LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

I

PRÉLIMINAIRES ET NÉGOCIATION DU MARIAGE

L'histoire est-elle plus intéressante que le roman, ou le roman plus intéressant que l'histoire? C'est une question qui pourrait donner lieu à d'interminables disputes, car chacun sera toujours tenté de la résoudre au gré de sa nature, et peut-être aussi suivant les goûts de son âge. A l'entrée de la vie, lorsque le terme de la route qui se déroule devant nos yeux se perd encore dans un horizon lointain, notre imagination aime à peupler de ses fantaisies cette route inconnue, et les brillans fantômes dont elle l'embellit font cortège et fête à notre jeunesse. Mais lorsque la route est plus d'à moitié parcourue, et lorsque l'horizon se rapproche, nos regards se tournent plus volontiers en arrière, et la réalité commence à nous paraître plus attrayante que la fiction. Pénétrer les ressorts secrets qui firent mouvoir nos semblables d'autrefois, savoir de quelles joies ou de quelles tristesses leurs cœurs furent émus, de quelles passions leurs vies furent troublées, pique autant et même davantage notre curiosité qu'une longue succession d'aventures imaginaires. Nous cherchons dans ces vies

comme un ressouvenir de la nôtre, et l'histoire se venge ainsi du roman, pour lequel elle s'était sentie autrefois dédaignée.

Parfois même, comme pour compléter sa vengeance, l'histoire semble à son tour se plaire aux jeux romanesques. Elle s'attache à certaines figures, en particulier à certaines figures de femmes. Elle les pare de tous les ornemens; elle les revêt de toutes les grâces; elle leur donne l'éclat, la beauté, la fortune. Puis, tout à coup, elle les précipite dans quelque abîme de calamités, et s'acharne à leur faire payer les présens dont elle les avait comblées. Ou bien au contraire, elle les fait disparaître en pleine jeunesse, les dérobant avant l'heure à l'adoration comme à l'espérance, et laissant à jamais irrésolue l'énigme de leur destinée. Pour ces figures d'autrefois, la postérité éprouve des sentimens, peu s'en faut, aussi passionnés que ceux de leurs contemporains, et si leur vie s'est compliquée de quelque chose d'obscur ou d'inexpliqué, une curiosité tout aussi vive s'attache à la découverte de ce mystère qu'aux péripéties d'un roman d'aventures. C'est qu'il y a dans la réalité une saveur que le temps ne saurait altérer. La fiction adapte toujours ses formes aux goûts passagers de la génération qu'elle veut séduire. La réalité n'a pas besoin d'avoir recours à ces artifices, et, dans ce miroir éternellement fidèle, l'homme se complaît toujours à retrouver ses traits.

La duchesse de Bourgogne est une de ces figures auxquelles l'histoire prête les grâces du roman. Fleur de Savoie éclose au flanc des rudes Alpes, elle a été transplantée, à peine ouverte, dans le riche jardin de la France. Pendant seize ans elle s'y est épanouie. Elle l'a orné de ses couleurs, et enchanté de ses parfums. Puis, en un jour, elle s'est flétrie, et si, pour la louer dignement, quelque nouveau Bossuet s'était rencontré, il aurait pu redire : « Madame a passé du matin au soir ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces vous le savez; le soir, nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales. » Mais ni l'amour dont elle fut environnée, ni la douleur que fit naître sa mort n'ont réussi à préserver complètement sa mémoire. Vivante, son honneur de femme a été mis en doute, et morte, sa loyauté de princesse, sans qu'à ces questions l'histoire ait encore répondu d'une façon précise. Un peu d'énigme se mêle à sa grâce, et cette petite âme obscure, qui peut-être ne se connaissait pas bien elle-même, s'est envolée sans avoir dit son secret.

Un intérêt d'une autre nature se peut encore trouver à la vie de cette princesse charmante. Le mariage d'Adélaïde de Savoie avec

le duc de Bourgogne n'a été en effet qu'un épisode de cette alliance savoyarde qui, tantôt rompue, tantôt renouée, a tenu à travers les siècles une place si importante dans notre histoire. Il est certains pays auxquels leur situation géographique donne une importance singulièrement disproportionnée avec leur surface territoriale et leur force militaire. Lorsque des souverains avisés ont su jouer de cette situation, lorsqu'ils ont, de père en fils, poursuivi avec application un but judicieusement choisi, et lorsque cette politique nationale a eu pour constant appui la fidélité d'un peuple, il est rare que peuple et dynastie ne recueillent pas à la longue la récompense de ce qu'un historien récent de la diplomatie savoyarde appelle : *la grande virtù del perseverare* (1).

Telle a été l'histoire de cette petite patrie de notre duchesse de Bourgogne, qui, de progrès en progrès, à l'aide de moyens parfois douteux, mais toujours habiles, a su pousser ses frontières du pied des Alpes jusqu'à l'extrémité de la péninsule. Pour que notre récit soit complet, il y aura lieu de détacher de cette longue histoire quelques épisodes auxquels, plus ou moins directement, la duchesse de Bourgogne a été mêlée. En eux-mêmes, ces épisodes ne paraîtront peut-être pas tout à fait dénués d'intérêt, car on verra la part qu'y ont prise des personnages diversement illustres. Oserons-nous ajouter que quelques enseignemens s'en peuvent également tirer, et qu'à l'école d'un petit peuple même un plus grand peut apprendre quels profits viennent à la longue récompenser *la vertu de persévérance*.

I

« Je vous prie, comme bon prince et vassal du Saint-Empire, et tant pour le bien public que pour l'assourement du repos d'Italie, et par conséquent de tous les chrestiens, que veuillez employer de tout votre pouvoir à faire bien garder les passaiges (des Alpes), afin que les Français n'y puissent passer (2). »

Ainsi écrivait, il y aura bientôt quatre cents ans, l'empereur Charles-Quint au duc Charles III de Savoie. Gardiens des passages, portiers de l'Italie, telle a été, en effet, à travers de longs siècles, la situation exceptionnelle, à la fois dangereuse et privilégiée, des suzerains de la Savoie, l'antique *Sabaudia*, qu'ils fussent comtes, ducs, ou même rois, et cela depuis le jour où Odon, fils d'Humbert *aux Blanches mains*, qui avait hérité de son père plu-

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*. Introduzione.

(2) *Lettre de Charles-Quint à Charles III, duc de Savoie*, citée par Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. I, p. 270.

sieurs seigneuries éparses dans la Maurienne, la Tarentaise et le Chablais, épousa la marquise Adélaïde de Turin, qui lui apporta en dot, avec Turin, Pignerol et Suse, les comtés de Saluces et de Mondovi.

La Maison de Savoie remonte à une date presque aussi reculée que la Maison de France, et l'un de ses plus éminens historiens a pu dire, non sans orgueil, qu'en 1024, c'est-à-dire à l'époque où Humbert *aux Blanches mains*, dont l'origine est demeurée un peu obscure, fondait cette Maison, les rois de France n'étaient guère de plus grands potentats que les comtes de Savoie(1). Mais la fortune des deux Maisons fut, et devait jusqu'au bout demeurer singulièrement diverse. La Maison de Savoie est aujourd'hui la plus heureuse. Elle règne encore sur partie des États qui formèrent son berceau, et à ces États elle a su en ajouter d'autres. En revanche, son agrandissement a été autrement difficile et lent que celui de sa puissante rivale. Ces portiers des Alpes avaient deux portes : l'une s'ouvrait sur l'Italie, l'autre sur la Suisse et la France, et c'était tantôt par l'une, tantôt par l'autre, que leur humeur inquiète et ambitieuse faisait irruption. Avec Thomas, dit *le Petit Charlemagne*, ils acquéraient le Faucigny, s'étendaient dans le Chablais, mettaient la main sur le canton de Vaud et poussaient une pointe audacieuse jusqu'aux portes de Fribourg. Avec Amédée V, dit *le Grand*, ils s'enrichissaient, par mariage, de la Bresse et du Bugey. Avec Amédée VI, dit *le Comte Vert*, ils étendaient leur domination sur le pays de Gex. Mais avec Amédée VII, dit *le Comte Rouge*, ils acquéraient Nice, c'est-à-dire un port sur la Méditerranée. Avec Amédée VIII, le premier des neuf ducs, qui devait être pape sous le nom de Félix V, ils arrachaient Verceil et son territoire au duc de Milan. Sans doute toutes ces conquêtes ne demeurent pas entre leurs mains; mais ce qu'ils perdent sur un versant des Alpes, ils le regagnent de l'autre. Battus du côté qui regardait la Suisse ou la France, ils se réfugient de l'autre côté des monts, *in partibus Pedemontii*, dit en 1245 la première charte où l'on rencontre le nom de Piémont. Battus en Piémont, ils se cantonnent en Savoie, demeurant ainsi toujours maîtres de l'une des entrées du défilé, et si, pendant cette longue rivalité entre la France et l'Espagne qui ensanglanta l'Italie, ils avaient le désagrément de voir leurs États occupés tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces redoutables adversaires, si en particulier, pendant trente-huit ans, de 1536 à 1574, Impériaux, Espagnols, Français, occupèrent le Piémont ensemble ou tour à

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia.*

tour, et le foulèrent aux pieds, ils virent aussi leur alliance plusieurs fois recherchée, et ils surent, en la marchandant habilement, la mettre au prix que les faibles, quand ils sont avisés, savent parfois faire payer aux forts.

Après six siècles d'une existence agitée, un jour vint cependant où les princes savoyards eurent une vision plus claire de la route qu'ils avaient intérêt à suivre. Ce jour est celui où, après bien des péripéties, fut signé, entre Charles-Emmanuel Ier et Henri IV, le traité de Lyon (17 janvier 1601). Par ce traité, Charles-Emmanuel abandonnait à Henri IV la Bresse, le Bugey, le pays de Gex. Mais Henri IV lui abandonnait le marquisat de Saluces, enclavé dans le territoire du Piémont, et sur lequel la France prétendait des droits. Le duc de Savoie renonçait à conserver un pied en France. Le roi de France renonçait à conserver un pied en Italie. Chose étrange! et qui cependant se rencontre souvent dans l'histoire, ce traité si sage fut critiqué avec une égale vivacité des deux côtés des Alpes. Les sujets du duc de Savoie lui reprochaient l'abandon de provinces dont la richesse contrastait avec la pauvreté de leurs territoires, et, colère feinte ou réelle, Charles-Emmanuel lui-même disgracia les deux commissaires qui avaient signé le traité en son nom. « Le roi a fait paix de marchand, et le duc de Savoie a fait paix de prince », disait de son côté Lesdiguières. Lesdiguières se trompait. Le roi avait bien fait paix de prince en renonçant à ces aventures italiennes qui avaient coûté à ses prédécesseurs tant de sang inutile, et en tournant de nouveau les visées de la France vers les Flandres et le Rhin. Quant à Charles-Emmanuel, c'était bien en effet paix de prince qu'il avait conclue, et de prince plus avisé, à plus longue et juste vue qu'il ne s'en rendait compte lui-même. Il tournait définitivement vers l'Italie les ambitions de sa Maison. « A partir du traité de Lyon, a écrit avec raison le marquis Costa de Beauregard (1), la Maison de Savoie n'a plus été par le fait qu'une puissance italienne. Elle n'a plus considéré ce qui lui restait au delà des monts que comme un seigneur vivant dans l'opulence, au sein d'une vaste cité, considère le fief antique dont il porte le nom et qu'il visite rarement. » Quelle que fût sa perspicacité, Charles-Emmanuel ne pouvait pas se douter qu'un jour viendrait où ses descendans sacrifieraient jusqu'à ce fief antique en échange d'un royaume.

Dans la pensée de Henri IV, le traité conclu avec la Savoie ne comportait pas seulement paix, mais alliance; alliance avec

(1) *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard; Turin, 1816, t. II, p. 122.

appui mutuel et avantages réciproques. Déjà l'habile souverain, en avance de deux siècles, avait négocié la cession éventuelle de la Savoie contre l'appui prêté pour la conquête du Milanais sur l'Espagne. Sa mort vint mettre un terme à d'aussi sages projets. A cette politique mesurée et féconde, les successeurs de Henri IV et de ses ministres ne surent pas rester fidèles. La lourde main de Richelieu s'appesantit sur la petite Savoie. De l'allié il voulut faire un vassal. La Savoie essaya de se dérober; elle n'y put réussir et fut ramenée par la force. Mais Louis XIII commit une faute que son père n'aurait pas commise, lorsque au lendemain de l'affaire du Pas de Suze, où une si brillante valeur fut déployée par lui, il laissa Charles-Emmanuel, le vieux duc âgé de soixante-neuf ans, que Henri IV avait toujours traité avec égard, au fils duquel il avait donné sa fille, venir éperdu à sa rencontre, lui demander grâce et pardon, et embrasser sa botte « sans le moindre semblant de l'en empêcher, » ajoute Saint-Simon, d'après le récit de son père, témoin oculaire. Seize mois après, Charles-Emmanuel, qu'un instant ses sujets avaient appelé *le Grand*, mourait de honte et de douleur, mais il mourait debout, comme l'empereur romain, l'épée au côté, le collier de l'Annonciade au cou, le manteau ducal sur les épaules, léguant à ses sujets, avec quelque chose de sa fierté, la haine de la France qui l'avait inutilement humilié.

Cette politique d'humiliation fut continuée contre son successeur. Victor-Amédée Ier se vit imposer le traité de Cherasco (1631), par lequel la France se faisait céder « à perpétuité et nonobstant tout traité contraire fait ou à faire » Pignerol et le Val de Pérouse, situés en plein cœur du Piémont, à quelques lieues de Turin. Ce que, par ce traité néfaste pour la Savoie, Richelieu voulait assurer à la France, c'était, suivant son expression, des portes. Avec l'ambassadeur vénitien, il s'en exprimait librement (1). « Nous voulons, lui disait-il, restituer au duc de Savoie tout ce qui lui appartient, en nous réservant seulement un poste qui tienne le passage dans cette province toujours ouvert. »

Richelieu ne songeait qu'à sa lutte avec la maison d'Autriche contre laquelle il voulait avoir une base d'opération en Italie. Mais au point de vue des relations avec la Savoie, le traité de Cherasco était une faute. Pignerol aux mains des Français devint ce qu'avait été, deux siècles auparavant, pour la France, Calais aux mains des Anglais, le lambeau de chair arraché, la plaie ouverte. Or ce n'est jamais impunément qu'on arrache à un pays un lambeau de sa chair, et qu'on fait une plaie à son honneur. Jusqu'à

(1) Dépêche de Giorgio Zorzi, l'ambassadeur vénitien, citée par Carutti, t. II, p. 283.

la fin du siècle, nous allons voir toute la politique de la Savoie tourner autour de cet unique objet : la restitution de Pignerol. Toutes ses manœuvres, toutes ses ruses, toutes ses duplicités, s'expliqueront par là. Elle sortira sans scrupule d'une alliance pour entrer dans une autre, suivant qu'elle se croira plus ou moins de chances d'obtenir Pignerol pour prix de son changement.

Les griefs que cette situation dépendante amoncelaient dans les cœurs savoyards, parurent cependant sommeiller pendant la régence successive de deux princesses, aveuglément soumises à l'influence française, l'une propre fille de Henri IV, Madame Royale Christine, veuve de ce Victor-Amédée Ier qui avait dû souscrire au traité de Cherasco, l'autre également appelée Madame Royale, Jeanne-Baptiste de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II et mère de Victor-Amédée II. Mais ils renaîront quand Madame Royale se verra contrainte de céder le pouvoir à son fils, le père de notre duchesse de Bourgogne. Avec ce prince entre en scène un acteur dont nous aurons longtemps à étudier le rôle, puisqu'il survécut à sa fille. Quelques mots sur l'éducation qu'il reçut, et sur les épreuves avec lesquelles sa jeunesse se trouva aux prises ne seront pas inutiles.

II

L'enfance de Victor-Amédée fut douloureuse. Il avait neuf ans lorsqu'en 1675 son père, Charles-Emmanuel II, fut emporté par une fièvre maligne. L'ambassadrice de France, Mme Servient, était présente à cette mort. A peine Charles-Emmanuel avait-il fermé les yeux que Victor-Amédée s'approchait d'elle, et lui disait en pleurant « qu'il priait M. l'Ambassadeur d'assurer Sa Majesté qu'il était son très obéissant serviteur, et qu'il le suppliait très humblement de bien vouloir lui servir de papa, puisqu'il avait perdu le sien (1). » Était-ce accent sincère et juste instinct d'un orphelin qui sent sa solitude? Était-ce, au contraire, calcul et duplicité précoce d'un enfant dont un ancien précepteur du prince d'Orange, Chapuzeau, disait, déjà trois années auparavant, après l'avoir vu à Turin : « A cet âge où les autres enfans ne peuvent que bégayer il a des reparties surprenantes et merveilleuses. » On serait plutôt tenté de le croire, lorsqu'on voit, par la suite, se développer chez lui cette extraordinaire puissance de dissimulation qui a fait dire que « son cœur était couvert de montagnes comme son pays. » Il n'avait pas encore treize ans

(1) Servient à Pomponne (cité par C. Rousset dans son *Histoire de Louvois*, t. III, p. 75).

que déjà l'abbé d'Estrades, ambassadeur de France à Turin, écrivait à Pomponne : « Ce prince est naturellement caché et secret; quelque soin qu'on prenne de savoir ses véritables sentimens, on les connaît difficilement, et j'ai remarqué qu'il fait des amitiés à des gens pour qui je sais qu'il a de l'aversion (1). » L'éducation qu'il reçut devait encore fortifier chez Victor-Amédée ce penchant naturel au secret, et les tristes spectacles dont son enfance fut témoin, durant la régence de sa mère, firent, pour lui, de la dissimulation une nécessité et presque un devoir.

Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, dite, dans l'histoire de Savoie, Madame Royale, est encore un personnage que nous retrouverons, car une tendre affection devait l'unir plus tard à la duchesse de Bourgogne, qui semble l'avoir préférée à sa propre mère. Elle était fille de ce duc de Nemours, de la maison de Savoie, qui fut tué par son beau-frère, le duc de Beaufort, dans un duel célèbre. Sa jeunesse s'était écoulée à la cour d'Anne d'Autriche, au milieu des aventures galantes de la Fronde. Mariée à son cousin Charles-Emmanuel, elle n'avait pas quitté sans regret le pays où elle avait été élevée, et auquel elle demeura toujours attachée. Il fallait qu'elle eût du charme, car elle y laissait et y conserva toujours des amies fidèles, entre autres la comtesse de la Fayette. Cette amitié a même valu à la pauvre comtesse d'assez injustes attaques. Mais il faut convenir que pour une aussi discrète personne que Mme de la Fayette, Madame Royale était une amie un peu compromettante.

Tenue par son mari à l'écart de toute influence, et outrageusement délaissée, Madame Royale, quand elle se trouva veuve et régente, eut le tort de prendre une double revanche. Elle s'empara du pouvoir avec avidité, et ne parut dominée que par une idée : celle de le garder le plus longtemps possible. Loin d'associer progressivement son fils à l'autorité qu'elle exerçait en son nom et qu'elle devait lui restituer un jour, Madame Royale le tenait systématiquement dans l'ignorance de toutes les affaires, et l'abandonnait aux mains de personnages subalternes qui veillaient à peine sur lui. Tous les jours, à une certaine heure, son gouverneur l'amenait baiser la main de sa mère, et c'était le seul échange de caresses qu'il y eût entre la mère et le fils. Elle réservait ses tendresses pour d'autres, et se vengeait tardivement des dédains dont sa réelle beauté avait été l'objet. « Il y a peu de princesses au monde, dit l'auteur anonyme d'une rela-

(1) Dépêche citée par G. de Leris dans son *Etude historique sur la comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie*, p. 14.

tion qui se trouve aux Affaires étrangères (1), dont le mérite ait fait plus de bruit que celui de Madame Royale, et il semblerait qu'à parler d'une personne qui n'est plus jeune, puisqu'elle passe quarante-cinq ans, on devrait taire tous les avantages du corps pour ne s'arrêter qu'à ceux de l'esprit. Cependant il est constant que, jusques à l'heure présente, l'âge n'a rien diminué des grâces de cette princesse et qu'elle efface encore aujourd'hui les plus belles femmes de la cour par la noblesse de son air, et par je ne sais quels agrémens qui lui sont particuliers. » Mais le véridique auteur de la relation ne peut s'empêcher d'ajouter : « Tant de perfections et de belles qualités se trouvent néanmoins ternies par le peu d'empire qu'elle a sur son cœur et par ses galanteries. »

Madame Royale avait, en effet, des galanteries, et, qui plus est, publiques. C'était d'abord avec le comte de Saint-Maurice, dont le père était un des principaux personnages de la cour de Savoie. Ce premier favori, par ses fatuités et ses vantardises, n'ayant pas tardé à se rendre désagréable, Madame Royale, pour s'en débarrasser, l'envoyait en ambassade. Son secrétaire particulier, un certain Lescheraine, se hâtait avec joie d'en informer Mme de la Fayette; mais celle-ci ne se réjouissait pas autant que lui, car elle n'avait pas confiance dans la sagesse à venir de sa royale amie. « Je vous ai trouvé, répondait-elle (2) à Lescheraine, si rassuré, d'un ordinaire à l'autre, sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sçay si vous m'avez parlé sincèrement ; encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour, surtout quand on a senty le charme d'en être occupé? On oublie les maux qui le suivent; on ne se souvient que des plaisirs, et les résolutions s'évanouissent. Je ne sçaurais vous croire si rassuré sur le *Niçard*, et sur d'autres dont vous ne m'avez point encore parlé. Je souhaite que vous n'ayez rien à me dire. »

Le *Niçard*, c'était un certain comte de Masin, et Mme de la Fayette avait raison sur Lescheraine. En revenant de son ambassade, « ce pauvre chien » de Saint-Maurice se trouvait remplacé, et une histoire scandaleuse dont l'auteur de la *Relation sur la cour de Savoie* se fait l'écho ne tardait pas à courir Turin. Fort de ses anciens privilèges, il entrait un jour brusquement dans la chambre de Madame Royale, mais il trouvait en son lieu et place le comte de Masin. Aussitôt il mettait l'épée à

(1) Aff. étrang. *Correspondance Turin*, vol. 94.
(2) *Lettres de Mme de la Fayette à Lescheraine*, publiées par M. Perero; Turin, 1880.

la main, et si le *petit homme* ne s'était sauvé assez piteusement, il lui aurait coupé la gorge.

Cependant Victor-Amédée grandissait silencieusement dans un double sentiment qui devait inspirer toute sa politique : la haine de sa mère et la haine de la France. A sa mère, il en voulait de son indifférence, de la sujétion où elle le tenait, du déshonneur public dont elle couvrait son nom. Si un jour, par extraordinaire, elle l'embrassait, on le voyait ensuite essuyer sa joue avec violence, comme s'il eût touché un pestiféré. A la France, il en voulait de l'appui qu'elle prêtait à sa mère contre lui, et de l'état de vasselage où elle tendait peu à peu à réduire la Savoie. Louis XIV, malgré de grandes qualités d'esprit auxquelles on ne rend pas toujours suffisante justice, était, par orgueil, enclin à la politique à outrance. Il était encore poussé dans cette voie par Louvois, aussi mauvais conseiller en matière de diplomatie qu'il était habile ministre de la guerre. Rien n'était épargné, en effet, pour faire sentir à cette fière nation la dépendance où la France entendait la tenir. Il faut lire, dans la belle *Histoire* de M. Camille Rousset, le récit peut-être même atténué de ces vexations. Revenant après treize ans écoulés sur ces griefs, Victor-Amédée avait véritablement le droit, au moment où il signait sa paix avec Louis XIV, et où les relations diplomatiques allaient être renouées entre les deux cours, de dire avec vivacité : « Suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques. Le charbonnier doit être le patron dans sa cassine, et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi par rapport à ma conduite ou à ma famille dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, on m'a menacé (1). »

La servitude où, depuis le traité de Cherasco, la France avait réduit la Savoie allait devenir encore plus étroite, lorsque, à la suite d'une longue négociation, un instant compromise par la trahison de l'agent Mattioli, Louis XIV acheta Casal au duc de Mantoue. Casal et Pignerol aux mains de la France, le libre passage de ses troupes exigé de l'une à l'autre place, c'était le Piémont ouvert, comme la Lorraine avec ses routes militaires, et bientôt voué au même sort. Arracher Casal à la France non moins que recouvrer Pignerol va devenir à partir de ce jour un des principaux objectifs de la politique savoyarde. Il faudra cepen-

(1) Tessé au Roi, cité par Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 535.

dant que Victor-Amédée s'impose une longue dissimulation avant de pouvoir donner libre carrière à ses desseins... Pour parvenir à gouverner ses États plus absolument « et à se tirer de la sujétion où il prétendait que les ministres de France le voulaient tenir », comme lui-même le disait à l'ambassadeur Rebenac (1), il aura nécessairement recours à l'arme des faibles, c'est-à-dire à la ruse. Pendant près de trois ans, depuis le jour (17 juillet 1686) où fut signée entre l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Hollande et la Bavière, la célèbre ligue d'Augsbourg jusqu'à celui où il fit adhésion publique à cette ligue, Victor-Amédée jouera un double jeu, dupant à la fois Rebenac et Croissy, c'est-à-dire la diplomatie publique de Louis XIV, Catinat et Louvois, c'est-à-dire sa diplomatie secrète, car déjà le roi avait son *Secret*, et Rebenac et Catinat travaillaient à l'insu l'un de l'autre. Ce jeu fut enfin percé à jour. Louvois, dont la clairvoyance rachetait au moins les emportemens, le fit sommer par Catinat de livrer au Roi, comme gage de sa fidélité, non seulement la place de Verrue, mais la citadelle de Turin, c'est-à-dire rien moins que sa propre capitale. A cette demande « si crue et si peu conditionnée », disait Catinat lui-même, Victor-Amédée n'eut garde cependant de répondre par un refus péremptoire. Il réussit à gagner encore du temps, adressant chaque jour à Catinat, qui était aux portes de Turin, un envoyé nouveau, disputant sur les conditions auxquelles la citadelle de Turin serait livrée, sur le moment où elle lui serait rendue, écrivant lui-même à Louis XIV, offrant d'envoyer à Versailles un nouvel ambassadeur qui traiterait de l'affaire. En même temps, il faisait mettre Turin en état de défense, et appelait les troupes espagnoles qui tenaient garnison dans le Milanais. Lorsqu'elles furent assez proches, il jeta enfin le masque.

« M. le duc de Savoie est si haï dans son pays, écrivait quelques mois auparavant Louvois à Catinat, qu'il ne trouve personne qui veuille prendre parti dans ses troupes (2). » Louvois se trompait. Les exigences intolérables de Louis XIV avaient au contraire réveillé en Savoie le sentiment national, et Victor-Amédée avait fort habilement exploité ce sentiment. Dans cette cour si française au temps de Madame Royale Christine et de Madame Jeanne-Baptiste, le nom français était devenu odieux. Aussi, lorsque le 4 juin 1690 Victor-Amédée faisait savoir à Rebenac que l'extrémité dans laquelle le roi le réduisait l'avait enfin porté à recevoir les offres de secours que les Espagnols lui avaient inu-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 5. *Mémoire des affaires qui ont été traitées pendant l'ambassade du comte de Rebenac.*

(2) Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 287.

tilement faites plusieurs fois, et lorsque, d'un ton fier et gai, il adressait à quatre cents personnes de la noblesse réunies dans son palais une harangue belliqueuse où il annonçait l'intention « d'entrer dans la cause universelle et d'aller chercher l'armée française à la tête de son peuple fidèle (1) », cette harangue était accueillie par des applaudissemens enthousiastes. De la noblesse l'enthousiasme gagnait les soldats, puis le peuple au point que l'ambassadeur était obligé de se tenir enfermé dans son hôtel, pour échapper aux insultes d'une populace de plus de soixante mille personnes qu'on ne contenait qu'avec peine. Ce même jour Victor-Amédée signait de sa main un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur Léopold.

Ainsi se trouvait anéanti, au bout de quatre-vingt-neuf ans, ce sage traité de Lyon, auquel Henri IV avait apposé sa signature, qui consacrait l'alliance équitable des deux pays, et à leurs ambitions également légitimes donnait les Alpes pour barrière. Cette barrière naturelle allait être de nouveau franchie par les deux peuples, les armes à la main, et sans profit pour aucun. L'année 1690 et la rupture avec la Savoie marquent un dernier tournant dans l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XIV. A la politique judicieuse et nationale qui étend peu à peu la France vers les Flandres et vers le Rhin, c'est-à-dire vers ses limites naturelles, succède la politique intempérante et personnelle qui sacrifiera les avantages positifs aux rêves de grandeur, la réalité à la chimère, et soulèvera en même temps contre la France la haine de l'Europe, — politique qui a toujours été funeste à notre pays, qu'elle ait eu pour chefs et pour inspirateurs Louis XIV ou Napoléon. Nous avons assez mis la faute en lumière; voyons maintenant comment Louis XIV, du moins, essaiera de la réparer.

III

La faute était si visible, qu'aux yeux des contemporains elle apparut clairement. Ne parlons pas de Saint-Simon, toujours disposé à charger Louvois. Mais consultons un curieux document, non signé, qui existe aux Affaires étrangères, et qui a pour titre : *Réflexions sur la rupture de Savoie*, avec ces mots ajoutés d'une autre main : *et sur la mauvaise politique de M. de Louvois* (2). « De quelque opinion qu'on soit prévenu pour lui (Louvois), dit l'auteur de cette note, on ne s'abusera point en disant que la rupture

(1) *Ibidem*, p. 344.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

de Savoie vient de son imprudence, et les ennuis qu'elle fera naître décrieront sa mémoire. » Il continue en se faisant l'écho d'une rumeur qui avait dû courir Turin, au moment de la déclaration de guerre. Ce serait une lettre blessante de Louvois au duc de Savoie, lue en plein conseil, qui aurait déterminé la rupture. Après avoir entendu cette lettre, « le duc de Savoie se leva brusquement, et dit ces mots que le vif ressentiment arracha de son cœur : « C'en est trop. Il faut périr ou se venger. » Il fit entrer l'envoyé du prince d'Orange, prit le traité et le signa. »

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, qui paraît un peu suspecte, cette note n'en traduit pas moins fidèlement l'opinion de ceux qui voyaient dans Louvois le principal auteur de la guerre, et partant le principal obstacle à la paix. La meilleure preuve qu'ils avaient raison, c'est que les négociations en vue d'un arrangement pacifique recommencèrent aussitôt après sa mort. Le duc de Savoie avait trop souffert des débuts de la guerre pour ne pas désirer un accommodement. La perte de la bataille de Staffarde, l'envahissement d'une partie de ses États, lui avaient fait sentir à quel rude adversaire il avait affaire, et pour lui venir en aide il ne pouvait guère compter sur ses nouveaux alliés, qui, sur d'autres champs de bataille, n'avaient pas été plus heureux. On se montrait à Turin une caricature où l'on voyait l'Empereur et le roi d'Espagne, en chemise, regardant piteusement leurs hardes foulées sous les pieds de Louis XIV. Celui-ci cependant était en train de dépouiller le duc de Savoie, qui s'écriait, en s'efforçant de retenir sa chemise : « Empêchez donc qu'il ne me l'ôte. » A quoi les deux autres répondaient : « Patience, nous vous la ferons rendre, quand nous aurons repris nos habits. »

C'était bien sa chemise que Victor-Amédée avait perdue en perdant la Savoie, et il avait raison de ne pas compter beaucoup sur ses alliés pour la lui faire rendre. Aussi n'est-il pas étonnant que les dispositions pacifiques prédominassent à Turin. Ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est qu'on fût dans les mêmes sentimens à Versailles. Mais Louvois étant mort, Croissy, qui ne s'était jamais montré partisan de la rupture, avait repris l'entier gouvernement des affaires extérieures, et Barbezieux, le successeur de Louvois à la guerre, n'était pas de taille à le lui disputer. Aussi Louis XIV envoyait-il, le 27 décembre 1691, à Pignerol, en lui donnant les pouvoirs secrets les plus étendus, le marquis de Chamlay qui, pour les choses militaires, avait en partie remplacé Louvois dans sa confiance. Mais, à en juger par les quelques lettres de lui qui sont aux Affaires étrangères et à Turin, Chamlay apportait encore un peu trop dans cette négociation les procédés hau-

tains de Louvois, à l'école duquel il avait été formé. Aussi, se voyait-il obligé d'écrire à Croissy après deux mois de pourparlers : « Je ne crois pas qu'il y ait présentement rien à faire avec M. de Savoye (1). » Peu de jours après il quittait Pignerol. Pour réussir dans cette délicate entreprise, il fallait un diplomate plus habile et plus souple, que nous allons voir entrer en scène.

L'histoire a ses caprices, comme la mode : elle met certaines figures en lumière ; elle en laisse d'autres dans l'ombre, sans que l'importance du rôle joué ou des services rendus suffise toujours à expliquer des traitemens si divers. Mais, comme la mode aussi, elle a ses retours. Elle va chercher dans l'oubli où ils languissent certains personnages qu'elle avait mis de côté : elle essuie la poussière qui avait recouvert leur figure ; elle leur redonne un nouvel éclat, et dans sa tardive justice, elle leur paye un tribut d'hommages que parfois, même de leur vivant, ils n'avaient pas connus. Pareille fortune est arrivée à René Mans de Froulay, comte de Tessé. Il y a quelques années, ceux-là seuls connaissaient son nom qui étaient familiers avec le XVIIe siècle. Encore le tenaient-ils, sur la foi de Saint-Simon, pour un homme de guerre assez médiocre, et pour un homme de cour assez plat. Ceux-là, plus rares encore, qui avaient eu la curiosité de lire ses soi-disant *Mémoires*, rédigés en réalité par le général de Grimoard, d'après les papiers laissés par lui, n'en avaient pas conçu une opinion très différente. Il faut en revenir ; mais ce n'est ni l'homme de guerre, ni même l'homme de cour qui a droit à meilleure justice. C'est le négociateur, et surtout l'épistolaire. A plusieurs reprises, Tessé fut activement mêlé, et d'une façon heureuse, à des négociations importantes. De plus, il écrivait beaucoup, et des lettres charmantes. On le sait aujourd'hui qu'il a eu l'heureuse chance de trouver un éditeur intelligent et dévoué en la personne de M. le comte de Rambuteau, qui a tiré de sa volumineuse correspondance un livre des plus brillans et des plus agréables (2). C'est à cette publication qu'il doit le regain de sa renommée et la revision de l'injuste, ou plutôt, des injustes portraits (car il n'y en a pas moins de trois) qu'a tracés de lui Saint-Simon (3).

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Chamlay à Croissy, 10 février 1692.

(2) Les papiers de Tessé, qui ne forment pas moins de quinze volumes (et encore sont-ils incomplets), étaient devenus la propriété de M. le comte de Barthélemy d'Hastel, l'historien regretté des filles du Régent, allié à la descendance de Tessé. Ils ont été mis à ma disposition par ses héritiers avec une obligeance dont je ne saurais être trop reconnaissant, et m'ont beaucoup servi pour ce travail. J'ai également consulté les nombreuses lettres de Tessé, qui sont aux Archives des Affaires étrangères, au Dépôt de la Guerre et aux Archives de Turin.

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel, t. I, p. 228 ; t. III, p. 387. *Additions au Journal de Dangeau*, t. IX, p. 96.

A l'en croire en effet, Tessé n'eût été qu'un pur intrigant. C'était « un Manceau digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et ambitieux. » Force lui est bien de reconnaître qu'il était « un homme fort bien et fort noblement fait, doux, poli, obligeant, d'un esprit raconteur et quelquefois point mal. » Mais il s'empresse d'ajouter « qu'il était au-dessous du médiocre, si on excepte le genre courtisan et tous les replis qui servent à la fortune, pour laquelle il sacrifia tout... Il était ignorant à la guerre, qu'il n'avait jamais faite, ne dut son avancement qu'à la faveur des *puissans valets* et au hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les sièges... Il poussa la fortune jusqu'à la singularité d'être devenu maréchal de France sans avoir essuyé un coup de mousquet. » Voilà comme, à diverses reprises, en parle Saint-Simon. Or on ne risquerait rien à prendre, sur certains points, tout juste le contre-pied de ses assertions.

Loin qu'il n'ait jamais fait la guerre, Tessé la fit au contraire un peu partout, en Flandre, en Italie, en Espagne. Loin qu'il n'ait jamais reçu un coup de mousquet, il fut blessé deux fois, entre autres au siège de Veillane « par un éclat de grenade gros comme un œuf de poule, qui, écrivait-il avec bonne humeur à Louvois, m'a pris par le plus charnu de ma plantureuse f... et, las de cheminer parmi tant de chair, s'est arrêté à l'extrémité de l'os de la hanche, auquel obligeamment il a laissé le périoste qu'il a seulement découvert (1). » Il était donc sinon grand général, du moins homme de cœur et bon militaire, car il soutint avec honneur un bombardement à Pignerol et un blocus à Mantoue. Cependant, la réparation à laquelle il a droit ne doit pas conduire jusqu'à tenir pour fidèle ce portrait qu'il traçait de lui-même (2) : « Je suis un bon gentilhomme qui n'entend de finesse en rien, et qui essaye d'aller rondement en toutes choses. » Bon gentilhomme, sans doute, car sa famille, sans être des plus grandes, était une des meilleures du Maine; mais n'entendant finesse en rien, non pas, car sa rondeur apparente cachait au contraire un esprit des plus déliés, et c'est comme négociateur qu'il a surtout brillé. A lui revient incontestablement l'honneur (et nous allons tout à l'heure le voir à l'œuvre) d'avoir détaché Victor-Amédée de la ligue d'Augsbourg, et préparé ainsi la paix

(1) Tessé à Louvois, cité par C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 487.

(2) Tessé à Saint-Thomas, 22 octobre 1695. *Archives d'état de Turin. Lettere a varii allegati*, 1691-1695. Beaucoup de lettres de Tessé se trouvent également à Turin dans les deux volumes consacrés aux négociations secrètes de Pignerol et dans un fonds spécial.

de Ryswick. Si nous pouvions le suivre dans sa longue carrière, nous le retrouverions, à quelques années de là, en Italie ou en Espagne, informateur utile et donneur d'excellens conseils. Comme Catinat, il fut à la fois militaire et diplomate; très inférieur à Catinat comme militaire, très supérieur comme diplomate, et aussi comme écrivain, car dans un temps où presque tout le monde écrivait bien, il est un des plus rarement doués pour la vivacité de l'expression, la clarté de la pensée, le naturel et le piquant du tour.

D'où vient donc que le rôle joué par lui est demeuré, de son vivant, si généralement inconnu, et que l'histoire ne l'a point porté au rang qui lui est dû? C'est qu'il appartient à cette race d'hommes, très nombreuse sous l'ancien régime, qui savaient servir et bien servir, sans demander la récompense de leurs services à la renommée. Qui servaient-ils? Le Roi, sans doute, dont la personne leur inspirait un culte peut-être excessif, mais non pas seulement le Roi; ils servaient aussi l'État, c'est-à-dire une sorte d'idée abstraite qui représentait à leurs yeux tout à la fois l'autorité, la tradition et l'intérêt du pays; idée qu'ils savaient parfaitement distinguer de la personne du Roi (la preuve en est que Bossuet faisait à la sœur Cornuau une obligation de conscience de prier tous les soirs pour l'État, après avoir prié pour le Roi), mais qui, dans une certaine mesure, se confondait aussi avec elle; et cette confusion même était une force, car les idées abstraites gagnent singulièrement en puissance, lorsqu'elles se peuvent incarner dans un être de chair. Ces hommes-là ne servaient pas seulement avec fidélité, mais avec abnégation. Un ordre leur suffisait. « Je partis par obéissance pour l'Espagne le 10 octobre 1704 », dit Tessé à la première ligne de son journal de voyage; et un ordre leur suffisait, en effet, pour sacrifier leurs commodités personnelles, pour compromettre leur santé et leur fortune, parfois pour jouer obscurément leur vie.

Il ne faudrait pas aller jusqu'à les prendre pour des modèles de désintéressement et de modestie. Ils n'ignoraient assurément pas l'art de se faire valoir, et de demander à propos la récompense de leurs services. Tessé, en particulier, ne néglige rien pour y parvenir, et, dans sa correspondance, on le voit demander ou remercier sans cesse (car les rois ne sont pas toujours aussi ingrats qu'on le prétend) tantôt pour lui, tantôt pour son frère, tantôt pour son gendre, tantôt pour sa sœur. Mais quand leurs services silencieux n'avaient point obtenu la récompense à laquelle ils croyaient avoir droit, leur mauvaise humeur ne s'exhalait point en récriminations publiques et en indiscrétions. Ils boudaient tout au plus,

mais ils étaient toujours prêts à repartir « par obéissance » quand ils en recevraient l'ordre. Et puis, pour la plupart, ils finissaient bien. Après une longue vie passée dans les affaires, dans les ambitions, parfois dans les intrigues, ils savaient se retirer et se recueillir à temps, lorsqu'ils sentaient les approches de la vieillesse. Si un Colbert, accablé par le mal, regrettait tout haut d'avoir sacrifié au Roi le soin de son salut; si un Louvois, brûlé par la fièvre, mourait en plein travail, d'autres se préoccupaient au contraire, suivant la belle expression d'alors, « de mettre un intervalle entre la vie et la mort », comme ce Claude Le Pelletier, ministre d'État, contrôleur général, qui, à l'âge de soixante-six ans, en pleine santé de corps et d'esprit, prenait un jour congé du Roi, à la fin du Conseil, et se faisait directement conduire, par son carrosse, en sa maison de Villeneuve-le-Roi, où il tenait jusqu'à la fin une exacte retraite; comme ce Pontchartrain, qui passait directement de la chancellerie d'État à l'Oratoire; comme Tessé lui-même, qui, à l'âge de soixante-huit ans, achetait une petite maison au monastère des Camaldules, près de Grosbois, et partageait son temps entre cette modeste retraite et un appartement dans l'enclos de l'hôpital des Incurables. Il en sortait bien, sur l'ordre de Louis XV, pour accomplir une dernière mission en Espagne, mais il avait hâte de solliciter la permission d'y revenir, et il y mourait, peu de temps après, en chrétien, n'en déplaise à Saint-Simon, qui ne craint pas de dire, sans aucune preuve : « Sa fin a été subite de rage et de désespoir : son cœur fut trouvé fendu ! » Que ces gens-là servissent le Roi et l'État, ou, comme nous dirions aujourd'hui, en termes un peu plus pompeux, la France et la patrie, peu importe! ils servaient bien, et la France, la patrie, ont perdu en eux des instrumens utiles dont il serait injuste de dire que l'espèce a disparu, car on en pourrait découvrir encore quelques types, parmi les fonctionnaires de rang modeste qui ont échappé aux caprices de la politique mais dont les échantillons se font de plus en plus rares. *Ich dien*, je sers, disait une vieille devise, dévolue aujourd'hui, à l'héritier d'une des plus solides monarchies de l'Europe. Prince, noble ou bourgeois, n'est-ce pas une devise dont chacun a le droit de s'enorgueillir, lorsqu'il a consumé au service du pays une vie tout entière de labeur et de dévouement?

Ce fut au mois de novembre 1691 que Tessé vint s'établir à Pignerol, en qualité de « commandant pour le service du Roy dans les places et frontières du Piémont. » Soit qu'il eût reçu sur ce point quelques instructions particulières, soit qu'il obéît à son naturel empressé, une de ses préoccupations principales

semble avoir été d'établir les relations sur un pied de courtoisie. Dès les premiers jours qui suivirent son arrivée, il écrivait au marquis de Saint-Thomas, secrétaire d'État et principal conseiller de Victor-Amédée : « Je dois vous assurer que la respectueuse inclination que j'ai toujours eue pour Son Altesse Royale et la considération particulière qui se doit à votre mérite me portent à faire agréablement tout ce qui dépend de mes soins et qui ne sera point contraire à la fidélité de mon ministère pour plaire à sa ditte Altesse Royale (1). »A ce rôle de conciliateur Tessé était apte autant qu'homme du monde, car il avait de la bonne grâce et de l'obligeance, et il faut avouer que les usages de la guerre, tels qu'on les entendait alors, singulier mélange de cruauté et de courtoisie, lui facilitaient les choses. Durant les cinq années que dura son commandement en Italie, on ne le voit négliger aucune occasion de se rendre personnellement agréable soit à Victor-Amédée, soit à ses ministres. C'est ainsi qu'en 1693, Victor-Amédée ayant été dangereusement malade, Tessé écrivait à Saint-Thomas : « Nous avons tous icy une extresme joie du meilleur estat de la santé de Son Altesse Royale. Je n'ay jamais osé prendre la liberté de vous offrir les plus excellens médecins de France que, d'un bout à l'autre du royaume, le Roy se seroit fait un plaisir d'envoyer auprès de lui, plus salutaires assurément pour la maison royale de Savoie que toutes les ordonnances de la maison d'Autriche (2). » Saint-Thomas lui-même ayant été malade, Tessé lui propose des passeports pour aller prendre les eaux en France, ou bien il offre de lui faire venir celles qu'il choisira. C'est également avec le plus grand empressement qu'il lui fait tenir les laissez-passer nécessaires pour un corps saint que la duchesse Anne de Savoie désirait adresser au monastère du Val-de-Grâce. Tessé étend encore plus loin ses attentions délicates. « Je vais, écrit-il à Saint-Thomas, vous parler comme à un confesseur (3). » Le marquis de Legañez, qui commandait à Milan, lui a envoyé un cheval d'Espagne, « pour le petit plaisir qu'il lui avait fait en lui renvoyant un de ses gens qui était tombé dans un des partis français. » Tessé ne veut pas demeurer en reste, et désire à son tour envoyer à Legañez une pendule, faite par les meilleurs ouvriers de France que le Roi a bien voulu lui prêter pour cette bagatelle. Il demande à Saint-Thomas que cette pendule soit rendue à Milan par un porteur, avec tout le soin imaginable. Parfois même il s'adresse à Saint-Thomas pour des choses plus personnelles. C'est

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 1er décembre 1691.
(2) *Id.*, *Ibid.*, 21 mars 1693.
(3) *Id.*, *Ibid.*, 27 avril 1694.

ainsi qu'il se plaint, tout en s'excusant de la liberté, que cent aunes de velours cramoisi, commandées pour lui par un des gens de Saint-Thomas, soient si mauvaises qu'il n'en recevra plus de pareil. Mais ces échanges de procédés courtois ne l'empêchaient pas de réclamer, avec beaucoup de vivacité, à propos de quelque infraction faite au cartel d'échange des prisonniers, ou de la mauvaise réception faite à un tambour qui était venu, en vertu de ce cartel, réclamer le comte de Coconas. Plutôt que d'appuyer ses réclamations sur le droit des gens et les usages de la guerre, il préférait cependant leur donner un tour personnel et original. C'est ainsi qu'à l'époque du blocus qu'eut à subir Pignerol (août 1693), il demandait à conserver la liberté de sa correspondance avec la France, et il ajoutait : « Si c'estoit moi seul qui eust une maîtresse en France, je n'oserois peut estre témoigner l'empressement d'avoir de ses lettres, mais j'ai affaire icy à plus d'un amoureux. Ils attendent la décision de Son Altesse Royale que je vous supplie de vouloir bien assurer de tous mes respects (1). » Le duc de Savoie se refusait à cet arrangement. Tessé était bien obligé d'en prendre son parti, mais il ne pouvait s'empêcher d'écrire avec humeur à Saint-Thomas : « Vous savez mieux qu'un autre que depuis que j'ai l'honneur d'avoir commerce avec vous, j'ai eu lieu d'accoustumer mon cœur aux surprises et aux tribulations. »

Ce commerce auquel Tessé fait allusion, et qui devait lui occasionner en effet plus d'une tribulation, était la négociation secrète dont il ne tarda pas à se trouver chargé, et où il devait apporter plus de souplesse que Chamlay. Pendant quatre ans, de 1692 à 1696, cette négociation se poursuivit par *hoquets*, comme disait l'un des correspondans de Tessé, avec des *intercadences* qui la firent plus d'une fois rompre et reprendre, sans que pour cela les hostilités fussent suspendues. En même temps qu'avec une bravoure, et même une témérité héréditaires dans sa race, Victor-Amédée combattait à la tête des Impériaux, il se préparait à les trahir, et il entretenait avec Louis XIV un commerce dont le prince d'Orange n'était pas sans se douter, mais dont il ne put jamais acquérir la preuve. L'intermédiaire habituel de ce commerce était un certain Groppel (ou Gruppel), qui est qualifié de bailli de Veillane et d'auditeur de guerre de Son Altesse Royale. Le métier que faisait Groppel n'était pas sans fatigues ni périls. Il se présentait dès l'aube aux portes de Pignerol, en habit de paysan, ayant marché à pied toute la nuit pour échapper aux par-

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 17 août 1693.

tis, tant allemands que français, qui battaient la campagne. Aussi arrivait-il généralement exténué, et la première chose qu'il faisait, c'était de demander à manger et à dormir. Tessé l'enfermait alors sous clef, car il fallait que sa présence à Pignerol demeurât inconnue, et il s'empressait d'informer tantôt Croissy, tantôt le Roi lui-même, de l'arrivée de celui qu'il appelait *son petit homme* ou *son petit négociateur*. Il le gardait quelques jours à Pignerol, discutait pied à pied avec lui les conditions d'un accommodement possible avec le duc de Savoie, et le laissait ensuite repartir comme il était venu, non sans railler les terreurs auxquelles le pauvre bailli était en proie. « Je ne saurais assez exprimer la frayeur naturelle et sans affectation qui lui prist en nous quittant, sur la fantaisie qu'il eust que Ruvigny auroit peut estre eu quelque vent de son absence, me répettant avec des mouvemens de peur incroyable que si cella a pu estre, le dit Ruvigny estoit homme à le faire assassiner pour avoir ses papiers (1). »

En habile négociateur, Tessé dès le début ne négligeait rien de ce qui pouvait aider au succès de l'affaire : « Je ne dois pas oublier, écrivait-il, que j'ai promis à l'oreille de Groppel 30000 écus une fois payés et 4000 écus de pension pour le marquis de Saint-Thomas, comme aussi 4000 écus pour Groppel une fois payés et 2000 écus de pension. Je puis assurer Sa Majesté que la proposition de cette grâce du Roi a esté placée en sorte que je n'ay rien sur cella à désirer ni pour la manière, ni pour la sorte dont il m'a paru qu'elle était reçue (2). »

Ce serait tout à fait sortir de notre sujet que de raconter les interminables péripéties de cette négociation, dont les pièces, éparses tant à Paris qu'à Turin, pourraient former plusieurs volumes. Nous ne voulons mettre en lumière que les incidens qui ont trait au mariage de la duchesse de Bourgogne. Durant ce long échange de communications entre Versailles et Turin, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'audace et de l'habileté de Victor-Amédée, ou de la modération et de la patience de Louis XIV, depuis qu'il avait échappé à l'influence de Louvois. C'était lui qui était le vainqueur. Depuis l'origine de la guerre, il n'avait pas subi un seul revers, tandis que Victor-Amédée avait été outrageusement battu. Son armée occupait la moitié des États de son adversaire, et campait aux portes de Turin. Néanmoins il semble que ce soit Victor-Amédée qui lui fasse la loi. Bien que l'habile

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé à Croissy, 18 avril 1696. Le marquis de Ruvigny, huguenot, Français d'origine, était résident britannique à la cour de Savoie.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Tessé à Croissy, 31 mai 1693.

Savoyard proteste dans les termes les plus humbles de son désir « de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces du roi », en réalité, c'est lui qui pose les conditions. Il veut affranchir le Piémont, en arrachant Casal à la France, et en recouvrant Pignerol. C'est le but légitime qu'il s'est proposé en entrant dans cette guerre, jusqu'à présent néfaste pour lui, et pour l'atteindre, il joue avec habileté de la situation que les événemens lui ont faite.

Guillaume d'Orange est l'âme de la coalition; il souffle aux puissances qui la composent sa haine de la France. Mais c'est Victor-Amédée qui en est le nœud. C'est lui qui relie d'un côté l'Autriche à l'Espagne, de l'autre Guillaume d'Orange à l'empereur Léopold. Ce nœud défait, la coalition se dissoudra d'elle-même. Il le sait bien. Louis XIV le sait aussi. De là la hardiesse singulière avec laquelle Victor-Amédée, vaincu, n'en demande pas moins pour prix de sa défection, non seulement que ses États soient purement et simplement évacués, et que la France ne garde rien de ses conquêtes, mais qu'une indemnité de guerre lui soit payée, et que Pignerol lui soit rendu, démantelé. Moyennant cela, il sortira de la Ligue et s'emploiera auprès de l'Empereur et du Roi Catholique pour amener la paix générale. Si ses anciens alliés s'y refusent, il se rangera ouvertement du côté du Roi très Chrétien. De là aussi la patience avec laquelle Louis XIV écoute et discute ces propositions exorbitantes. Il consent à ne rien garder de ses conquêtes, pas même ce comté de Nice dont il s'est emparé, et qu'il soutient, en invoquant des argumens juridiques, n'être qu'une dépendance de l'ancien comté de Provence. Il consent même, non sans répugnance, à rendre cette place de Pignerol que Richelieu jugeait indispensable à la France. En retour de ces concessions, il ne demande qu'une chose : des garanties contre la mauvaise foi du duc de Savoie.

Quand il aura restitué toutes ses conquêtes, rappelé ses troupes et rendu Pignerol, qui lui répond que ce prince s'emploiera, comme il le promet, à la paix générale, et s'il y échoue, qui lui répond que, la guerre continuant, il pourra compter sur son alliance? Aussi est-ce sur la question des garanties réclamées par Louis XIV, en exécution des promesses du duc de Savoie, que, pendant trois ans, roulera uniquement la négociation. Louis XIV voudrait conserver provisoirement certaines places, ou tout au moins les remettre entre les mains des Suisses, des Vénitiens, ou du Pape qui en demeureraient séquestres jusqu'à la paix générale. Victor-Amédée en propose d'autres. A peine celles-ci sont-elles acceptées, — car Louis XIV va de concessions en concessions, avec une modération toute nouvelle chez lui, — que Victor-Amédée soulève

quelques difficultés et revient sur ses engagemens. Tessé s'indigne de ces variations perpétuelles, et compare le duc de Savoie tantôt « à un malade capricieux et subtil », tantôt à un baladin qui, devant un public de foire, fait passer un objet d'un gobelet dans un autre : « Cinq sous qu'il est dedans! cinq sous qu'il est dehors! » Mais si des places de guerre peuvent difficilement passer, comme une muscade, d'un gobelet à un autre, il n'en était pas tout à fait de même d'une garantie d'une autre nature que Victor-Amédée offrait en même temps, comme nous allons le voir, de deux côtés à la fois, et qui n'était rien moins que sa propre fille.

C'était un usage assez fréquent de l'ancien droit des gens, dans les cas où quelque engagement conditionnel était pris par un traité ou une convention, que des otages fussent constitués pour répondre de l'accomplissement de la condition. En principe les otages répondaient sur leur vie. En fait, et par suite de l'adoucissement relatif des mœurs, il n'y avait guère en jeu que leur liberté, pourvu toutefois que ce fussent des otages de qualité, car pour les autres on n'y regardait pas toujours de très près (1). Ce n'en était pas moins une proposition assez singulière que faisait le duc de Savoie, lorsque dès le début de la négociation, il proposait d'envoyer en France une de ses filles comme otage de sa parole, en même temps que le fils aîné du prince de Carignan, alors l'héritier présomptif de la couronne. La princesse ainsi proposée ne pourrait-elle pas tenir lieu des places qu'on lui demandait en garantie? L'offre était au début assez vague, et, dans les instructions données à Groppel, il lui était même recommandé formellement de laisser dans le doute laquelle de ses deux filles Victor-Amédée offrait ainsi. Cependant, au cours des communications qui s'échangeaient, par lettres chiffrées, entre Pignerol et Turin, la proposition prenait corps et se précisait. C'était de l'aînée des deux princesses qu'il s'agissait. Elle n'avait pas huit ans, étant née le 6 décembre 1685. Aussi la proposition paraissait-elle peu sérieuse à Versailles. « Je balancerais, dit une note de Croissy (2), sur la demande d'envoyer en France, comme otage de sa parole, la princesse sa fille, et le fils du prince de Carignan. Ces sortes de conditions sont plutôt une marque offensante de la mauvaise opinion de la parole de ceux auxquels on la demande qu'une sécurité pour la faire tenir. On sait que des enfans de cet âge ne courront point de fortune, quoi que puisse faire M. le duc de Savoye, et l'on ne

(1) Voy. Vattel, *Droit des gens*. Édition de 1883, t. II, p. 242.

(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 8 février 1693. Il semblerait résulter des termes de cette note que l'initiative de cette proposition serait venue de la France. D'autres documens établissent au contraire qu'elle venait de la Savoie.

croira pas de l'humeur qu'il est, que la tendresse et le plaisir de la revoir fussent bien capables d'arrêter ou de suspendre les résolutions qu'il aurait prises. »

Le projet d'envoyer, en même temps que la princesse Adélaïde, le fils du prince de Carignan échouait devant l'opposition formelle de ses parens, qui ne pouvaient se résoudre à se séparer d'un enfant en bas âge. Mais la tendresse paternelle n'était pas pour arrêter beaucoup le duc de Savoie, qui avait ses visées. « Le sieur Groppel avait insinué, dit une note postérieure (1), l'extrême désir qu'avait M. le duc de Savoye que Mademoiselle sa fille estant en France, y puisse estre élevée dans l'espérance du mariage de Mgr le duc de Bourgogne. M. de Tessé avait déjà le pouvoir de lui faire espérer cet honneur, et S. M. lui a donné ordre de le confirmer. »

Ainsi encouragé, Tessé donnait suite à l'affaire, et les négociations entre Groppel et lui étaient poussées assez loin pour qu'à la date du 3 mai 1693, Groppel lui communiquât un projet de traité dont il ne voulait pas à la vérité lui laisser prendre copie, mais dont, à force de lui faire répéter les termes, Tessé pouvait transmettre à peu près mot pour mot la teneur à Versailles. Ce projet est écrit sur deux colonnes (2), les réponses de Tessé étant en regard des propositions de Groppel. L'article 3 des propositions de Groppel était ainsi conçu : « Que le mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye se traittera incessamment, pour s'effectuer lorsque les futurs seront en âge, et que le contrat se fera présentement. » A cette proposition Tessé répondait : « J'aurai l'honneur de traitter au nom du Roi et de Monseigneur du mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye, dont le contrat sera signé et conclu en même temps que le présent traitté, pour en estre la consommation remise au temps que l'âge le permettra. » Mais avant que cet accord ne fût réalisé, l'affaire devait encore passer par bien des péripéties, et la négociation se trouver suspendue par une vigoureuse reprise d'hostilités. C'était sans doute pour mieux cacher à ses alliés le jeu qu'il jouait vis-à-vis de la France que Victor-Amédée venait mettre le siège devant Pignerol, où il ne jetait pas moins de 4000 bombes (août 1693). Mal lui en prenait, au reste, car Catinat s'avançait pour secourir Pignerol, et le forçait à livrer la bataille de la Marsaille qui fut pour lui une sanglante défaite (4 octobre 1693). Il est même surprenant qu'un mois après cette défaite Victor-Amédée ait, en grand secret, envoyé de nouveau Groppel à Pignerol pour reprendre la négocia-

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 20 avril 1693.
(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94.

tion au point où elle en était restée, sans rien rabattre des conditions qu'il posait pour se détacher de la Ligue, et que Louis XIV, au lendemain de cette nouvelle victoire, ne se soit pas montré plus exigeant. Pour avancer les choses, le duc de Savoie exprimait le désir de voir Tessé venir en personne à Turin. Pareille manière de négocier convenait tout à fait au caractère aventureux de notre homme, beaucoup moins timoré que le bailli Groppel, et il n'eut garde de refuser.

Le 30 novembre au soir, Tessé s'avançait donc jusqu'à une certaine distance de Turin (1). Là, il trouvait un trompette qui lui apportait une casaque à la livrée du duc de Savoie. Tessé s'affublait de cette casaque, ainsi que d'une perruque noire, et sous ce déguisement, il arrivait à onze heures et demie du soir à la porte de secours du palais de Turin, où il était introduit et logé dans un appartement magnifique. Il y passait quatre jours dans le plus grand secret, et ces quatre jours étaient dépensés tout entiers en conversations avec le duc de Savoie lui-même. Revenant sur les causes de sa rupture avec la France, ce prince ne laissa pas de tenir à Tessé un langage assez fier : « Je me flatte, lui dit-il, que le Roi me rendra la justice dans le fond de son cœur de croire que je ne me suis lié avec ses ennemis que pour ne pas tomber dans le mépris et la dépendance dont j'étais menacé, et bien que ce fût par lui, il est trop juste pour ne pas s'être aperçu que, si j'ai eu le malheur de perdre son amitié et sa protection, j'eusse été beaucoup plus à plaindre si j'eusse perdu son estime. Je ne suis à son égard qu'un tout petit prince, mais le caractère des souverains, quelque opprimés qu'ils soient, est indélébile. J'ai toujours respecté le Roi, mais j'ai cru devoir lui faire connaître que je ne le craignais pas (2). »

Avec force protestations de son désir « de l'honneur de rentrer dans les bonnes grâces du roi », il tenait bon cependant sur les conditions auxquelles il était prêt à se détacher de la Ligue : évacuation de ses États envahis, restitution de Pignerol, envoi de sa fille en France comme otage, mais avec l'espérance qu'elle deviendrait un jour l'épouse du duc de Bourgogne. Ce point était le seul sur lequel il n'y eût point de difficulté. Victor-Amédée ne négligeait rien cependant de ce qui pouvait servir à assurer l'affaire. « Un des jours qu'il estoit avec le comte de Tessé, il voulut lui faire voir les princesses ses filles, et les ayant appelées de la

(1) Le récit de cette négociation se trouve incomplètement et parfois même inexactement rapporté dans l'ouvrage improprement appelé : *Mémoires de Tessé*. J'ai pu compléter et parfois rectifier le récit de ces *Mémoires* à l'aide de documens que j'ai trouvés aux Archives des Affaires étrangères, et avec les papiers originaux de Tessé lui-même

(2) *Mémoires de Tessé*, t. I, chap. III, p. 53.

chambre voisine où elles étoient, il leur parla quelque temps et luy en donna assez pour les voir (1). » Les choses paraissaient à peu près conclues, et le duc de Savoie frappant dans la main de Tessé « jurait sa foy et parolle d'homme d'honneur et de prince et que s'il y manquoit il vouloit passer pour un fripon et un chien (2). »

Restait à obtenir l'agrément du Roi. Il demeurait convenu qu'aussitôt que Tessé, qui devait se rendre à Versailles, lui aurait fait savoir les dispositions favorables de Sa Majesté, Victor-Amédée dépêcherait, de son côté, à Vienne l'abbé Grimani. « Cet abbé, d'une des premières maisons de Venise, avait eu la principale confiance de ce prince dans tout ce qui s'estoit traité entre luy et l'Empereur, et par là il le croioit plus propre à y faire reconnoître la nécessité où il se trouvoit de traiter avec la France (3). »

C'est ainsi que Victor-Amédée colorait aux yeux de Tessé la mission qu'il allait confier à l'abbé Grimani. En réalité, cette mission, dont le fait même a bien été connu des contemporains mais dont le véritable caractère leur a en partie échappé, avait, comme nous l'allons voir, un tout autre but. Lorsque, avant de conclure un traité avec la France, Victor-Amédée dépêchait un envoyé à Vienne, il se souvenait de cette parole d'un de ses ancêtres « que la casaque des ducs de Savoie a deux envers. » C'était une vieille tradition de sa maison, placée qu'elle était entre l'Allemagne et la France, de faire affaire avec le plus offrant et dernier enchérisseur. Les petits États aux prises avec de plus grands qu'eux en sont souvent réduits à cette politique, et la maison de Savoie n'a pas fait, à tout prendre, autre chose que la pratiquer avec plus de persistance, et généralement avec plus de bonheur qu'une autre.

IV

Le nouveau négociateur, qui va entrer en scène, était pour Victor-Amédée une relation de jeunesse, moitié compagnon, moitié mentor. C'était à Venise, en 1686, qu'ils avaient fait connaissance, durant certain carnaval fort gai que Victor-Amédée y avait passé, soi-disant à se divertir, en réalité à nouer son premier commerce avec l'Empereur. Voici comment Denina s'exprime sur son compte dans sa *Vie de Victor-Amédée* (4) : « Ce gentilhomme, né avec beaucoup de talens, instruit par ses études

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94. Note du 10 décembre 1693.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Note du 18 décembre 1693.
(4) Cette *Vie de Victor-Amédée*, par l'abbé Denina (l'auteur des *Révolutions d'Italie*), se trouve en manuscrit à la bibliothèque du Roi à Turin.

et ses voyages, avait toutes les qualités requises pour entretenir un prince qui cherchait à connaître le monde. » Victor-Amédée avait, depuis cette rencontre à Venise, conservé grande confiance en ce gentilhomme abbé, qui devait mourir cardinal, après une existence assez remplie et agitée. A plusieurs reprises depuis son entrée dans la Ligue, Victor-Amédée s'était servi de lui pour faire parvenir ses griefs à l'Empereur : « Vous avez trop d'esprit et de lumière, lui écrivait-il au mois d'avril 1691, pour ne pas voir le malheureux estat de mes affaires, et le juste accablement où je suis de voir que non seulement on ne peut pas me secourir comme il seroit nécessaire, mais qu'on ne veut pas faire du moins ce qu'on pourroit, si on le vouloit tout de bon (1)... »

Rien n'était donc plus naturel que le choix de ce négociateur, mais la mission dont il était chargé était loin d'avoir le caractère que, vis-à-vis de Tessé, Victor-Amédée s'était efforcé de lui donner. Cela résulte avec la dernière évidence des nombreuses et verbeuses dépêches que, durant toute l'année 1694 et les premiers mois de 1695, Grimani adressait de Vienne à Victor-Amédée (2). La mission de Grimani avait un double but : obtenir que de nouveaux renforts fussent envoyés en Italie, à la tête desquels serait placé le prince Eugène ; mais surtout proposer pour le fils de l'Empereur, le roi des Romains, un mariage avec cette même princesse Adélaïde de Savoie dont Tessé avait été chargé de proposer la main au duc de Bourgogne. Cette seconde partie de sa mission était, aux yeux de Grimani, beaucoup plus importante que la première, et c'était sur les avantages de cette alliance qu'il s'étendait dans une audience qu'il obtenait de l'Empereur au mois de janvier 1694, et dans un long mémoire qu'il lui remettait. Au cours de cette audience et de ce mémoire, Grimani ne manquait pas de faire valoir l'attachement personnel de Victor-Amédée pour l'Empereur et son dévouement à la maison d'Autriche, la fidélité qu'il avait jusqu'à présent gardée à la Ligue et qui lui avait coûté si cher, l'importance dont était pour la cause générale le maintien de la Savoie dans l'alliance puisqu'elle barrait à la France le chemin du Milanais, enfin l'avantage qu'il y aurait pour elle à écouter les propositions de paix séparée que la France lui faisait déjà. Le moyen le plus sûr de la retenir dans l'alliance n'était-il pas un mariage qui unirait plus étroitement les intérêts des deux maisons? Si l'Empereur repoussait cette offre, et

(1) Arch. Turin. Victor-Amédée à Grimani.

(2) Les dépêches de Grimani font partie à Turin de la collection : *Lettere Ministri Austria*. Mais elles sont classées à part, et distinctes de celles de l'ambassadeur ordinaire, le marquis de Prié.

si, la guerre continuant, la fortune des armes se prononçait en faveur de la France, Louis XIV pourrait bien entraîner la Savoie dans son alliance, et demander à son tour la main de la princesse Adélaïde pour son petit-fils. Quelle raison aurait Victor-Amédée pour repousser une offre aussi avantageuse, et, s'il s'y refusait, Louis XIV n'aurait-il pas le moyen de l'y contraindre?

Enfin, pour achever de porter la conviction dans l'esprit de l'Empereur, Grimani faisait valoir la convenance d'un mariage avec une princesse catholique, parente au degré successible de la reine d'Angleterre (1), mariage auquel le roi d'Espagne se montrait favorable. Sans doute la jeune princesse n'était pas nubile, mais le roi des Romains n'était pas non plus en âge de contracter mariage. Quand la princesse aurait quatorze ans, le prince en aurait dix-neuf. Les âges se convenaient donc parfaitement, et jusqu'au mariage Victor-Amédée était prêt à envoyer sa fille à Innspruck pour y être élevée sous les yeux de l'Impératrice. Quant à la dot, sans doute, on voudrait bien dispenser Victor-Amédée de l'acquitter, en considération des lourdes charges que la guerre lui avait imposées, et de l'indemnité qui lui était due de ce chef. En un mot les propositions que Grimani faisait à l'Empereur de la part de Victor-Amédée étaient identiquement les mêmes que celles que Tessé était chargé, de sa part également, de faire à Louis XIV. Il n'y avait à changer que les noms (2).

A cette ouverture Léopold était loin d'opposer un refus; mais il demandait à réfléchir, et ces réflexions duraient longtemps, au grand désespoir de Grimani, qui, dans ses lettres, se plaint incessamment des *lunghezze di questa corte*. En bon mari, il voulait consulter l'Impératrice, qui était opposée au mariage, en souverain sage le conseil aulique dont il invitait Grimani à voir successivement tous les membres, en père consciencieux son confesseur, l'abbé Errera, auquel il le renvoyait également, et partagé entre tant de conseils, il n'était pas possible de tirer de lui une réponse définitive. Chaque fois que Grimani le pressait, c'était quelque objection nouvelle qui surgissait. Moins politique et moins résolu que Louis XIV, Léopold ne pouvait se résigner à s'engager pour une époque aussi éloignée. Sans doute la jeune princesse présentait toutes les apparences de la santé. Mais elle n'avait que neuf ans. Avant l'époque fixée pour le mariage, il se ferait un *cambiamento in sua costitutione*, et qui pouvait garantir qu'après ce change-

(1) La princesse Adélaïde était en effet petite-fille de Madame, Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, qui était l'oncle de la reine Marie, femme de Guillaume d'Orange.

(2) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. Lettre du 30 janvier 1694 et copie du Mémoire adressé par Grimani à l'Empereur, 28 mars 1694.

ment, la succession au trône serait assurée? L'abbé avait beau répondre qu'en ce cas, il ne serait pas passé outre au mariage, cette incertitude paraissait au prévoyant souverain une raison suffisante pour ne prendre aucun engagement. Ou bien, il tirait objection de l'âge du roi des Romains. Sans doute le prince n'avait que seize ans; mais il était déjà *di naturale igneo e di gagliarda inclinazione al senso*. Une si longue attente lui paraissait *insopportabile*, et, si on la lui imposait, on craignait qu'il ne contractât *qualche viziosa consuetudine* (1).

En même temps qu'il opposait à Grimani ces raisons dilatoires, Léopold usait vis-à-vis de Victor-Amédée d'un procédé peu loyal. « Par les voyes souterraines que les souverains se gardent d'ordinaire entre eux pour s'informer mutuellement de ce qui peut concerner le bien de leurs affaires » pour emprunter le langage de Tessé, il informait Louis XIV de la mission que Grimani était venu remplir auprès de lui. A la vérité, il n'en rendait pas compte tout à fait exactement. « L'empereur, écrivait Tessé à Saint-Thomas, n'a pas manqué de faire savoir au Roy, par un chemin que je vous diray, si j'ay jamais l'honneur de vous voir, que l'abbé Grimani n'a agi à sa cour que pour l'engager à envoyer un nombre considérable de trouppes en Piémont, et à procurer de la part de M. le prince d'Orange des remises assés fortes pour pouvoir agir plus offensivement que les années précédentes. » Ainsi Léopold, tout en trahissant Victor-Amédée, trompait en même temps Louis XIV sur le principal objet de la mission de Grimani, ce qui n'empêchait pas Tessé d'ajouter ironiquement : « Je suis bien certain que la noirceur de cet avis, dont j'ai cru qu'il étoit bien à propos que j'eusse l'honneur de vous informer, doit au moins faire faire des réflexions dont, par respect, je ne parle point, et comme je me suis livré par bonne foy sur bien des choses, je ne diray mon *meâ culpâ* qu'alors que, par ordre de Son Altesse Royale, vous m'annoncerés que j'aurois été la dupe de tout ce qui s'est passé (2). »

A cette demande directe d'explication, Saint-Thomas, fort embarrassé, répondait, en s'excusant d'employer un style rude et barbare, « que Son Altesse Royale avait été extrêmement agitée entre le désir de donner la dernière main au traitté et la réflexion des accidens et des dangers auxquels elle auroit été exposée, jouant un pareil tour à l'Empereur et au roi d'Espagne qui peuvent avoir si aisément des troupes en Italie. » C'était ce qui avait obligé Son Altesse Royale, après y avoir pensé et repensé cent fois, « à prendre le party de concilier son désir et sa

(1) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. 26 juin 1694.
(2) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 18 mars 1694.

sûreté, en participant à l'Empereur les puissantes raisons qui la convient à songer à une paix particulière, devant que de le faire à son insçeu. » C'est pour cela qu'elle avait dépêché à Vienne l'abbé Grimani, et Saint-Thomas n'y voyait point d'autre mal que la longueur dans laquelle on le traînait. Aussi Son Altesse Royale, n'ayant point de réponse catégorique, avait-elle peu de jours auparavant envoyé un extraordinaire pour presser l'Empereur, « et l'animer à mettre tout en ordre pour conclure et parvenir à son but, sans plus de dilation (1). »

Il était bien vrai que Victor-Amédée, sentant sans doute son jeu découvert, avait dépêché un courrier extraordinaire à Vienne pour obtenir enfin réponse sur l'affaire du mariage de sa fille avec le roi des Romains. Mais la réponse que le courrier lui apportait était loin de répondre à son désir. C'était une lettre autographe de l'empereur Léopold (2) écrite en italien *all' serenissimo Duca, signore cugino mio amatissimo.* « J'ai su beaucoup de gré à Votre Altesse, lui disait-il en substance dans cette lettre, du désir qu'elle m'a fait témoigner par l'abbé Grimani de voir sa fille unie en mariage au roi mon fils. Mais, considérant la jeunesse de ces deux enfans, il ne me paraît pas possible d'en arriver quant à présent à quelque détermination arrêtée. J'espère qu'en son temps la Providence divine voudra bien accorder ces bonnes dispositions de nos âmes, et j'assure Votre Altesse que je tiendrai toujours la susdite princesse en estime particulière. J'ai voulu profiter du retour de l'abbé Grimani pour assurer Votre Altesse de ces sentimens, en même temps que la remercier de son zèle ardent (*vivo zelo*) pour la cause commune. »

Quel dépit ce refus déguisé fit naître dans l'âme d'un prince orgueilleux comme Victor-Amédée, il est assez aisé de se l'imaginer. Son *zèle ardent* ne devait pas résister à cette épreuve. Aussi s'empressait-il de reprendre avec la France le cours des négociations qu'il traînait volontairement en longueur depuis un an. Pour y parvenir, il employait un moyen adroit. Impériaux, Espagnols et Savoyards réunis venaient de mettre le siège devant Casal. Cette place importante, que Louis XIV avait cru habile d'acheter au duc de Mantoue, devenait pour lui un embarras, par l'impossibilité où il se trouvait de la secourir. Victor-Amédée s'entremit. Il proposa qu'après un semblant de défense, une chamade fût battue et la place remise, démantelée, non pas à l'Empereur ni au roi d'Espagne, mais au duc de Mantoue, son ancien propriétaire. Tessé fut encore l'intermédiaire de cette négociation singulière, au moyen de laquelle Victor-Amédée obtenait, malgré cinq années

(1) Arch. Turin. Saint-Thomas à Tessé, 1er avril 1694.
(2) L'original de cette lettre est au musée des Archives de Turin.

de revers ininterrompus, un des principaux résultats qu'il s'était proposés, en entrant dans cette guerre. Mais ce prince avisé ne négligeait pas de rappeler en même temps le souvenir de l'autre affaire, dont la conclusion avait été suspendue par l'envoi de Grimani à Vienne. Le 17 avril 1695, c'est-à-dire quelques jours à peine après que le refus de l'Empereur avait été connu à Turin, Barbezieux écrivait à Tessé : « Le Roy a vu le portrait que le sieur Groppel vous a remis de la fille de M. le duc de Savoye. Sa Majesté a été surprise que l'on vous l'ait envoyé, cela ne paraissant avoir aucun rapport avec l'affaire dont il s'agit » (1). Toutes les affaires se tenaient dans la pensée du duc de Savoie. Celle de Casal à peine réglée, il en entreprenait deux autres : la conclusion du mariage, et la restitution de Pignerol.

L'affaire du mariage ne souffrait point de difficultés. Dans une nouvelle *Disposition d'articles pour la paix d'Italie* arrêtée le 18 avril 1696 entre Tessé et Groppel (2), se trouve une clause ainsi conçue : « Le mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne avec Madame la Princesse, fille de Son Altesse Royale, se traittera incessamment pour s'effectuer de bonne foy lorsqu'ils seront en âge, et le contrat se fera présentement, ou quand on fera l'échange des ratifications; après lesquelles la princesse sera remise incessamment entre les mains du Roy, et dans le même moment que l'on restituera à Son Altesse Royale ses places et estats. » Il n'y avait pas davantage de difficulté sur une question à laquelle Victor-Amédée n'était cependant pas indifférent, et qui, pour s'agiter entre princes, et dans un temps assez différent du nôtre, ne laissait pas d'avoir déjà son importance : celle de la dot. Provisoirement, cette question était ainsi réglée : « Son Altesse Royale donnera pour dot à Madame la Princesse sa fille, deux cent mile escus, pour le paiement desquels Son Altesse Royale fera une quittance de cent mile escus deus du reste du mariage de Madame la Duchesse Royalle, avec les intérêts échus et promis, et pour le restant, le Roy le remet en faveur du présent mariage, Son Altesse Royalle s'obligeant d'ailleurs de donner à la princesse sa fille ce que l'on appelle en piémontois, *fardel*, et en françois, présent de noces, et dans le contrat de mariage sera stipulé le douaire que Sa Majesté accordera, suivant la coustume et usage de France. »

Il n'en était pas de même de la question de Pignerol, qui tenait particulièrement à cœur à Victor-Amédée. « M. le duc de Savoye, dit une note de Croissy, s'est trop expliqué de la peine de voir son pays toujours ouvert par cette place, et du chagrin d'en entendre les tambours de Turin, pour doutter qu'elle n'en fasse toute son am-

(1) Papiers Tessé.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

bition. C'est le fruit unique qu'il se propose de cette guerre. Il lui a été promis par les traittés de la Ligue, et s'il ne les peut obtenir par un accommodement avec la France, on ne peut guère doutter qu'il ne hasarde tous les événemens de la guerre pour y parvenir (1). » C'est, en effet, sur la question de la restitution de Pignerol et sur celle connexe des garanties demandées par Louis XIV en échange de cette restitution, que vont encore rouler pendant plus d'une année ce que Tessé appelle assez irrévérencieusement les *chipotteries* du duc de Savoie, chipoteries qui donnent lieu de part et d'autre à d'incessantes communications épistolaires. « Vous connaîtrez, écrivait Tessé à Barbezieux, par les papiers ci-joints, comme quoy si nous ne concluons pas des choses importantes, au moins escrivons-nous beaucoup, et comme quoy nous nous escrimons, M. le duc de Savoye et moi, car vous pouvez conter que son homme ne m'escrit pas un mot qui ne soit bien veu, corrigé, relu et examiné par luy-mesme (2). »

Pour hâter les communications, Victor-Amédée sollicitait Tessé d'envoyer à Turin son secrétaire, un certain Valère, qui lui servait en même temps de copiste, et dans une longue lettre Tessé rend compte à Louis XIV du rapport dudit Valère. Le nom aidant sans doute, il semble qu'on assiste au récit d'une scène de comédie, Victor-Amédée essayant de tous les moyens pour obtenir quelque chose de ce messager subalterne, le tournant et le retournant de cent façons pour lui arracher quelque parole imprudente, tantôt le *gracieusant*, tantôt feignant la colère pour l'intimider ; Valère se cantonnant au contraire, comme un serviteur bien dressé, dans son rôle secondaire, se défendant d'être autre chose qu'un simple copiste, ne demandant qu'à souper quand on voudrait le faire causer, mais finissant cependant par dire avec fermeté au duc de Savoie qui voulait rouvrir avec lui la discussion sur certains articles : « Je suis ici pour obéir à Votre Altesse Royale, mais elle me permettra de lui dire que tout cela est inutile tandis que vous ne voudrès pas donner au Roy les assurances dont Sa Majesté ne peut se départir. Votre Altesse Royale mesme sçait bien que le Roy de Suède fut tué d'un coup de mousquet. M. de Turenne le fut d'un coup de canon. M. le prince de Condé est mort dans son lit, mais vous, Monseigneur, qui de la manière dont vous vous exposès, pouvès tous les jours avoir le sort des deux premiers, faites réflexion dans quel estat seroient les affaires du Roy si, s'estant dépouillé de tout ce que vous exigès, un successeur qui n'auroit pas pour Sa Majesté les mesmes engagemens de cœur que vous promettez, prenoit d'autres intérêts, tels que ceux dans lesquels Votre Altesse

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.
(2) Dépôt de la Guerre. *Italie*, vol. 1373. Tessé à Barbezieux, 25 avril 1696.

Royale est depuis la guerre. Et pour lors, l'ostage de Mme la princesse ne seroit qu'un faible gage d'une union très incertaine. » Victor-Amédée sourit à ce discours; mais il prit son parti de laisser repartir Valère, non sans avoir expliqué au trompette qui l'accompagnait « qu'entre mourir et estre pris en le reconduisant à Pinerol c'estoit la mesme chose (1). »

L'accord finissait cependant par s'établir sur les places que le Roi demandait à conserver en garantie de l'exécution des engagemens pris par le duc de Savoie, et le 29 mai 1696, Tessé et Groppel signaient à Pignerol une convention qui consacrait cet accord. Mais à peine ce dernier était-il rentré à Turin, que, plus mort que vif, il écrivait à Tessé, que son maître l'avait désapprouvé d'avoir accepté certaines modifications relatives aux conditions de la restitution de Pignerol et qu'il refusait de ratifier la convention. Tessé n'était guère moins troublé, car il craignait que cet incident imprévu ne lui fît tort aux yeux de Louis XIV, et ne compromît son renom d'habile négociateur. Aussi cherchait-il par avance à s'excuser : « Quand un prince se veut barbouiller et déshonorer et désavouer ce que son ministre a fait, ce sont choses que toutes les pénétrations du monde, ni les mesures possibles ne peuvent éviter. Votre Majesté me permettra d'ajouter qu'un théatin consommé dans la patience, s'impatienterait à ma place de tout ce qui m'arrive avec ces gens-là dont j'avoue que les variations et les procédés m'excèdent de douleur et de chagrin (2). »

Pour sortir de cette difficulté nouvelle, Tessé ne voyait qu'un moyen. C'était de se prêter à une dernière entrevue avec Victor-Amédée. Il se rendait de nouveau à Turin, dans la nuit du 4 au 5 juin, cette fois sous le déguisement d'un valet de l'adjudant général de Savoie. « Votre Majesté, écrivait-il à Louis XIV, en lui rendant compte, dans une longue lettre (3), de son expédition, n'aurait pu s'empêcher de rire, de me voir avec une perruque bien noire de M. le maréchal de Catinat. » Cette fois il fut reçu par Victor-Amédée en personne qui, inquiet de son arrivée, l'attendait seul dans son jardin. Ils se promenèrent quelque temps le long du rempart non sans que, avouait plus tard Tessé à Barbezieux, le diable ne le tentât de « jeter du haut en bas ce cauteleux prince et de lui rompre le col. » Le duc de Savoie le conduisit ensuite, au travers de deux ou trois rues obscures, chez le marquis de Saint-Thomas qu'ils trouvaient malade et couché « dans un lit dont la chambre, les meubles, et deux tristes chandelles de suif, ne marquaient ni les bienfaits du maistre, ni la commodité

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er mai 1696.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er juin 1696.
(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 10 juin 1696.

du ministre. » En présence de son secrétaire d'État, Victor-Amédée essaya de remettre en question quelques-uns des articles sur lesquels l'accord paraissait établi, et comme Tessé lui opposait la signature de Groppel : « Cependant, répondit Victor-Amédée, si j'ai été assez malheureux pour avoir employé un sot auquel vous avez tourné la teste, et qui, non seulement a excédé mes instructions, mais a signé tout ce que je lui avais défendu de signer, je ne prétends pas tenir ni rattifier les articles par lesquels il a excédé son pouvoir. » « Ni moy, Monseigneur, répliqua Tessé, je ne prétends pas être assez malheureux pour rien changer à un traitté signé, envoyé au Roy mon maistre, et duquel j'attends la rattification d'un moment à l'autre. »

« Sur cela, continue Tessé, la conversation de sa part commença un peu de s'eschauffer. J'essayois de me retenir, mais enfin la gourmette se lascha un peu, et lui ayant demandé la respectueuse liberté de lui parler franchement, je fis une petite récapitulation de ce qui s'étoit passé entre luy, son ministre, son envoyé et moi. » La difficulté soulevée par le duc de Savoie ne portait au fond que sur un point : à quelle époque Pignerol rasé lui serait-il rendu? Louis XIV voulait que ce fût seulement après la conclusion de la paix générale, à laquelle Victor-Amédée promettait de s'employer. Victor-Amédée voulait que ce fût sur-le-champ, et, pour obtenir cette dernière concession, il donnait une assez surprenante raison, c'était « que pour faire une extrême infamie telle qu'estoit celle de changer d'escharpe sans en avoir de prétexte réel, il falloit au moins prétexter cette action d'un extrême avantage. » « Le Roy est trop juste, ajoutait-il, pour vouloir qu'en me déshonorant pour son service, je n'aye pas un prétexte. » « Quoy, Monseigneur, répliquait Tessé, pour me servir des mesmes termes dont V. A. R. se sert, vous voulès, dittes-vous, vous déshonorer pour la possession de Pinerol razé dans trois mois, et vous ne le voulès pas pour la possession de Pinerol razé dans six. » La conversation durait sur ce ton jusqu'à cinq heures du matin, pour reprendre le lendemain au soir, et ne se terminer qu'à une heure après minuit. Enfin Victor-Amédée, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de Tessé, se décida à le faire reconduire avec les mêmes précautions. Tessé ne put regagner Pignerol et échapper aux partis qui tenaient la campagne, qu'en se cachant à plusieurs reprises dans les blés.

Après cette infructueuse tentative pour obtenir quelque concession dernière, Victor-Amédée prit enfin son parti, et, le 29 juin, le traité était définitivement signé par Tessé et Saint-Thomas, munis de pleins pouvoirs. Ce traité devait demeurer provisoirement secret, mais il était convenu que, par une lettre

publique, Catinat offrirait au duc de Savoie l'évacuation de la portion de ses États envahie, la restitution de Pignerol démantelé, et le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse Adélaïde, moyennant la conclusion d'une trêve, et la promesse, une fois la trêve expirée, « d'agir conjointement avec l'armée française contre les autres puissances belligérantes en Italie (1). »

« Dès que cette trêve, dont l'éclat ne peut pas tarder, sera rendue publique, écrivait Tessé à Louis XIV (2), je ne comprends pas comment M. le prince d'Orange, l'Empereur et tout de suitte tous les princes compris sous le nom de la Ligue ne devineront pas, sans qu'on leur dise, qu'il faut qu'il y ait un traitté secret entre V. M. et le duc de Savoye. Car enfin, Sire, c'est une chose risible et qui, pour parler en terme vulgaire, montre la corde, qu'un général de la pénétration de M. de Catinat, à la teste de l'armée de V. M., propose par une lettre portée par un trompette le mariage de M. le duc de Bourgogne. Il ne faut pas, ce me semble, estre grand prophète pour deviner qu'une telle mission est concertée, et M. le prince d'Orange en sait trop pour ne pas voir que tout ce que nous faisons n'est qu'une comédie dont la principale scène est conclue. »

La comédie se déroulait en effet acte par acte. Le 12 juillet, la trêve était signée, et sur la demande expresse du duc de Savoie, Tessé acceptait d'aller provisoirement comme otage à Turin, bien qu'il eût peu de goût pour ce personnage. « Il me souvient, écrivait-il à Barbezieux (3), d'avoir ouï dire que l'on pendit par provision un ostage à Bordeaux, sauf à lui de rappeler de la condamnation très injuste qu'il essuyoit. Ne me laissès pas trop longtemps dans ce personnage ambigu d'ostage, qu'en vérité je n'accepte que parce que j'entrevois que personne n'y pourroit peut estre, dans les conjonctions présentes, servir le Roy comme j'espère de le faire. Je regarde le personnage que je fais comme un sacrifice de ma volonté qui me couste plus que je ne dis. »

Tessé, suivant son désir, ne devait pas jouer longtemps ce personnage ambigu. Troublés par cette brusque défection (bien qu'elle ne fût point tout à fait inattendue), les alliés s'efforçaient bien de retenir le duc de Savoie dans leur cause. L'Empereur en particulier dépêchait auprès de lui l'abbé Grimani qui avait ordre d'offrir le Montferrat avec l'alliance du roi des Romains. Le hasard faisait même que Tessé se rencontrait précisément avec Grimani, au moment où celui-ci sortait du cabinet du duc de Savoie. Mais Victor-Amédée tenait bon et disait à Tessé : « Je vous prie d'informer le roy que j'ay répondu à l'abbé que, quand on

(1) *Mémoires de Tessé*, t. I, ch. III, p. 72.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 5 juillet 1696.
(3) Dépôt de la Guerre. *Italie*, 1373. Tessé à Barbezieux, 16 juillet 1696.

me donneroit dorénavant le Milanois joint au Montferrat je les reffuserois, que mon party est pris et que je ne désire que le retour des bonnes grâces de Sa Majesté (1). » En effet, le 29 août suivant, Tessé signait solennellement, et comme un instrument nouveau, un traité qui n'était que la reproduction de la convention arrêtée à Pignerol, entre Groppel et lui, quelques mois auparavant. En particulier l'article relatif au mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, ainsi que les stipulations relatives à la dot, ou plutôt à l'absence de dot, y étaient exactement reproduites. Victor-Amédée en était quitte pour promettre un *fardel*, et Louis XIV s'engageait en échange à la constitution d'un douaire. Par ce même traité Victor-Amédée obtenait une distinction que sa maison ambitionnait depuis longtemps et que Louis XIV, auquel il s'alliait, aurait eu mauvaise grâce à lui refuser : ses ambassadeurs seraient traités désormais en France comme ceux des têtes couronnées et le titre d'Altesse Royale lui serait donné à lui-même dans tous les actes publics. Quelques semaines après, intervenait un nouveau traité, auquel la France n'était pas partie directe, mais dont les négociations n'en avaient pas moins été suivies de près par Tessé et par le Roi lui-même. Ce traité, signé à Vigevano le 7 octobre 1696 entre les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche, du roi d'Espagne et du duc de Savoie, assurait la neutralité de l'Italie et l'évacuation immédiate de son territoire. C'était par l'entremise de Victor-Amédée que ce résultat était obtenu, et Tessé avait le droit de lui rappeler la prophétie qu'il lui faisait un jour que « lorsqu'il prendroit un party ferme et qu'il parleroit de même, il arriveroit qu'il se rendroit glorieusement l'arbitre de la paix générale (2). »

Victor-Amédée avait peine à dissimuler sous un air de gravité digne la joie pétulante que lui causait l'heureuse transformation de ses affaires et la situation nouvelle qui lui était faite. « Je sais, écrivait Tessé au Roi (3), que dans son petit particulier, quand il n'est vu que de ses valets, il saute vis-à-vis de son miroir, se remercie de la grande affaire qu'il a faite, et gambade comme un homme auquel la joye donne des mouvemens involontaires qui se montrent naturellement quand on lâche la bride à l'humanité. » Plus mesurée, mais très vive encore était l'expression de son contentement dans une lettre qu'il adressait au pape Innocent XII pour lui annoncer la conclusion imminente de la

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 29 juillet 1696.
(2) *Ibid.*
(3) Dépêche citée par Camille Rousset. *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 536.

paix. « Très Saint Père, lui écrivait-il (1), c'est à V. S. qui daigne regarder avec tant de bonté les avantages de ma maison, qui vous est si parfaitement dévouée, que sont dus les premiers avis que je luy donne par cette lettre... des offres qui m'ont été faites par M. le Maréchal de Catinat pour parvenir à un établissement de la neutralité en Italie. Ces offres consistent à me rendre tout ce qu'on m'avait pris pendant cette guerre, et me remettre Pinerol après en avoir démoly les fortifications, place dont l'importance est assez connue de V. S., au mariage de ma fille avec monsieur le duc de Bourgogne, mariage qui se célébrera, lorsqu'ils auront atteint l'âge requis, dont on passera cependant le contrat, et dès à présent elle sera reçue en France, et le roi lui assignera sa dot, sans qu'il m'en coûte rien, avec d'autres conditions qui me sont avantageuses. »

Ce n'était pas seulement la joie d'avoir marié sa fille *sans qu'il lui en coûtât rien* qui emplissait le cœur de Victor-Amédée. C'était la juste fierté d'avoir, en poursuivant avec persévérance un double but, la restitution de Casal au duc de Mantoue et celle de Pignerol à lui-même, tiré la Savoie de la dépendance où Richelieu et Louis XIV avaient voulu la réduire. Ajoutons que l'heureuse issue de cette négociation, bientôt suivie de la paix générale signée à Ryswick, ne fait pas moins d'honneur à Louis XIV qui, par l'intermédiaire de Tessé, l'avait dirigée jour après jour, et dans le moindre détail. Chose rare dans l'histoire ! le vainqueur avait su rendre d'injustes conquêtes. En abandonnant Pignerol, en déchargeant la Savoie du joug qui pesait sur elle depuis le traité de Cherasco, il réparait l'erreur de Richelieu et les fautes de Louvois ; il en revenait, malheureusement pour un temps trop court, à cette politique de juste mesure dans l'ambition et de modération dans la victoire dont la France ne s'est jamais départie sans dommage, et à laquelle aucun pays ne saurait manquer sans laisser en suspens la paix de l'Europe ; enfin il rétablissait avec une nation voisine et naturellement amie des relations cordiales qui étaient et seront toujours de l'intérêt commun des deux pays. De ces relations, une jeune princesse de onze ans allait être le gage fragile. Nous venons de voir comment il avait été disposé d'elle à son insu. Dans une prochaine étude, nous montrerons quel visage elle sut faire à sa nouvelle fortune.

HAUSSONVILLE.

(1) Papiers Tessé. La même lettre se trouve en italien aux Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 95.

L'ESSOR

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Le vendredi matin, il neigeait.

— Pile ou face? se demanda Lucien en jetant un louis en l'air. Une paresse ou un scrupule le retenait de sortir, une de ces envies lâches qu'on a de rester à lire devant les braises, les reins calés dans un grand fauteuil.

— Si c'est face, j'irai, dit-il sans regarder la pièce qui roulait sur le parquet de l'atelier. Il se pencha : c'était pile.

Donc le scrupule l'emportait : scrupule vague, et qu'il atténuait encore en s'affirmant que son flirt n'irait pas au delà des bornes; scrupule tenace, car il savait bien que ce qu'il désirait de la jeune femme, il serait coupable, à elle de le céder, à lui de l'obtenir. Comment pourrait-elle disposer d'elle-même, ayant un maître? Un maître peu commode! Mais les risques n'eussent-ils pas donné plus de saveur à la tentation?

Puis, serait-ce si coupable? Est-ce que le mariage, si peu respecté par l'homme, si souvent trahi par la femme, union de ruses et de mensonges, était chose si respectable? Devait-on le tenir pour plus qu'une devanture sociale, un couvert d'hypocrisie? Mme Noyzé, si son mari la rendait malheureuse, — et d'abord, il la trompait avec des actrices! — serait-elle condamnée à une fidélité perpétuelle? Le tout était de garder les apparences, et de conserver à la faute, si faute il y avait, le charme du mys-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

tère et le goût du péché. D'ailleurs avait-elle été toujours irréprochable? Tarpin-Malus?...

Une écharde imperceptible, mais douloureuse, le piqua. Il avait rencontré dans un salon ce radical à figure aigre, ayant du poil aux oreilles et d'inquiétans yeux jaunes, d'une mobilité astucieuse et cruelle. Il l'avait vu sourire, à dents pointues et voraces. Il savait, par Carbon, que le sénateur avait deux logis, l'un officiel, l'autre secret. Le premier, dans une pauvre maison meublée, occupait deux pièces sur cour, glaciales et rigides. Dans l'une, s'amoncelaient des piles de dossiers, qu'un secrétaire famélique dépouillait sur une table de bois; dans l'autre, trois meubles d'acajou râpaient de leurs pieds un tapis maigre, devant une cheminée sans feu que dominait le buste de Robespierre. Là, il recevait ses cliens, jouait au Spartiate et à l'Incorruptible. L'autre logement, vrai entresol de lorette, moelleux, capitonné, permettait à M. le sénateur de se vautrer sur des divans. Des cigares et des liqueurs couvraient les guéridons. En compagnie d'intimes, il soupait avec de belles filles, révélait un Tarpin-Malus que peu de monde connaissait, celui des trafics et des marchandages de presse, des tripotages de toute nature. Et ce serait un tel homme qui aurait soutenu, pendant des années, la fortune des Noyzé, la femme se prêtant à la pire prostitution, le mari à un semblant d'ignorance, dont sa crânerie ne pouvait faire oublier la sale complicité? Allons donc! C'était une de ces infamies que le monde débite couramment; il n'y pouvait, n'y voulait croire. D'ailleurs, avait dit Carbon, qui devait le savoir, parlant sous l'empire d'une rancune de son oncle Chartreux, Tarpin-Malus vivait sous le joug d'une vieille maîtresse obscure, aussi laide que lui, et qu'il entretenait à Passy.

Allégé, il respira, contemplant, à la baie vitrée, les flocons de neige qui, de haut, coulaient en cendres grisâtres et, en bas, s'éparpillaient en ouate fine. Il apercevait au travers un jardin mélancolique, contrastant avec le coin vivant du boulevard Saint-Germain, un jardin séparé de la rue du Bac par un mur treillagé de lattes verdâtres; dans les allées, où ne se promenait jamais personne, les bassins morts reflétaient les volets clos d'un pavillon Louis XVI, et des vols de corneilles, obstinés, tournoyaient à la cime des peupliers centenaires.

— Cet affreux renard! répétait-il, dans un ressaut de colère, et il le voyait ramper autour du beau corps blanc, qu'il se représentait tel qu'une possession imaginaire le lui offrait en cette pièce même, sur un écroulement de coussins d'Orient.

Il ferma les yeux, ne les rouvrit que pour regarder la neige chaste et froide, s'y geler la pensée. Mais, de même qu'un regard

qu'on sent dans la nuque vous fait tourner la tête, de même l'atelier intime et doux l'attirait par les mille liens subtils des habitudes et des rêveries familières, par la hantise des bibelots. Derrière lui, sur un guéridon de mosaïque, il « voyait », sans se déranger, un drageoir Renaissance qui lui était cher; au mur, ces deux profils exquis, la Lucrezia Tornabuoni, de Botticelli, princière, mélancolique, une aigrette aux cheveux, et la Simonetta Vespucci du Polajuolo, avec son front bombé, ses yeux d'enfant, son petit nez retroussé et son serpent autour de la gorge. Ces deux belles photographies se regardaient. Le divan propice s'allongeait sous un trophée de lames d'Orient, affilées comme des rasoirs, aiguës comme des flèches, dont les reflets, bleu d'acier et blanc d'argent, suggéraient l'envie de donner la mort ou la peur de la recevoir. Décor bien fait pour une ivresse! Lucien s'en était fait un refuge où Mme Trénis ne montait jamais sans prévenir, et comme en visite, avec un mantelet de sortie. Pour M. de Vertsève, qui avait fort blâmé la liberté d'un appartement particulier, il n'y montait point, par abstention voulue, et parce que ses rhumatismes craignaient les étages.

« Tout de même, se dit Lucien, j'ai eu tort de n'y pas aller! » La neige fondait en touchant le sol, elle n'était donc pas un empêchement. Serge avait tant besoin qu'on le fît travailler. Et il aurait vu Mme Noyzé, fraîche au sortir du bain, émergeant des dentelles d'un peignoir de peluche mauve, aux plis révélateurs. Il aurait eu la joie de son shake-hand à main fondante, une main lénifiée par les onguens, trop suave et trop parfumée pour appartenir à une honnête femme, une main dont il rêvait, dans ses insomnies, comme d'une nudité.

« C'est fou! dit-il. Autrefois, je ne pensais pas à elle. Où cela peut-il me conduire? »

Eh! parbleu! au nirvânâ des étreintes, à ce point de dissolution exquise où la volupté affranchit l'âme de la matière, où l'on s'évade du temps, du lieu, de soi-même pour n'être plus qu'un souffle à fleur de chair, un feu follet dont l'extrême vibration va s'évanouir. Quoi de meilleur! Quel vin, quelle morphine valent cette ivresse des sens, et sans elle que serait la vie?

Le péché? Mais Lucien n'était plus religieux. Sans doute, très jeune, on lui avait fait peur de la chair; et ses premières initiations n'avaient rien eu, certes, d'assez glorieux, d'assez exalté pour l'empêcher de sentir le dégoût et la tristesse qui suivent l'abandon complet. Des femmes qu'il avait cru aimer, pendant des mois, des semaines, une heure, aucune, hélas! dont il se souvînt avec orgueil. Pauvres rencontres, sentimens poussés dans la boue, comme les petites fleurs de rue qu'il portait le dimanche,

alors collégien, à une prostituée poitrinaire. La conquête facile d'une tenancière de cabinet de lecture, trop grasse. Quoi encore? L'idylle avec une couturière blonde qui travaillait à la maison, et que Mme Trénis renvoyait à temps : tout un bouquet douteux, dont la rose la plus fraîche était encore cette jolie Manon, rose que d'autres que lui avaient respirée, et qui, selon le vers du poète, n'en gardait pas moins son parfum :

Bocca bacciata non perde ventura...

Et si Mme Noyzé elle-même?... Mais il repoussa la vision, tenant à s'affirmer qu'elle était pure, afin sans doute que son bonheur, comme sa mauvaise action, fussent plus pervers et plus complets, sans même l'excuse que d'autres avaient respiré la rose, effleuré la bouche.

Leurre du désir! Mais en bravant le délit d'adultère, le péché mortel, puisqu'il le prenait de si haut avec le verdict social et l'anathème religieux, ne s'élevait-il pas en lui une obsession honteuse, un vilain reproche? Il ne devait compte à personne de ses actes; soit! Il affrontait le péril; bien! Qu'elle consentît à l'aimer, et ils s'étreindraient sans remords, de toute la force du sang et de toute l'ardeur de la volupté. Mais alors, pourquoi voyait-il le visage du petit Serge se tourner vers lui, le regard du petit Serge lui reprocher, avec un mépris et une douleur indicibles, d'avoir trompé sa confiante amitié, d'avoir avili, sous ses yeux, celle qu'il aimait plus que tout, qui pour lui demeurait sacrée, sa mère?

La neige ne tombait plus, les braises pourpres s'aplanissaient. Lucien s'étirant, fredonna le *leit-motiv* de *Tristan et Iseult*. Pourquoi donc cette soif de toute femme, ce souhait éperdu d'amour qui lui gonflait le cœur? Pourquoi cette griserie sentimentale et sensuelle, qui tantôt l'exaltait de rêves capricieux et charmans, tantôt le jetait en des ardeurs de bête? Pourquoi un vers, une lecture, une statue de jardin public, l'image inepte d'un journal, la silhouette d'une passante, un pli de jupe, moins encore, un gant sur une table, la plainte d'un orgue dans une cour, un souvenir, un parfum, un souffle, alimentaient-ils ce feu trouble et malsain, dont il repoussait ensuite, de sens rassis et avec un léger dégoût, les cendres?

« Aimer, être aimé! »

Mais il n'aimait pas Mme Noyzé, voyons! Il ne sacrifierait pas sa vie pour elle, il ne l'enlèverait pas au bout de la terre. Il la désirait, parce qu'elle était très belle et jeune encore, bien que Serge eût seize ans, — jeune, avec tout ce que l'expérience ajoute, l'art de la toilette, les raffinemens d'une comédienne élégante

qu'elle était, que toute femme du monde se doit d'être, avec les silences et les regards, les attitudes qui mentent, avec une aisance telle que, pour l'acquérir, il lui avait fallu sans doute... — Encore cette obsession ! cette jalousie d'un rival avilissant !

Lucien allait et venait, d'un pas énervé. Le sentiment net de la situation lui revint.

« Non, s'imaginait-il vraiment qu'elle lui céderait comme cela, au beau moment, pour lui faire plaisir ! »

Il haussa les épaules. Que redoutait-il donc ? N'était-elle pas gardée par sa prudence, sa tranquillité, son honnêteté peut-être ? Et congédiant toute la fantasmagorie, l'hallucination dont sa rêverie solitaire l'entourait :

— Allons, j'aurais dû y aller !

X

Manon épinglait son chapeau ; ses bras levés dégageaient la cambrure de sa taille dans la glace.

Le soleil entrait, des canaris en cage saluaient le beau temps. De ce nid plongeant sur Paris, on apercevait des horizons de toits, des tuyaux noirs de cheminées qui avaient l'air d'hommes au guet. Les nuages passaient rapides, blancs, sur un ciel bleu pâle, trempé d'ondées. En bas, les voitures et les passans étaient tout petits. Deux chiens folâtrant au long du ruisseau, jouaient à cache-cache autour d'un sergent de ville, qui, se promenant les mains derrière le dos, ne leur donnait pas de coup de pied, en sa placide satisfaction de vivre.

Lucien se retourna. Quelle bonne idée il avait eue de venir surprendre Manon chez elle, dans ce petit appartement qui ne sentait pas le garni, dont les meubles, pitch-pin clair et aquarelles gaies, la chambre en cretonne, la cuisine propre tenue par une servante aux joues rouges, affirmaient l'indépendance du chez soi, sans bouts traînans de cigarette étrangère.

Elle avait dit, avec sincérité :

— Mes folies, voyez-vous, sont celles d'une personne très sage ; je me prête, je ne me donne pas. Il me serait odieux de cesser de m'appartenir.

C'était au moment des confidences, dans sa chambre. Sans paraître surprise du coup de sonnette, elle lui avait souhaité la bienvenue, mettant son couvert, improvisant avec la Bretonne un déjeuner. Elle savait sans nul doute que son charme opérait à distance, inspirait une douceur de regret, une nostalgie de désir, l'on ne sait quoi, au moment où l'on s'y attend le moins, qui vous prend à la gorge et vous hisse, la bouche avide, au nid

haut perché, au joli nid où l'on sait trouver une belle et bonne fille, celle qui étanchera la soif amoureuse et saura, grâce à ses fréquentations d'artistes, rire, parler ou se taire presque à propos, jamais sotte, souvent spirituelle.

— Eh bien, dit-il, voyant qu'elle mettait ses gants. En route! Le viatique, auparavant?

Elle releva sa voilette et tendit sa bouche qui sentait la framboise : la communion de leurs lèvres fut savoureuse. Lucien pourtant, d'être venu chercher le philtre d'oubli, ressentait une obscure honte. La joie des sens ne pouvait-elle donc lui remplir le cœur? Éternel conflit de ses aspirations païennes, de son légitime effort à satisfaire les tendances de tout l'être, avec son éducation pieuse, ses scrupules de moralité, un vieux et persistant remords du péché de la chair!

Manon et lui étaient libres, ne faisaient tort à personne. Pourquoi donc ce malaise, comme s'ils avaient mal agi, et que le plein jour, tel qu'un reflet de la clarté d'Éden, les poursuivît, après qu'ils eussent « goûté au fruit défendu et reconnu leur impudeur? »

Dans l'escalier en spirale qui s'assombrissait à mesure, Lucien plongeait en une sensation de vertige et de chute, jointe au dépaysement de ne pas se reconnaître. Dans ce même escalier, la montée vers le jour avait été, tout à l'heure, un affranchissement de soi-même, une aspiration au plaisir sans regret. Pourquoi ce regret, maintenant? L'air lui manquait, des yeux de paon lumineux scintillaient sous ses paupières. Enfin il salua le soleil, l'air tiède dont le faux printemps l'avait grisé, complice d'un de ces retours du cœur et des sens qui déroutent notre ingénuité.

— Ce fiacre, Manon?

Ils y montèrent. Elle allait voir une amie malade, à la Bastille. Il entrerait au concert Colonne, sachant y retrouver Symore et peut-être Guépratte. Il se rappela que sa mère et son grand-père iraient à Lamoureux. Son absence au déjeuner les aurait choqués, car ils avaient la religion du dimanche et de l'après-midi familiale. Le fiacre roulait, au milieu d'une foule en fête, ouvriers poussant des bébés dans de petites voitures, femmes heureuses de goûter un jour de repos et de sortir leur robe neuve de l'armoire.

— Où passerez-vous l'été, Manon?

Elle fit, du menton, une moue d'ignorance.

Il avait pris sa main gantée de suède et la serrait :

— J'irai à Montigny, vous devriez y venir, ou à Marlotte.

Il la voyait installée au village. Symore ne devait-il pas faire,

aux environs de Fontainebleau, des études de plein air? Il ajouta :

— Nous tirerions notre coupe dans le Loing. Vous savez nager?

— Non, j'ai très peur de l'eau.

— Je vous apprendrais.

Le *tu* ne s'établissait pas entre eux ; effusion d'un instant, il faisait vite place au *vous* correct; de même leur attitude irréprochable succédait à l'abandon passager.

— J'irai peut-être à Dinan, dit-elle, si Nora est rétablie et peut supporter l'air de l'Océan.

Elle parla de cette amie, improvisée actrice d'un de ces théâtres spontanément éclos : le Théâtre-Libre et l'Œuvre. On l'y avait remarquée pour son réalisme mordant, les silhouettes à l'eau-forte qu'elle avait tracées. Une chute en scène, le pied déboîté dans un trappillon la clouait sur son lit de souffrance, oubliée déjà, pauvre.

— Un type! disait Manon, mais, vous savez, empoignante au possible. A la ville, vous diriez : « Elle est laide! » Sur la scène, vous ne la reconnaissez plus !

Lucien, par une pensée délicate, jetait alors au cocher l'adresse d'un magasin de primeurs; il avait songé aux convoitises des malades, aux oranges fraîches qu'en ce beau dimanche de petites bourgeoises, des ouvrières déposaient sur le lit de leur homme, à l'hôpital. Il fit choisir à Manon des raisins de serre, des poires énormes, et comme elle se défendait, il dit gentiment, dans le fiacre qui roulait à nouveau :

— Vous lui direz, en faisant la dînette, que c'est l'hommage d'un petit ami auquel vous avez raconté son histoire.

La place du Châtelet s'élargit autour d'eux. Il se fit descendre, sur un baisemain au creux du gant de Manon, et répéta tout haut l'adresse qu'elle indiquait, joliment penchée à la portière.

Un baiser encore, lancé du bout des doigts, et il se retourna nez à nez avec la vieille Mme Matha, qui le transperçait d'un regard fixe. Elle l'avait reconnu, en passant sur la place. Une capote de fleurs jaunes, sur des bandeaux gris sale, encadrait sa face sournoise. Sans lui permettre de s'esquiver, elle l'entreprit :

« Ne travaillait-il pas trop? Elle lui trouvait le teint pâle. Quelle jolie personne il venait de quitter! Sa cousine, Mlle Dionée, peut-être? — Non, pas du tout! Ah! que d'excuses... avec ses mauvais yeux, il lui avait semblé... En effet, Mlle Ève-Lise ne ressemblait que de loin, — oh! oui, de très loin, — à cette jolie personne. Oh! mon Dieu! quelle indiscrétion elle venait de commettre! Elle espérait que M. Lucien ne lui en voudrait pas. D'ail-

leurs, elle n'avait rien vu, elle ne savait rien. Ce n'est pas elle qui se mêlait de ce qui ne la regardait pas... »

Et ses yeux, pétillans d'une curiosité jalouse, criaient : « Oui, oui, on sait ce qu'elles valent, les créatures auxquelles on envoie des baisers dans la rue ! »

Il piétinait de dépit, en répétant avec son plus grand air :

— Je ne sais, madame, ce que vous voulez dire !

Elle le retenait, jouissant de sa fureur, quand, au bout du pont, apparut Guépratte. Un salut raide et Lucien courait au sculpteur, tout en noir, d'une élégance romantique sous un large chapeau mou et dans une cape agrafée d'argent qu'il portait rejetée sur l'épaule.

Leur poignée de main exprima une sympathie franche. Bien qu'ils ne se fussent revus que trois ou quatre fois, leurs goûts communs, leurs différentes façons même de sentir les avaient rapprochés, si bien que, lorsqu'ils se retrouvaient, leur amitié avait fait un grand pas. Ils en étaient aux attentions charmantes, et ce sentiment neuf, en sa fraîcheur, se manifestait par des délicatesses presque féminines. Guépratte répondait à l'admiration chaleureuse qu'il sentait monter vers lui, et Lucien lui savait un gré infini de ne pas mépriser son hommage presque profane. Tous deux se sentaient relevés aux yeux l'un de l'autre par le prestige si puissant de la considération personnelle. Et déjà l'autorité des idées de Guépratte se faisait jour, imposait à l'autre.

Ils se dirigeaient vers la queue formée devant le théâtre.

— Il est tôt encore, dit Guépratte, nous avons le temps.

Il s'était retourné ; suivant son regard, Lucien aperçut de loin l'amie du sculpteur, Mlle Souwrieff, qui s'avançait, en compagnie de trois ou quatre femmes. Il craignit d'être indiscret en imposant sa présence, mais Guépratte, devinant son scrupule, assura :

— Non, ces dames vont ensemble, et moi de mon côté.

Il avait tiré de sa poche un coupon d'amphithéâtre. Lucien fut un peu confus de penser que tandis que le sculpteur grimperait tout en haut, lui se prélasserait aux fauteuils d'orchestre avec Symore. Guépratte ne connaissait pas le peintre, mais désirait faire sa connaissance depuis qu'il entendait vanter ses qualités et son talent.

Mlle Souwrieff, au milieu de ses compagnes, passa devant eux, répondant, d'une inclination de tête et d'un fugitif sourire, à leur coup de chapeau. Elle avait toujours son air fier. Il sembla à Lucien que toutes ces femmes avaient eu pour Guépratte un regard de connaissance ; il avait remarqué au passage une Anglaise à lorgnon, une Scandinave aux cheveux de maïs, aux

yeux de fjord bleu; une Petite-Russienne au nez épaté et à la tignasse crépue. Serrées en groupe, avec cette bravoure agressive que l'union donne aux femmes, elles allaient droit devant elles, perçant la foule, laissant l'obscure impression de créatures en lutte contre l'oppression masculine. La Suédoise, dit Guépratte, était étudiante en médecine; l'Anglaise vivait de traductions, la femme au nez épaté peignait sur porcelaine. Olga Souwrieff connaissait d'autres solitaires: une missionnaire piétiste qui revenait d'Afrique, une empirique bossue guérissant les maladies nerveuses. Il s'interrompit; une main se posait sur l'épaule de Lucien, qui s'écria :

— Symore, nous t'attendions!

Il les présenta l'un à l'autre. Gros, large, avec une barbe de fleuve et des yeux de taureau, un de ces athlètes terribles qui ont une douceur d'enfant, malgré leur voix retentissante, Symore bégaya une phrase aimable, dont il eut peine à sortir. Guépratte, à tous ceux qui ne le connaissaient pas, inspirait cet embarras. Il fallait, avec lui, toujours rompre la glace, et bien des gens prenaient pour de la froideur ou du mépris ce qui n'était de sa part qu'une altière pudeur et l'horreur du banal. Ils entrèrent.

Lucien écoutait. Le lieu, le temps, tout avait disparu. Hypnotisé par la masse sombre de l'orchestre étagé sur la scène, taches noires d'habits, blanc des plastrons, violons fauves et cuivres jaunes, il contemplait cette mer mouvante où la cadence des bras et le souffle des bouches déchaînaient la tempête. On jouait des fragmens de la *Damnation de Faust*. Après l'admirable Invocation à la nature et le duo de Faust et de Méphistophélès, c'était la vertigineuse Course à l'abîme. A ses oreilles bruissait un océan de sanglots, de cris, d'appels désespérés ou furieux, dont les vagues s'enflaient et s'affaissaient, au commandement de l'archet magique du chef d'orchestre, inquiétant à voir avec ses gestes fous et son dos secoué de frissons hoffmannesques. Des applaudissemens éclatèrent. Il les entendit avec souffrance : ils dissipaient son ivresse.

En promenant sa lorgnette sur la salle, il aperçut au balcon Clotilde Hardeuil et son père, découvrit les Braüm père et fils aux derniers rangs de l'orchestre. Il s'inclina, Clotilde venait de le reconnaître. Il lui sembla que du battement de son éventail elle l'appelait, mais il craignit que le temps lui manquât, ensuite, pour regagner sa place. Tirant sa montre, avec un coup d'œil vers la sortie, il proposa, par cette pantomime, d'attendre la fin du concert.

— Tu connais Hardeuil? souffla-t-il à Symore, qui, hochant négativement la tête, examinait à la dérobée Clotilde.

Très élégante en jaquette de loutre, elle s'était faite belle pour son père, qu'elle accompagnait fréquemment à ces concerts du dimanche, seule distraction que se permît cet homme surmené. Une belle tête, ce Hardeuil, des cheveux bien plantés, des mâchoires de dogue sous une courte barbe rousse, des yeux bleus entêtés, et par tout le visage une tension nerveuse qui par momens tournait à la souffrance, livrait la tare de cet organisme soumis à des excès de travail ou à des luttes intérieures dont il gardait amèrement le secret.

Les journaux l'avaient fort attaqué, pour la part qu'il avait prise à la dernière Exposition universelle. On parlait de marchés mal tenus, de malversations dans les fournitures. Mais il avait fait face, répondant de sa plume et de son épée, et sa belle attitude avait fait taire ces insinuations. Pour plus de sûreté, disaient les sceptiques, il avait acheté le silence des plus enragés. On ne pouvait nier en tout cas son intelligence, son autorité. Parti de rien, petit ouvrier mécanicien, il était maintenant célèbre dans les deux mondes. Il n'était pas jusqu'à la présence de sa fille, à son côté, cette jeunesse fière, qui ne lui ralliât des sympathies, surtout pour ceux qui croyaient savoir que Mme Hardeuil s'entendait peu avec son mari, sous les dehors d'une union correcte. Il avait marié sa fille aînée au comte de Chalys, qui vivait dans ses terres, et dont on interprétait la rare présence chez les Hardeuil comme un blâme des opérations de son beau-père.

Bien des gens estimaient qu'Hardeuil sauterait tout d'un coup!

Le petit archet frappait le pupitre, le dos noir du chef d'orchestre se gonflait d'attente; le bras se leva, lança la foudre : la dernière partie du *Faust* de Schumann, la mort de Faust, traversée d'invocations sereines, de chœurs stridens de lémures. La voix humaine y mêlait sa noblesse pénétrante, son ardeur magnifique. Le monde enchanté avait repris Lucien et frappé d'une stupeur d'extase cette salle immobile. Symore oppressé respirait à peine, et si Lucien avait pu se distraire de son émotion, il aurait vu les beaux yeux de Clotilde troublés comme l'eau qui reflète l'orage, et là-haut, tout là-haut, le groupe des amies d'Olga Souwrieff penché, fasciné dans le vide, et Guépratte, cachant sa tête dans ses mains, succombant à un écrasement de larmes délicieux, où s'épanchait le trop-plein de son exaltation nerveuse, et qui, dans son amour passionné du beau, était une défaillance de ses admirations trop vives.

Le programme se terminait par la marche du *Tannhœuser*, mais Lucien, que Wagner remuait d'habitude au plus profond, avait épuisé sa réserve de sensibilité : il s'étonna d'entendre distraitement la fin du concert, tout à la préoccupation de ne pas man-

quer Clotilde à la sortie. Il entraînait Symore dans la cohue qui débouchait des couloirs et des escaliers, gagna le péristyle du théâtre, d'où, un peu à l'écart, ils virent s'écouler la foule.

— Tiens, Favas!

A cet appel, le médecin venait à eux, avec ce sourire à grandes dents, demi-hargneux, demi-affectueux, qui, depuis son deuil, crispait sa bouche en un retroussement bizarre.

— Comme ils ont joué mollement Berlioz! dit-il d'un ton rêche. J'ai failli m'en aller d'énervement.

— Tiens, dit Symore, je n'ai pas trouvé : la Course à l'abîme a été enlevée. Et puis la Mort de Faust de Schumann, il me semble...

— Oui, concéda Favas, ça, c'était bien, je ne dis pas. Très bien, même.

Au fond il n'avait pas été mécontent, mais il lui fallait se plaindre, de tout et de tous : son cœur jugeait la vie mauvaise, depuis qu'elle lui était si cruelle; et on le plaignait, parce qu'on le voyait malheureux.

— Adieu, dit-il, je n'ai pas le temps de serrer la main à Guépratte. Peut-être a-t-il passé, du reste, sans que nous l'apercevions. Je suis furieux contre lui, il se tue de travail, c'est idiot, idiot! Il sera bien avancé s'il attrape une fièvre cérébrale. Dites-le-lui! Il ne m'écoute pas. Qui est-ce qui écoute son médecin?

Il partit, en haussant les épaules. Tantôt il ne croyait pas à la médecine, décourageait ceux qui s'adressaient à lui. Tantôt, pour une prescription négligée, il entrait en des rages.

Clotilde, au bras de son père, apparut.

— Bonjour, vous, — et elle demanda : — N'est-ce pas M. Symore qui était avec vous? Mon père aime beaucoup ses tableaux.

La présentation faite, et tandis que les deux hommes échangeaient quelques complimens, elle dit vivement :

— Cause gagnée! Nous jouerons le *Beau Léandre*. Et papa entend faire bien les choses : il veut des décors exprès. — Et baissant la voix : — Est-ce que vous croyez que votre ami consentirait à nous les faire?

— Voilà une petite fille, dit alors M. Hardeuil en souriant, qui a une grâce à vous demander.

Symore devint très rouge! Il ne sut pas refuser, du reste, à une demande si gentiment faite par Clotilde, intimidée bien à tort par son masque truculent, et qui, sur ce qu'il avait été l'aîné de Lucien au collège, s'attendait à voir un petit jeune homme. A peine avait-elle pris congé avec son père, que les Braüm, qui attendaient leur voiture, se concertèrent; Éphrem, avec son air caressant et insolent à la fois, vint serrer la main de Lucien :

— Présentez-moi, je vous prie, à M. Symore ; mon père et moi raffolons de son talent et désirons depuis longtemps faire sa connaissance ?

Il entraînait, avec dextérité, les deux hommes auprès du banquier, qui les accueillit, Lucien, avec juste ce qu'il fallait de courtoisie, Symore, flatteusement. Livide, les yeux caves, jaune d'hépatite, il avait l'air d'un mort, et ne vivait que d'une vie artificielle, l'estomac activé par la pepsine, les membres fouettés par l'électricité, et, quand il souffrait trop, de la morphine sous la peau, qui lui donnait cet étrange regard sournois de haine et de dégoût pour l'humanité. Il avait l'amour des tableaux, et Éphrem, lui servant de rabatteur, lui faisait acheter, à des artistes de talent, lors de leurs premiers succès, de la peinture en passe de se vendre cher plus tard. Jamais il n'achetait des tableaux de maîtres consacrés, cela coûtait trop. En revanche, il revendait très bien les toiles qu'il avait eues à bon compte quelques années auparavant. C'est ainsi qu'il faisait des affaires, même dans ses plaisirs, et passait pour un protecteur des arts. Le bon est qu'il avait acquis de la sorte des œuvres qu'il ne pouvait souffrir, des Monticelli par exemple, dont il s'était défait dès qu'il l'avait pu, avec un bénéfice.

Il flattait Symore à phrases courtes et léchées, qui faisaient penser aux coups de langue râpeux des chats. Éphrem, lui, employait des superlatifs immodérés, mais son sourire un peu perfide restituait aux mots leur vraie valeur. Rendez-vous pris pour aller visiter l'atelier du peintre, et la portière du coupé refermée par le valet de pied, le gros cocher à palatine de fourrure enleva les chevaux piaffans sur le pavé. Guépratte, tout seul près d'un arbre, regardait d'un autre côté.

— Eh bien ? dit Lucien, satisfait et moqueur.

— C'est la gloire ! fit Symore d'une intonation de rapin. Seulement, je connais le coup de la protection des arts. S'ils n'y mettent pas le prix, bernique !

Ils rejoignirent Guépratte, et cette fois la conversation se lia vite. On parla musique. Des affinités se déclarèrent. Symore proposa :

— Voulez-vous monter un moment chez moi ?

On acceptait. Ce fut une lente ascension vers Montmartre, toute en causerie. Dans son atelier, Symore allumait de vastes lampes à réflecteurs, montrait ses tableaux, de riches et grasses chairs, des sous-bois gonflés de sève, des eaux lourdes et profondes, tout un art puissant, libre et mâle qui ne lui coûtait que l'effort matériel et où triomphaient un robuste amour de la vie, un respect naïf de la nature, une santé d'artiste équilibré.

Tout en lui était à l'avenant. Au restaurant, il broyait les os des victuailles et s'amusait à terrifier les gens avec des yeux d'ogre; il savait une centaine de chansons populaires et les chantait à plein gosier; il étreignait dans ses bras noueux les femmes qui défilaient chez lui. Brave garçon, incapable d'une vilenie, il aimait les bonnes filles, les vins généreux, le travail bien fait; et s'il plut tel à Guépratte, ce fut certainement par le contraste physique de leurs natures.

Il offrit de dîner ensemble. Le sculpteur mit pour condition que chacun paierait son écot. Il avait une fierté intransigeante qui donnait de l'allure à sa pauvreté. Tous trois descendirent vers la rive gauche et dînèrent chez la mère Lannes, au milieu d'élèves de l'école des Beaux-Arts, parmi les cris sauvages, les rires jeunes et fous, le fracas des assiettes. Ils s'y attardèrent, discutant art et littérature, brassant les vérités et les paradoxes, s'exaltant pour les chefs-d'œuvre. Guépratte se livrait peu à peu, et Lucien, silencieux dans le nuage bleu de sa cigarette, voyait se dessiner un visage et une âme dont il n'avait pas encore soupçonné la pureté et la grandeur.

Ce fut une des bonnes soirées de sa vie.

XI

Ce mercredi, Lucien arrivait très en retard au déjeuner.

Le vieux valet de chambre de M. de Vertsève, attaché à son maître comme Nanische l'était à Mme Trénis, Arsène, servait le rôti avec ces gestes compassés et ronds, cet art de glisser sans bruit, qui donnaient à son service une correction diplomatique. Lucien ne l'aimait pas, peut-être à tort, soit que la froideur polie du domestique l'empêchât d'être à l'aise, soit qu'il le soupçonnât d'avoir conté à M. de Vertsève, autrefois, quelques-unes de ses frasques. Il lut, dans son engoncement d'épaules, l'attente ironique d'une scène.

En effet, le grand-père répondait à peine à son bonjour joyeux, et Mme Trénis ne put déguiser son appréhension mécontente :

— Nous t'avons attendu jusqu'à midi et quart.

— Pourquoi donc? fit-il.

— Par politesse, dit sèchement le vieillard.

Arsène tourna la tête, pour prendre sur le dressoir une fourchette, et sourire, sans doute.

— Je suis bien désolé qu'on m'ait attendu seulement une minute. Il m'a été impossible de rentrer plus tôt. Ces répétitions font perdre un temps!

— Beaucoup trop, fit la même petite voix sèche. — Et le grand-père évitait de le regarder; ce qui chez lui en disait long.

« Ma foi, tant pis, pensa Lucien, qu'ils boudent s'ils veulent! » Et il ne s'occupa que de les rattraper, mettant les bouchées doubles.

— Ne mange pas si vite, tu te feras mal! ne put retenir Mme Trénis; elle redoutait une discussion, et d'autre part l'air ravi de Lucien l'intriguait fort. Si elle le contrariait, il la punirait en gardant le silence : rien ne lui serait plus désagréable, surtout sur la digestion. Depuis que, sortant beaucoup, il n'apparaissait plus qu'à de rares instans, elle se montrait particulièrement curieuse, étant de ces mères qui voudraient que leur fils leur confiât tout.

Le déjeuner s'acheva morose, mais Lucien était en proie à un plaisir indicible, dont le reflet mal déguisé inquiétait presque Mme Trénis, comme tout sentiment vif dont le motif échappe chez autrui.

Dans le salon, il ne put garder son secret, et s'adressant à sa mère :

— Tu sais que nous montons chez les Hardeuil le *Beau Léandre* et que Clotilde voulait jouer une seconde pièce. Devine de qui elle sera?

M. de Vertsève sucrait méthodiquement son café, la face rigide, avec son air des « condamnations à mort ».

— Je ne sais pas, dit la mère.

— Tu donnes ta langue? Eh bien, nous jouons un acte, un acte en vers, un délicieux poème de jeunesse à peine connu, de... de qui, voyons? Un homme dont tu as admiré la pièce, tout récemment. Un homme qui remplit Paris de son succès foudroyant, du jeune, du beau...

— Je ne devine pas!

— Fonpers! Hélys Fonpers! Et ce dont tu ne te douterais jamais, c'est que je viens en ce moment de chez lui, c'est qu'il m'a autorisé à jouer *l'Heure qui passe*, et cela d'une façon noble et charmante. Je viens de passer avec lui une heure enchantée; c'est le causeur le plus exquis, le plus...

— Comment, M. Fonpers! s'écria-t-elle abasourdie, tant elle subissait, en vraie Parisienne, le prestige de cet auteur qu'elle jugeait captivant et dangereux, mais dont le talent, grâce à la suggestion corruptrice du succès et de la fortune, lui semblait hors de pair, comme l'homme lui-même, avec sa légende.

— Oui, maman, Fonpers en personne! Il m'a reçu, dans un intérieur d'un goût, d'un raffinement, je te dépeindrai cela! Il a paru touché, amusé surtout. Il m'a mis bien vite à l'aise, car je

t'avoue que le cœur me battait un peu. C'est le brave Symore qui m'a conduit chez lui. Ils se connaissaient pour avoir déjeuné ensemble chez le prince Sobieski.

Mme Trénis sentit grandir sa considération pour Symore; elle ne lui supposait pas de si belles relations. Lucien même prenait à ses yeux un lustre tout nouveau.

— Mais raconte, raconte! Tu as dû éprouver une émotion, nerveux et passionné comme tu l'es pour les belles choses et les grands écrivains?

Mais la voix du grand-père cingla sa vanité :

— Alors, les Hardeuil laissent jouer à leur fille une pièce de ce monsieur?

— Mais, grand-père, la pièce n'a rien d'inconvenant.

— Hélys Fonpers est un auteur indécent! affirma le magistrat.

— Indécent! dit Lucien, indigné de ce qu'on touchât à son idole. Soyez assez bon pour me dire en quoi, grand-père!

— Son drame, *Lucrezia Sarpi*, est un appel à la passion; son roman, que je n'ai pas lu, mais qu'on m'a raconté, met en scène des gens qui, sous l'ingénieux prétexte qu'ils ont des âmes d'élite, commettent des actions parfaitement coupables. Quant à son recueil de vers, je puis en parler, c'est un bréviaire d'immoralité; et si la magistrature qui a poursuivi et condamné « ton » Baudelaire faisait son devoir en ce temps comme au mien!...

— Grand-père, dit Lucien avec une colère contenue, les grands poètes ont des immunités qui les placent au-dessus des jugemens du vulgaire. Quand on a, comme Baudelaire, exprimé l'âme moderne avec ses lassitudes, ses dégoûts...

— Sa pourriture! dit durement le magistrat. Ah! ah! — il ricanait amèrement, — ces messieurs vraiment achètent leur gloire, puisque gloire il y a, à trop bon marché.

— Son talent, grand-père!...

— Du talent! oui, c'est votre grand argument, à vous autres, comme si le talent autorisait tout, répondait à tout. Et la conscience, qu'en faites-vous? Alors, ce n'est rien, le mal qu'un livre peut faire à des âmes ignorantes; ce n'est rien, ces tableaux fangeux, ces décrépitudes morales...

— Grand-père, parlez-vous de M. Fonpers? Je vous assure qu'à ma connaissance, il n'a jamais rien écrit de bas, de commun, de vil.

— C'est un autre genre, reprit M. de Vertsève avec une ironie acerbe. Là, on exalte les fautes, on divinise le mal, on fait des lits de roses à l'infamie. Mais décidément, je suis d'une autre époque, je ne comprends rien à celle-ci.

— Je crois, grand-père, dit poliment Lucien, que nous appartenons en effet à des générations très différentes.

Il y eut un silence. Le vieillard avait déposé sur la table sa tasse de café; un petit tremblement de la soucoupe trahit son irritation, dont Mme Trénis s'inquiéta, sachant bien qu'elle en subirait le contre-coup, l'inévitable reproche de trop gâter son enfant. En même temps, Lucien regrettait d'avoir contredit son grand-père, mais vraiment, cette intransigeance le poussait à bout. D'ailleurs, comment expliquer le plaisir que M. de Vertsève, bibliophile et lettré, prenait à savourer en latin Horace, Martial et Pétrone? Il y avait donc deux morales : l'une ancienne, l'autre moderne?

Le magistrat regardait, d'un air absorbé, une rangée de miniatures qui, sur la cheminée, représentaient, d'abord lui-même, en robe rouge de président de cour, puis l'oncle de Boisfort, colonel de chasseurs d'Afrique sous le second Empire, large figure léonine aux admirables yeux, ravinée de haut en bas par un coup de sabre. Le père de Lucien, à côté, montrait un visage calme, tel que le colonel Charpe, son ami, chargeant botte à botte avec lui à Gravelotte, l'avait vu, sous les balles, quand l'une d'elles l'allait frapper au cœur. Venait ensuite Mme Trénis, toute jeune mariée, avec des bandeaux plats et une robe de mousseline. Lucien fermait la série, à quatre ans, demi-nu, tout rose et blanc.

— C'est un grand malheur, dit le vieillard d'une voix basse, quand les pères ne sont plus là pour diriger leurs enfans!

— Père, soupira Mme Trénis, je t'en prie.

— Oui, dit-il à Lucien, regarde ce portrait. C'était un honnête homme que ton père. Puisse son exemple, à défaut de ses conseils, être toujours devant tes yeux. Il ne raffinait pas sur le sentiment, lui, il ignorait la psy-cho-lo-gie, il connaissait mieux son règlement de 1832 et la manœuvre des escadrons que les livres à succès. S'étant fait tout seul, sans maîtres, sans écoles, il n'avait pas passé, comme toi, de brillans examens; je te souhaite cependant, non de le valoir, ce qui me semble impossible, mais de ne pas déchoir en comparaison.

Lucien fut blessé au vif. « Tout cela parce que je suis arrivé en retard au déjeuner, pensa-t-il. Les manies à cet âge ont l'intolérance de la goutte. Si on les frôle, fût-ce avec de la ouate, ce sont des jérémiades à n'en plus finir. » Peut-être grand-père couvait-il, aussi, une de ces crises de rhumatisme aigu qui le faisaient tant souffrir. Volontiers il eût ramené à lui ce vieil homme qu'il aimait, au fond; mais comment? M. de Vertsève offrait si peu de prise à la sensibilité, allait se desséchant chaque jour. Le silence était encore la meilleure ressource, un silence qu'il s'efforçait de rendre respectueux, immobile, les yeux au tapis.

— Au reste, reprit le grand-père, que Mlle Hardeuil joue dans une pièce de M. Fonpers, cela regarde ses parens; que tu y joues toi-même, cela regarde ta mère. Si elle ne trouve rien à redire au temps que tu perds...

« C'est cela, il va mettre maman contre moi, à présent!... »

— Il est certain, insinua Mme Trénis, que tu négliges ton droit en ce moment.

« Là! qu'est-ce que je disais? » pensa Lucien, qui garda le même silence amer, après un bref coup d'œil vindicatif, asséné sur sa mère. Elle comprit et jugea inutile d'insister :

— Mais du moment que tu as promis aux Hardeuil! C'est que ton grand-père (elle hésita) avait jugé que, dans l'intérêt même de ta carrière, tu... tu devrais, ne fût-ce que pour les six mois qui te séparent de ton année militaire, entrer comme secrétaire chez notre vieil ami, M. d'Artigues. Son cabinet d'avocat est surchargé d'affaires; tu te ferais à la pratique; tu te romprais à l'étude des causes et à la préparation des plaidoiries. Je sais, par Mme d'Artigues, que son mari cherche quelqu'un d'intelligent.

Elle ne parla pas des émolumens, qui étaient dérisoires.

Lucien vit la souricière, l'abandon de sa liberté chèrement conquise, une mainmise étendue sur lui. Outré qu'on voulût le surveiller, il répondit, avec une déférence ironique :

— Vous me permettrez bien d'y réfléchir?

M. de Vertsève dit avec emportement :

— De mon temps, on ne demandait pas à réfléchir, on obéissait!

Et avec un petit rire où s'exhalait sa haine du temps et des idées nouvelles :

— C'est vrai, j'oublie toujours. Nous sommes en république. Anarchie dans les pouvoirs, anarchie dans la famille. La famille? — Il hocha prophétiquement la tête : — Elle s'en va, comme tout ce qui fut grand, avec l'idée de société, avec l'idée de patrie. L'armée, vos députés l'attaquent et la déconsidèrent! Et vous avez chassé Dieu des écoles!

Il se leva, une émotion vraie au cœur :

— C'est heureux, dit-il en prenant dans ses mains le petit portrait du commandant Trénis, c'est heureux que ton père ne voie pas ces choses. Ah! jeunes gens raffinés, sceptiques, gouailleurs, dilettantes, ce ne sont pas vos marchands de phrase, vos poètes et vos psychologues qui nous sauveront, quand la guerre ou la révolution saccageront la France!

Il remit, de ses mains tremblantes, la miniature sur la cheminée et, tout droit, tout raide, quitta le salon.

— Pauvre grand-père, dit Lucien quand il le supposa rentré dans son appartement; c'est dur, de vieillir!

Mme Trénis, que ces scènes affectaient, essuya une larme qui avait peine, d'ailleurs, à tomber :

— Ne le contrarie plus, je t'en supplie.

Et curieuse, avec un effort pour reprendre son enjoûment :

— Voyons, raconte-moi tout. Ces pièces, est-ce que ce sera joli? Alors Hélys Fonpers t'a parlé. Qu'est-ce qu'il t'a dit? Est-il aussi « bien » qu'on l'assure?

XII

Le fiacre cahotait, et Lucien en devançait l'arrivée, impatient d'arriver au petit hôtel de la rue Saint-Simon, où Mme Noyzé l'attendait. Bien peu avait suffi pour qu'il aspirât de nouveau à ce qu'un tel flirt lui réservait de délicieusement absurde, d'inconnu, de possible : qui sait! Elle n'avait eu qu'à lui sourire avec cet air de donner un peu d'elle; et pris, plus que jamais, à la magie des grands beaux yeux, il négligeait Manon et son corps parfait pour s'adonner au sortilège dont l'envoûtaient ces yeux pareils à du café noir, à reflets d'or.

D'ailleurs, oubliait-il Manon? Point! Il savourait au contraire le plaisir de rencontres passagères, sans souci ni charge, et la diversité de convoiter, en même temps, Mme Noyzé. Les clairs soleils, les giboulées tièdes de mars, les sursauts d'un sang actif, de muscles forts, échauffaient en lui ce désir, comme une fièvre. Depuis que les répétitions marchaient, il s'abandonnait à des sensations complexes et intenses, et trouvait à la vie un goût âpre et nouveau.

C'était une grosse affaire, cette mise à l'étude de *l'Heure qui passe*, le poème de Fonpers. Comme toujours, ces sortes de représentations, d'abord les plus simples du monde, devenaient un engrenage où le temps se perdait en rendez-vous, discussions, conciliabules avec la couturière, le costumier; puis entraient en scène les machinistes, toute une installation compliquée et difficile, au cours de laquelle on s'agitait, on s'énervait. Le *Beau Léandre*, de Banville, allait tout seul. Mais *l'Heure qui passe!...* Cette œuvre relevait du *Théâtre en liberté* de Hugo. Rien de plus hardi que la jouer. Faite pour être lue dans un fauteuil, comment l'entourer, à la lumière d'une rampe, de la féerie qu'elle comportait? On y travaillait pourtant, et Lucien ne doutait pas qu'on y réussît. Le beau feu de la jeunesse l'exaltait; il répétait avec sentiment tel passage de son rôle, la déclaration à la princesse Rose :

Tout le printemps joyeux rit dans ta chevelure.
Et puis j'aime tes yeux changeans et leur brûlure,
Ils sont clairs comme un glaive et doux comme le miel.
Regarde-moi : tes yeux sont semblables au ciel!

Quelle triomphante idée il avait eue de dénicher, dans les œuvres de jeunesse de Fonpers, cette piécette fraîche comme une aurore de mai! La notoriété actuelle du poète conférait une consécration certaine à ce conte de fées d'une grâce si légère! Le Tout-Paris de la politique, de la finance et des arts applaudirait le poète, l'œuvre, et aussi les interprètes. Qui sait si la belle Mme Noyzé serait insensible au succès de son fils, au succès de Lucien qui y était lié? Ce rêve fou, lui chanter la romance à madame, après la représentation, agenouillé sur un coussin, dans son costume de Prince charmant!... Être, par delà la scène, le héros même du conte, le « Prince Mai » tout velours et satin, beau comme un dieu enfant, et lui plaire, dans un vertige de flamme, l'épouser, dans une rumeur de sang où tinterait à leurs oreilles l'écho des applaudissemens!... Illusion despotique du théâtre, atmosphère de mensonge des gestes, de paroles amoureuses : plus rien ne lui semblait absurde, tout lui devenait possible!

Dans l'escalier étroit du petit hôtel, un chuchotement derrière une portière, un loquet qu'on fermait, lui firent tourner la tête. Il montait au second, à la chambre de Serge, qui entre-bâillait sa porte, à peine vêtu d'une chemise bouffante à jabot et à manches de dentelles, pris à partir de la ceinture dans un maillot de soie orange, qui dégageait, en une impression de nudité, la sveltesse des jambes. Il battit un entrechat.

— J'essayais mon maillot. Il me va, n'est-ce pas?

Et le poing à la hanche, ployant un genou sur lequel courait la lumière de soie, il se cambrait, avec une sérénité d'impudeur et de coquetterie. Une glace le reflétait, de haut en bas, et Lucien, troublé, regardait cette image.

— Sais-tu tes rôles?

Serge ne répondit pas : le regard insistant de son ami le faisait rougir : un incarnat tendre envahit son front, son cou, l'empourpra encore plus, à l'idée qu'on le voyait rougir.

— Mes rôles, répondait-il, dissimulé derrière un paravent en se rhabillant. — Mais je les sais à fond. Je les pioche. Je n'en dors plus.

Le maillot vide, lancé par lui, alla s'affaler, jambe de-ci, jambe de-là, sur son lit, gardant une apparence de vie fatale et de peau fine.

— Et le « bachot »?

— Ffuit!

Toutes leurs leçons, maintenant, se passaient en répliques à voix basse, ou haute, quand on savait M. Noyzé absent, en recherches d'intonations, en coulées de regards, en arrondissemens

de gestes, en une mimique tâtonnante qui fixait certains effets, en découvrait d'autres. A ce jeu palpitant, excitant au possible, ils enviaient le métier d'acteur, en goûtaient l'illusion. Serge disait bien les vers, d'une voix pure et nette. Il les disait même trop simplement au gré de Lucien, qui l'engageait à faire valoir les rimes, à accentuer le rythme.

— Comme cela? demandait Serge.

Et Lucien jouissait d'une supériorité d'aîné, d'une satisfaction d'initiateur; le petit Serge n'ayant encore lu que des niaiseries, il s'imaginait qu'il allait développer en lui le goût des belles choses, sans voir que ce qui séduisait le plus son élève était le cabotinage amusant et le paillon riche.

— Maman va venir, dit-il en reparaissant dans un joli complet printanier. Elle reçoit quelqu'un.

Lucien se rappela le chuchotement, le loquet fermé. Serge dit, le regard mauvais :

— J'espère qu'il ne va pas la « raser » longtemps, ce vieux.

Lucien fit l'étonné, mais déjà sa jalousie avait deviné.

— Tarpin-Malus, fit Serge. Descendons, il s'en ira peut-être. Il voulait parler à mon père, mais papa est sorti.

Ainsi elle était seule avec lui? Le loquet fermé, dans l'imagination de Lucien, devint le verrou coupable. Oui, tout ce qu'on disait d'elle était vrai! Il la détesta. Avec ce vieux!... Il en aima encore plus Serge, en eut pitié. Comment ne se respectait-elle pas davantage, dans la maison de son fils? Allons, il était fou! Encore une fois, l'image hallucinante, en feu d'éclair, venait de le mystifier. Pourquoi avait-il de si vives sensations, lui chez qui les actes étaient si hésitans? Toujours ce « hamlétisme », ce mal du rêve joint à l'atonie de la volonté, dont il souffrait, comme tant d'autres de sa génération, enfans de la guerre et de la défaite, nés sous l'influence de l'affolement des mères. — Bah! billeve sées que tout cela.

Serge, insolent, dans le salon labourait le piano, en tirait une valse frénétique qui éclatait en parodie. Une porte s'ouvrit presque aussitôt. Tarpin-Malus entra, derrière Mme Noyzé. Était-ce un leurre? Elle avait un air préoccupé qui se fondit, aussitôt, en sourire. Le vieil homme au nez futé dévisagea sarcastiquement les jeunes gens, hocha la tête, quand on lui présenta Lucien.

— De beaux jeunes premiers! fit-il d'un ton qui blessa celui-ci comme une insulte, tandis que Tarpin-Malus n'y voulait mettre qu'un compliment aigre-doux, car il détestait la jeunesse, surtout élégante et bien faite.

— Nous irons les applaudir, dit-il en passant familièrement la main dans les cheveux de Serge, qui retira sa tête, d'un rejet

d'épaules. Tarpin-Malus, suivi de Mme Noyzé, gagnait la porte, avec une assurance, un air d'être chez lui des plus irritans. Serge, derrière le dos du vieux renard, lança le geste du gamin de Paris, claquant sa nuque d'une main et projetant l'autre en avant, tandis qu'il sautait à cloche-pied. Mme Noyzé en rentrant le surprit.

— Serge ! fit-elle blessée.

— Écoutez, maman, je le déteste, vous le savez bien ! Il est faux et méchant. Il est si laid !

Elle rougit, en essayant de prendre un visage sévère. Serge courut à elle, la serra dans ses bras.

— Oh ! maman, maman, ne faites pas la moue. Voulez-vous que je lui ressemble ?

Et avec cette vivacité grimacière, qui lui avait valu déjà bien des pensums, il imita si parfaitement l'allure sautillante et voûtée, le profil pointu du vieux, que Lucien et Mme Noyzé ne purent s'empêcher de rire.

Une pendule sonna. Bien vite, craignant d'arriver en retard chez les Hardeuil, Mme Noyzé se fit apporter son chapeau et son mantelet par la femme de chambre, une petite blonde que Serge, d'un air fat, dévisageait, de façon à laisser croire à une complicité entre la servante et lui : quelque bagatelle sans doute, baisers volés ou taille pincée dans les couloirs. Elle, la mine éteinte et convenable, présentait l'en-cas à sa maîtresse.

Un fiacre les emportait tous trois, Serge devant eux sur la banquette, si à l'étroit qu'il forçait Lucien à serrer sa jambe contre celle de Mme Noyzé ; ce contact le troubla singulièrement. Il demanda :

— Je ne vous fais pas mal ?

— Non.

Et elle le regardait. Il but dans ses yeux le philtre noir à reflets d'or, s'enivra d'y plonger. Si forte fut son illusion qu'elle domina l'instinct purement sensuel dont il était dupe, lui fit croire que ce qu'il éprouvait pour elle avait une source noble et vive, venait de la sympathie profonde et du culte de la beauté. Si elle pouvait seulement l'entendre ! « Je l'aime ! se criait-il, oui, je l'aime ! » Et il le croyait.

— A quoi pensez-vous, maman ? demanda Serge, lisant en elle une mélancolie.

Elle répondit :

— A rien, mes petits, au plaisir d'être avec vous.

Ce mot ravalait Lucien, d'une part, mais il était si doux, de l'autre, qu'il en fut pénétré, oublia tout désir trop précis, pour ne rêver qu'une amitié, une camaraderie féminines. Il regardait affectueusement Serge, qui s'empara d'une des mains de sa mère.

— C'est ma main — dit-il, avec cette grâce un peu mièvre qui avait tant de charme chez lui, — ma bonne main, ma chère main!

Lucien demanda, plaintif et comique, d'un ton de baby :

— Est-ce qu'il n'y en a pas une pour moi ?

Elle lui abandonna l'autre. A l'exemple de Serge, il entra ses doigts dans les doigts gantés de la jeune femme, posséda et pétrit cette main grande et souple. Un lien magnétique unit leurs âmes et leurs sourires; ils se sentirent tous trois très amis et très heureux : cet instant fut exquis.

Clotilde, en les voyant, s'écria :

— Vite, vite, répétons, ce sera autant de pris !

Elle se méfiait des bavardages, des dérangemens de toute sorte.

— Pas de brochures, on répète sans brochures ! Mme Rim nous servira de souffleur. N'est-ce pas, madame Rim ?

Depuis vingt ans dans la famille, l'institutrice, après avoir élevé la sœur aînée, Berthe de Chalys, restait attachée à la personne de Clotilde qu'elle accompagnait au dehors, sorte d'amie subalterne, dont l'effacement moral correspondait à l'attitude discrète, à la façon de s'asseoir au bord des fauteuils. Elle n'avait pas d'âge, ni jolie, ni laide, la peau mate, les cheveux ternes, les dents sans éclat, des yeux gris où l'on pouvait lire de la bonté, de la résignation, et l'indéfinissable retrait d'une âme qui souffre et n'ose se révolter. Elle était veuve depuis longtemps, sans enfans, toujours habillée de teintes sobres, d'une correction claustrale qui serrait ses corsages au cou et ne laissait jamais passer le bout du pied sous la robe. Malgré cela, ou à cause de cela, une séduction pauvre, mais pénétrante, pour qui la connaissait; car elle se fermait aux étrangers. Lucien éprouvait vis-à-vis d'elle un malaise, peut-être parce qu'il la pressentait supérieure à sa position. Clotilde, malgré bien des vivacités, l'aimait et consolait, par sa bonté prime-sautière, les blessures que faisaient à Mme Rim le dédain poli de Mme Hardeuil, l'oubli ingrat de Berthe, qui n'avait jamais sympathisé avec elle.

— N'attendons pas les misses Hartliff, commençons ! dit Clotilde. M. Veyrieu est toujours en retard.

Mais au même moment, le musicien entra et salua, d'un sourire, cette assertion :

— Pas cette fois-ci, mademoiselle !

Prix de Rome, directeur du chant à l'Opéra-Comique, très fêté dans le monde, Veyrieu, tout jeune, très séduisant, s'était prêté volontiers à mettre en musique le poème de Fonpers. Son talent ingénieux et souple garantissait d'avance le tact avec lequel

il plierait ses accords aux vers, s'en tenant, d'une bonne grâce parfaite, à accompagner l'action, à donner une atmosphère diaphane aux décors que préparait Symore, et dont les modèles réduits, en cinq toiles toutes fraîches, passaient en ce moment aux mains de Mme Noyzé.

Lucien les reconnaissait, tous pareils, tous différens. C'était, d'abord, le parc du premier tableau, éclatant de verdure, d'herbes et de fleurs, parc joyeux : au printemps. Venaient ensuite le parc d'été, riche et touffu, d'une verdure presque sombre; le parc d'automne, feuilles jaunes et pourpres, coucher de soleil de rouille; le parc d'hiver, tout blanc et bleu sous la lune. Enfin, pour le dernier tableau, le parc du printemps reverdi, d'un printemps plus jeune et plus frais que le premier, d'un vert d'or et d'argent, de rosée, d'aube pâle.

— Hein! s'écria Lucien : ça y est, j'espère?

Il était fier de Symore, et touché de la complaisance avec laquelle il prodiguait son temps et sa peine, afin que cette unique représentation laissât un beau souvenir de fête de l'esprit et de collaboration d'art. Mais Clotilde, impatiente, remarquant les attentions de Lucien pour Mme Noyzé, dit, sèchement :

— Quand il vous fera plaisir!

— J'attendais la fin du prélude, dit-il, un peu piqué.

Elle répliqua, moqueuse :

— Il faudrait qu'on l'eût commencé.

Veyrieu aussitôt laissa tomber ses mains sur les touches : le parc exhala ses brises, ses parfums; un rossignol chanta l'amour. Des souffles d'harmonie enveloppèrent les acteurs, créant en eux l'illusion scénique. La musique faible et suave grandit, l'aurore s'épanouit. Ce fut le jour, puis le recueillement joyeux des fleurs, des feuilles, des oiseaux, le tremblement du vent sur les roses trémières, si doux que, lorsque les vibrations du piano se turent, on croyait les entendre encore.

Lucien et Clotilde s'avancèrent, dirent leur rêve enchanté. Le prince Mai adorait la princesse Rose. Devant eux, selon des vers que Fonpers avait écrits, jadis, dans ses *Sonnets d'Atalante :*

> ... La jeunesse adorable marchait.
> Elle marchait, tu t'en souviens, dans la lumière,
> O chants d'oiseaux, parfums légers dans la clairière,
> Cœurs frémissans sous d'invisibles coups d'archet!

Perdus dans leur rêve, ils passaient, mains enlacées, regards unis, dans l'échange de leurs sermens éternels. La princesse Rose soupirait, au moment où ils quittaient la scène :

> Mon beau prince, car moi je t'aimerai toujours!

— Passons les tableaux vivans, dit alors Clotilde. Les misses Hartliff pourront les répéter à part.

A son vif plaisir, en effet, la distribution des rôles s'était merveilleusement prêtée à l'emploi de ses amies. Chacune d'elles devait figurer une saison : la brune et opulente Jessie l'été, la rousse et altière Édith l'automne, et Arabella l'hiver, avec sa grâce mignonne et ses cheveux cendrés. Seulement, on avait coupé les récitatifs en vers par lesquels chaque saison exprimait sa réalité fugace, et on avait fait appel à Veyrieu pour soutenir, de sa musique, les tableaux vivans qui montraient l'été en faneuse, assoupie sur une gerbe de blés, de bleuets et de coquelicots, l'automne en Diane chasseresse, retenant ses deux lévriers fauves, l'hiver en fée fileuse de neige et de verglas.

— Allons, en scène ! A vous, Serge ! dit Clotilde d'une voix brève. Elle détournait la tête, agacée parce que Lucien, penché derrière le dos de Mme Noyzé, regardait à mesure avec elle les aquarelles représentant les costumes de la pièce, tout un ensemble de couleurs harmonieuses, peint par Symore, sur les indications de Fonpers.

De nouveau, en ce cinquième tableau, dans le parc à nouveau reverdi, la princesse Rose repassait au bras d'un prince tout semblable au premier, mais plus jeune, comme l'attestait le frais visage de Serge, comme devait en témoigner aussi son costume de satin chatoyant, d'un vert de feuille neuve, d'un vert-Nil plus tendre que le costume, en vert myrte, de Lucien. Et c'étaient, entre la princesse Rose et le prince Avril, un délicieux et menteur dialogue rappelant le premier, des extases, des balbutiemens, de grandes protestations d'amour qu'écoutait, frappé au cœur, le prince Mai, caché derrière un arbre. Il écoutait, une amère douleur, une jalousie affreuse sur la face, et quand son oublieuse aimée, enlacée par le Printemps rival, disparaissait, il pleurait son rêve et défaillait mort sur la mousse.

Alors le prélude reprenait, dans le parc d'aurore ; Veyrieu, sous ses doigts légers, évoquait le renouveau, l'âme éternelle des choses, la fuite de l'heure toujours semblable et différente.

— Maintenant, le *Beau Léandre*, vite ! dit Clotilde frappant dans ses mains. Nous reprendrons ensuite l'*Heure qui passe*.

Veyrieu tira sa montre, prit congé. On l'attendait au théâtre, puis il devait donner une leçon avenue des Champs-Élysées, aller dans deux soirées. Ce don d'ubiquité aidait à ses succès.

— A quand, monsieur Veyrieu ? demanda Clotilde, très aimable.

Il donna son heure, Mme Rim le reconduisit. Au même moment, derrière Mme Hardeuil, Mme Matha se faufila. Elle avait son air de vieille curieuse impudente, ses yeux furetaient, son sourire

irritant semblait dire aux jeunes gens : — « Ah ! ah ! j'entre malgré vous ! » — en même temps qu'elle affectait de dire :

— Non, non, je ne veux pas déranger, je sais qu'on n'a pas le droit d'entrer.

Clotilde, qui la détestait, prit tout bonnement les modèles des décors et alla les jeter, roulés, dans une commode, tandis que Lucien rassemblait, pour les cacher aussi, les aquarelles des costumes. Mme Noyzé dit en riant :

— Vous trichez, Mme Matha. On n'admet que les mères d'artistes.

— Non, non, répétait obstinément la vieille, très déçue, je m'en vais, je ne veux pas rester !

Elle s'imposait, pourtant ; Lucien piétinait d'impatience, en lui souhaitant mille calamités, le pal, la cuisson dans l'huile bouillante. Elle semblait jouir de son mécontentement, le guignait du coin de l'œil.

— Eh bien ? demanda Mme Hardeuil, vous ne répétez pas ?

— Tout à l'heure.

Et Clotilde s'assit.

Elle en voulait à sa mère, sachant bien que Mme Hardeuil, qui voyait sans entrain les préparatifs de la soirée, n'amenait Mme Matha que pour lui être désagréable. Il y eut un froid. Mme Noyzé comprit le regard suppliant que lui jetait Serge, et coupant court à la conversation languissante :

— Déjà 4 heures ! Je me sauve. Venez-vous ? dit-elle à Mme Matha. Je vous déposerai en voiture où vous voudrez !

La vieille hésita, partagée entre sa curiosité taquine et le plaisir d'économiser ses jambes, aux frais d'autrui. L'espoir de se faire payer à goûter, chez un glacier en renom, la décida. Elle savait s'amener à point ces aubaines, par une habile conversation. Elle disparut, et Mme Hardeuil, maussade, battit en retraite à son tour.

Clotilde regarda les deux jeunes gens avec des yeux lumineux et indignés :

« Hein, croyez-vous ? » disait son regard. Il y eut une alerte. Mme Matha reparaissait, elle avait à dessein oublié un de ses gants.

— Travaillons maintenant ! dit Clotilde. Ma bonne madame Rim, vous soufflez ?

Alors seulement, délivrée de toute contrainte, la répétition marcha, arrêtée, reprise : tout un joli et fiévreux travail, qui faisait à Clotilde des pommettes rose vif, donnait à ses gestes une grâce alerte et charmante. Arrivés à la fin du *Beau Léandre*, quand le père Cassandre jette sa fille aux bras de Léandre, qui la lui rejette, en ce jeu de raquette qui se renouvelle trois ou

quatre fois, Clotilde trouvait une façon hardie de rebondir élastiquement, de l'un à l'autre, et c'était, pour Serge et Lucien, merveille que de tenir, une seconde, et de se lancer ce corps de vierge, si plein de vie et si ferme de jeunesse.

Mme Rim elle-même en avait un pâle et inquiet sourire. Mais le charme se rompit encore. Le frère de Clotilde, Roger, si nettement qualifié de serin par Lucien, entra, l'air indolent et protecteur. Ce tiers incommode ne tardait pas à les énerver par des observations banales, puis, quand on l'eut réduit au silence, par l'attention avec laquelle il lissait ses moustaches, louchant pour les apercevoir. Il avait aussi une façon choquante de bellâtre de se renverser sur le canapé, trop près de Mme Rim, qui dut se reculer. La semelle relevée de sa bottine qu'il agitait, d'un va-et-vient continuel, faisait mal au cœur à Serge. Ce fut avec une touchante unanimité qu'on le regarda partir, quand Clotilde, le voyant allumer une cigarette, lui eut dit :

— Si tu allais fumer dehors ?

— Je vous gêne ?

— Oui, tu nous gênes !

Il ricanait et s'en allait. Mais la répétition ne marchait plus. On parla des invitations. Fonpers viendrait, les derniers jours, donner ses conseils. La robe que porterait Clotilde serait divine, fendue aux manches, à plis et à cassures de lumière, d'un rose de fleur.

XIII

Serge et Lucien suivaient, ensemble, deux semaines plus tard, la rue Vieille-du-Temple.

— C'est une peste, disait Lucien, en parlant de Mme Matha. — Et il exhala sa rancœur contre ces vieilles femmes qui, sans intérieur, sans famille, vivent de la vie des autres, interviennent toujours, en fée Carabosse, là où elles n'ont que faire.

Ce matin, Mme Trénis ne lui avait-elle pas dit, de l'air de fausse insouciance dont elle l'interrogeait, sur sa vie intime :

— Qu'est-ce que c'est qu'une demoiselle Manon, dont mon petit doigt m'a parlé ?

Il craignait d'abord que, par un espionnage d'Arsène, elle n'eût appris la nuit unique passée par Manon chez lui ; mais bien vite, il découvrait que Mme Matha avait raconté leur courte entrevue, sur la place du Châtelet.

Tranquille, il répondait :

— Rien, c'est une fleur à ma boutonnière.

— Alors, rien de sérieux ? Je ne m'inquiète pas ?

Elle avait très peur d'une liaison durable; quant aux caprices, après avoir beaucoup pleuré la première nuit où Lucien avait découché, elle se montrait indulgente et pardonnait presque à ces étrangères qui lui prenaient un peu de son fils, pourvu qu'elles fussent jolies et ne coûtassent rien. Autant même que sa dignité le lui permettait, elle eût aimé les apercevoir à la dérobée, connaître leur caractère. En même temps, son honnêteté protestait et s'accusait de faiblesse. Mon Dieu! il fallait passer certaines choses à un jeune homme; elle regrettait pourtant qu'il dût céder à des tentations pareilles. Son vœu secret était qu'une femme du monde, haut placée, assez libre de ses actions pour ne lui faire courir aucun danger, le prît en tutelle. Cela l'eût flattée sans qu'elle osât se l'avouer; — et elle se persuadait que de telles bonnes fortunes ne menaçaient ni la santé ni la bourse.

Forcée d'avouer que c'était Mme Matha qui l'avait mise en éveil, elle prétextait les bonnes intentions de la bavarde :

— Je t'assure, c'est par amitié pour nous. Il y a de tels dangers, des attachemens qu'on ne peut plus rompre; on y laisse sa jeunesse, sa fortune. Parfois toute la vie en reste empoisonnée. Quand tu auras des fils, tu comprendras mes craintes.

Il avait répondu, en se rengorgeant :

— Sois tranquille, maman. Je ne suis pas assez bête pour m'y laisser pincer.

Elle avait demandé en souriant, car ses assiduités rue Saint-Simon étaient trop visibles :

— Et où en est ton flirt, avec Mme Noyzé ?

Il prenait un air discret et amusé :

— Toujours au flirt, maman.

— Mais je l'espère bien. Du reste, elle est soigneusement gardée.

Cette allusion à M. Noyzé l'agaçait.

— Peuh! fit-il avec dédain.

Elle ajoutait :

— Vois-tu, c'est Clotilde Hardeuil que tu devrais épouser dans quelques années, ta position faite.

Il éludait, ne se souciant pas d'entendre reparler du poste de secrétaire chez M. d'Artigues. Et elle :

— Mais il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Je pense déjà à d'autres jeunes filles. J'écoute, sans avoir l'air de rien; je me renseigne. Si, plus tard, tu ne fais pas un beau mariage, mon chéri, ce ne sera pas de ma faute.

Pourquoi avait-il pensé alors, sinon par le contraste de leur existence mince, à Mme Dionée et à Ève-Lise? Il ne l'avait pas revue depuis *Phèdre*. Elle travaillait beaucoup, allait passer bientôt son examen pour le brevet supérieur.

quatre fois, Clotilde trouvait une façon hardie de rebondir élastiquement, de l'un à l'autre, et c'était, pour Serge et Lucien, merveille que de tenir, une seconde, et de se lancer ce corps de vierge, si plein de vie et si ferme de jeunesse.

Mme Rim elle-même en avait un pâle et inquiet sourire. Mais le charme se rompit encore. Le frère de Clotilde, Roger, si nettement qualifié de serin par Lucien, entra, l'air indolent et protecteur. Ce tiers incommode ne tardait pas à les énerver par des observations banales, puis, quand on l'eut réduit au silence, par l'attention avec laquelle il lissait ses moustaches, louchant pour les apercevoir. Il avait aussi une façon choquante de bellâtre de se renverser sur le canapé, trop près de Mme Rim, qui dut se reculer. La semelle relevée de sa bottine qu'il agitait, d'un va-et-vient continuel, faisait mal au cœur à Serge. Ce fut avec une touchante unanimité qu'on le regarda partir, quand Clotilde, le voyant allumer une cigarette, lui eut dit :

— Si tu allais fumer dehors ?

— Je vous gêne ?

— Oui, tu nous gênes !

Il ricanait et s'en allait. Mais la répétition ne marchait plus. On parla des invitations. Fonpers viendrait, les derniers jours, donner ses conseils. La robe que porterait Clotilde serait divine, fendue aux manches, à plis et à cassures de lumière, d'un rose de fleur.

XIII

Serge et Lucien suivaient, ensemble, deux semaines plus tard, la rue Vieille-du-Temple.

— C'est une peste, disait Lucien, en parlant de Mme Matha. — Et il exhala sa rancœur contre ces vieilles femmes qui, sans intérieur, sans famille, vivent de la vie des autres, interviennent toujours, en fée Carabosse, là où elles n'ont que faire.

Ce matin, Mme Trénis ne lui avait-elle pas dit, de l'air de fausse insouciance dont elle l'interrogeait, sur sa vie intime :

— Qu'est-ce que c'est qu'une demoiselle Manon, dont mon petit doigt m'a parlé ?

Il craignait d'abord que, par un espionnage d'Arsène, elle n'eût appris la nuit unique passée par Manon chez lui ; mais bien vite, il découvrait que Mme Matha avait raconté leur courte entrevue, sur la place du Châtelet.

Tranquille, il répondait :

— Rien, c'est une fleur à ma boutonnière.

— Alors, rien de sérieux ? Je ne m'inquiète pas ?

Elle avait très peur d'une liaison durable; quant aux caprices, après avoir beaucoup pleuré la première nuit où Lucien avait découché, elle se montrait indulgente et pardonnait presque à ces étrangères qui lui prenaient un peu de son fils, pourvu qu'elles fussent jolies et ne coûtassent rien. Autant même que sa dignité le lui permettait, elle eût aimé les apercevoir à la dérobée, connaître leur caractère. En même temps, son honnêteté protestait et s'accusait de faiblesse. Mon Dieu! il fallait passer certaines choses à un jeune homme; elle regrettait pourtant qu'il dût céder à des tentations pareilles. Son vœu secret était qu'une femme du monde, haut placée, assez libre de ses actions pour ne lui faire courir aucun danger, le prît en tutelle. Cela l'eût flattée sans qu'elle osât se l'avouer; — et elle se persuadait que de telles bonnes fortunes ne menaçaient ni la santé ni la bourse.

Forcée d'avouer que c'était Mme Matha qui l'avait mise en éveil, elle prétextait les bonnes intentions de la bavarde :

— Je t'assure, c'est par amitié pour nous. Il y a de tels dangers, des attachemens qu'on ne peut plus rompre; on y laisse sa jeunesse, sa fortune. Parfois toute la vie en reste empoisonnée. Quand tu auras des fils, tu comprendras mes craintes.

Il avait répondu, en se rengorgeant :

— Sois tranquille, maman. Je ne suis pas assez bête pour m'y laisser pincer.

Elle avait demandé en souriant, car ses assiduités rue Saint-Simon étaient trop visibles :

— Et où en est ton flirt, avec Mme Noyzé ?

Il prenait un air discret et amusé :

— Toujours au flirt, maman.

— Mais je l'espère bien. Du reste, elle est soigneusement gardée.

Cette allusion à M. Noyzé l'agaçait.

— Peuh ! fit-il avec dédain.

Elle ajoutait :

— Vois-tu, c'est Clotilde Hardeuil que tu devrais épouser dans quelques années, ta position faite.

Il éludait, ne se souciant pas d'entendre reparler du poste de secrétaire chez M. d'Artigues. Et elle :

— Mais il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Je pense déjà à d'autres jeunes filles. J'écoute, sans avoir l'air de rien; je me renseigne. Si, plus tard, tu ne fais pas un beau mariage, mon chéri, ce ne sera pas de ma faute.

Pourquoi avait-il pensé alors, sinon par le contraste de leur existence mince, à Mme Dionée et à Ève-Lise? Il ne l'avait pas revue depuis *Phèdre*. Elle travaillait beaucoup, allait passer bientôt son examen pour le brevet supérieur.

Un coup de coude, qu'un passant lui enfonça dans les côtes, le ramena à la réalité; irrité du choc, il fondit à nouveau sur la mère Matha :

— Quand je pense, dit-il à Serge, qu'elle a osé dire à ta mère que je me compromettais en pleine rue avec Manon ! Comme si ça pouvait l'intéresser, ta mère !

C'était fort d'impudence, tout de même ! Concevait-on cette vieille?... — Il revit l'occasion perdue, les cinq minutes pendant lesquelles il était resté seul avant-hier, avec Mme Noyzé. D'un coup d'audace, il lui avait dit ce qu'il éprouvait : c'était une fièvre, douce et ardente; il ne dormait plus, il ne pensait plus qu'à elle. N'avait-elle pas répondu, avec un sourire et un regard provocant :

— Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela !

Et comme il s'étonnait :

— A qui donc ?

Elle avait répondu : — Vous savez bien ce que je veux dire.

Il insistait, alors elle laissait tomber :

— Cette... personne, avec laquelle on vous rencontre.

Manon ! Elle savait donc !... Oh ! il ne s'en souciait guère. Et il avait renié sans vergogne son amie, en jurant à Mme Noyzé qu'il n'aimait qu'elle. Elle lui avait mis la main sur la bouche, pour le faire taire. Il avait baisé follement cette main. Comme il devenait plus audacieux :

— Finissez !

Il ne s'arrêtait pas.

— Mon mari est dans la chambre à côté. Il va nous entendre !

Et se défendant des deux mains :

— Finissez ! disait-elle très haut, comme un appel.

Un silence d'attente, de rancune, suivait cette courte scène. Mme Noyzé feignait un dédain ironique :

— Pour qui me prenez-vous vraiment ?

Il avait dû s'humilier, protester de la sincérité de ses sentimens. Était-ce sa faute, si elle l'affolait ?

— Taisez-vous, répétait-elle, vous mériteriez...

Elle s'était apaisée, pourtant, haussant les épaules, pour plaindre son enfantillage absurde; et du demi-sourire équivoque qui lui avait plissé les lèvres, il tirait une suspicion. Qu'est-ce qui prouvait que M. Noyzé fût dans la chambre voisine? L'eût-elle appelé, dans ce cas? En même temps, il regrettait sa fougue intempestive, en plein jour, dans ce boudoir où tout le monde pouvait les surprendre.

— C'est là? demanda Serge.

— C'est là.

Ils s'arrêtèrent devant la vitrine. Des masques de carnaval y bombaient leurs faces barbouillées de carmin, à côté de perruques poudrées et de fausses barbes. Sur la porte vitrée, on lisait en lettres de cuivre : *Postiches en tout genre.*

Le coiffeur, homme gras au front énorme, décolleté dans un faux-col très bas, avant même qu'ils eussent parlé, devina. Expansif, il leur offrait tout son magasin. Il servait ces dames et ces messieurs des théâtres. Il se coiffa le poing d'une perruque, le modèle de celle que portait Chose, des Variétés. Mme Machin, de l'Opéra-Comique, portait cette toison rousse. Et sous les doigts amusés des jeunes gens, défilaient des crânes blancs de clowns, des têtes en carton chauves, des houppes de paillasse. Ce qu'ils voulaient, c'étaient deux perruques blondes, à longues boucles d'or pâle, comme aux enfans, et surtout, exactement pareilles.

— Parfaitement. Claude ! appelait-il.

D'une succession d'arrière-pièces venait à eux, reflétée par des glaces, une femme qu'à sa longue blouse noire, ses cheveux ras, ils prirent d'abord pour un garçon. D'âge douteux, des paupières cernées, le teint mat, point de gorge ni de hanches, elle suscitait un obscur malaise. A côté, l'homme lui-même devenait inquiétant, avec son cou échancré, son sourire tenace. Et l'atmosphère aussi, relent de chevelures et de pots de fard, troublait.

Sur la tête de la femme qu'il faisait osciller, d'un doigt au menton, le coiffeur essayait diverses perruques. Serge, imberbe, réclamait de petites moustaches blondes. L'homme aussitôt en appliqua sous le nez du mannequin de chair, et quand le vernis eut pris, pour prouver qu'il tenait bien, il tira sur les moustaches, relevant un coin des lèvres qui souriaient mécaniquement, tandis que le visage restait impassible.

— Des pattes de lièvre? Du blanc gras? Des crayons de maquillage?

Il en zébrait, en tatouait les joues de la femme. Serge et Lucien l'arrêtaient, avec la hâte d'en finir, éprouvant une gêne, jointe à une curiosité aiguë, à le voir ainsi disposer de ce pâle et docile androgyne. La femme congédiée, son amabilité redoublait. Il était lent à envelopper en paquet les fards et les cosmétiques achetés; et en promettant des perruques de choix, — c'est à Serge qu'il s'adressait, pendant que ses mains s'attardaient à lui mesurer la tête, des mains molles, blanches, aux ongles très pointus.

— Ouf! dit Lucien en sortant.

Serge dit :

— Tu ne t'es pas fait raser la moustache, comme tu en avais l'intention.

— Non, je n'ai pas voulu qu'il me touchât.

Serge ne lui demandait pas pourquoi.

Lucien souriait, à cette idée de se raser le visage, afin de se conformer au rôle de Cassandre. Il croyait entendre le cri d'horreur que pousserait sa mère. Quel mal y aurait-il, cependant, à ce qu'il ressemblât pour quelques jours à un acteur?

Serge disait :

— Tu déplairas à Mlle Hardeuil! Elle a déclaré que cela ne t'irait pas!

Et gardant rancune à la jeune fille de quelques vivacités :

— Elle est bien belle, mais je ne l'aime pas!

Lucien dit :

— Qu'en sais-tu?

— Non, ce n'est pas mon genre. Ah! Arabella Hartliff, oui. Celle-là me plaît.

Il fredonna un air d'opérette à la mode.

— Ne chante donc pas ces inepties! dit Lucien agacé. — Il avait essayé d'intéresser Serge aux concerts du dimanche, aux musées, aux beaux livres, du moins à ceux qu'il aimait. La frivolité de l'enfant rendait vains ses efforts.

— Je n'aime que ce qui m'amuse, répondait-il. — Et Lucien se rappelait le supplice infligé à Serge, bâillant à se décrocher la mâchoire, les yeux tirés, à pleurer, un jour qu'avec Symore il l'avait traîné, pendant deux heures, à travers les galeries du Louvre. Il se rappelait avoir vu le même air d'ennui excédé à Mme Noyzé, au sortir d'une audition de Wagner. Les livres qu'elle préférait, et qu'elle trouvait « bien écrits », étaient l'article-Paris, la bimbeloterie des flirts, des adultères; il fallait que l'action, romanesque et sensuelle, mais gazée, déroulât ses fausses élégances dans un monde de luxe.

Elle avait pour principe qu'un écrivain « pouvait tout dire, avec des formes »; Lucien, revoyant l'air dont elle disait cela, avait l'impression que, sans doute aussi, elle jugeait qu'on pût tout entendre et tout permettre, avec des formes. Il est vrai qu'il en avait manqué, avant-hier. Mais peut-être n'était-ce que d'à-propos. D'autres circonstances le serviraient mieux. Il épia son compagnon à la dérobée, chercha en lui la ressemblance attirante. Pourquoi n'éprouvait-il pas de honte, à l'idée de tromper un ami? D'où lui venaient, par instans, ces oblitérations du sens moral? S'était-il donc, déjà, fait à l'idée d'agir mal, avant même toute réalisation? Était-ce le fruit de l'idolâtrie d'esprit, de

l'admiration passionnée qu'il vouait à Fonpers, héros de roman et de scandale?

Rien de dangereux comme cette influence occulte de l'exemple.

Sans s'en douter, il subissait le prestige triomphant de cet homme en pleine fleur de talent, en pleine ivresse de vie. Tout ce que Fonpers avait écrit, il se l'était assimilé; les trois ou quatre fois qu'il avait approché le « grand homme », il avait bu ses paroles et le vin des paradoxes l'avait grisé. En tous ses pores, le charme subtil était entré, par la belle confiance de la jeunesse, par la vanité de se trouver en tel contact, par la séduction inexprimable, toute cérébrale et physique, dont il avait été ensorcelé. Jouer une idylle de Fonpers, incarner l'âme du poète, se faire son porte-voix et son masque, en de telles conditions, l'enfiévrait. Quelle crainte d'échouer, de trahir l'honneur dont il était investi! Et cette fièvre et cette angoisse étaient bien, en ce moment, le meilleur de sa vie. Capable de rimer élégamment un sonnet, comme de déchiffrer une sonate au piano, de brosser un tableautin, et, depuis qu'il voyait travailler Guépratte, de modeler quelque cire, n'avait-il pas traduit, en une pièce de vers, son culte pour Fonpers?

Tout encens est bon aux hommes célèbres. Fonpers l'avait remercié par une lettre tracée de sa belle écriture artificielle, aux arabesques fines. Cet autographe, Lucien le gardait précieusement; pour un peu, il l'eût enfermé dans un sachet de soie brodé d'or. Quelques phrases de l'écrivain hantaient sa mémoire, sa prédilection pour les Mémoires de Casanova, si amusans et si immoraux, ses boutades envers les femmes; il n'était dupe de la vertu d'aucune. Lucien savait déjà par cœur presque tous les *Sonnets d'Atalante*, où le poète avait chanté la gloire de la chair païenne et les langueurs de l'amour mystique; il se les déclamait souvent. Alfred de Musset seul, quand il avait dix-sept ans, puis Baudelaire, et au-dessus le colosse et le dieu, Victor Hugo, lui avaient inspiré cette obsession du rythme, des images poignantes ou attendrissantes comme des êtres.

L'admiration littéraire qu'il ressentait pour Fonpers, allait même jusqu'à le rendre injuste envers des écrivains rivaux qu'il aimait auparavant. Il avait beau s'en défendre; lui aussi, comme tout Paris, subissait l'influence magique du succès, si forte qu'elle fait illusion et tient lieu parfois de talent. Quelle que fût, par exemple, son admiration pour Guépratte, il ne pouvait se le représenter que dans la noble pauvreté de son génie inconnu. Fonpers, lui, rayonnait, nimbé d'or. Puis, même lorsqu'il la savait absurde, Lucien était impressionné par la légende qui s'attachait à

l'homme à bonnes fortunes, à la fine lame, au joueur heureux, à cet homme qui semblait n'écrire de beaux livres qu'en amateur, et qui gardait dans tous ses actes une supériorité de dilettante et une élégance de grand seigneur.

Cet homme-là, il lui avait parlé, il le connaissait, il était, si peu que ce fût, un grain de sable dans sa vie, l'éclair fugitif d'une de ses milles pensées. A la représentation des Hardeuil, Fonpers le regarderait, l'écouterait. Il en éprouvait une angoisse délicieuse, et son cœur se remplissait d'orgueil!

Ah! qu'il avait raison, ce maître, qui avait daigné dire devant lui :

— Avant tout, il faut vivre!

Vivre! A une époque d'action, se jeter dans la mêlée; à vingt ans être un des généraux de la Révolution, à trente-cinq un maréchal d'Empire, dormir au canon, enlever des villes, avoir des amours brèves comme des assauts; dans une époque stagnante comme cette fin de siècle, ressusciter le romanesque et l'aventure, épuiser les sensations, chercher le bonheur dans la femme, dans l'art, dans tout.

Seulement Fonpers, qui avait réalisé cela, était un grand artiste.

Et Lucien n'était qu'un gentil garçon, entre mille.

Il y a deux ans, il avait rêvé d'être peintre. La gloire des lettres l'avait aussi tenté, celle des arts. Maintenant, la sève ardente du printemps montait en lui. Il secouait son harnais d'études. Il voulait vivre!

Ils traversaient le Vieux-Temple. Sur le marché, des étalages d'oripeaux accrochaient en l'air des défroques humaines, robes de soie, dominos de bal. Des étoffes fripées, roses, jaunes, cerise, s'amoncelaient, en chatoiemens de velours et replis de dentelles, le long d'allées étroites, gardées par de vieilles femmes. D'une voix rauque, ricanant, elles hélaient Serge et Lucien, avec des appellations familières. Une surtout était terrible à voir, avec un mufle énorme, des yeux louches, deux dents pointant aux coins de la bouche, en défenses de sanglier. Une autre, violette de congestion, fleurant la caque de hareng et l'eau-de-vie, s'avança, telle qu'une ogresse, ouvrant des bras comme des moignons, pour arrêter Serge au passage.

— Le beau chéri, viens voir mes jolis costumes!

Elle les injuria, parce qu'ils passaient vite. Des ressouvenirs de Pétrone hantaient Lucien. Le long de la rue, des boutiques de vieux-neuf laissaient apercevoir, dans l'ombre, des ballots disparates. Ici, on ne vendait que des livrées, là que des panta-

lons militaires. Un cor de chasse s'enroulait autour d'une seringue. De vieilles chaussures formaient montagne, au seuil d'une échoppe. De chaque comptoir, des yeux embusqués guettaient les jeunes gens, des appels à mi-voix les poursuivaient. Un vieux juif horloger, dont la barbe blanche flottait jusqu'au ventre, leur dit paternellement :

— Foulez-fous de pelles montres, bas cher?

— Drôle de quartier! dit Serge, qui ne connaissait pas son Paris, n'allait qu'aux beaux endroits. Il faisait une petite moue, en prenant garde de salir ses souliers vernis. Lucien s"orientait, dans un dédale de rues bizarres.

Serge dit :

— Rentre avec moi. Ton costume de prince Mai doit être bâti, tu l'essaieras.

Ces costumes pareils des deux princes, une couturière les taillait chez Mme Noyzé, en des coupons de soie anglaise, d'un délicieux vert de deux teintes. Symore avait copié le dessin de ces costumes au Louvre, sur celui de « l'Indifférent » de Watteau. Ils devaient ondoyer, à la fois collans et flous, d'une grâce légère.

Pour le décider, Serge, ingénument corrupteur, ajouta :

— Viens donc, maman sera heureuse de te voir!

Et pour l'intriguer sans raison :

— Elle a quelque chose à te dire!

Lucien hésita; puis l'espoir de revoir Mme Noyzé, de reconquérir ses bonnes grâces en jouant auprès d'elle le chérubin sage, l'emporta sur le plaisir qu'il se promettait à aller surprendre Guépratte, dans son atelier.

XIV

— Vous!

Dans le cadre de la porte, Mme Noyzé se détachait très grande, en costume gris d'argent. Une vibration très douce de la sonnerie persistait, et l'antichambre obscure s'était éclaircie, au jour du palier. Le sourire et les yeux de la jeune femme avaient une grâce d'Apparition en visite.

— J'étais inquiète. Qu'est-ce que cette fièvre? Un bobo?

Lucien dit :

— Oh rien! je garde la chambre par précaution.

Il devina ce qui la préoccupait:

— Je serai parfaitement remis pour la soirée. C'est un léger refroidissement.

Il l'avait introduite dans son atelier; assise sur le divan, elle se dégantait. Elle lui prit le poignet, sentit battre le pouls.

— Oui, un peu de fièvre, il faut être prudent.

Il dit tendrement :

— Comme c'est gentil d'être montée!

C'était la première fois qu'elle visitait son logement, acquittant une promesse déjà ancienne.

— J'ai failli me perdre dans les corridors. J'ai laissé votre mère en proie aux Anthénar et à Mme d'Artigues.

C'était le jour de Mme Trénis, en effet. Nul danger qu'elle montât. Dans sa surprise heureuse, Lucien restait ébloui. Il n'osait aller jusqu'au bout de son rêve. Elle était là, chez lui; s'il osait!... Un feu courait dans ses veines; en même temps, la langueur d'être souffrant, après une nuit de frissons, répandait en lui un attendrissement. Il eût voulu, sentimental, se coucher à ses genoux.

— Mon Dieu, fit-il oppressé, comme vous êtes belle!

Elle sourit :

— Si belle que ça!

Il dit, et les larmes lui vinrent aux yeux :

— Vous ne pouvez deviner le plaisir que vous me faites. Je vous vois là, personne n'est entre nous, personne n'y peut venir. Je m'ennuyais tellement. Trois jours sans vous voir. J'étais malade de vous!

Elle le dévisageait, une malice amicale dans les yeux.

— Tiens, vous avez coupé vos moustaches? Vous êtes gentil. Vous avez l'air d'avoir quinze ans!

Il lui avait pris les mains, et doucement, pour ne pas l'effaroucher, caressait ses mains si blanches, d'une soie veloutée, aux imperceptibles stries, ces mains nues, qui semblaient plus nues que les mains d'une autre femme!

— Oui, dit-elle en riant, quinze ans, Bébé, va!

Il pressa, entre les bagues, les doigts qu'elle abandonnait.

— Vous me serrez trop fort! dit-elle. Montrez-moi votre appartement, vos travaux.

Elle s'était levée, se dirigeait vers une toile ébauchée, sur chevalet.

Prestement il retourna cette toile, le portrait de Manon.

— Vous savez bien que je ne travaille pas, que rien ne m'intéresse hors vous. Je n'ai rien à vous montrer.

Curieuse, elle poussait la porte de son cabinet de travail, une petite pièce intime, exhalant l'odeur des tapis d'Orient et, plus subtil, un parfum de papier, de livres. De belles reliures mon-

traient, derrière la vitre d'une bibliothèque, leurs vélins blancs gravés d'or, leurs chemises de soie passée, le doux cuir fauve des éditions anciennes.

— Mais on doit être bien là, pour travailler.

Il lui montra quelques livres galans du XVIIIe siècle. Elle n'en fut point troublée. Des deux mains, en un joli reploiement de bras qui donnait une grâce particulière à la courbe de ses épaules, elle tenait les fins volumes. Et il y avait de l'or dans ses yeux noirs, une petite flamme d'or, que Lucien eût voulu capter, et qui était le sourire et l'âme de ce visage éblouissant. Dieu! qu'elle sentait bon; comme son corsage se gonflait d'un beau rythme de respiration! Elle se sentait dévorée par son regard, magnétisée par une force, et elle ne levait pas les yeux, pour ne pas avoir à se défendre contre les supplications muettes de son être.

Une faible rougeur aux joues, elle contemplait le tapis. Une gravité presque dédaigneuse la rendait lointaine. Quelles visions poursuivait-elle? Une atroce jalousie étreignit l'adolescent, il revoyait l'ignominieux rival de son imagination, le renard aux yeux jaunes, velu et grisonnant. Il ouvrit une petite armoire curieusement sculptée, en sortit un plateau qui portait un flacon de xérès et des biscuits au gingembre.

Elle s'écria, moqueuse et complaisante :

— Oh! la dînette!

Elle accepta un doigt de xérès, but et lui tendit le verre. Ce n'était qu'une goutte, elle le grisa comme s'il avait posé sa bouche sur la sienne.

— Maintenant, dit-elle, vous connaissez ma pensée.

Il répondit, ému, à ce qui n'était chez elle qu'un badinage :

— Je voudrais la connaître. J'ai peur de me tromper. Si vous pouviez savoir ce que je ressens auprès de vous! Aucune femme ne m'a fait éprouver une semblable ivresse. Vous êtes belle, et, je le sais, plus belle encore que mon imagination n'ose le rêver. Comme vous avez hanté mon insomnie! Je vous appelais de toute mon âme. Ne comprenez-vous pas quel mal délicieux vous me faites souffrir!

Ses yeux brûlaient, sa voix tremblait.

Elle avait abaissé les paupières, et il en admirait la chair de rose, un peu bombée, presque transparente.

— Pourquoi ne parlez-vous plus? dit-elle.

Son ton donnait de l'espoir; pourtant, il crut y sentir une frêle ironie, tant il se méfiait de lui-même, convaincu sans doute, mais trop lucide pour ne pas se dédoubler, apprécier la justesse de ses propres intonations ou leur emphase.

Elle s'était cambrée, dans un grand fauteuil à dossier droit, aux bras durs, un meuble dont la raideur la protégeait, tout en lui permettant ce jeu dangereux d'entendre parler et de parler d'amour.

— Que puis-je vous dire pour vous convaincre? balbutiait-il.

Et se laissant glisser à ses pieds, il lui enserra les genoux. Il les sentit vivans sous l'étoffe molle, et défaillit en proie à un vertige de désir et de possession.

— Soyez sage!

— Ah! fit-il amèrement. Cela vous est donc bien aisé à dire? Êtes-vous insensible, vous qui avez dû être si ardemment aimée! Dans la rue, tous les regards vous frôlent. J'en souffre. Mais non, vous êtes bonne. Ayez pitié de moi. Je ne suis qu'un enfant qui vous aime.

Elle lui caressait les cheveux, d'une façon si légère que le fluide frôlement descendait jusqu'en ses fibres les plus ténues. Elle soupira mélancoliquement :

— Vous venez trop tard, je suis une vieille femme.

D'un bond il s'était levé, l'attirait aux poignets, la mettait face à face avec un vieux miroir de Venise dédoré, à l'eau glauque et gelée :

— Quelle raillerie! Les femmes qui vous ressemblent sont l'éternel printemps. Elles passent, et le cœur des hommes reste embaumé. Contemplez-vous seulement! Vos yeux sont si noirs et si doux! Votre bouche est si délicieuse quand elle sourit. Ah! faites-m'en l'aumône, si vous saviez comme je soupire après vos lèvres!

Il se haussait, la tenant emprisonnée dans son étreinte. Elle renversa le cou, fit mine d'esquiver le baiser, et tout à coup, vaincue, dans un soupir, ne se détourna plus.

Il voulut l'entraîner, lié à elle si étroitement que son corps se fondait au sien. Elle résista :

— Mon Dieu, ne serez-vous jamais raisonnable? Venez là, ou je me sauve. Là, près de moi, et ne brutalisez pas ma robe!

Elle lui faisait place sur le divan, dans l'atelier dont le grand jour, le parquet ciré, l'apparence moins intime que la petite pièce la rassuraient. Il fit tomber les stores; et ce fut une ombre tamisée de chapelle, où, dans le fond, la Lucrezia Tornabuoni et la Simonetta Vespucci se regardaient, celle-ci enjouée comme l'aurore, celle-là grave comme le crépuscule.

Elle s'écria en le regardant :

— Mais c'est qu'il boude, il boude vraiment!

Humilié, le cœur gros, il la sentait échapper; ces mots le jetèrent en une merveilleuse fureur :

— Vous vous moquez de moi!

Son visage s'était contracté. Il tendit les bras comme un homme ivre :

— Je vous aime, il faut m'aimer, aimez-moi!

Il roulait son visage sur le sien, plongeait son souffle dans son cou; il scella de baisers les paupières qu'elle fermait, et appuya toute son âme, dans leur creux suave.

— Fou! fou! disait-elle. Comme vous me punissez!

Alors il osa. Mais elle se défendit.

— Non, non, pas cela.

Une lutte s'engagea. Elle résistait, maîtresse d'elle, avec une force incroyable. Sa voix subitement changée, d'une douceur rauque, répétait :

— Pas cela, c'est impossible.

Il y eut une trêve. Lucien haletait; elle souriait, Sphinx doux et terrible, toute rose de sa défense. Il comprit qu'il ne l'aurait pas.

— Pour qui vous réservez-vous donc? dit-il, dans un de ces ressauts de haine qui font partie de l'amour.

Elle se leva. Il lui barra le passage, et comme elle voulait passer outre, il saisit, sur un plateau de cuivre, un stylet florentin, aigu et mince, menaça de s'en frapper.

— Faut-il, demanda-t-il avec un sourire insensé, faut-il? — Et peut-être l'aurait-il fait, dans un paroxysme de volupté inassouvie et d'amour-propre exalté jusqu'à la rage; en tout cas, elle le crut. Avec un cri, elle lui tordait la main, lui arrachait l'arme en s'éraflant la paume à la pointe; une goutte de sang perla sur sa peau. A cette vue, il devint blanc et fondit en larmes.

Elle avait caché le poignard, et en suçant la goutte pourpre qui renaissait d'elle-même, elle le regardait curieusement sangloter. Une âme trouble flottait dans ses grands yeux.

— Je ne vous savais pas si passionné, dit-elle avec une coquette tendresse.

— Ah! je vous ai fait mal. Vous devez me détester! répétait-il, et un désespoir sincère jaillissait vraiment de son cœur humilié.

— Non, dit-elle, non.

Et lui passant sur le front sa main enveloppée d'un petit mouchoir :

— Mais vous ne me ferez plus des peurs pareilles?

Alors, par la vertu d'un attendrissement absurde et irréfléchi comme celui qui suit les émotions de théâtre, ils se regardèrent, et Mme Noyzé baissa les yeux.

Il murmura :

— Si vous pouviez m'aimer. Non? C'est trop demander? Si seulement je pouvais ne pas vous être indifférent?

Elle répliqua, d'un ton indéfinissable :

— Enfant, vous ne m'êtes pas indifférent. — Tenez! et elle lui donna son petit mouchoir piqué de sang.

Elle ajouta très bas :

— Il est tard, laissez-moi partir.

Il la conduisait lentement, le bras à la taille, dans l'antichambre. Ses pleurs l'avaient soulagé ; sans espoir précis, il espérait :

— Vous reviendrez?

— Pas ici.

Il admira sa délicatesse, au fond prudente, et suggéra :

— Mais ailleurs? — avec la vision nette de l'entresol furtif, nid d'adultère.

Elle se mira dans ses yeux et dit :

— Ne me regardez pas ainsi, j'ai honte.

Un frisson le secoua de la tête aux pieds.

— Oh! comme je vous aime! soupira-t-il.

— Adieu, soignez-vous, promettez-le. Il faut être vaillant pour samedi.

Il sourit; cette représentation si désirée ne lui causait plus aucune joie.

Ils se séparèrent sur une poignée de main, qui ne se déchirait qu'à regret. L'air absorbé de Mme Noyzé allait bien à sa beauté.

Longtemps, Lucien la vit descendre, puis il épia sa sortie dans la rue, suivit l'ondulante démarche. Elle disparut.

Alors, sa gorge se serra. Il alla se regarder dans la vieille glace de Venise où elle avait un instant miré ses yeux. Il se vit rasé comme un acteur, se méprisa. Quel rôle il avait joué! Mais n'était-il pas sincère aussi? Et il n'eut qu'à s'enfouir le visage dans le petit mouchoir, pour que, à ce parfum d'œillet, revinssent le hanter le tissu rose des paupières bombées, le fruit de la bouche, et la divine nudité des mains.

XV

La répétition générale avait eu lieu la veille, sans personne que les Hardeuil, les Hartliff, puis Berthe de Chalys et son mari, venus passer le printemps à Paris, tous deux d'une correction un peu guindée de province, elle hautaine, lui rogue, avec l'encolure râblée d'un gentleman-farmer, occupé de chevaux et de

chiens. Les choses avaient assez mal marché. La lumière électrique manquait son entrée, un portant du petit théâtre s'était décroché. Serge, troublé, bafouillait dans la scène finale. Enfin les lévriers Tigris et Loo, que la rousse Edith conduisait en chasseresse, l'avaient entraînée immédiatement vers la coulisse, les yeux hors de la tête, en tirant une langue d'étranglés, — effet comique qui décida leur suppression.

On avait répété plusieurs fois de suite les tableaux vivans et réglé l'éclairage. M. Hardeuil avait dû s'en mêler et se réserver expressément les projections. Le grand Roger n'ayant pas même su faire tomber le rideau, Symore s'en chargea. Ses décors, heureusement, étaient exquis. Avec cette ingéniosité pratique, cette agilité de doigts qui caractérise les peintres, il les avait si habilement disposés, qu'un enfant, rien qu'en tirant une cordelette, pouvait les transformer à vue d'œil. Les menuisiers qui avaient exhaussé la scène et établi le théâtre, s'amusaient comme des enfans de le voir planter des clous, raboter une planche, avec autant de facilité qu'eux ; tout d'abord, il leur avait imposé par sa force, soulevant des charpentes d'un bras gonflé, où des noix de fer semblaient courir.

Seul, il avait gardé sa bonne humeur, alors que tout le monde s'énervait. Edith, altière, après le fou rire provoqué par la pantomime de Tigris et de Loo, avait déclaré qu'elle ne jouerait pas. Arabella protestait qu'elle serait aveugle à force de migraine. Clotilde s'était prise de pique avec Serge et lui avait parlé trop vivement. Lucien, ayant eu le malheur de s'entremettre, avait reçu un de ces regards de feu qui la rendaient si redoutable.

— Oh ! du moment que « votre ami » a raison ! s'écria-t-elle.

Et le ton dont elle avait lancé ce mot : « votre ami » lui était une révélation. Elle était jalouse, non seulement de Serge, mais de Mme Noyzé, par bonheur absente, ce soir-là, mais dont, aux répétitions précédentes, à certaines allusions ou phrases directes de Lucien, elle avait pris ombrage, trop chaste pour soupçonner le sens de ces hommages rendus à une rivale, trop femme déjà pour ne pas sentir qu'ils lui faisaient tort, étaient un manque d'égards, et comme une trahison de leur bonne camaraderie.

Mais alors... et il s'était dit : « Quoi ! Clotilde m'aimerait si peu que ce fût, croirait avoir des droits sur moi ? »

Cela l'avait troublé ; il escomptait si vaguement l'avenir. Comment croire qu'un engagement, même inconscient et informulé, pût les lier déjà ? Et cependant, il n'en pouvait douter : elle était jalouse. Il se rappelait les petites brusqueries qu'elle avait eues,

lorsqu'il parlait devant elle à Mme Noyzé. N'était-ce pas de quoi le faire hésiter? Si jeune que fût encore Clotilde, lui plaire, n'était-ce pas l'intérêt, et peut-être le bonheur de sa vie? Pourquoi donc ne renonça-t-il pas à la conquête de Mme Noyzé, ne chercha-t-il pas, du moins, à savoir ce qui se passait dans l'âme de Clotilde? Eut-il peur de s'enchaîner? Craignait-il que ce fût trop tôt? La trouvant fleur délicieuse, mais en bouton, eut-il cette égoïste pensée de la laisser s'ouvrir et fleurir, et, en attendant, de ne pas renoncer à la grande rose épanouie qu'il convoitait, si grisante aux yeux et aux lèvres?

La hantise éprouvée, depuis la visite de Mme Noyzé, ne cessait point. Il en était tellement étourdi qu'il lui semblait avoir une autre âme, toute de fièvre et de vertige. Éternel mystère des femmes! Pourquoi, la première fois, s'était-elle raidie, invoquant la protection absente du mari? Pourquoi, quelques jours après, venir chez lui, laissant presque espérer de délicieuses, de défaillantes minutes? Pouvait-il lâcher cet espoir diabolique, courir après un bonheur plus jeune, plus frais, pur en tout cas, mais d'une réalisation douteuse et lointaine? Qu'est-ce qui lui prouvait que les Hardeuil consentiraient à ce mariage? Il leur prêtait même d'avance des objections, plaidait contre lui-même, afin de décharger sa conscience et de se réserver toute liberté. L'idée ne lui vint pas que Clotilde pût être clairvoyante, par son seul instinct, et qu'il risquait de se perdre pour toujours dans son cœur. N'était-elle pas encore une enfant! Et il se bouchait les oreilles à la voix qui lui soufflait : « Ton bonheur futur est peut-être là, si frêle, si vierge. Couve-le, préserve-le, mûris-le de toute ta tendresse d'adolescent et de tout ton sérieux d'homme. Fais-le lentement éclore. Quel but plus noble que celui d'assurer un franc et loyal amour? Ne veux-tu pas qu'elle t'estime? Le pourrait-elle, soupçonnant quelle vilenie tu médites? »

Là, son orgueil s'insurgeait. Des phrases moqueuses et cinglantes de Fonpers lui revenaient. — Oh! certes, une morale pour la masse; il fallait bien étayer de mensonges la plus hypocrite des sociétés. Mais qu'au moins de libres esprits n'en fussent pas dupes! Le bien, le mal, mots de convention, n'ayant absolument d'autre sanction que le bicorne du gendarme ou la robe rouge du juge, ces fantoches du guignol humain. Mais en somme, d'eux et de Polichinelle, qui avait raison, sinon le fantasque bossu, débauchant la servante, rossant le guet, se roulant dans l'ivresse et le meurtre, sans préjugés ni scrupules, trop cynique, soit! manquant de nuances et d'hypocrisie, mais admirable par sa glorification de l'instinct, l'insatiabilité de ses désirs, la frénésie de ses

vices. Et il cherchait à se rappeler les paradoxes mêmes de Fonpers, sa voix nette et harmonieuse, son sourire, tout ce qui chez lui séduisait irrésistiblement!

Au fait, n'était-ce pas à Fonpers aussi que tenaient l'inquiétude et l'agacement des acteurs? Le poète n'avait pu venir, malgré sa promesse, aux dernières répétitions, forcé d'aller assister à Londres un ami malade. Son absence le faisait paraître plus redoutable, et l'idée qu'il faudrait jouer devant lui sans le connaître. Un télégramme avait annoncé son retour. Certainement, ce soir, il serait là.

Un trac nerveux, dès son réveil, saisit Lucien et ne fit que grandir tout le jour. Il doutait de son aplomb, de sa mémoire, se forgeait des monstres grotesques : la maille de ses bas se romprait en scène, ou un moucheron lui entrerait dans l'œil, à l'instant pathétique. Pourquoi s'était-il fourré dans ce guêpier? A l'idée d'un « four », il eut froid dans le dos, l'inévitable l'entraînait, de minute en minute, vers la catastrophe; en même temps, il trouvait l'attente intolérable. Le matin, une séance au Hammam, l'après-midi passée à ouvrir au hasard et à lire les *Sensations d'Italie* de Paul Bourget, une courte flânerie sur le boulevard Saint-Germain à l'heure où les réverbères s'allument dans le crépuscule, un dîner léger, en l'absence du grand-père retenu dans sa chambre par un retour de rhumatismes, et voilà qu'un coupé de remise l'emportait avec sa mère.

Des lumières de rue, des bocaux de pharmacien fulguraient à travers son cauchemar éveillé. Sa pensée retournait alors, ce qui lui arrivait assez fréquemment ces derniers temps, vers les dames Dionée, à leur petit appartement, au fond de Vaugirard. Elles avaient refusé en remerciant l'invitation qu'il avait voulu leur procurer. C'était peut-être par économie d'une robe neuve, et cette pensée lui fit un réel petit chagrin. Cependant mieux valait qu'Ève-Lise ne parût point à cette soirée. Pourquoi? Il cherchait à s'en donner la raison. Il n'eût pas voulu, sans doute, la voir éclipsée par des jeunes filles vaniteuses et riches, perdue en ce monde d'affaires et d'argent. Et aussi — mais à peine s'avouait-il un sentiment aussi singulier — il lui semblait qu'Ève-Lise était la seule personne devant laquelle il serait gêné d'apparaître sous un masque de théâtre, incarnant une personnalité différente de la sienne. Nul plaisir cependant n'était à son sens plus vif : sortir de soi et s'évader de la vie. N'importe! Il lui en eût coûté de se renoncer en présence d'Ève-Lise, et cela, en présence d'Ève-Lise seulement. Ce n'est pas qu'elle l'intimidât. Il la jugeait douce et bonne; pourquoi donc redoutait-il, en pareil cas,

de voir se tourner vers lui son visage candide et noble, ses indéfinissables yeux couleur pensée?

Au sortir du cabinet de toilette de Roger, qui lui avait servi de loge, il ne trouva, dans le boudoir réservé aux artistes, que Veyrieu, feuilletant sa partition, et Roger, qui salua d'un rire son entrée podagre en Cassandre. Un domestique en livrée, impassible, mettait une lampe au point.

— Et Serge?

— Il achève de s'habiller.

Impatient maintenant, d'une allégresse comme celle que donne le champagne, Lucien sentait circuler en lui une vie frémissante. Il examinait, dans une grande psyché étoilée de flambeaux, son costume et le trouvait réussi, avec le masque blafard de grime, qu'il accentuait en se faisant une bouche cousue d'avare. Roger l'examinait, d'un sourire où entrait un peu du dédain qu'on a pour les acteurs, un peu de l'envie qu'ils inspirent.

Serge, effronté, joli comme un page, entra, svelte dans son costume de satin azur et soie orange, un chapeau à plumes crânement posé sur des boucles châtain qui le féminisaient encore, en dépit des brins de moustaches qu'il s'était ajustés. Des rires joyeux précédèrent l'invasion des misses Hartliff. Elles étaient en robe de bal, car, ne figurant que dans la seconde partie du programme, elles voulaient assister dans la salle au *Beau Léandre*. Elles distribuèrent des poignées de main garçonnières, s'exclamant, avec un rien de l'intonation plaisante des clowns :

— Oh! bonjour! très joli! *Where is Clo?*

Roger plaisantait avec Sissy; Arabella prêta son éventail à Serge et le reprit pour l'éventer, gentiment. Édith s'éclipsa; Veyrieu, qui lui parlait, la suivit sans affectation. Des habits noirs entrèrent d'une poussée, des amis de Roger, un brun à tête de cheval, un blond gras qui, pour dissimuler une épaule trop haute, accusait sa hanche à l'opposé. Carbon paraissait, important, avec ce plastron bombé, ces coudes en dehors qui s'implantaient toujours à la première place, ne s'effaçaient, et alors platement, que devant les grands chefs :

— Tu ne te plaindras pas de la salle, j'espère? Un monde fou! Mon oncle a promis d'arriver pour *l'Heure qui passe*. Il a Conseil, ce soir.

Son œil, plein de sécurité, sondait sur les visages l'impression produite : personne n'ignorait que cet oncle était Chartreux, le ministre des Travaux publics, un gros bel homme sympathique. Ceux qui ne le savaient pas s'informaient, et on leur disait : « Voilà

son secrétaire, M. Carbon. Voulez-vous que je vous présente? » Carbon avait ce regard qui va au-devant des gens et les recrute, pour peu qu'ils en vaillent la peine; sinon, il les dédaignait; nul n'esquivait mieux un raseur. Il accompagna Lucien sur la scène, au trou du rideau. Un brouhaha venait de la salle, voix et rires doux, par-dessus la rampe ardente.

— Voilà ma tante, dit Carbon, au premier rang, entre la générale Couvillon et Mme Braüm.

Il dit cela assez haut, afin qu'un ouvrier électricien, qui se tenait dans la coulisse en redingote des dimanches, l'entendît.

On les appelait. M. Hardeuil, affairé, dit :

— Êtes-vous prêts? Veyrieu est au piano. Clotilde?

Elle se tenait dans le boudoir, devant la psyché. Mme Rim lui recousait une bouffette de sa robe. Elle avait un éclat de jeunesse éblouissant, avivé par le rose et la poudre de riz. Sa jupe un peu courte dégageait un pied délicat, des chevilles dont la blancheur perçait le pointillé des bas. Une inquiétude charmante se mêlait à sa grâce mutine. Elle sourit à Lucien.

— Oh! j'ai si peur maintenant. M. Fonpers est là?

— Non, dit son père. Allons, je frappe les trois coups?

— Oh! attendez, attendez! cria-t-elle. Laissez-moi me placer dans la coulisse!

Son regard éperdu rencontra Lucien, qui lui dit :

— Cela ira très bien. Allons!

Mais le trac lui serrait la gorge à lui-même, et après un court prélude au piano, qui chatouilla délicieusement ses nerfs, les trois coups lui retentirent dans l'épine dorsale. Symore levait le rideau. Tout un parterre de femmes, robes vives et épaules nues, avec des haies profondes d'habits noirs derrière, se déployait sous les lustres. Lucien sentit son cœur s'arrêter. Il était déjà sur scène, salué d'un frémissement. Le dos voûté, frappant le plancher de sa canne, il commença d'une voix légèrement altérée; un tremblement imperceptible lui fourmillait dans les jambes. Léandre, presque aussitôt, entra, puis Colombine.

Coupée de rires, d'applaudissemens, enlevée par une verve qui s'aiguisait à chaque minute, la saynète de Banville eut un grand succès; ils la jouèrent fort bien, Serge, insolent et spirituel, Clotilde délicieuse de finesse et de malice. Pour Lucien, son rôle le portait, et désormais en possession de ses moyens, il le jouait avec une lucidité singulière, se dédoublant pour se juger au passage, veillant à tout, soufflant même une réplique, seule défaillance de Clotilde, et qui passa inaperçue. La pièce et l'ivresse de vie hallucinée qu'elle comportait, avec la vibration des lumières, l'ondoie-

ment des éventails et le frémissement des rires, toutes ces sensations ailées durèrent si peu et se tarirent si vite que, sur la réplique finale, dans les applaudissemens, Lucien et Clotilde éprouvèrent une surprise à saluer les spectateurs, connurent le regret qui suit les ivresses éphémères. Heureusement, ils devaient jouer encore l'*Heure qui passe*.

— Charmante! dit Lucien, suivant Clotilde, dans le noir de la scène, — vous avez joué d'une façon exquise.

Serge joignait ses complimens aux siens, tout à cette griserie du succès qui fait oublier les désagrémens antérieurs.

Elle ne lui répondit pas, très émue, demandant à Symore, tout réjoui dans sa barbe :

— Vraiment, cela n'a pas été trop mal?

Lucien lui répétait avec émotion :

— Exquise, absolument!

Elle lui sourit, le sentant sincère. Des gens envahissaient le boudoir. Mme Noyzé venait la féliciter. Elle était très belle, en robe de soie brochée soufre, montrant ses admirables épaules. Son mari, qui l'accompagnait, félicita Lucien. Son œil dur marquait une force tranquille. Sa moustache rousse, coupant une face de reître, se retroussait en croc. Ferme, au milieu de l'afflux des complimenteurs, il n'inspirait à personne l'envie de le coudoyer. Mme Noyzé produisit sur Lucien un effet inattendu : il la sentit en possession d'un maître, et offrant à sa convoitise, non plus l'agréable séduction d'une femme libre, mais la tentation périlleuse d'une esclave. Il crut reconnaître sur son visage épanoui, sur ses rondes épaules nues, l'empreinte d'une autorité qui disposait d'elle. Et s'il fut jaloux des droits qu'exerçait le mari, ce ne fut nullement de la même jalousie que provoquait en lui l'image odieuse de Tarpin-Malus. Maîtresse de ce dernier, elle disposait du moins d'elle. Asservie à M. Noyzé, elle subissait le plus humiliant servage. Il se la représenta avilie, par ce que l'habitude et la promiscuité ont de plus secrètement dégradant. Certains maris rendent plus frappante cette tare qu'ils infligent à leur femme, rien que par cela qu'ils sont le mari. Lucien souffrit : il croyait voir un beau fruit véreux, exquis pourtant. Il chercha des yeux Clotilde, elle avait disparu.

Aussi s'esquiva-t-il, regagnant sa loge.

L'intermède de musique commençait. Ayant le temps, il se dévêtait lentement; mais Serge, dans la chambre voisine, lui parlait, et il comprenait mal le sens de ses phrases. Il revoyait Mme Noyzé exhibant à tous ses épaules, et, par contraste, la fière et chaste élégance de Clotilde. Que n'avait-elle deux ans de plus? Mme Noyzé

lui parut tout à coup gardée, défendue par le torse important de son garde du corps ; il la désira d'autant plus.

Pour cet homme, il le détestait, d'une répulsion physique à travers laquelle se faisaient jour toutes les vilaines insinuations, tous les on-dit. Un aventurier, ce Noyzé ! et il ne recula même pas devant le mot populacier qui stigmatise ceux qui trafiquent des femmes. Voir et entendre son petit ami Serge, pendant ce temps, lui causait une sensation contradictoire des plus étranges.

Quand il descendit :

— Apercevez-vous M. Fonpers ? Montrez-le-moi ! dit Clotilde.

Lucien, en son bel habit de soie émeraude, tout jeune sous la perruque blond pâle, la dirigeait au trou du rideau :

— Là, là, près du marquis d'Arbelles ! Il s'incline pour parler à Mme de Vieuxménil. Le voyez-vous ? Il sourit. Tenez, il salue quelqu'un.

— Oui, je vois. Et elle resta, sérieuse, à l'examiner.

— Votre mère lui parle.

— Je vois.

— Je suis sûr, que s'il ne vient pas avant que la pièce soit finie, c'est pour ne pas nous intimider. J'espère qu'il aura quelque plaisir de surprise. Nous allons enlever ça, hein ?

Et attendri par la suavité de la jeune fille, dans la demi-ombre qui la faisait paraître mystérieuse en sa robe rose, le cou et les bras libres, il murmura :

— Vous avez l'air d'une princesse-fée. Savez-vous que vous êtes divine ainsi ? Je vais être jaloux de Serge.

— Il n'y a vraiment pas de quoi ! répondit-elle à cette allusion au rôle triomphant que jouait Serge en prince Avril. Et son ton laissait percer le dédain qu'elle ressentait pour le « petit Noyzé », comme elle l'appelait.

Penchée au rideau, elle examinait la salle et revenait toujours à Fonpers.

— N'est-ce pas qu'il est bien ? demanda-t-il.

— Qui donc ? fit-elle, quoique le sachant bien. Elle le trouvait mieux qu'elle ne s'y attendait. Tant d'hommes célèbres l'avaient déçue. Il ne ressemblait à personne, avec sa figure olivâtre et ardente, son corps mince et robuste, son air de race. Tout à coup, elle se retira vivement : elle avait rencontré le regard de Fonpers, et bien qu'il ne pût la voir, ni même la soupçonner, elle eut la honte de quelqu'un qui épie au trou d'une serrure et qu'on surprend.

On envahissait la scène ; M. Hardeuil et l'ouvrier électricien

se plaçaient à leur poste, Mme Rim, pour souffler, dans la coulisse, Symore à portée des décors. M. Hartliff, sa barbe de yankee étalée sur un gilet blanc, secouant joyeusement une grosse tête dure et musclée, se dépêchait de regagner sa place en criant à ses filles :

— *Go ahead, children!*

De nouveau l'enchantement, l'hallucination! Sans savoir comment, Lucien se trouvait en scène, au bras de la princesse Rose, dans un murmure charmé qui enveloppait leur jeunesse. Il soupirait les beaux vers d'une voix tendre et chaude; elle répondait, et il percevait chaque harmonie de ce duo délicieux. La vitalité de ses sens était décuplée. Il jouissait de l'enivrement d'être un instant le prince charmant que chacun rêve d'incarner; il jouissait de l'intrépide grâce de sa partenaire; il jouissait de cette atmosphère lumineuse et brûlante, de ce parterre de femmes; il jouissait de se sentir enlevé par le succès qui allait à l'auteur à travers les interprètes; et dans son exaltation nerveuse, tout lui était âprement exquis, jusqu'au fait de distinguer, sur le tapis vert mousse qu'ils foulaient, une épingle à cheveux tombée de la chevelure de Clotilde, et d'en adorer le scintillement ondulé, noir. Son rêve enchanté le poursuivait, sorti de scène avec sa princesse, dans une rumeur d'applaudissemens, et la main qu'il lui tenait, il continuait à la serrer doucement, sans qu'elle la retirât.

Ils se blottirent dans une étroite coulisse, y regardèrent, en une attente anxieuse et égoïste d'échapper au péril, les tableaux vivans où figuraient les misses Hartliff.

La musique de Veyrieu s'élevait déjà, disait l'été lourd et puissant. La belle Sissy, en tunique jaune d'or, s'étendait sur une gerbe, un bras nu sous sa tête; des bleuets et des coquelicots parsemaient ses cheveux bruns. Elle apparut ainsi, dans un sommeil accablé de faneuse, un sourire de songe aux lèvres, la poitrine soulevée d'un souffle lent. Il y eut un : Ah! puis un silence, une montée de plaisir et un fracas d'applaudissemens. Édith, en un décor d'automne, blanche et rousse comme Diane, un grand arc à la main; ensuite Arabella, toute menue sous sa chevelure poudrée à frimas, filant une quenouille de neige sur un rouet de cristal et jetant des fils de givre d'un arbre à l'autre, sous la lune et la neige, excitèrent un croissant enthousiasme.

Ravi, Lucien n'eut que le temps de composer son visage pour le dernier tableau. Clotilde, qui devait faire son entrée du côté opposé, l'avait quitté. Sans cause alors, du milieu de son enchante-

ment fiévreux, une angoisse soudaine de néant l'étreignit. Il se demanda pourquoi ce mensonge, à quoi rimait cette vanité d'acteur; ne l'avait-elle pas entraîné à jouer la tragédie l'autre jour? Ce stylet, ces larmes?... Et c'est ce qui avait le plus impressionné Mme Noyzé, femme en cela, puérilement femme! Quelle misère! Mais cette amertume singulière, cette goutte de fiel dans sa vanité, cette conscience du vide, de l'illusion que sont les émotions humaines, relevaient d'une singulière saveur cette minute présente, unique. Ah! s'étourdir éperdument! épuiser toutes sensations! Rien égalait-il cet essor vertigineux, ce hachich fou de la pensée et des sens surexcités, tendus à se rompre!

Le rideau se levait, il parut.

Il dit son tourment, sa jalousie, sa haine du rival plus jeune et plus heureux. Dissimulé derrière un arbre, quand le prince Avril et la princesse Rose entrèrent dans le parc en se jurant leur amour, il trouva une mimique saisissante de douleur muette et de rage. Ils passaient, les yeux dans les yeux, le bras à la taille, et il les regardait s'éloigner avec un désespoir dont il s'émouvait lui-même, expirait sa plainte et succombait de douleur, tandis que la musique chantait le renouveau cruel, la splendeur ironique de « l'heure qui passe ».

Trois fois, on les rappela. Fonpers, dans la salle, joignait ses applaudissemens à ceux qui allaient se retourner vers lui, en ovation. Il s'y attendait et il s'y déroba en accourant féliciter ses interprètes. Il les remercia, chacun d'un mot juste et charmant. Le reste de la soirée, pour Lucien, s'évanouit en un rêve éveillé, une ivresse de champagne et de louanges, le vertige voluptueux de valser avec Clotilde, les misses Hartliff, Mme Noyzé, d'autres jeunes femmes. La tête lui tournait, et il se sentait dix jeunesses!

PAUL MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE RÈGNE DE L'ARGENT

VI [1]

LA FINANCE, LA HAUTE BANQUE ET LE COSMOPOLITISME FINANCIER

Nous avons entrepris d'étudier le rôle de l'argent et de ce qu'on appelle le « capitalisme » dans la société contemporaine, et cela, il est bon de le rappeler, moins au point de vue économique qu'au point de vue moral, au point de vue politique, au point de vue social. Même ainsi restreinte, la tâche reste assez vaste et assez lourde. Plus nous avançons, plus nous en sentons le poids; pour la mener jusqu'au bout, il importe grandement de la délimiter.

Après avoir cherché s'il avait vraiment surgi, du fond de nos démocraties modernes, une féodalité nouvelle, et après nous être arrêtés devant les grandes compagnies qu'on nous donne comme l'incarnation du régime féodal, nous voici arrivés au cœur de notre sujet, en face de la puissance qu'on nous représente volontiers comme la suzeraine du monde contemporain, devant la finance dans laquelle la naïveté des simples et la haine des violens aiment à personnifier toutes les usurpations de l'or et toutes les iniquités sociales. C'est ici le centre du royaume de l'Argent. La finance, n'est-ce pas le donjon de la forteresse qu'assiègent bruyamment, de concert, les pamphlétaires de l'anti-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894, 15 février et 15 mai 1895.

sémitisme et les utopistes du socialisme, sonnant chaque matin à l'envi la fanfare de l'assaut?

Ici, surtout, nous devons prier le lecteur de ne pas oublier quel est notre but, et de ne pas chercher dans ces pages ce qu'il n'est pas de notre intention d'y mettre. Il ne s'agit point, pour nous, de décrire les opérations de la Bourse et les procédés de la spéculation, comme l'avait fait Proudhon dans son célèbre manuel, comme l'a fait, dans son dernier ouvrage, le regretté Claudio Jannet (1). Notre but est différent, et tout en nous servant des études faites avant nous, tout en y renvoyant au besoin le lecteur, nous négligerons ce qui est trop technique, nous en tenant, de préférence, au côté moral et au côté social des questions financières, nous montrant partout plus curieux de l'homme que des choses, plus jaloux des intérêts spirituels que des intérêts matériels, et j'ajouterai, plus soucieux de la fortune publique et de la grandeur nationale que de la richesse privée. Cela, encore une fois, ne laisse pas que de rester un sujet assez vaste. Aucun ne prête à plus de confusion, aucun peut-être ne passionne davantage le public, et aucun n'est plus mal compris du public. Tout se réunit pour l'obscurcir : les déclamations de l'envie, les élucubrations de rêveurs ignorans, les rancunes des convoitises évincées, le chantage de la mauvaise foi. Il va nous falloir cheminer entre les broussailles et les ronces des préjugés, à travers l'épais fourré de préventions aveuglantes. Cela, grâce au ciel, n'est point pour nous arrêter. La finance, nous le savons, est devenue une région suspecte, une terre mal famée où les gens qui se respectent n'osent guère mettre le pied; c'est une contrée mystérieuse sur laquelle courent des fables et des légendes. Raison de plus pour en tenter la description. Afin de n'être pas trop incomplets, nous serons obligés de diviser notre étude en plusieurs articles. Le premier aura pour objet la finance en général, et ce qu'on appelle l'internationalisme financier; le second traitera du pouvoir de la haute banque et de ce que d'aucuns nomment la « bancocratie »; le troisième sera consacré à la Bourse, à la spéculation, à l'agiotage; un quatrième enfin sera réservé aux financiers eux-mêmes, aux potentats de la Bourse, à ceux que la jalouse admiration de leurs contemporains nomme les rois de l'Or. Cela fait, si nous espérons en avoir terminé avec la finance, nous n'en aurons pas encore fini avec l'argent. Si nous voulons donner à ce trop long travail des conclusions pratiques,

(1) Proudhon, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, d'abord anonyme (1853-54); Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance au XIXe siècle* (2e édition, 1893).

il nous faudra envisager les efforts des modernes pour s'affranchir de la tyrannie de l'Argent, examiner les moyens d'émancipation préconisés par ses ennemis attitrés, antisémites ou socialistes.

I

Quand on compare la finance à l'industrie, une chose frappe d'abord. Dans l'industrie, les sociétés par actions, les compagnies ont presque partout pris la première place, substituant de plus en plus les collectivités anonymes aux patrons individuels; dans la finance, le premier rang reste encore à ces derniers. Ce n'est point, nous l'avons déjà remarqué (1), que les compagnies n'osent se risquer sur les sables mouvans de la finance; loin de là, les banques anonymes ont ouvert dans nos capitales de massifs et vastes palais; elles couvrent la province et l'étranger de succursales qui étendent leurs opérations sur les deux hémisphères. Partout, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Autriche-Hongrie, en Russie, jusqu'en Angleterre et aux États-Unis, les nouveaux établissemens de crédit, les banques par actions ont, depuis une quarantaine d'années, pris un développement considérable. Ils n'ont pas cependant conquis la première place. Ils ont beau, chaque jour, élargir le cercle de leurs affaires, chiffrer leurs opérations annuelles par milliards et leurs bénéfices par dizaines de millions; ils ne sont pas parvenus à évincer les plus puissantes des grandes maisons de banque fondées au début du siècle. Prenez les pays les plus riches, les marchés les plus vivans; les sociétés par actions ont généralement renoncé à la lutte contre les anciennes puissances financières. Satisfaites d'avoir conquis leur place au soleil, heureuses de s'être emparées presque entièrement de certaines branches d'affaires, de l'escompte du papier de commerce notamment, elles ne songent plus à disputer aux potentats du marché la lucrative royauté de la Bourse. Après quelques infructueuses tentatives de révolte contre la suprématie des anciennes dynasties de la finance, les sociétés par actions semblent presque partout s'être résignées à la primauté des puissances qu'elles n'ont pu renverser. Au lieu de s'obstiner à les détrôner, elles s'inclinent devant leur suzeraineté. Ce siècle, qui a brisé tant de sceptres, a épargné celui de la finance. Les plus fortement constituées ou les mieux dirigées des grandes maisons de banque en nom individuel ou collectif sont demeurées debout, dominant le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1895.

royaume de la Bourse et le monde des affaires de toute la hauteur de leur réputation et de toute la puissance de leurs capitaux, pareilles à une lignée de rois légitimes dont les sujets n'osent plus contester les titres.

La raison en est simple; si bien administrées que soient des sociétés, une entreprise menée par un homme intelligent, actif, seul maître de ses actes et seul juge de sa conduite, gardera toujours des avantages sur les compagnies à plusieurs têtes où la responsabilité s'affaiblit en se partageant, où les rivalités de personnes et les conflits d'opinions rendent toute initiative plus malaisée et l'unité de direction plus difficile. Cela est si manifeste que les établissemens de crédit dont la fortune a été la plus rapide et la plus brillante sont ceux dont le président ou le directeur a su conquérir une telle autorité qu'il en a été comme le maître absolu. Le lecteur en trouverait une preuve éclatante en France même. C'est que, en affaires plus encore qu'en politique, le régime monarchique, quand le monarque est doué d'intelligence et d'énergie, peut aisément se montrer supérieur à la république, et le gouvernement d'un seul l'emporter sur une démocratie ou sur une oligarchie. Là encore, l'éducation, la tradition, l'hérédité, peuvent, durant quelques générations au moins, transmettre, de père en fils, le sens des affaires, avec l'esprit de gouvernement. Cela est particulièrement vrai de la finance qui, par plus d'un côté, ressemble à la guerre. Comme la guerre, elle veut une décision prompte et au besoin des initiatives hardies; elle exige souvent le secret, et elle demande toujours l'unité du commandement. Un chef, seul responsable de ses capitaux et seul maître de ses ordres, n'ayant ni avis à prendre d'un conseil d'administration, ni comptes à rendre à des assemblées d'actionnaires, sera toujours, pour les campagnes d'affaires et pour les batailles de la Bourse, un général en meilleur posture qu'un président ou un directeur de société anonyme, lié par des règlemens et entravé par des considérations de toutes sortes. Il n'y a donc pas à s'étonner si, dans la finance, à l'inverse de l'industrie, la prépondérance est demeurée aux grandes maisons individuelles ou familiales, qui concentrent l'autorité en une seule main.

Ces grandes maisons, reines incontestées des marchés financiers, constituent, à proprement parler, ce qu'on appelle emphatiquement la haute banque, nom vague et fastueux qui éblouit les imaginations, les remplissant à la fois d'un involontaire respect et de confuses terreurs que de nombreux pamphlétaires s'évertuent à transformer en haines. Affaires de Bourse, industrie, finance,

politique intérieure, politique étrangère, le public est porté à découvrir partout la main de cette mystérieuse haute banque, qu'on lui représente comme toute-puissante. Quoi qu'il arrive, les badauds se croient tenus de tout expliquer par son intervention occulte. C'est ici, surtout, que se donnent carrière l'amour du merveilleux et l'esprit de suspicion, si bizarrement accouplés chez les foules à la fois sceptiques et crédules. De la haute banque on croit tout, on soupçonne tout, on redoute tout, ayant pleine foi dans son omniprésence et dans son omnipotence.

A force d'en magnifier le rôle et d'en outrer la puissance, le public se méprend, étrangement, sur cette haute banque. Dupe de préjugés que lui inculque, chaque matin, une presse de pamphlétaires, il ne voit plus les faits les plus simples qu'à travers des préventions qui les déforment grossièrement. Ce qui est vrai, c'est que par l'ascendant de leur nom comme par la puissance de leurs capitaux, par l'étendue de leurs relations ou par la solidité de leurs alliances, et aussi, nous n'avons pas le droit de l'oublier, par l'habileté de leur direction, certaines maisons ont conquis sur les marchés financiers une prééminence incontestée. Leur seul patronage est, pour une affaire publique ou privée, une recommandation qui entraîne toutes les Bourses de l'Europe. Individuelles ou collectives, les maisons les plus nouvelles ou les moins solides ont accepté la royauté des plus anciennes ou des plus fortes. Il y a ainsi, dans la banque, une sorte de hiérarchie des puissances financières, et si l'on veut, une façon de vasselage des maisons de second ordre vis-à-vis de celles de premier rang. Les petites se contentent d'être les satellites des grandes, cherchant à se faire une place à leur ombre; en ce sens, on est libre de dire que la finance a quelque chose de féodal. Rien là du reste de particulier à la France, ou rien qui ressemble à un privilège. En Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie, en Angleterre, et, plus que partout ailleurs, aux États-Unis, on voit parfois, en dehors même de la finance, certaines branches d'affaires, le charbon, le pétrole, le coton, le cuivre, les mines d'or ou d'argent, la métallurgie, tomber, comme disent les Anglo-Saxons, sous le « contrôle », c'est à dire sous l'empire de telle ou telle maison. Alors même qu'il semble ainsi se constituer une façon de monopole de fait, il n'y a là, d'habitude, ni monopole légal ni privilège d'aucune sorte; ce qu'a fait l'ascendant d'une maison ou d'un groupe, l'initiative de plus hardis ou de plus habiles peut toujours le défaire. Quant aux hommes qui ont voulu nous représenter cette sorte de primauté de quelques grandes maisons de banque comme un phénomène de race, ce qu'ils appellent un

trait sémitique, est-ce bien la peine de montrer ce qu'ont d'enfantin de pareilles théories? Pour en sentir l'inanité, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les pays anglo-saxons, sur les États-Unis notamment, où le sceptre de la Bourse n'est pas encore en des mains juives. Il n'y a là, en réalité, qu'un phénomène d'ordre économique, inhérent aux affaires de banque et n'ayant rien à démêler avec la race ou la religion; car peu importe en soi l'origine ou le culte des potentats de la Bourse. C'est là du reste un point sur lequel nous comptons revenir pour l'édification des âmes crédules qui auraient la simplicité d'expliquer les mystères de la finance par les révélations de l'antisémitisme.

N'importe, juive ou chrétienne, la haute banque est, pour le peuple, l'incarnation suprême de cette féodalité financière que dénoncent, deux fois par jour, à ses haines, les libelles quotidiens d'une presse passionnée. En cette haute banque se personnifient, pour les masses, la toute-puissance et l'usurpation de l'argent. La crédule superstition des foules et l'envieuse admiration de ses ennemis la nimbent, involontairement, d'une sorte d'auréole aux reflets sinistres. Elle semble à beaucoup un pouvoir mystérieux, en possession d'arcanes redoutables, qui, du fond de ses palais, dicte des ordres occultes aux rois comme aux parlemens, et gouverne le monde de derrière ses guichets. Pour plusieurs, c'est une sorte d'obsession. Comme les grandes compagnies, et plus encore que les grandes compagnies, ses vassales, la haute banque est un des fantômes qui hantent l'imagination de nos contemporains; c'est un des spectres les plus faciles à évoquer devant les hommes assemblés, et un de ceux dont l'apparition soulève, le plus aisément, les colères ingénues et les haineuses terreurs des foules ignorantes. Rien de surprenant si quelque pauvre diable, exalté par ces troublantes visions, dépose une bombe sous la porte de ces rois de la finance, ou leur expédie quelque missive explosive. A nombre de bonnes âmes, cela semble presque œuvre pie.

Les financiers, les *traitans*, ont toujours été peu populaires, et cela, pour plus d'une raison. Peut-être excitent-ils, de nos jours, encore plus d'aversion que sous l'ancien régime. Ils ont contre eux, outre les défiances malveillantes des masses, les jalouses rancunes des classes moyennes ou des aristocraties anciennes qui se prétendent exploitées ou dépouillées par eux. Des nuées d'écrivains de toute école et de toute couleur, pareils à des moustiques importuns, tourbillonnent bruyamment autour d'eux, les poursuivant sans trêve de leurs piqûres venimeuses. Les folliculaires qui n'ont pu la faire chanter à leur gré se sont donné comme mission d'ameuter contre cette haute banque l'esprit de suspicion et

les sentimens d'envie. Besogne facile et lucrative, qui n'a pas seulement pour aides ces auxiliaires complaisans qu'on nomme la jalousie et l'ignorance, car, par sa nature même, par le genre de ses opérations, la finance prête à tous les soupçons et à toutes les accusations. Son office propre étant de manier l'argent, de dispenser le crédit, de commanditer les affaires, le public voit moins les services qu'elle rend que les fautes qu'elle commet ou les bénéfices qu'elle encaisse. Comme ses opérations sont souvent secrètes, que ses négociations sont menées dans le silence et dans l'ombre, — ou bien, qu'étant publiques, elles échappent à la compétence du public; comme elles sont parfois accompagnées de manœuvres plus ou moins licites, qu'elles exigent souvent l'autorisation des États ou la connivence peu désintéressée de politiciens aux mains trop cupides pour être toujours honnêtes; comme il est de règle, aujourd'hui, qu'aucun emprunt d'État, aucune émission de quelque importance ne peut réussir sans l'appui d'une presse dont la vénalité a été trop souvent dévoilée pour qu'on ait confiance en sa probité, toutes les démarches de la finance sont devenues suspectes; elles prennent aisément, aux yeux des masses, un caractère malfaisant; on lui en veut de savoir le prix de trop de consciences; on la rend responsable des abus, voire des chantages, des pots-de-vin, des ignobles pratiques auxquelles la rapacité publique ou privée l'oblige de se plier. Et ainsi, elle semble aux peuples la grande puissance corruptrice; elle apparaît aux simples comme une espèce de sorcellerie diabolique, une façon de magie noire qui tient dans ses mains prestigieuses la fortune des États et qui légitime, par ses maléfices, tous les griefs et toutes les malédictions.

Et cet amas de haines et de rancunes entassées contre la finance s'accumule, encore une fois, sur la tête de ce monstre aux contours vagues que l'on appelle la haute banque. C'est, aux yeux de beaucoup, la coupable de tous nos maux, le suppôt du Malin sur la terre, l'agent du Prince de ce monde, c'est-à-dire de Satan. Nombre d'âmes simples, des artisans dans la poussière de leur atelier, de petits marchands dans leur boutique délaissée, de braves curés entre les murs nus de leur presbytère, se font de cette lointaine et superbe haute banque des visions apocalyptiques. Interrogez tel jeune prêtre, frais émoulu du séminaire et pris pour les questions sociales d'une belle passion de novice, il vous dira que c'est elle, la Bête aux sept têtes et aux dix cornes qui portent chacune un diadème, la Bête pareille à un léopard avec la gueule d'un lion, devant laquelle toute la terre est en admiration, et que le monde adore en disant : « Qui est semblable à la

bête, et qui peut combattre contre elle (1)? » Et cela est vrai, en un sens; car si le monde la hait, le monde l'admire, et le monde l'adore.

Écoutez le concert discordant d'anathèmes et d'envieuses acclamations qui, d'en bas jusqu'au faîte de notre société, monte chaque jour vers la finance, comme si tous les biens et tous les maux de ce monde sortaient de ses coffres-forts. Le fantastique s'y mêle au réel, et les fables y défigurent la vérité. Elle est née de l'agiotage, et elle vit des jeux de la spéculation. Elle a construit sa fortune sur la ruine de millions de petites gens. Elle est cosmopolite et demeure étrangère aux intérêts des pays où elle réside, ne songeant qu'à lancer des affaires et à spolier les nations. Elle domine le monde, elle règne sur les sociétés modernes et met les peuples en servitude. A en croire les philosophes ou les économistes de la presse populaire, c'est elle qui établit, elle qui change, à son gré, les lois économiques, aussi bien que les lois politiques. Démocratie ou monarchie, elle s'est assujetti les États, et elle tient les gouvernemens en laisse; c'est par elle que les rois règnent, c'est pour elle que les républiques s'agitent et que les peuples travaillent. Suffrage universel ou suffrage restreint, elle étend son filet d'or sur tous les régimes, les prenant tous aux mêmes amorces, achetant indifféremment les cours et les parlemens, subventionnant les démagogues de la main qui pensionne les princes. Des millions d'hommes sont convaincus que c'est elle qui gouverne, elle qui décrète la paix et la guerre, elle qui jette, à son caprice, les peuples dans les aventures coloniales, précipitant l'Europe sur les déserts de l'Afrique ou sur les deltas fiévreux de l'Asie pour agrandir son champ d'action et arrondir ses domaines. A en croire les nouveaux précepteurs des peuples et les maîtres d'une récente philosophie de l'histoire, le XIXe siècle aura été le siècle de l'hégémonie de la haute banque. Les princes de la Bourse ont réussi là où avaient échoué les Grégoire VII, les Charles-Quint, les Napoléon, les dominateurs des âmes et les héritiers des Césars. Sans se préoccuper des limites passagères des États ou des formes changeantes des gouvernemens, sans avoir l'enfantillage de s'arrêter, comme les papes ou les empereurs, aux dehors extérieurs de la puissance, la haute banque serait parvenue à réaliser, à son profit, la monarchie universelle. Le tout est de savoir ce que durera cet empire de l'or. Ce qui eût semblé naguère un paradoxe est un des lieux communs de la presse quotidienne. La foi en la toute-puissance

(1) *Apocalypse*, XIII, 4.

de l'or et en l'omnipotence de la haute banque est devenue un dogme populaire; si bien qu'on aurait tort d'en sourire, et que force nous est de chercher ce qu'il s'y mêle de vrai et de faux.

II

Une des choses le plus souvent reprochées à la finance, à la haute banque notamment, c'est d'être cosmopolite. On se plaît à signaler en elle une sorte d'Internationale, l'Internationale de l'or, l'Internationale jaune, autrement puissante et non moins dangereuse que l'autre, l'Internationale rouge, l'Internationale prolétarienne.

Les princes de la finance, entend-on répéter, sont, eux aussi, des sans-patrie; ils ne tiennent pas au sol sur lequel ils vivent, alors même qu'ils y sont nés. Beaucoup, parmi eux, sont des hommes d'une autre race, d'une autre religion. Ils ont beau édifier leurs hôtels sur les avenues de nos capitales, ou bâtir des châteaux à la lisière de nos forêts, ils ne sont qu'en apparence fixés parmi nous; ils ne prennent point racine dans la terre de France. Ils n'identifient pas leur vie et leur fortune avec le pays où ils résident. A vrai dire, ajoutent les plus indulgens, ce n'est pas leur faute, ni même celle de leur origine ou de leur race; c'est celle de leur profession. L'or n'a pas de patrie; il ne connaît que ses intérêts; juifs ou non, les ministres de l'or, les gros banquiers, ne voient dans les peuples et les États qu'une mine à exploiter. Ils ont soin, d'habitude, d'asseoir leur fortune sur plusieurs pays à la fois. Ils nouent, sans scrupule, des alliances par-dessus les frontières. Ils lient volontiers partie avec tous les États, ne voyant en tous que des cliens à pressurer, et, pour en extraire un peu plus d'or, ils ne craignent pas de les mettre aux prises les uns avec les autres; en cela encore, ils font leur métier, car guerre ou paix, la vie des nations n'a pour eux d'intérêt qu'autant qu'elle intéresse leur bilan. Victoire ou défaite, conquête ou démembrement, peu leur importe ce qui met les peuples en joie ou en deuil, pourvu que se remplissent leurs caisses.

Voilà, me semble-t-il, dans toute sa gravité, un des griefs les plus populaires contre la finance et les financiers. C'est ici, particulièrement, qu'il importe de démêler le vrai du faux. Il est très vrai que, à certains égards, la banque, la finance, sont cosmopolites. Ou mieux, pour être plus exact, au risque de complaire aux socialistes, je dirai que, en un sens, c'est le capital lui-même qui est cosmopolite. Sous ce rapport, il me semble l'avoir déjà re-

marqué (1), la richesse mobilière diffère essentiellement de la richesse territoriale qui, étant incorporée au sol, est liée au pays. Le capital mobilier, représenté par du papier qui peut provenir de toute nation, n'est point dans la même dépendance du sol. Il n'est pas forcément attaché à un peuple et enchaîné à un État. Un homme, une famille peut habiter une ville, une province, un État, et avoir ses principaux intérêts au dehors. Il n'est même pas, pour cela, besoin d'être banquier. Pour le capitaliste, les divers pays forment comme autant de bassins qui communiquent entre eux. Le capital ressemble à l'eau qui cherche son niveau, mais à une eau intelligente qui saurait tourner les obstacles, choisir sa voie, s'arrêter sur la pente. Il a la fluidité des liquides, coulant selon la déclivité du terrain, allant où il est attiré, ici par le taux de l'intérêt, là par la sécurité, se répandant partout où les chances de profit lui paraissent supérieures aux chances de perte.

Pour la finance, le monde en dépit des cloisons nationales et des murailles douanières, le monde, civilisé surtout ne forme guère qu'un marché. On a souvent comparé le capital au sang, au liquide nourricier qui circule d'une extrémité à l'autre du corps vivant. L'image est exacte ; les « sociologues » qui se croient obligés d'assimiler les sociétés à un corps vivant, comparent justement la banque, la finance, au cœur et aux vaisseaux sanguins, et le mouvement du capital à la circulation du sang. La différence, de nos jours au moins, est que la circulation des capitaux ne se limite pas à un peuple, qu'elle ne s'arrête pas aux frontières nationales ; et, en dépit de toutes les barrières monétaires, et de tous les tarifs fiscaux, cela, est, déjà presque aussi vrai du commerce que de la finance. Si chaque nation conserve, à cet égard même, sa vie propre, le monde moderne est pareil à un vaste polypier ou à un immense madrépore, à un agrégat vivant dont la vie est collective, de façon que tous les individus sont, malgré eux, plus ou moins solidaires. Commerce ou finance, le monde tend, de plus en plus, à former un tout où le capital circule d'une extrémité à l'autre de la planète, portant partout la vie et le mouvement. Les rois et les républiques ont beau marquer les monnaies de leur écusson et les frapper de leur effigie, comme pour les assujettir à leur autorité, l'argent échappe au pouvoir des princes et des parlemens. L'or ne se laisse asservir à aucune autorité ; le capital rompt toutes les entraves, ou délie tous les liens, sûr de trouver bon accueil dans les deux hémisphères.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1894, l'étude intitulée : *le Capital et la Féodalité industrielle et financière.*

Le marché de l'argent est, de sa nature, universel, partant international. Il l'était, déjà, au moyen âge. Ce qu'on appelle le cosmopolitisme de la finance date de l'époque où est née la finance. De tout temps, une des principales fonctions des financiers a été de servir d'intermédiaires entre les différens peuples; et, de tout temps, une des causes du succès des juifs dans la finance et la banque, c'est que leur dispersion au milieu des peuples les rendait particulièrement aptes à ce rôle d'intermédiaires, de courtiers entre les nations. Aujourd'hui encore, c'est une des raisons de leur force et de leur fréquente prééminence sur les champs de la Bourse. Veut-on se reporter au passé, on trouve que les rivaux des juifs, leurs compétiteurs ou leurs successeurs du moyen âge n'ont guère été moins cosmopolites que les fils d'Israël.

Pourquoi les chevaliers du Temple étaient-ils devenus, dès le XIIe siècle, les grands banquiers du pape et du roi, des seigneurs ecclésiastiques ou laïques de l'Occident (1) ? Était-ce leur règle monastique, qui prédestinait à la finance ces religieux armés pour la défense du Saint-Sépulcre? Non; c'est que l'ordre du Temple avait un caractère international; que ses grands-maîtres étendaient leurs relations à l'Orient comme à l'Occident; que ses commanderies, répandues dans toute la chrétienté, lui permettaient d'exécuter partout, pour le compte de ses cliens, les opérations les plus diverses, recouvremens ou versemens. Et ces opérations de banque, les religieux au manteau rouge ne les exerçaient pas gratuitement; ils savaient fort bien les faire rémunérer; de là, en grande partie, les richesses que leur reprochait l'hypocrite avidité de Philippe le Bel. Ni la chute de cette haute banque monastique, ni l'expulsion des juifs successivement bannis d'Angleterre, de France, d'Espagne, ne rendit le commerce de l'argent plus national. Aux Templiers et aux juifs succédèrent les subalpins, les « Lombards » qui étendirent le réseau de leurs affaires sur l'Occident tout entier. Durant trois ou quatre siècles, la banque fut partout en des mains italiennes. Florentins et Lucquois, Génois et Vénitiens fondèrent des comptoirs dans toute l'Europe. Les catholiques, ardens à dénoncer « le capitalisme cosmopolite » de nos jours, feraient bien de ne pas l'oublier : pour les Lombards, comme pour les Templiers, comme pour les juifs eux-mêmes, l'internationalisme financier était favorisé par l'internationalisme religieux. Les Lombards étaient les percepteurs ordinaires des papes; la curie romaine se servait d'eux pour encaisser les droits, recueillir les taxes que levait le Saint-Siège sur les transalpins de France, d'Angleterre,

(1) Aucun doute, à ce sujet, depuis le savant *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* de M. Léopold Delisle, 1889. Voir la *Revue* du 15 janvier 1891.

d'Allemagne. Ces banquiers lombards ou florentins que les antisémites d'alors traitaient parfois déjà de juifs chrétiens pires que les juifs, la papauté ne se faisait pas scrupule d'employer ses foudres spirituelles à les défendre contre les haines du populaire ou contre la cupidité des princes (1). Ainsi, au rebours du préjugé vulgaire, le personnel de la banque était, sans conteste, plus cosmopolite au moyen âge que de nos jours. Juifs ou chrétiens, le commerce de l'argent se trouvait le plus souvent aux mains d'étrangers; nos Cahorsins mêmes n'étaient que des Lombards établis en Quercy.

Nous sommes plutôt, à cet égard, en progrès; si les affaires sont plus cosmopolites que jamais, le personnel financier l'est incomparablement moins. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en Russie même, la haute banque est, en grande majorité, nationale ou nationalisée.

En plusieurs États, il est vrai, se rencontre encore, dans les conseils d'administration des compagnies de chemins de fer, des sociétés industrielles, des établissemens de crédit, un certain nombre d'étrangers. Ainsi en Espagne et en Portugal, ainsi même en Autriche-Hongrie, ainsi surtout en Turquie et dans les petits États d'Orient, ou encore chez les républiques sud-américaines. Cela s'explique, d'habitude, par la nature de ces entreprises et par l'origine des capitaux qui les ont créées. Quand les États doivent leurs chemins de fer, leurs banques, leurs télégraphes, leurs phares, leurs grandes manufactures, aux ingénieurs ou aux capitaux de l'étranger, quoi de plus naturel que de laisser, dans toutes les grandes affaires, une place à l'élément étranger? De quel droit s'étonner si, au début surtout, l'étranger y garde la prépondérance? Il est légitime que ceux qui ont fourni les capitaux ou introduit les inventions gardent la direction. Les pays qui profitent de cet afflux des capitaux seraient mal venus à regretter l'ingérence féconde des capitalistes du dehors. Sur le terrain économique, le *farà da se* ne saurait convenir qu'aux nations les plus avancées, aux peuples les mieux pourvus de capital; pour les autres, agir par soi-même, ce serait se condamner à la stagnation. L'exemple de la Chine montre où ce système conduit. Quant aux pays riches et industrieux comme la France, ils travailleraient, manifestement, contre eux-mêmes en protestant contre l'exportation des capitaux. Le protectionnisme nationaliste, qui va répétant : « la France aux Français », se retournerait au dehors contre nos nationaux. Les vieux pays d'Europe ne gagne-

(1) Voyez Claudio Jannet : *le Capital, la Spéculation et la Finance*, p. 104.

raient rien à la proscription de tout élément étranger; ils perdraient beaucoup à la nationalisation des affaires réclamée par l'inintelligence de l'exclusivisme national.

III

Le personnel de la finance est moins cosmopolite qu'au moyen âge; — en toutes choses, du reste, le moyen âge inclinait à une façon d'internationalisme; — mais combien le marché est plus vaste! Si les grandes affaires, la banque, le grand commerce, tendent, en dépit de tous les obstacles, à franchir les étroites limites des États, cela tient à toute notre civilisation; car, quoi que l'on en pense, c'est notre civilisation elle-même qui redevient cosmopolite. Je retrouve ici, comme partout, l'action des grandes inventions modernes. La finance a dû, elle aussi, se faire à la vapeur et à l'électricité; ses procédés en ont été changés, son domaine en a été démesurément agrandi, ses perspectives élargies. Il lui faut avoir l'œil ouvert sur les cinq parties du monde à la fois. Tous les marchés, toutes les Bourses d'Europe et d'Amérique sont reliées par le télégraphe et par le téléphone; les mouvemens, les oscillations, les perturbations de l'un se répercutent, instantanément, sur les autres. Le télégraphe, dont ils entendent les appareils tinter sans repos, fait ressembler la Bourse et le Stock Exchange à de délicats sismographes qui enregistrent, chaque jour, tous les mouvemens en hausse ou en baisse des deux hémisphères. Pour le financier et le spéculateur, les différens États civilisés ne forment plus qu'un seul monde, presque une seule cité. Les divers pays se trouvent, malgré eux, de plus en plus solidaires. C'est pour la Bourse surtout qu'il n'y a plus de distance, et qu'il n'y a plus de frontières. La finance est un des grands agens de l'unification du globe et du rapprochement des peuples. Une révolution aux bords de la Plata, une guerre civile au Brésil ou au Chili a son contre-coup sur les rives de la Tamise et de la Seine. N'avons-nous pas vu les coupables folies de la République Argentine entraîner la chute de la plus ancienne maison de la City, et toutes les Bourses des deux mondes justement inquiètes de la liquidation Baring? Le petit rentier de Paris ou de Francfort voit ses titres baisser, parce que le Brésil ou le Pérou sont en révolution, parce que Cuba s'insurge contre l'Espagne, parce que le massacre des chrétiens d'Arménie menace la paix de l'Orient, parce que la baisse de l'argent métal amène une crise aux États-Unis. C'est que, on en a fait mainte fois la remarque,

les Bourses de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York ont beau garder leurs valeurs locales, elles ne sont plus que des compartimens du marché général des valeurs mobilières (1). Une place, une Bourse, ne saurait s'isoler entièrement des autres. Nulle part, peut-être, l'isolement n'est plus difficile que dans ces égoïstes royaumes de l'argent. Cette solidarité croissante des marchés financiers est une forme inattendue de la solidarité humaine, et d'autant plus saisissante qu'elle est moins volontaire.

Les marchés d'un continent entier sont souvent pris à la fois de la même fièvre, du même emportement, obéissant, presque en même temps, aux mêmes engoûmens, aux mêmes terreurs, aux mêmes curiosités inquiètes. Tantôt ils s'excitent et s'entraînent mutuellement, tantôt ils se modèrent et s'arrêtent les uns les autres. On voit Londres, Paris, Berlin, Hambourg, Amsterdam, tout ce qui, dans la vieille Europe, a le souci de faire fortune, tourner simultanément les yeux vers un coin du monde, parfois presque ignoré la veille. Ainsi, depuis quelque dix-huit mois, l'Europe qui calcule, l'Europe qui spécule, l'Europe qui fait des placemens est prise d'un intérêt passionné pour l'Afrique australe. Coulissiers parisiens et *jobbers* de Londres ont appris à épeler les noms néerlandais des campemens du Transvaal. Le *veldt*, naguère désert, où les paisibles descendans des colons hollandais promenaient lentement leurs chars attelés de dix paires de bœufs est envahi par les ingénieurs et par les lanceurs d'affaires des deux mondes. La carte du Witwatersrand est plus étudiée que tous les atlas de géographie politique ou physique. Telle maigre ferme des Boers est devenue plus célèbre que plus d'une capitale d'Europe ou d'Amérique, et la Chambre de commerce de Johannesburg ou le *Kaffir Circus* du Stock Exchange est la Mecque vers laquelle convergent, d'Orient ou d'Occident, les regards anxieux de tous les dévots de l'or.

Il ne faut pas croire que cette action et cette réaction incessantes des diverses Bourses les unes sur les autres n'aient, pour le public, que des périls. Loin de là; si cette influence réciproque, cette involontaire solidarité des divers marchés provoque parfois des crises ou agrandit l'aire des crises, elle tend, le plus souvent, à en diminuer l'importance et à en mitiger la violence. Les oscillations des valeurs en sont plus fréquentes sans doute, mais l'amplitude en est réduite. Le marché est plus agité à la surface, mais le fond est moins remué. Sans cette solidarité internationale, les perturbations locales seraient plus profondes, les « kracks »

(1) Voyez, par exemple, M. de Molinari : *l'Évolution économique au XIXe siècle.*

locaux ou nationaux, feraient plus de ruines; des secousses qui, en se prolongeant au dehors, ébranlent à peine la place, renverseraient les maisons les plus solides. Grâce à leurs relations, les différens marchés, viennent, en cas de besoin, au secours les uns des autres. N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, la Banque de France faire une avance à la Banque d'Angleterre? Mais, d'habitude, il n'est pas besoin de pareils concours. Les diverses Bourses se prêtent appui, sans même en avoir la volonté ou le sentiment. Une place dans l'embarras réalise, sur une autre, son portefeuille international; des offres que, à telle heure, un jour de crise, le marché intérieur, désemparé, laisserait forcément, tomber dans le vide trouvent sans peine une contre-partie à l'étranger. Par le seul jeu de l'offre et de la demande, et par cette façon de libre-échange des valeurs, il tend à s'établir une sorte d'équilibre entre les diverses places, comme entre les plateaux d'une balance. Au lieu d'être une cause de trouble, d'inquiétude, de ruine, le « cosmopolitisme financier », dénoncé par la niaiserie des badauds, est plutôt, pour les divers marchés, par suite pour les divers pays, une cause de sécurité, de stabilité.

Et ce n'est là, faut-il le répéter, que le moindre avantage d'un marché universel de l'argent et des placemens internationaux. Pays riches et pays pauvres, exportateurs et importateurs de capitaux, gagnent, pareillement, à ce libre-échange financier. Les uns, en prêtant leurs capitaux, touchent au dehors une rémunération qu'ils ne pourraient obtenir au dedans; les autres, en empruntant à l'étranger, reçoivent, de lui, des instrumens de transformation économique qui, sans ce concours, leur feraient longtemps défaut. Que les pays riches commanditent les pays relativement pauvres, que les vieilles nations soient créancières des jeunes sociétés, cela est dans l'ordre, et chacun y peut trouver un profit égal. Encore une fois, à quoi bon insister sur une vérité aussi manifeste? le tout est de ne point dépasser la mesure, d'opérer avec prudence, de ne pas avancer à un peuple des sommes qu'il ne puisse rembourser, ou de ne pas exiger de lui un taux d'intérêt qu'il ne puisse payer. C'est ici que doivent intervenir les banquiers, les établissemens de crédit, les financiers. Leur rôle, à cet égard, rôle malaisé assurément, est d'éclairer les capitalistes, grands et petits, de frayer au capital des voies nouvelles, de les explorer pour lui avant de l'y engager, de l'y suivre, de l'y accompagner pour l'empêcher de s'égarer, pour lui éviter les pièges et les fondrières, pour le défendre, au besoin, contre les bandits exotiques et les voleurs de grand chemin. Or, cette fonction délicate entre toutes, il faut bien dire que nos banquiers et nos établisse-

mens de crédit l'ont, trop de fois, durant ces dernières années, mal remplie.

On fait beaucoup de reproches à nos financiers; tous ceux que leur adresse une presse aussi partiale qu'ignorante ne sont pas mérités; mais ils en méritent parfois qu'on ne songe guère à leur faire. Ils ne pèchent pas seulement par imprudence, par indifférence pour les intérêts du public, par incurie; mais aussi par timidité, par apathie. Ils sont, en toutes choses, trop portés à suivre les vieux erremens; ils se sont, trop longtemps, cantonnés dans les emprunts d'État, de villes, de provinces, — sans même avoir su se renseigner sur les ressources ou sur l'honnêteté des pays où ils entraînaient leur clientèle. Ainsi en Grèce, ainsi en Portugal, ainsi dans la République Argentine. La faute de nos financiers n'a pas été d'attirer les capitaux français dans les pays neufs; leur faute a été de le faire sans assez de soin et de précautions, sans savoir s'éclairer eux-mêmes ou sans vouloir éclairer leur clientèle. Ils ont encouru, par là, des responsabilités morales qui, sans les lacunes de nos codes et sans les fissures de nos lois, eussent dû, plus d'une fois, se transformer en responsabilités matérielles. C'est là, du reste, un sujet sur lequel nous aurons à revenir prochainement (1). En ouvrant leurs guichets à des affaires exotiques, nos banquiers et nos établissemens de crédit semblent n'avoir, trop souvent, d'autre souci que de faire des affaires, d'émettre des emprunts, de placer des titres, de toucher une commission. Peut-être, aussi, ont-ils été trop pressés de souscrire ou de pousser à des conversions de rente parfois hâtives et presque toujours onéreuses pour les intérêts nationaux, dont ils étaient les défenseurs naturels. En tout cas, si les placemens à l'étranger ont donné lieu à des déboires et à des pertes, la faute n'en doit pas incomber à l'internationalisme financier, mais à la coupable légèreté des émetteurs d'emprunts et à la trop fréquente déloyauté des emprunteurs exotiques.

Ainsi donc, il est vrai, nos banquiers et nos établissemens de crédit n'ont pas toujours rempli leur devoir envers le public. Ils n'ont pas su être, pour lui, des guides sûrs. Ils l'ont engagé dans des voies souvent périlleuses pour l'y abandonner bientôt; mais, encore une fois, ce n'est pas là le seul reproche à faire à nos financiers, ni la seule façon dont ils aient été infidèles à leur vocation. Nous aurions, contre eux, un autre grief. La banque et la finance françaises pèchent, le plus souvent, par routine, par manque d'initiative, par défaut d'esprit d'entreprise. Elles ne savent guère

(1) Lorsque nous étudierons la Bourse et la Spéculation.

sortir de l'ornière; elles s'enferment, paresseusement, dans leurs affaires habituelles, emprunts d'État, souscriptions de chemins de fer. Elles n'ont pas su élargir leur champ d'opération avec les découvertes géographiques du siècle et les grands courans de colonisation du monde moderne. Les pays neufs, les contrées lointaines en train d'être conquises par la civilisation demeurent, trop longtemps, pour nos banquiers, une *terra incognita* sur laquelle ils n'osent pas se risquer. Ils se sont laissé, presque toujours, distancer par les Anglais, par les Américains, par les Allemands. Voici, par exemple, l'Afrique australe, une contrée nouvelle, d'accès facile, placée de longue date sous des gouvernemens chrétiens; une contrée qui, par ses mines d'or et ses richesses minérales de toute sorte, attire, depuis cinq ou six ans au moins, l'attention du monde civilisé. Qu'ont fait nos banquiers pour ouvrir le Transvaal et le Witwatersrand à nos capitaux français? Ils sont demeurés, des années, spectateurs indifférens ou inattentifs d'un des grands événemens économiques du siècle; ils n'ont rien su tenter pour y faire participer la France; et lorsque à la fin, sur le tard, ils se sont décidés à présenter au marché français les titres des mines sud-africaines, ils n'ont pu que nous offrir les restes d'autrui, les reliefs du Stock Exchange. Il nous a fallu, de ce chef, payer aux Anglais des primes de plusieurs centaines de millions, si bien qu'on se demande si des valeurs tellement majorées laissent encore une marge au bénéfice. Ce n'est pas calomnier nos maisons de banque que de dire qu'elles ont manqué de prévoyance et de décision. Un pays comme la France devrait avoir sa part de toutes les grandes affaires du globe; la mission des banquiers serait de l'y préparer, de l'y aider. A cet égard, je crois que, au lieu de leur reprocher leur cosmopolitisme et leur exotisme, on pourrait plutôt les accuser d'être trop routiniers et trop casaniers.

IV

Les hommes qui, sous prétexte de patriotisme, réprouvent en bloc les placemens exotiques sont des esprits courts. Ce nationalisme exclusif va contre les vrais intérêts de la patrie française. L'exportation des capitaux, la colonisation par les capitaux est une des formes les plus légitimes et les plus fécondes de l'activité et de l'expansion nationales. Elle a des avantages pour la paix, et elle en a pour la guerre. S'il ne peut empêcher la guerre, ce que vous appelez le cosmopolitisme financier sait en atténuer les maux et en panser les blessures. Je ne sais rien qui contribue

davantage au relèvement des peuples frappés par la défaite. A cet égard, l'égoïste argent est souvent plus secourable que les philanthropes ; il est le premier à tendre la main aux vaincus. Les neutres, les indifférens, le vainqueur lui-même, viennent en aide au vaincu de la veille, en lui avançant les fonds dont il a besoin pour se refaire, ou pour payer la rançon imposée par l'ennemi. Ainsi en a-t-il été de notre France, au lendemain de la guerre de 1870-1871. Nos grands emprunts ont été couverts, en partie, à l'étranger ; et en souscrivant à nos emprunts de libération du territoire, en les faisant coter sur toutes les places de l'Europe, la haute banque, soi-disant cosmopolite, n'a pas seulement servi ses propres intérêts ; elle a concouru au prompt rétablissement de notre fortune ; car, sans cette aide du dehors, nous étions obligés d'émettre nos emprunts à un taux plus onéreux, et nous demeurions privés des capitaux indispensables à la reprise de nos industries, à la réfection de notre richesse et de notre puissance nationales.

Encore n'est-ce là, peut-être, que le moindre des services que nous a rendus, aux premiers jours de notre convalescence, « l'Internationale capitaliste ». Ce cosmopolitisme financier, tant vilipendé des ignorans, il a concouru encore, d'une autre manière, à la libération et au relèvement de la France, après le terrible ébranlement de 1870. Les peuples civilisés, les vieux pays riches du moins, ont, en cas de crise nationale, en cas de révolution ou de défaite, une autre façon de venir au secours les uns des autres. C'est, tout simplement, la réalisation de leur portefeuille international. Qui ne sait que la France n'a pu liquider les dépenses écrasantes de la guerre de 1870 qu'à l'aide de ses valeurs étrangères ? Si elle n'avait, déjà, été richement nantie de titres de tout pays, c'est-à-dire si elle n'avait été créancière de l'étranger pour une bonne dizaine de milliards de francs, il lui eût été impossible de solder, si rapidement, la formidable rançon allemande. Elle n'aurait pu éviter une crise monétaire intense et prolongée ; comme la Russie, comme l'Autriche-Hongrie, comme l'Italie après 1866, elle fût tombée au régime du papier-monnaie, et après un quart de siècle, elle n'en serait peut-être pas encore sortie. Au lieu de cela, pour se libérer, pour recouvrer son indépendance économique, elle n'a guère eu qu'à réaliser son portefeuille exotique, qu'à vendre ses créances sur le dehors, sur l'Europe et l'Amérique. C'est en papier étranger qu'elle a, pour la plus grande partie, payé ses dépenses de guerre (1), si bien qu'on

(1) Voyez, par exemple, le rapport de M. Léon Say sur les emprunts de liquidation.

pourrait dire que la France a été financièrement sauvée par ses valeurs étrangères.

La France s'est rétablie, depuis 1870; en dépit des fautes de ses gouvernans, malgré les charges de budgets démesurément grossis, elle a refait sa fortune par le travail et par l'économie. Elle a, aussi, reconstitué son portefeuille de valeurs étrangères, et quelque mauvais papier qu'elle ait laissé s'y glisser, c'est là, de nouveau, une de ses forces économiques. Si elle est restée, ou si elle est redevenue une des grandes puissances du globe, elle le doit, beaucoup, à sa richesse, à ses ressources financières, à l'expansion de ses capitaux. Un statisticien évaluait, en 1893, nos placemens au dehors à vingt milliards de francs, soit un quart environ de la fortune mobilière de la France (1). Ce chiffre doit être sensiblement dépassé aujourd'hui, tant grâce aux placemens nouveaux qu'à la hausse du taux de capitalisation, par suite de la baisse du taux de l'intérêt (2). Nous sommes donc créanciers de l'étranger pour une vingtaine de milliards de francs. L'Angleterre, seule dans le monde, l'emporte, à cet égard, sur nous. On évalue ses placemens étrangers ou coloniaux au double, peut-être au triple des nôtres, à deux milliards, peut-être à trois milliards sterling. C'est là un signe et à la fois une cause de la colossale puissance financière de l'Angleterre. Elle n'a garde, pour ses placemens, de s'enfermer dans ses îles et ses trois royaumes; elle couvre le monde de ses capitaux, et elle s'en trouve bien. S'il est, quant à l'argent, un peuple cosmopolite, c'est l'Anglais, et je ne vois pas que cela refroidisse son patriotisme insulaire. L'Allemagne, sans que nous osions formuler de chiffres, l'Allemagne nouvelle est, sous ce rapport aussi, devenue une grande puissance; elle s'est efforcée de mettre ses ressources financières et commerciales au niveau de sa grandeur militaire, et elle y est parvenue. Entre les petits États, il en est, à côté de nous, tels que la Suisse, la Hollande, la Belgique surtout qui par l'ancienneté de leur civilisation, par leur industrie et leur esprit d'entreprise, ont acquis une importance financière fort supérieure à leur importance politique.

Il y a ainsi, dans le monde, des pays qui sont devenus comme

(1) M. Alf. Neymarck, *Une nouvelle évaluation du capital et du revenu des valeurs mobilières en France*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques. M. de Foville estimait déjà, en 1888, au chiffre de 18 milliards et demi nos placemens à l'étranger.

(2) Les placemens en valeurs russes ont encore augmenté durant ces dernières années, puis sont venues les mines de l'Afrique australe. L'*Économiste français* admettait, il y a près d'un an déjà, que la France avait acquis pour environ 500 millions de valeurs sud-africaines; ce chiffre doit être presque doublé aujourd'hui.

les banquiers et les commanditaires du globe : l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique. Ils jouent, entre les nations, le rôle odieux de capitalistes. Ce sont, par excellence, les pays riches, possédant, de longue date, une fortune acquise ; et à côté d'eux, grandissent des peuples plus jeunes qu'on pourrait appeler les parvenus de la richesse, tels que les États-Unis.

Grands ou petits, jeunes ou vieux, ils sont cinq ou six peuples qui détiennent la plus grande partie du capital circulant de l'humanité. Socialistes et antisémites pourraient les appeler usuriers entre les nations ; car ils font métier de prêter aux autres, et souvent à gros intérêts. Ils commettent, collectivement, tous les crimes perpétrés, individuellement, par le capitaliste, par le bourgeois ; ils possèdent au loin des terres, dont ils tirent des revenus, sans même les avoir foulées de leurs pieds ; ils ont des hypothèques sur de vastes territoires qu'ils font cultiver, à leur profit, par des nègres d'Afrique et des coolies chinois, voire par des blancs d'Europe ou d'Amérique ; ils sont actionnaires de mines ou d'usines dont ils touchent les dividendes, sans les avoir jamais vues de leurs yeux ; en un mot, ils s'engraissent sans scrupule du travail d'autrui. Si c'est là un crime contre l'humanité, l'Europe occidentale est la grande criminelle ; elle mérite d'être mise au ban du genre humain ; c'est une « exploiteuse » et une « accapareuse » qui, avec ses capitaux, met en coupes réglées les quatre parties du monde.

Car ce ne sont pas seulement les banquiers, les financiers, les hommes d'argent qui écument ainsi le globe et pratiquent cette coupable usure internationale ; ce sont les capitalistes de toute classe, grands et petits ; autant dire que ce sont les nations elles-mêmes, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande. Tout commerçant qui fait une opération au dehors, tout rentier, tout travailleur, tout père de famille qui place un peu de ses écus ou de ses économies à l'étranger, fait du cosmopolitisme financier. Que de petites gens dans cette soi-disant internationale de l'or ! Beaucoup de ceux qui flétrissent bruyamment le « capitalisme cosmopolite » en sont, à leur insu, les adeptes, les complices. Qui détient une obligation sud-autrichienne, une obligation égyptienne, une obligation espagnole, voire une obligation russe, s'est enrôlé au nombre de ces internationalistes. Combien sont-ils, aujourd'hui, chez nous, en France ? des centaines de milliers, peut-être plus d'un million ; et l'on peut assurer que leur nombre va grossissant, chaque jour ; car tout y pousse, et la baisse du taux de l'intérêt, et la difficulté croissante des affaires en France, et les obstacles de toutes sortes apportés

à l'industrie et au commerce, et les grèves ouvrières, et les procédés du fisc, et, par-dessus tout, les menaces du socialisme et de son fourrier politique, le radicalisme.

V

Nous touchons ici à un point sur lequel il vaut la peine de s'expliquer. S'il est utile pour un pays riche, à territoire borné, comme la France, d'avoir une partie de sa fortune placée au dehors, il serait désastreux que les capitaux français en vinssent à déserter, systématiquement, les entreprises françaises et les industries nationales. C'est là, pourtant, ce dont nous risquons fort d'être témoins, pour peu que la faiblesse de nos gouvernans incline davantage vers les décevantes doctrines des socialistes et les thèses ineptes du radicalisme. Nous assisterons à l'exode des capitaux à l'étranger. Mais à qui en incombera la faute? Est-ce au cosmopolitisme financier, à l'internationalisme de la haute banque? Non, hélas! la faute en sera à ceux qui dénoncent, quotidiennement, le capital comme un ennemi public; à ceux qui, en attendant de le saisir et de le dépouiller, le pourchassent dans leurs discours et leurs journaux, et qui n'ayant pu encore le traquer, par la loi, se plaisent à l'épouvanter de leurs menaces. Le capital a toujours été soupçonneux; l'argent est défiant de sa nature; il prend peur aisément; on ne peut faire mine de l'attaquer sans le pousser à se cacher, à se dérober, à se mettre à l'abri. Il a besoin de sécurité pour se montrer; s'il se sent en danger, il s'ingénie à se dissimuler, et pour cela, il ne va plus, comme autrefois, se terrer, niaisement, dans des cachettes plus ou moins faciles à découvrir; il aime mieux se réfugier dans les caisses des pays voisins et les valeurs de l'étranger. C'est plus sûr, et c'est plus productif. Que ce soit donc bien entendu; s'il y a jamais, chez nous, une grève des capitalistes et une émigration des capitaux, la responsabilité en retombera, tout entière, sur les détracteurs et sur les spoliateurs du capital. Est-il vrai que, au lieu de rester en France à féconder nos champs et alimenter nos industries, les capitaux français tendent de plus en plus à émigrer, et à émigrer sans esprit de retour, la haute banque et l'Internationale de l'or en sont bien innocentes. Radicaux, socialistes, antisémites, auraient tort de s'en plaindre; ne font-ils point tout ce qui est en leur pouvoir pour décourager les capitalistes, pour effrayer les capitaux, et les décider à se réfugier en des pays plus hospitaliers? Il vaut la peine d'y réfléchir en ces temps brouillons où de verbeux réformateurs préco-

nisent, en aveugles, des mesures de rigueur contre le capital et ce qu'ils appellent « la richesse acquise ».

Toute loi vexatoire, toute persécution fiscale tend à faire sortir le capital du pays, si bien que toutes les déclamations contre le capitalisme doivent aboutir à l'appauvrissement de la nation. — « Nous en revenons, malgré nous, au moyen âge, me disait, il y a quelques mois, un israélite français; il faut nous préparer à reprendre le bâton de voyage de nos ancêtres. Nous vendons nos maisons, nous réalisons nos rentes, et nous achetons des mines d'or; nous serons bientôt prêts pour l'exil et mûrs pour l'expropriation. Croyez-moi, le jour du pillage ou de la confiscation, l'on ne trouvera pas grand'chose dans nos caisses. » Et ce ne sont pas seulement des juifs, en butte aux aboiemens monotones de l'antisémitisme, qui raisonnent ainsi. Nombre de chrétiens, de toute origine et de toute opinion, font des réflexions analogues, et beaucoup commencent à prendre des précautions du même genre. Elle grandit chaque année, dans toutes les classes, l'opinion qu'il est prudent d'avoir une bonne part de sa fortune à l'étranger. Ne croyez pas que cette idée se fasse jour, seulement, chez des financiers, des banquiers, de gros capitalistes — ou encore chez des conservateurs endurcis, des trembleurs ou des ennemis de la démocratie. Les démocrates de profession, les plus plats courtisans du peuple sont parfois, quand il s'agit de leur bourse, parmi les plus timides. Des hommes qui, par leur position et par leurs doctrines, qui, par l'emphase impudente de leurs adulations envers la foule, sembleraient devoir être les plus confians envers la démocratie, sont souvent les plus pressés de mettre leurs écus à l'abri des caprices de leur idole.

Les indiscrétions de la loi anglaise nous ont naguère révélé les craintes, assurément prématurées, d'illustres citoyens qu'on eût crus d'un républicanisme moins défiant. Victor Hugo et le président Grévy resteront le modèle de ces bruyans démocrates, secrètement jaloux de voir leurs économies à l'abri de nos révolutions et des atteintes du fisc français. Ces grands patriotes avaient si peur d'être rançonnés par leur pays, qu'aucun coffre-fort français ne leur paraissait assez sûr; leur confiance dans le gouvernement de la République était si solide qu'ils avaient, tous deux, silencieusement, placé la totalité de leur fortune mobilière à l'étranger (1). Victor Hugo et Grévy ont déjà bien des imitateurs; puissent les lois fiscales de la troisième république ne pas gé-

(1) Voyez l'*Économiste français* du 14 juillet 1894. Cf. *the Statist* de Londres du 30 juin 1892 (p. 126). La succession mobilière de M. Grévy a été déclarée en Angleterre (1891) pour la somme de 172106 livres sterling, soit 4302650 francs.

néraliser les pratiques timorées de ces deux grands saints du calendrier républicain! Veut-on que les familles riches ou aisées prennent l'habitude de déposer leurs fonds au dehors, que les capitaux français se détournent de toutes les entreprises françaises, ou des colonies sur lesquelles notre fisc peut étendre la main; veut-on que les caisses de Londres, de Genève, de Bruxelles, se remplissent de notre or, il n'y a qu'à décourager l'industrie en fomentant des grèves incessantes et en renonçant à défendre la liberté du travail contre les empiètemens des syndicats; il n'y a qu'à faire voter, par notre parlement, des lois comme l'impôt progressif sur les successions, ou l'impôt personnel sur le revenu global.

Le capital est, de sa nature, timide et défiant; il a besoin de sécurité, il redoute l'inquisition des agens des contributions directes. Nos législateurs ne peuvent se flatter de changer son naturel; plus ils feront mine de le pourchasser, plus il sera enclin à se dérober aux regards indiscrets des préposés du fisc. Radicaux et socialistes comptent l'envelopper d'un réseau de lois; mais il est mobile et difficile à prendre; pour s'évader, il s'ingéniera à passer entre les mailles du filet des lois fiscales. Au besoin, il se fera nomade.

Qu'on ne vienne pas, ici, comparer les capitalistes à la féodalité, et la finance contemporaine à la noblesse de l'ancien régime : les émigrés de la Révolution n'avaient qu'une fortune territoriale; ils ne pouvaient emporter leurs fermes dans le coffre de leurs berlines. Il en est autrement de la prétendue féodalité financière; le capital peut émigrer, avec ou sans le capitaliste; en cas de besoin, ce dernier n'aurait qu'à le rejoindre — sauf à laisser aux griffes du fisc des châteaux ou des hôtels grevés d'hypothèques. L'hypothèque sur ses immeubles, pour une valeur égale à leur valeur réelle, est encore une des ressources qui, en cas d'appréhension, s'offrent au capitaliste prudent. Antisémites ou socialistes, ceux qui préconisent la confiscation auraient de cruels mécomptes au jour, tant invoqué, de la « grande liquidation ». S'ils réussissaient à mettre la main sur la tirelire des petits, ils trouveraient les coffres-forts vides.

Il n'est, hélas! pas besoin d'en venir à ces extrémités pour ruiner un pays. Les radicaux y suffiraient, même sans l'aide des socialistes; il n'y a, pour cela, qu'à persécuter le capital, et à vexer le capitaliste. Radicaux et socialistes auront beau être maîtres du pouvoir, le pouvoir ne saurait toujours maîtriser la richesse; il lui est plus facile de la détruire et d'en tarir les sources que de les capter. La violence faite au capital ne saurait que précipiter sa

fuite; je ne sais qu'un procédé pour retenir le capital et avec lui la richesse, c'est de lui donner la sécurité. Comme aux époques anciennes, la sécurité du capital va redevenir un des facteurs de la richesse des nations. C'était naguère un des avantages de l'Europe sur l'Asie; c'était une des choses par où l'Occident chrétien l'emportait sur l'Orient musulman, et, par suite, une des causes de la supériorité de notre société et de notre civilisation. Cette longue supériorité, elle est en danger, aujourd'hui; nous tendons à retourner, sous une autre forme, aux époques barbares où la fortune des particuliers était à la merci des caprices d'un prince ou des convoitises d'un favori. Toute la différence est que le prince, aujourd'hui, s'appelle peuple, et que le favori se nomme légion ou syndicat, ce qui ne légitime pas l'usurpation et ne diminue pas les inconvéniens de la confiscation. Comme dans l'Inde ou dans la Turquie anciennes, il deviendra inutile d'épargner, inutile d'inventer, inutile de travailler.

Il est, à notre époque de concurrence universelle, une prédiction aisée à faire : savez-vous quel sera, au xxe siècle, le gagnant du prix que se disputent les nations, le vainqueur de la course à la richesse? Quel sera le peuple le plus riche du monde, partant le peuple où l'aisance et le bien-être seront le plus répandus? Ce sera celui qui donnera au capital le plus de sécurité, par suite à l'industrie, au travail, à l'esprit d'entreprise, le plus de garanties. En ce sens aussi, pourrions-nous dire, l'avenir est au plus sage.

VI

Il nous sera permis de le constater en terminant : le « cosmopolitisme financier » n'a ni les inconvéniens ni les dangers que lui suppose le vulgaire. Faut-il tout dire? s'il n'y avait, par le monde, d'autre cosmopolitisme que celui des capitaux, d'autre internationale ou d'autre franc-maçonnerie que celle de la haute banque, notre patriotisme aurait moins d'anxiété pour l'avenir de la France et pour les destinées de l'Europe. Car cette sorte de cosmopolitisme ne s'attaque pas aux fondemens mêmes des nations; elle n'est pas en contradiction, inconsciente ou voulue, avec l'idée de patrie; tout au plus pourrait-on dire qu'elle en diminue la force en donnant aux citoyens des intérêts au dehors de leur pays et en affaiblissant chez eux l'esprit de sacrifice. Soyons justes envers chacun; si les hommes d'argent semblent trop souvent, enclins à donner la préférence aux intérêts matériels; si, alors même que, du fond de leur cabinet, ils embrassent de leurs

regards le vaste monde, leurs yeux demeurent fixés sur les biens matériels, comme hypnotisés par la richesse; ils ne se distinguent pas, en cela, de la masse de leurs contemporains. Ceux qui les dénoncent, le plus bruyamment, n'adorent souvent pas, dans leur cœur, d'autre idéal. Et nous qui réprouvons la prédominance des intérêts matériels, qu'ils soient personnifiés par l'insatiable avidité des riches ou par les brutales convoitises des pauvres, nous n'ignorons pas que l'homme ne vit point uniquement de pensée, de science, d'art, et que les intérêts matériels ont, eux aussi, après tout, le droit de se faire leur place au soleil. Ce que nous leur dénions, c'est le droit de primer l'âme, la patrie et l'humanité.

Allons plus loin, sans crainte de heurter le préjugé. Il est bien vrai, — en quel sens, nous l'avons montré, — que le capital est cosmopolite. Il est bien vrai, — plus vrai même peut-être que ne le soupçonnent ses adversaires, — que le capital travaille à l'unification de la planète, à l'union de l'humanité, à la diminution des haines de race, à l'affaiblissement des antipathies nationales, à l'abaissement des barrières et des frontières. Mais pourquoi irions-nous lui en faire un crime? En cela, le capital, la banque, la finance, sont les collaborateurs, volontaires ou non, de la Science, de la Religion, de l'Art, qui, eux aussi, chevauchent par-dessus les frontières des nations: ils agissent dans le même sens, ils coopèrent, souvent sans le savoir, à l'œuvre ultime de la civilisation, à l'unité future de l'espèce humaine dans la paix et dans la liberté. Le banquier dispensateur du capital, âme du commerce, fait, dans la sphère matérielle, ce que font, dans la sphère spirituelle, le missionnaire, le savant, l'artiste. Rapprocher les peuples, les races, les continens, en leur donnant des intérêts communs et en éveillant, chez eux, la conscience de cette communauté d'intérêts; les rattacher les uns aux autres, les associer, en dépit de leurs préjugés réciproques, malgré les obstacles en apparence insurmontables de la nature, voilà, certes, une œuvre qui ne manque pas de grandeur. Pour être devenu, depuis un demi-siècle, un lieu commun d'une banalité fastidieuse, cela n'en demeure pas moins vrai : transpercer les montagnes, dérouler un double ruban de fer à travers les steppes et les déserts, coucher au fond des mers, sur le sable des océans, des câbles invisibles, ce n'est pas seulement unir les pays, rapprocher les peuples, et, selon le cliché usé, supprimer les distances, faire en un mot l'unité matérielle du globe; c'est aussi rapprocher les intelligences et les âmes, diminuer les différences entre les esprits, combler les abîmes entre les civilisations, atténuer les inégalités entre les

peuples et les races, par suite préparer l'unité morale du genre humain.

Regardez une sphère terrestre avec son lacis de chemins de fer aux mailles de plus en plus serrées, avec ses fils télégraphiques aériens ou sous-marins enroulés autour du monde, avec ses multiples lignes de navigation sillonnant les océans des deux hémisphères; la planète Terre apparaît, pour la première fois dans l'histoire, comme un tout, dont toutes les parties se tiennent et sont volontairement reliées ensemble. Si, aux cieux qui nous enveloppent, il est, quelque part, en des astres voisins, des spectateurs invisibles qui suivent la Terre dans sa course silencieuse à travers les espaces, notre globe, encerclé d'un réseau de fils artificiels, se montre à eux, pour la première fois depuis la création originaire, comme la vivante demeure d'une race intelligente et unie. Or, cela est l'œuvre du capital, et l'œuvre de la finance, aussi bien que l'œuvre de la science. Ce gigantesque appareil de circulation, cette sorte de système nerveux, encore incomplet, dont le XIXe siècle a doté notre planète, le capital y a non moins de part que la vapeur et l'électricité; car, sans lui, la vapeur et l'électricité seraient de stériles curiosités de laboratoire.

Le commerce aux pieds ailés a, de tout temps, été regardé comme le grand intermédiaire entre les peuples. Poètes et peintres l'ont, à l'envi, représenté nouant des liens entre les races et les nations. Cette allégorie serait peut-être plus vraie encore de la finance, du capital qui, après la science, est le grand agent de transformation des sociétés modernes. L'idée de la solidarité humaine que les rivalités nationales obscurcissent en vain de leur ombre passagère, la notion de la fraternité des peuples qui, tôt ou tard, sera une des idées directrices de l'humanité civilisée, la finance et la banque travaillent à la répandre ou à la fortifier.

A cet égard, qu'on nous pardonne la remarque, la finance et le commerce nous semblent supérieurs aux deux grandes puissances productrices, à l'agriculture et à l'industrie, deux grandes choses assurément, plus nobles peut-être en elles-mêmes, mais qui, ayant un champ moins large ou un objet plus limité, tendent parfois à replier les peuples sur eux-mêmes, à les parquer dans l'enceinte de leurs frontières, les disposant trop souvent à un nationalisme exclusif et leur conseillant de rehausser les barrières nationales. Tout au rebours, jusque dans leur égoïsme, la banque, la finance, tendent à élargir l'horizon des peuples et enseignent aux hommes à se donner la main par-dessus les frontières. L'air confiné n'est guère plus sain pour les peuples que pour les individus; elles préparent les destinées futures de la civilisation,

les puissances pacificatrices qui s'emploient à rendre les cloisons nationales moins hautes ou moins épaisses, tout en laissant à chaque peuple son individualité. Quoi qu'en prétendent les avocats attardés d'un chauvinisme suranné, il est bon pour l'humanité, il est bon pour eux-mêmes que les peuples se sentent intéressés à la prospérité les uns des autres. Cosmopolitisme, si vous voulez, c'est là un cosmopolitisme fécond, et qui n'a rien d'incompatible avec le patriotisme. Humanité et patrie ne sont-ils pas deux termes qui se doivent concilier? tout, ce qui sert à combler les fossés entre les peuples, tout ce qui accroît le sentiment de la solidarité humaine est un facteur de progrès. Ainsi de la finance, ainsi du capital; ce sont, malgré tout, des forces unificatrices, des forces convergentes qui, en rapprochant les continens, tendent à diminuer, sinon à supprimer les inégalités entre les races et les haines entre les hommes. Assez d'autres forces, hélas! agissent en sens inverse, dressant entre les peuples des palissades de préjugés. Ne soyons pas injustes envers celles qui, fût-ce à leur insu, et fût-ce par un instinct égoïste, aplanissent les voies de l'avenir et préparent de loin l'unité de la famille humaine.

Si jamais ce monde terrestre, émancipé de l'antique loi de la guerre, doit former une libre cité spirituelle; si jamais les peuples, les races, les continens doivent s'unir dans la paix, par une sorte de fédération fraternelle embrassant l'humanité réconciliée, la finance et la banque n'y auront pas été étrangères. Peu importe qu'elles en aient, ou non, le sentiment; en poursuivant la fortune sur toutes les plages de l'Océan, en enserrant dans le réseau de leurs calculs intéressés les peuples barbares et les États civilisés des cinq parties du monde, les hommes d'argent, les plus dédaigneux de l'idéal, collaborent de loin à la réalisation du rêve le plus hardi des philosophes profanes et des voyans d'Israël. Et, chose que n'ont prévue ni les prophètes du Moriah ni les sibylles alexandrines, si les débris des tribus dispersées aux quatre vents du ciel concourent encore à l'accomplissement de l'antique vision messianique, c'est peut-être surtout par la main de ceux d'entre les fils de Juda qui détiennent, parmi les nations, le sceptre cosmopolite de l'or.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Madrid, casa de la Exma Sa del Montijo
22 octobre 1859.

Madame,

Il m'a été impossible d'aller à Madrid par Bayonne, toutes les places du courrier et des deux diligences étant prises jusqu'à la fin de ce mois. Force m'a été de m'embarquer pour Alicante, où je suis arrivé après une très longue et très ennuyeuse navigation. De là je suis allé en chemin de fer jusqu'à la porte de Madrid, et j'en suis reparti pour Carabanchel. C'est là qu'est mon principal établissement, attendu qu'on se figure être à la campagne et que la campagne est quelque chose de bon à la fin d'octobre, à trois cents mètres au-dessus du niveau de la mer; mais je vais et viens, et c'est de Madrid que je vous écris. Ma première visite a été au portier du duc d'Abrantès, lequel m'a dit que M. Rubinos était encore de ce monde, sur quoi je lui ai remis lettre et livre. J'espère qu'il trouvera moyen de l'envoyer à votre ami le chanoine. J'ai trouvé ici bien des changemens. La civilisation y fait

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et du 1er avril.

des progrès très considérables, trop considérables pour nous autres amateurs de la couleur locale. La crinoline a absolument dépossédé l'antique *saya*, si jolie et si immorale. On s'occupe beaucoup de la bourse et on fait des chemins de fer. Il n'y a plus de brigands et presque plus de guitares. Mais ce qui est bien plus triste, c'est que les jeunes personnes que j'avais laissées avec des tailles *à la main*, comme dit Henri IV, ont pris un embonpoint déplorable. Quelques-unes ont profité de quatre ans d'absence pour se marier et avoir trois enfans. Lundi dernier, je suis allé au Musée, d'où aux taureaux. Les Raphaëls sont restés toujours admirables, les taureaux ont dégénéré. Nous en avons mis un à la porte, tant il était bête, ne sachant ce qu'on lui voulait, mais bien déterminé à ne faire de mal à personne. Les autres n'ont pas montré beaucoup plus de courage. Il n'y en a pas un seul qui se soit jeté franchement sur le matador. Dans le bon temps, c'était tout autre chose. Cependant il y a eu tant d'entrailles de chevaux mises à l'air, et tant de sang répandu que je suis resté deux jours sans manger de viande.

Vous seriez contente de l'esprit public espagnol. La guerre contre le Maroc est accueillie avec enthousiasme. Il me semble être aux temps des croisades. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que les modérés, et même vos amis les légitimistes s'abstiennent de ces sentimens généreux, annoncent des revers, et tâchent par tous les moyens de s'opposer à la guerre. Il y a une espèce de fatalité qui pousse les oppositions aux bêtises. Il suffit que le gouvernement qu'on n'aime pas ait une bonne idée pour qu'on la reçoive mal, et comme le ministère est vicalvariste et progressiste, c'est-à-dire comme il est le ministère, l'opposition le combat, et se perd dans l'opinion. Tant pis pour lui! Les Anglais aussi ont fait, dit-on, des efforts pour empêcher la guerre, ce qui les rend particulièrement odieux en ce moment. Les militaires annoncent qu'ils prendront Gibraltar en revenant de Fez. Je ne les en empêcherai pas.

Que faites-vous, madame, en ce moment? Si j'en crois le froid et la pluie qu'il fait ici, vous ne devez pas avoir trop beau temps en France. Je vous écris à Paris à tout hasard. Il me semble qu'un château féodal en Touraine doit être un peu trop lugubre à la fin d'octobre. Les feuilles qui tombent me rendent triste. Voilà pourquoi Cannes me plaît tant. Il n'y a que des feuilles qui durent. C'est dommage que l'on ne puisse emporter tous ses amis dans cette terre de promission. Je pense qu'on m'y a retenu un appartement pour les plus vilains mois de l'hiver, et je commence à songer au retour. Dans une vingtaine de jours, je me remettrai

en route pour le nord, c'est-à-dire pour la Provence, beaucoup plus chaude que Madrid. Si je passe quelques jours de suite à Madrid avant mon départ, j'espère vous rapporter un croquis du Musée. Malheureusement mon hôtesse est très éprise de la campagne et ne se dispose pas à revenir à la ville. Lorsque j'y vais, il est tard, et il faut revenir de bonne heure. Adieu, madame. Je ne vous ai pas donné de nouvelles de *my precious self*. L'animal est très bien portant : le moral à cent degrés au-dessous de zéro, mais meilleur qu'en France cependant. Lorsqu'on est en voyage, on ne voit jamais bien plus loin que le bout de son nez, et c'est bon. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madrid, 7 novembre.

Madame,

Comme je passe ma vie à la campagne et que je ne vais guère à Madrid qu'en visite, je n'ai pas pu travailler au Musée. Je voudrais bien pourtant vous en rapporter quelque chose. Je suis plus sensible que je ne pourrais dire aux prières que vous avez faites. C'est une preuve d'affection qui me touche d'autant plus que je ne suis pas gâté sous ce rapport. Quant à la prière que vous me conseillez de faire, je la ferai si cela vous fait beaucoup de plaisir, mais exactement comme je remplirai la commission que vous m'avez donnée. Si je croyais aux prières, ce n'est pas à la Vierge que je les adresserais. Je ne puis me représenter Dieu comme un souverain qui accorde des faveurs à la sollicitation de ses proches. Le culte de la Vierge serait pour moi une grande objection contre le catholicisme, si je n'en avais d'autres. Cela me paraît tout bonnement une superstition et un sacrifice fait aux idées populaires du paganisme. Je vous dis cela, bien que je craigne que cela ne vous fasse de la peine, mais parce que je me crois obligé de vous dire la vérité sur moi. Je pense très souvent à Dieu et à l'autre monde, quelquefois avec espérance; d'autres fois avec beaucoup de doutes. Dieu me semble très probable, et le commencement de l'Évangile de saint Jean n'a rien qui me répugne. Quant à l'autre monde, j'ai bien plus de peine à y croire. Il m'est bien difficile de n'y pas voir une invention de la vanité humaine. Ma principale objection que je voudrais voir résoudre est celle-ci. Depuis que je m'observe, mon âme a changé très souvent. Il est certain que je suis absolument différent de ce que j'étais autrefois. Si je vis longtemps, mon âme

s'affaiblira de plus en plus en même temps que mon corps. Un jour ne deviendra-t-elle pas, ce qu'était ma force à vingt-cinq ans, mon intelligence d'hier? Ai-je été jamais libre de faire bien ou mal? C'est encore une question tourmentante. Comme juré, je n'hésiterai jamais à condamner un homme qui a commis un crime. Si j'avais à donner ma voix au Jugement dernier, ce serait tout autre chose. Cet homme est bête, il a une organisation passionnée, il n'a eu ni éducation, ni bons exemples. Est-il réellement responsable de ce qu'il a fait? Je rencontre un loup et je lui tire un coup de fusil. Je fais bien, parce que ce loup peut me manger ou en manger d'autres. Mais est-il coupable de manger les petits enfans, ayant des dents canines et étant organisé pour vivre de chair crue? Je m'arrête, car je suis d'humeur sombre aujourd'hui.

Je ne sais si je vous ai raconté notre excursion dans la Manche, à deux ou trois lieues du Toboso, pour voir un vieux château de l'Impératrice. J'y ai trouvé trois demoiselles assez gentilles qui n'avaient jamais vu Madrid et qui dansaient des *manchegas* en remuant les bras comme on les dansait probablement sous Philippe II. J'ai passé quatre jours en plein moyen âge : malheureusement il faisait un temps gris et froid et j'ai eu des crampes d'estomac toutes les nuits, de plus un rhume abominable. J'ai fait connaissance avec un chanoine assez instruit et assez aimable et j'ai mangé trente-cinq espèces de confitures et de gâteaux faits par des religieuses dont la comtesse est la patronne.

L'enthousiasme guerrier va toujours croissant. Les volontaires abondent, et les grands seigneurs font des dons patriotiques comme on n'en fait plus chez nous. Les dames fabriquent de la charpie et vous demandent vos vieilles chemises. Tous les jeunes gens vont en Afrique et les demoiselles ne peuvent plus danser. Je crois que je vais être obligé d'aller à Paris pour deux ou trois jours vers le 20 de ce mois. Cependant je suis toujours irrésolu, attiré d'un côté vers Paris, de l'autre vers Cannes, où il paraît qu'il y a du soleil. Ici il y en a depuis deux jours seulement et le Tage a son *sourcil*, c'est-à-dire un petit nuage blanc qui est mauvais signe.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vous savez que Mary se marie, que M. Ch... revient et qu'Édouard reste à Paris.

Novembre 1859.

Madame,

Je vous accorde sans peine que pour croire il n'est pas besoin de preuves. Il suffit d'une disposition particulière de l'esprit. Cette disposition existe plus ou moins fortement chez tous les hommes. Chez un petit nombre, elle est constante; chez la plupart, elle est transitoire. Par exemple la passion fait croire quelque chose sans démonstration. Puis, quand la passion cesse, la raison critique la croyance et elle s'efface. Il est très probable que ceux qui croient toujours sont plus heureux que les autres. Mais, encore une fois, comment croire sans passion? Pratiquement parlant il me semble que le doute a moins d'inconvéniens que la croyance. Il n'y a rien de plus terrible qu'un homme convaincu quand il est logicien et qu'il part d'une donnée fausse. Un des hommes les plus convaincus qui aient existé me paraît être Philippe II, et je le tiens pour le plus abominable tyran et l'homme qui a fait le plus de mal à son pays. Il raisonnait juste, et jamais la conséquence d'une de ses convictions ne l'arrêtait, quelque horrible qu'elle fût. Lisez, je vous prie, dans Prescott ou dans Gachard, l'histoire de Montigny : c'est une des plus curieuses qui se puissent trouver.

Vous avez probablement raison de dire que les massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient pas de bons catholiques, et vous ne savez pas que, dans ma jeunesse, j'ai été honni pour avoir imprimé que ce massacre était une émeute populaire comme les Vêpres siciliennes. Mais cela n'a pas empêché que la cour de Rome, qui n'y avait pas pris part, ne louât le fait et ne fît frapper à cette occasion une belle médaille. Cela ne prouve pas que le pape fût cruel. Je ne le suis pas, et j'étais bien aise que nos canons rayés tuassent beaucoup d'Autrichiens. En 1572, on ne distinguait pas encore très nettement la différence qu'il y a entre tuer en bataille ou en guet-apens. Les catholiques fervens se félicitèrent de la Saint-Barthélemy parce qu'ils croyaient que c'en était fait de l'hérésie. S'il n'y avait pas eu d'autres protestans que ceux qui périrent alors, et s'il était certain que de leur sang il n'en naquît pas d'autres, un logicien catholique serait obligé d'approuver la mesure de rigueur prise le 24 août. Je ne veux pas traiter un point qui m'entraînerait trop loin, et je suis déjà fâché d'en avoir tant dit. Je crains de vous faire de la peine, ce qui m'en ferait à moi.

Avila est une petite ville de la Vieille-Castille, pas très loin de Guisando où il y a des taureaux de pierre élevés par les Cel-

tibériens. J'y fus mangé jadis par beaucoup d'insectes, mais je ne me rappelle pas de tableau ayant appartenu à sainte Thérèse. J'ai connu quelques-uns de ses parens, entre autres le général Alava, qui avait sa robe. On m'a dit qu'il existait des portraits de sainte Thérèse, mais je n'en ai jamais vu. Je m'informerai à Madrid de la *Vierge* et des portraits, mais je ne vous promets pas d'aller à Avila en cette saison. C'est au pied des montagnes, et il doit déjà y faire très froid. Si vous avez quelque chose à me commander à Tolède, j'irai sans doute y faire une visite. Il y avait là un chanoine, le P. Gijon, homme très aimable, qui m'a fait voir plusieurs fois toutes les merveilles de la cathédrale, entre autres les bijoux de la Vierge. Il y a des bracelets en or, perles et émail blanc, donnés par Charles-Quint, qui sont admirables. Je voudrais que nos orfèvres les eussent à leur disposition pour apprendre leur métier. Adieu, madame, pardonnez-moi mes doutes, mes entêtemens et le reste. Je voudrais bien me convertir si vous en aviez plus d'affection pour moi, et si je ne croyais pas qu'avant tout vous estimez la sincérité. Voilà pourquoi je me montre à vous tel que je suis. Croyez au moins que je suis bien sensible à l'intérêt que vous avez pour moi et que j'y pense souvent quand je suis triste, comme à une consolation. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Le château d'Arteaga est en Biscaye, ou plutôt en Guipuzcoa. C'est une des seigneuries de l'Impératrice, qui l'a fait réparer. Je ne sache pas qu'on y ait découvert quelque chose. Je suis allé à Saint-Sauveur l'autre jour et j'y ai reçu une forte *perruque* pour avoir mal parlé du duc d'Albe et de ses vivacités à l'égard du comte d'Egmont. L'Empereur a un chien des Pyrénées que je voudrais vous faire voir. Il est grand comme un âne. J'ai bien ri des obligations sénatoriales du mari d'Anastasie. Vous avez bien raison de dire qu'il serait précieux à garder dans un coffre pour l'interroger quand on en aurait affaire; mais c'est que quand il commence il ne finit pas.

Cannes, 27 décembre 1859.

Madame,

Il y a je ne sais combien de jours que je veux vous écrire, mais j'avais pris une de mes grandes résolutions de n'écrire de lettres que lorsque j'aurais fini un article nécrologique dont je ne

pouvais venir à bout. En partant de Paris, j'avais appris la mort d'un de mes amis et confrères. M. Lenormant. Nous n'avions pas une idée en commun peut-être, mais c'était un excellent homme qui avait toujours été bienveillant pour moi. Sa femme m'a prié de parler de lui dans un journal. Cela m'a semblé singulier, mais je ne pouvais refuser. J'ai donc griffonné pendant plusieurs jours sans pouvoir faire quelque chose de tolérable. Il me semble que j'aurais pu vous dire dans une lettre tout le bien que je pensais de lui, mais il faut tourner cela pompeusement pour le public, et cela m'a mis au désespoir. Enfin j'ai envoyé à Paris un nombre suffisant de pages dont je suis très mal satisfait.

M. Lenormant s'est converti sous mes yeux, et voici comment. Nous étions ensemble en Grèce, allant aux Thermopyles et descendant un ravin très roide à pied, tenant nos chevaux par la bride. Nous vîmes tout à coup, sur la crête de la pente opposée dudit ravin, un homme qui, malgré l'escarpement et les rochers, allait courant comme s'il tombait. Il avait pourtant un grand manteau blanc, un long fusil et un daim mort sur les épaules. Il fut au fond du ravin avant nous et là nous nous rencontrâmes. Je lui demandai s'il voulait nous vendre son daim. Il me répondit : « Je veux le manger avec mes amis. » Cela se dit en grec : *toûs filous mou.* Ce mot de *filous* me fit rire, car cet homme avait très mauvaise mine. Il disparut dans les broussailles en un bond ou deux. Au moment de remonter à cheval, M. Lenormant me demanda ce que je pensais de cet homme. Je lui répondis qu'il m'avait tout l'air de Samiel le chasseur sauvage. — Non, dit-il, je crois que c'est le diable. — C'est très probable, lui dis-je, et je partis en avant avec Ampère. Au bout d'un instant, surpris de ne pas entendre de pas de chevaux derrière moi, je me retournai et je vis M. Lenormant par terre, avec l'épaule démise. C'était très loin de tout secours; nous le portâmes comme nous pûmes dans un village, et il se passa deux jours avant que nous pussions trouver un médecin. Pendant ces deux jours il resta à peu près seul dans le village, et plus tard, il a dit qu'il avait employé son temps à réfléchir et qu'il s'était converti. Il a raconté depuis, dans son cours, qu'il avait vu le diable et moi aussi. C'était un grand savant et un aimable homme. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que son fils obtienne une place à la Bibliothèque.

Nous avons eu notre hiver à Cannes, terrible aussi, bien que fort différent du vôtre. Trois ou quatre jours de gelée, puis une mer horrible, qui a emporté le parapet de la jetée de Cannes. Après cela, le beau soleil est revenu, et nous sommes en plein printemps.

Aujourd'hui j'ai fait une longue promenade sans paletot, et j'ai dessiné en plein air jusqu'après le coucher du soleil. Je suppose que vous êtes en plein dégel, et qu'on ne voit pas la maison de son voisin à trois heures du soir. Je ne suis pas beaucoup mieux portant que je n'étais en partant, mais cependant je respire un peu mieux que lorsque j'étais en Espagne. A propos, avez-vous reçu des nouvelles de votre chanoine et du livre que j'ai remis à un M. Rubinos, majordome du duc d'Abrantès?

Je suis ici avec les deux C... Le père se croit plus malade qu'il n'est. Je le trouve fort nerveux, toujours préoccupé de l'accident qui lui est arrivé et craignant un peu trop le vent et la fatigue. Le fils, qui s'ennuie horriblement ici, est un vrai modèle de tendresse filiale. Il a soin de son père à chaque instant et fait tout ce qu'il peut pour l'amuser et l'intéresser. Nous avons encore deux dames russes dont une fort jolie, et une autre qui a une maison agréable et du thé jaune. Avec lord Brougham et sa belle-sœur qui parle trois fois plus que lui, voilà toute notre société. Pour moi, la seule que j'aime c'est la plage ou la montagne. J'ai pris Paris en grippe, et bien que j'aie encore du temps devant moi avant d'y retourner, je n'y pense qu'avec une espèce d'horreur. L'idée de s'habiller après le dîner m'est toujours pénible, et je jouis de penser que cet ennuyeux commencement d'année se passera dans la campagne, sans obligations officielles ni habit doré. Je crois qu'au fond cela annonce que je suis devenu bien vieux. Je m'en aperçois chaque jour davantage. Il y a dans une fin d'année quelque chose de très désagréable : c'est la revue qu'on fait involontairement de cette année. Qu'ai-je fait? Rien. Et j'ai vieilli, et c'est à peine s'il me restera quelques souvenirs de cette année-là qui a passé si vite. Je m'étais promis il y a longtemps de savoir tous les ans quelque chose de plus, et je trouve que j'ai oublié bien plus. Hélas! hélas! pourquoi le temps passe-t-il si vite, et si peu comme on voudrait? Voilà bien des lamentations, madame, qu'il faut pardonner à un pauvre vieux garçon qui n'a guère dormi cette nuit et à qui les battemens des vagues ont donné l'insomnie la plus mélancolique.

Vous devez me regarder comme un Gascon. Je vous avais promis un croquis du musée de Madrid. J'ai fait ce croquis et c'est un tour de force, car à vingt-cinq pieds de distance il rappelle assez bien la couleur de l'original, mais cela n'est plus compréhensible quand on le tient à la main. J'ai donc rapporté de Madrid une lithographie du tableau, et avec cette lithographie j'ai retrouvé les formes de l'original, la couleur avec mon croquis. Malheureusement j'ai été invité à Compiègne et n'ai pas eu le temps d'achever

mon œuvre. Vous ne l'aurez que trois jours après mon retour à Paris, c'est-à-dire au commencement de mars. Vous me demanderez pourquoi je ne l'achève pas à Cannes? C'est que c'est collé sur une énorme planche qu'il était impossible de transporter. Enfin, si cela s'achève comme je l'ai commencé, cela sera presque aussi bien dans son genre que le mouchoir de Nipi, qui a excité votre hilarité.

Je suis à me demander s'il existe un lieu où l'hiver ne se fasse pas sentir. On me parle de l'Égypte au delà des cataractes, mais il faut huit jours de mer et je ne sais combien de temps en barque sur le Nil pour y arriver. D'ailleurs j'ai une aversion très prononcée pour les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes toutes jetées dans le même moule. L'esprit de suite des ouvriers égyptiens avait quelque chose de tuant pour la pensée. On me dit qu'on ne connaît pas de vers dans leur langue. Ils ont vécu des milliers d'années sans imagination. Avez-vous lu le roman traduit par M. de Rougé? Il n'y en a guère non plus. Adieu, madame, je me trompais tout à l'heure en accusant les vagues. C'est la pensée de deux articles à faire qui me tenait éveillé. Gardez-vous des gens de lettres! J'ai appris ici la mort de ce pauvre lord Holland, et je suis très inquiet de son testament. Il disposait absolument de sa fortune, et je ne sais s'il aura pensé à sa femme.

Veuillez agréer, madame, tous mes vœux pour la nouvelle année et l'expression de tous mes tendres et respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 8 février 1860.

Madame,

Le tableau de Velasquez, dont je vous ménage la surprise, est un Couronnement de la Vierge. La singularité, c'est qu'il n'y a que du rouge et du bleu, mais les deux couleurs sont dans une harmonie délicieuse, dans l'original s'entend. Je ne parle guère de *foi* à Édouard C... et je ne le pervertis pas : vous l'avez déjà perverti. Je veux dire que les charmes des salons de Paris l'ont séduit au point que, sans eux, il ne croit pas qu'on puisse vivre. Nous avons ici un baron Bunsen, Allemand et même Prussien, qui a été ministre de son pays à Rome et en Angleterre pendant nombre d'années. Il nous prête des livres, c'est-à-dire les siens. J'en lis un en sept volumes sur les origines du christianisme. Il y a une érudition immense et un fatras abominable. C'est en anglais ou plutôt en baragouin. A l'exemple de la plupart de ses

compatriotes, il est extrêmement affirmatif et peu logique. Il fait des dissertations à perte de vue où il substitue des mots aux idées et embrouille tout ce dont il parle. Il est violemment antipapiste. Il se dit chrétien et est, je crois, panthéiste à son insu. Son galimatias m'amuse cependant, grâce à la partie historique où il y a de bonnes recherches. Il a retrouvé et traduit du copte et du grec des règlemens des premières communautés chrétiennes, faits vers le IIe siècle de notre ère, qui m'ont beaucoup intéressé. La prétention des protestans et surtout des Allemands, c'est que leurs croyances sont celles des premiers chrétiens. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour concilier les textes avec la raison que le P. Canaye avait tant en horreur, mais je trouve qu'ils en usent bien lestement avec les textes. Je me suis fait donner autrefois des leçons de théologie par un chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg, grand luthérien, qui me prouvait que saint Jean était arien.

Vous m'avez envoyé un très joli paysage qui représente, je pense, Cannes, telle que vous vous la figurez. C'est Cannes au XVe siècle. Les Cannais ont depuis longtemps quitté leur montagne et la protection du château pour s'étendre le long de la mer. C'est maintenant une rue d'une lieue de long bordée des fantaisies architecturales les plus grotesques qui puissent venir à l'imagination d'un Anglais. Ici les Anglais dominent. Ils ont acheté tous les jolis endroits et les ont gâtés avec des châteaux gothiques et des cottages baroques. Cannes a encore cette singularité qu'elle renferme une quantité d'églises dissidentes extraordinaire pour sa population. Nous avons une chapelle écossaise, une anglicane, une méthodiste, une protestante calviniste et une *vaudoise*, ce qui ne se trouve pas ailleurs, et ce qui m'a appris qu'il existait encore des vaudois. Elle est à côté de chez moi, et on me dit qu'il y a dans la partie montagneuse du département un certain nombre de villages vaudois, ce qui montre que les moyens de rigueur ne sont pas trop bons pour l'extirpation des hérésies.

J'ai appris que le P. Lacordaire était mon confrère. Je ne sais trop pour qui j'aurais voté si j'avais été à Paris, mais il me semble que, si j'avais l'honneur d'être moine et prédicateur, je ne serais pas académicien. Savez-vous qu'il va devenir bien difficile de trouver du gibier académique, et je pense souvent à la peine qu'on aura à me remplacer. Cependant je crains que la nécessité ne s'en fasse sentir bientôt. Je me sens saisi par la vieillesse. J'ai depuis quinze jours un rhumatisme à la hanche pour avoir dessiné dans une gorge avec un vent glacé sur le dos. *Nel cuor più non mi sento bel fior di gioventù.* Je me résigne, mais

mal. Ce qui me fait plus de peine que je ne saurais dire, c'est que je ne crois pas que je voulusse revivre les années de ma jeunesse, peut-être même quand on m'offrirait de profiter de mon expérience pour les employer mieux que je n'ai fait.

Il m'est arrivé ici une chose singulière. Depuis cinq ou six ans j'étais poursuivi par un fantôme, ou pour parler moins poétiquement, j'avais un souvenir (non pas un remords) qui me rendait très malheureux. Je me suis aperçu l'autre jour que ce souvenir ne m'était rappelé que par accident, et qu'il n'était plus aussi pénible. Est-ce que je suis devenu philosophe ou que je commence à me momifier? Le dernier est malheureusement le plus probable.

On me donne de bien tristes nouvelles de Mme de Boigne. Elle est fort malade et dangereusement. Il me semble que vous ne l'aimez pas. Pour ma part j'en fais grand cas. Il y a en elle deux personnes : la femme du monde qui veut avoir un salon et qui en fait le programme et la police; puis une personne de cœur et d'esprit qui, dans l'intimité, a une foule de qualités qu'on s'étonne de rencontrer dans le monde. Je lui dois quelques bons conseils dont je lui serai toujours bien reconnaissant. Adieu, madame, je suis ici jusqu'à la fin du mois. Il y aura le 23 un discours encore plus intéressant que celui du P. Lacordaire, mais quitter mon soleil! Diogène avait bien raison. Trois jours après mon arrivée, la Vierge de Velasquez sera chez vous, mais ne l'encadrez pas. Mettez-la dans un carton, et quand vous l'ouvrirez, pensez à l'artiste croûton qui est toujours bien heureux de votre souvenir et qui y trouve une consolation bien réelle dans les momens où les *blue devils* lui font la guerre.

Savez-vous que je suis inquiet de la santé du jeune C...? Il est vrai qu'à son âge j'avais la force d'un lionceau et je ne puis m'accoutumer aux jeunes gens d'aujourd'hui. Il a un médecin homéopathe, et bien souvent je lui trouve mauvaise mine. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes vœux et mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 21 février 1860.

Madame,

Je crois comme vous qu'il ne faut pas trop compter sur le catholicisme de l'Académie française. Il est probable que, si l'empereur voulait rétablir l'autorité papale dans la Romagne, elle

aurait nommé M. About. Cependant la réception sera drôle, M. Guizot protestant recevra M. Lacordaire, et l'un et l'autre se diront des douceurs. Combien de temps durera l'Académie et cet usage de présenter le nouveau venu au public comme un monstre marin ? Je me rappelle encore avec horreur ma réception à moi et la peur que me causaient les chapeaux roses et blancs qui ont bien voulu y venir : mais, chose étrange, lorsque j'ai eu à recevoir un immortel, je n'ai pas eu l'ombre d'une émotion.

Je ne crois pas du tout aux nouvelles que vous me donnez. Je tiens la Romagne comme définitivement perdue, au moins pour le pape, car je crois bien que si les Autrichiens ou autres la prennent aux Piémontais, ils la garderont pour eux. Au fond je m'explique très bien que le pape proteste, mais ce qui me paraît la dernière des folies, c'est d'enrôler des déserteurs autrichiens et toute la racaille de l'Allemagne catholique pour achever de se ruiner et de compromettre le peu qui lui reste. Observez, madame, que dans le siècle où nous vivons il est devenu nécessaire partout de changer ses habitudes. A Constantinople on n'étrangle plus ; on ne donne même plus de café empoisonné aux vizirs que l'on renvoie. Lorsque le cardinal Antonelli a tenu bon sur cette sotte affaire du petit Mortara et sur l'affaire beaucoup plus grave d'un autre juif à qui on avait pris sa femme, ce jour-là il a ôté la clef de la voûte du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Je ne me plains pas du temps qu'il fait à Cannes, quand je lis dans mon journal celui qu'il fait ailleurs. Nous avons du soleil, mais pas trop de chaleur, quelquefois du vent. Hier j'ai voulu mener un de mes amis qui était venu me voir à un endroit très curieux à la pointe de la montagne de l'Esterel. C'est un pont naturel entre des roches énormes et la mer au-dessous. La veille il y avait eu une espèce de bourrasque, mais la mer sous mes fenêtres était si calme que nous avons cru que nous pourrions entrer facilement dans l'espèce de chambre qui précède le pont. En arrivant auprès des rochers, nous avons trouvé que la *vieille* mer, c'est-à-dire la bourrasque, de la veille, faisait encore le diable à quatre ; elle entrait et sortait de la chambre avec un bruit et une écume admirables. Nous avons regardé le bouillonnement de cette grande chaudière à une distance respectueuse, car notre petite barque, si elle y était entrée, aurait été fracassée en un instant. J'avais à la fois une peur horrible et une envie démesurée d'y entrer. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que la prudence a eu le dessus. Je ne connais pas de puissance plus irritante que la mer, et je conçois très bien le courroux du roi Xerxès et ses mauvais procédés à son égard. Il y a une infinité de

choses moins réellement grandes que la mer qui me paraissent bien plus imposantes. Mon professeur de géologie me disait que si le globe terrestre était représenté comme une boule de la grosseur d'une orange, le doigt ne sentirait pas plus les aspérités de l'Himalaya qu'il ne sent les petites saillies d'une orange véritable. Cependant les montagnes me font toujours un grand effet et me donnent l'idée d'un mystère. Le mouvement continuel de la mer et sa persistance à battre le rivage sans l'entamer me paraît misérable. Je suis tenté de lui demander, comme Nicole : De quoi cela guérit-il ?

Cela ne guérit pas les rhumatismes. Je souffre toujours de l'amour du paysage et des soleils couchans. Ce sont les plus traîtres, car cinq minutes après le bouquet du feu d'artifice, survient un petit frais humide dont les gens prudens se doivent garder. Je suis toujours plongé dans la lecture de M. de Bunsen. J'ai fait venir de Paris une inscription grecque trouvée à Autun, en fort mauvais vers, comme on en faisait au IIIe siècle, mais il semble que l'auteur de l'inscription a mis dans une espèce d'acrostiche le symbole de foi de son époque, et, à mon avis, la croyance à la présence réelle y est assez clairement exprimée. Je ne sais trop comment le protestantisme du baron va prendre cela. Je déjeune demain avec lui, et nous verrons ce qu'il dira. Vous voyez, madame, que je travaille à convertir les hérétiques. Il est une heure du matin, mon feu est éteint et mon papier fini. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je serai à Paris vers le 3 ou 4 de mars.

Paris, 11 mars 1860.

Madame,

Voici votre portrait qui m'a fait grand plaisir. Je l'ai lu et relu et bien souvent, j'ai revu *in the mind's eye* notre pauvre Cordelia. Mais voici mes critiques. Savez-vous que j'ai trouvé dans ce portrait le défaut dont je vous aurais le moins soupçonnée? Oui, madame, trop d'impartialité. Comment se fait-il que vous qui voyez tout avec passion, vous jugiez aussi sagement? Si j'avais l'audace de retoucher à un morceau excellent, je marquerais plus hardiment les défauts, comme aussi les qualités. Pour les qualités, vous ne parlez pas assez de son dévouement admirable à un homme fort indigne, selon moi, d'une amie pareille. Elle est morte

à peine, se sacrifiant toutes les minutes de son existence à un vieux fat qui ne l'a jamais ni comprise, ni aimée. J'en aurais long à dire sur ce sujet. Quant aux défauts, voici celui qui m'avait choqué d'abord et qui pendant bien longtemps me l'avait rendue assez odieuse. Le monde lui avait donné une telle habitude du mensonge qu'elle en faisait usage à tout propos, sans but, sans utilité. La vérité ne venait dans sa bouche que par distraction ou quand la passion l'emportait. Comme presque tous les menteurs, elle croyait que tout le monde mentait, et de plus elle faisait à chacun l'honneur de croire qu'il se proposait un but, qu'il avait un projet. Elle a été très longtemps à deviner que je n'allais chez elle que parce que je m'y amusais. Nous avons eu l'un de l'autre la pire opinion pendant des années, mais je crois que, lorsqu'elle est morte, nous nous connaissions assez bien et nous nous aimions assez. Je voudrais encore que vous disiez quelque chose de son goût pour l'intrigue, variété de l'article mensonge. Elle aimait à tisser une toile, non pas pour y prendre des mouches, mais par amour pour l'art apparemment, car je ne pense pas qu'elle intriguât jamais pour faire quelque méchanceté. Faire quelque chose simplement lui était impossible, comme à un crabe de marcher droit.

Je suis arrivé à moitié mort de Cannes, bien que je me sois arrêté çà et là sur la route afin de ne pas me tremper trop brusquement à la manière de l'acier. Il y a huit jours tous nos Anglais se promenaient avec un parapluie blanc doublé de bleu pour ne pas attraper de coups de soleil. Tous les champs étaient couverts d'anémones, tous les amandiers en fleurs, et le lit de nos torrens était tellement rempli de grosses violettes qu'on les sentait à cent pas de distance. Quel changement! J'ai retrouvé ici mon esquisse de Velasquez que j'avais cru laisser plus d'à moitié faite. Pas du tout. Quand j'y ai eu travaillé pendant deux jours, il m'a semblé qu'elle était moins avancée que lorsque je l'avais quittée pour aller à Cannes. Cependant vous l'aurez à la fin de cette semaine, à moins d'accident. J'ai passé ma journée d'hier à faire et défaire une barbe. Je regrette bien d'avoir commencé trop en grand, mais mes yeux deviennent si mauvais que j'avais cru bien faire en sortant de mes proportions ordinaires. Enfin vous verrez. La vierge est, je crois, le portrait de Mme Velasquez : Murillo faisait sa fille, et Raphaël, des coquines du Transtevere. Voilà de quoi s'inspirent ces gueux de peintres.

Votre proposition du Jardin des Plantes me plaît fort. Nous donnerons à manger aux bêtes, ce qui est toujours fort amusant pour elles et pour leurs bienfaiteurs. Avez-vous vu la *Victoire de Brescia?* Vous savez que le plâtre, le premier qui ait été moulé,

est à Paris. C'est une chose à voir. Il y a encore des moules des marbres d'Éleusis, l'imitation de *Triptolème* selon Vitet, qui le met au rang de la *Vénus de Milo?* Je ne l'ai pas encore vu, ce *Triptolème*, et je doute.

Je n'ai encore vu personne. Je suis effrayé de rentrer dans le monde sortant ainsi du désert. Un habit noir à porter me semble bien lourd. Que sera-ce lorsqu'il faudra endosser l'habit brodé; mais à chaque jour suffit sa peine.

Assurément vous avez vu la fontaine de Vaucluse. Quand? Je l'avais déjà vue trois ou quatre fois, les eaux étant basses. J'y suis retourné l'autre jour. Toute la caverne était pleine et l'eau sortait à la racine du figuier qui en est en temps ordinaire à plus de quarante pieds. C'était beaucoup moins beau, quoique très beau encore. Les coquilles d'écrevisses se mangent toujours à l'hôtel de Pétrarque et de Laure, et elles sont faites, à présent, par une très belle personne blonde, quoique Provençale, de cinq pieds six pouces, une espèce de Vénus de Milo vivante; elle m'a plu plus que la fontaine, et plus que le portrait de Laure qu'on montre à la cathédrale, mais auquel je ne crois guère.

Dites-moi ce que fera Mgr l'évêque de Moulins de sa succession? Il hérite de M. de Dreux-Brézé, lequel avait hérité du marquis de Villette, lequel était mort dans l'admiration idolâtrique de Voltaire. Monseigneur se trouve posséder la canne de Voltaire, trois de ses perruques, son bonnet de nuit, et un certain nombre de poésies légères inédites, à ce qu'on prétend. Brûlera-t-il cela? Ne vaudrait-il pas mieux le vendre au profit des pauvres, malgré ce que pourraient dire les mauvais esprits? Vous savez que La Fontaine offrait à son curé l'argent d'une nouvelle édition de ses contes.

J'ai laissé les deux C... certainement en meilleure santé qu'ils n'étaient venus. Ils ont un médecin homéopathe allemand, et par conséquent un peu plus charlatan qu'il ne faut. L'un et l'autre semblent se trouver bien de ses ordonnances, que le soleil de Cannes rend encore meilleures. L'homéopathie, les tables tournantes et bien d'autres choses me donnent une pauvre idée de mon siècle.

Je n'ai pu convertir le baron de Bunsen, qui s'est moqué de mon inscription grecque. Le fait est qu'elle est en très mauvais vers et peu intelligible. Je croyais y avoir vu la preuve qu'au IIIe siècle on croyait à la présence réelle, mais M. de Bunsen nie par vives raisons. J'ai lu les trois quarts de son livre qui m'a intéressé. C'est un fatras très indigeste, mais très savant. Et on voit que l'auteur est au fond un excellent homme. En fait de lion, nous avons eu à Cannes M. Cobden, qui m'a plu beaucoup. Je ne sais

pourquoi je me l'étais représenté comme une espèce d'ours socialiste, mal léché. C'est un homme du monde très poli et très spirituel, infiniment moins anglais que lord Granville ou lord Brougham. Adieu, madame, je vous ai écrit sur grand papier par la même raison que je fais mon Couronnement majuscule, pour ménager mes yeux, mais je ne puis plus écrire gros et je vous accable de ma prose. Veuillez m'excuser, il y a si longtemps que je n'ai causé. Mille remerciemens de votre billet, de votre album que je vous rends. Veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 mars 1860.

Madame,

Le portrait était très joli, mais pas assez vrai, et je suis content que vous n'en soyez pas l'auteur. Je vous ai retrouvée dans ce que vous dites de Mme de C... dans votre dernière lettre. Il me semble qu'elle devait être bien jeune lorsque Mme de Staël est morte.

L'outremer est une couleur qui devrait être interdite aux faiseurs d'aquarelle. Quand on n'a pas du papier merveilleux, cela fait des taches, des embus, toutes les misères possibles. Malheureusement la Vierge a un manteau bleu, et pour le faire plus brillant voilà trois esquisses que j'ai condamnées. J'ai commencé la quatrième aujourd'hui. Vous verrez, madame, que j'ai de la patience, sinon du talent, mais accordez-moi quelques jours de plus. A force de recommencer j'ai appris mon tableau par cœur, et je crois que je pourrais le dessiner les yeux fermés.

Je mène une vie ridicule. Je dîne en ville tous les jours, et depuis huit jours j'ai arboré trois fois les *tight* inexpressibles. Dimanche, j'ai entendu aux Tuileries chanter Mme Conneau. Elle a une voix de soixante mille francs, et, ce qui devrait se payer le double, beaucoup d'âme. Je regrette que vous ne l'ayez pas entendue. Quand je ne mange ni ne suis en uniforme, je lis le dix-septième volume de M. Thiers, qui me fait mal à l'estomac. Il est poétique à force d'être simple et vrai. Êtes-vous de ces cœurs français qui souffrent de la perte de la bataille de Poitiers? Moi, j'en suis; et cela m'empêche d'avoir, en lisant Froissart, une bonne partie de la satisfaction littéraire qu'un académicien devrait éprouver. Est-ce faiblesse ou bon sentiment? Je connais des gens très estimables absolument dépourvus de patriotisme, ou, comme on dit maintenant, de chauvinisme.

J'ai vu hier matin M. d'E... qui m'a paru très changé. Sa

femme est très souffrante et ne peut se consoler. Cela me fait penser que je ne vous avais jamais dit que j'avais vu M. de C..., qui s'intéresse à une église de Bretagne, pas trop belle, mais il y a aussi beaucoup de patriotisme dans l'appréciation de l'architecture. Hier l'architecte de cette église est venu me voir et m'a promis d'aller dans peu de temps voir comment elle se porte. Êtes-vous contente de la réparation de la petite église de Rivière? L'architecte de Tours l'a saccagée et nous l'avons raccommodée avec amour. C'est une des plus anciennes de votre pays. Vous devriez bien persuader à vos Chinonais de conserver le dolmen de l'île Bouchard qu'ils ont à moitié démoli.

Avez-vous entendu *Pierre de Médicis?* Hier on en a chanté quelques morceaux qui m'ont plu. Cela m'a paru mieux que de la musique de prince, et très supérieur à la musique d'un autre prince, Bavarois à la vérité, qui fait aussi des opéras.

Vous avez fait semblant de ne pas comprendre mon insinuation au sujet du bas-relief d'Éleusis. Je crains que vous n'ayez des préjugés contre la mythologie grecque, comme M. Rio qui disait que les Grecs étant païens n'avaient pu exceller dans les arts. Cela se passait au Louvre, il y a quelques années, en présence d'une très nombreuse société, très admiratrice de M. Ingres, qui manqua éclater dans sa peau. Adieu, madame, il est trois heures du matin, et je vais tâcher de dormir. Vous a-t-on dit comment se nomme le roi de Piémont? Annexandre Ier.

Si vous vouliez la semaine prochaine voir ce bas-relief ou bien aller voir les bêtes, il me semble que le temps se remet. Ce qui ne m'empêche pas d'être abominablement enrhumé.

Mardi soir.

Madame,

A qui parlez-vous de tête perdue? J'ai passé trois jours à chercher mes dessins de voyage, au nombre de deux ou trois cents, et par conséquent formant une masse comme un grand in-folio, sans pouvoir me rappeler où je les avais mis. Ma gouvernante les a dénichés, lorsque j'avais pris mon parti de leur perte, et que je faisais des conjectures sans fin sur le mauvais goût du voleur qui n'avait pris que cela chez moi. La Vénus de Milo a une tête assurément, et M. de Laborde a la seule tête de Phidias qui ait subsisté; j'entends tête des statues du fronton. J'en ai un moule. Si vous n'étiez pas effrayée d'aller chez un garçon, je vous la montrerais et bien d'autres belles choses. Mais, pour ne pas sortir du chapitre *têtes*, vous m'effrayez en me disant que vous ne tenez pas au manteau de la Vierge, mais seulement à sa tête et que

l'expression soit ce qu'il faut. Cela me rappelle le conseil que donnait un académicien à un jeune auteur qui lui montrait une tragédie de sa façon. « C'est très bien, dit-il, mais pour assurer le succès de l'ouvrage, vous feriez bien d'y mettre quelques petits traits dans le genre du « qu'il mourût » de Corneille ou quelque chose d'approchant. » Moi, madame, je n'ai jamais su faire de tête. Je me casse la mienne à essayer de vous donner une idée de l'arrangement des couleurs de Velasquez. Lui s'est contenté de faire le portrait de sa femme, ou peut-être de celle d'un autre, car la sienne était un peu brune, et cette Vierge est blanche. Enfin j'aurai bientôt fini et je vous enverrai le dessin par Mlle Sophie, qui est une personne assez futée, mais très méchante.

Je suppose que vous me croyez fort malade. J'ai en effet trois ou quatre maladies mortelles, et de plus des *blue devils* qui sont pires que tous les maux. Cependant, je ne mourrai pas ici. Probablement ce sera sur une grande route ou dans une auberge. J'en ai toujours eu le pressentiment. Je pense à faire un très grand voyage en Orient. Depuis deux ou trois jours j'en suis très préoccupé et j'aurais envie de mettre une annonce dans le journal: « *Wanted an agreable companion.* »

J'ai eu de la prose à faire pour les monumens historiques et je n'ai pas encore commencé le livre que vous m'avez envoyé. Cet abbé n'est-il pas le même que vous m'avez recommandé pour les *Philosophoumena* d'Origène?

Que ferions-nous de l'abbaye de Saint-Wandrille? Elle est horriblement ruinée, et nous n'avons pas assez d'argent pour soutenir de plus beaux monumens encore existans, mais menacés de ruine. Nous avons acheté il y a deux ans un des plus beaux châteaux de France, avec tours, créneaux, mâchicoulis et des logemens pour une garnison de deux mille hommes, mais il ne nous en a coûté que 3000 francs. C'est le château de Bonaguil, dans le département de Lot-et-Garonne. L'abbaye de Saint-Wandrille coûtera plus cher, et nous sommes bien pauvres cette année; enfin, tenez pour certain qu'il y a en France bien des ruines plus belles que celles de Saint-Wandrille. Les archéologues normands sont des gascons et ils ont fait grand bruit de leur architecture dans un temps où l'on n'y entendait pas grand'chose, et où la France était un pays à peu près inexploré. Maintenant ce sont les Bretons qui crient pour leurs monumens. Ils n'ont que des dolmens. Cela n'empêche pas qu'à votre considération, je ne fasse des efforts pour le Folgoët, si tant est qu'il ait besoin de réparations de notre compétence. Notre architecte doit y aller très prochainement. Avez-vous lu le dix-septième volume de M. Thiers? Il m'a charmé, sauf la conclusion qui m'a paru un peu longue. L'auteur prend

ses lecteurs pour des députés à qui il faut mâcher et remâcher ce qu'on leur sert. Adieu, madame, vous savez que vous n'avez qu'un mot à dire pour me faire aller aux bêtes comme sainte Perpétue. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

Je crois que ma Vierge est finie. Si vous voulez permettre, je vous l'enverrai par Sophie lundi dans la matinée. Vous trouverez une personne très futée qui fait enrager ma cuisinière et moi, et autrefois mon domestique, mais maintenant j'ai pris son frère dont je ne me trouve pas trop bien, mais j'aime la paix dans mon ménage et je crois que je suis assez commode à servir. J'ai bien envie de ne pas couper ce dessin avant d'avoir eu vos critiques.

Je suis allé aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts. Les marbres d'Éleusis ont été envoyés au moulage et ne seront remontés que dans une huitaine de jours. J'allais vous proposer de les voir.

Si vous ne me faites rien dire, je vous enverrai Sophie lundi.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madame,

La vérité est que j'avais fait des croquis d'après presque tous les Velasquez du Musée de Madrid, excepté deux, ce *Couronnement de la Vierge*, et un beaucoup plus beau et plus grand qu'on appelle *les Fileuses*. Ce dernier est d'un effet de lumière très extraordinaire, très sombre au premier plan; au second il y a des personnages qui s'enlèvent sur un fond de tapisserie éclairé et des couleurs les plus vives. J'ai préféré la Vierge parce que cela m'a semblé plus facile d'une part, et de l'autre parce que j'ai pensé que le sujet vous plairait. La Vierge a les yeux fermés, ou du moins tellement baissés qu'on n'en voit rien. La singularité, c'est de n'avoir employé que trois couleurs. Il m'a semblé d'ailleurs que cela n'avait pas été fini, je suppose que c'est un des derniers ouvrages de Velasquez, commencé probablement peu avant le mariage de Louis XIV, pour lequel, en sa qualité de chambellan, il se donna tant de tracas qu'il en mourut. Si je retourne jamais à Madrid je tâcherai de faire *les Fileuses*. Il n'y a plus de bon papier depuis que les chiffons coûtent si cher, et celui dont je me suis

servi était particulièrement mauvais, outre cela je n'ai plus ni yeux ni main, et je n'ai pas eu l'esprit de me pourvoir d'un pinceau neuf. Enfin, puisque cela vous a fait quelque plaisir, j'ai réussi. Mettez-le dans un carton, ou vous verrez tous les rouges disparaître et les violets devenir tout bleus. J'ai oublié de vous dire que l'original était de la grandeur de demi-nature.

Comme je ne suppose pas que vous ayez beaucoup de goût pour les batailles, je ne vous ai pas envoyé les cartes à joindre au dix-septième volume de M. Thiers. Si vous y tenez, elles sont à vos ordres, mais je crois que le pays vous est bien connu, puisque vous y avez un château. J'ai vu l'auteur avant-hier. Il est très heureux de son succès. Sept mille nouveaux souscripteurs depuis le seizième volume, et on tire à cinquante mille exemplaires. Il y a encore deux volumes dont le premier sera l'histoire des dix mois de la Restauration et du congrès de Vienne, sur lequel il a eu des communications très curieuses de plusieurs ministres, entre autres de M. de Metternich. Ce qu'il m'a dit du caractère de Louis XVIII m'a très intéressé et m'a paru vrai.

Je n'ai pas reçu une ligne des C... J'ai laissé le fils s'ennuyant et le père ne s'amusant pas trop : le premier calomniant le climat parce qu'il ne comporte pas les toilettes des salons de Paris, seul objet de son admiration; le second parce qu'il n'a plus la force nécessaire pour faire de grandes courses. Il n'y a pas de mistral à Cannes, mais du *libeccio*, qui est quelquefois très désagréable, comme cette année par exemple où il y avait beaucoup de neige en Italie. Je prêchais le mariage à Éd... quand j'étais à Cannes, et il me répondait des niaiseries. Le paraître est la grande affaire pour lui, et comme la plupart des jeunes gens de ce temps, la plus jolie femme du monde ne lui plaisait pas si elle n'avait pas une robe et une tournure *chic*. J'ai été plus romanesque dans mon temps, mais j'ai peut-être eu tort.

Vous savez donc le latin, madame, car vous l'écrivez à merveille. Ce latin que Cicéron aurait pris pour du langage barbare, est assez beau; mais les mêmes magnifiques paroles existent dans toutes les religions. On en disait autant aux initiés aux mystères d'Éleusis, mais en bon grec. Changer les ténèbres en lumière, ne se peut; mais, quand on ferme les yeux de parti pris, on voit trente-six mille bougies, comme disait le baron de Vidille, qui ne pouvait se résoudre à prononcer le mot plébéien de chandelles.

J'ai lu avec plaisir quelques pages de l'abbé Cruice. Il est trop concis et pas trop clair. Ce qu'il dit des premières hérésies m'intéresse, mais je n'y comprendrais absolument rien si je n'avais lu quelques bouquins sur le même sujet. Je voudrais qu'il eût cher-

ché un peu le pourquoi de ces hérésies. Il me semble que chacune a eu son motif, sa raison d'être, et qu'en masse elles offrent une histoire de l'esprit humain. Voilà pourquoi cela m'intéresse. Voltaire a tort de dire qu'on s'est querellé toujours pour des mots. Sans doute les trois quarts des gens qui se querellent ne comprennent pas les mots sur lesquels roule le débat. Mais sous ces mots il y a toujours des idées que quelques-uns comprennent et dont presque tous ont un sentiment instinctif. Adieu, madame, il m'a paru que vous aviez fait beaucoup plus la conquête de Sophie qu'elle n'a fait la vôtre. Veuillez agréer tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mardi soir.

Mercredi.

Madame,

Ni la *Proserpine* ni la *Victoire* ne sont visibles en ce moment. On les moule et elles sont en pièces. Mais nous irons voir le Raphaël qu'on vient de rentoiler, si vous n'avez rien de mieux à faire, ou bien les sculptures, ou bien tout ce que vous voudrez. Je suis charmé que l'histoire de Thiers vous ait plu. Il est à un point de vue si différent du vôtre qu'il faut un talent rare pour qu'il ne vous ait pas choquée comme je le craignais.

Je viens de recevoir une lettre d'Espagne très triste, où l'on me parle de la mort de ce pauvre Ortega, que j'ai vu souvent à Madrid, et qui était un très aimable garçon, avec toutes sortes de bonnes qualités, mais avec une ambition démesurée. Il a été condamné à mort par un homme qui a fait exactement ce que Ortega a fait, seulement il a réussi. Je croyais plus de chances au comte de Montemolin dans le pays où il a débarqué. Autrefois Cabrera y était une espèce de Dieu. Mais il y a de cela douze ans, et on oublie vite par le temps qui court. D'ailleurs Cabrera n'est pas venu. Il a épousé une Anglaise avec beaucoup de millions, et depuis lors il est moins héroïque que lorsqu'il courait les montagnes du Maestrizgo. A la place de l'innocente Isabelle, je n'aurais pas pris mon cousin. On dit qu'on l'enverra aux Canaries.

Adieu, madame, je ne sortirai pas avant quatre heures. Si vous ne pouvez me prendre, je m'en consolerai en faisant de la prose que j'ai en train.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Voici le livre de l'abbé Cruice, qui m'a intéressé, mais ce n'est qu'un abrégé, et je voudrais plus de détails. Il y a une bonne traduction du martyre de sainte Perpétue.

Mardi soir, 1er mai.

Madame,

Il est bien dur de quitter ainsi les gens lorsque le printemps n'est pas encore venu et qu'il n'y a pas de feuilles aux arbres, et que nous aurions pu malgré la pluie voir des ossemens de mammouth et un petit morceau de la crinière d'un éléphant trouvé confit dans la glace sur les bords de l'Obi ou de l'Amour. Voilà ce que je montrais aux étrangers de distinction lorsque j'étais dans les bonnes grâces de M. Cuvier.

Je vous remercie beaucoup du charmant volume que vous m'avez envoyé. Je n'aime pas l'auteur, qui s'aimait trop lui-même et qui a fait autant de mal à ce pays-ci que Richelieu et Mazarin y avaient fait de bien. Que dites-vous de cette maxime : « La vérité est toujours bien reçue quand on me l'apporte avec respect et sans passion. » Comme il vous aurait envoyée à la Bastille, vous, madame, si vous lui aviez dit la vérité; assurément ce n'aurait pas été pour faute de respect. Il y a un livre de M. Pierre Clément assez curieux sur Louis XIV et ses ministres. Il montre combien on lui cachait de vérités *par respect*, et je dois dire à sa louange qu'en mainte occasion, en particulier lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'a commis de fautes que parce qu'on le trompait indignement sur l'état des choses. Il me semble qu'un des plus grands reproches qu'on puisse adresser à Louis XIV, c'est de s'être appliqué à énerver sa noblesse, lorsque le temps approchait où elle allait avoir besoin de toutes ses forces pour défendre le trône. Après le cardinal de Richelieu, la noblesse n'était plus à craindre pour la royauté.

On m'a montré la lettre d'adieu de ce pauvre Ortega à sa femme; elle est extrêmement touchante. Par contre, on me dit que le comte de Montemolin est disposé à reconnaître l'innocente Isabelle, ce qui ne serait pas héroïque. Tout cela me paraît faire les affaires des rouges qui foncent en couleur et augmentent en nombre tous les jours de l'autre côté des Pyrénées. On dit qu'on parle tout haut à Madrid de la nécessité d'une régence. Voilà encore un pays qu'on me gâte abominablement.

Je vois que vous avez lu Thiers en conscience et je suis sûr que vous avez été entraînée comme toutes les âmes généreuses par le mouvement du récit. Il voit les choses d'un point de vue si différent du vôtre, qu'en *théorie* vous serez en complet antago-

nisme, mais dans la pratique et les détails vous vous rencontrerez par le cœur qu'il a très bon, quoi qu'on en ait dit, et bien meilleur que ses anciens collègues. On m'a prêté un livre qui m'amuse assez, c'est l'*Histoire des Girondins* par Granier de Cassagnac. Il les entreprend par leur côté faible, en faisant voir qu'ils étaient bêtes. Je trouve qu'il en fait aussi trop des scélérats. C'étaient des imbéciles et des fous enragés, mais l'auteur ne tient pas assez compte des épidémies morales qui passent sur un peuple comme la grippe et le choléra. Je suis bien d'avis qu'on tue les chiens enragés, mais il ne faut pas dire que ce sont de mauvaises bêtes. C'est la rage qui est mauvaise. Lisez cela, je crois que vous serez intéressée, bien que l'auteur ait ôté beaucoup de poésie à l'histoire et que vous aimiez beaucoup trop la poésie.

J'ai retrouvé les deux C... en meilleur état que je ne m'y attendais, l'un et l'autre très brunis, mais plus forts et mieux portans que je ne les avais laissés. Édouard est dans le ravissement de son Paris. J'en voudrais être à cinq cents lieues et je vous envie de le quitter. A propos, vous ne m'avez pas dit de quel côté vous portiez vos pas : en Brie, ou bien en Touraine; dans l'incertitude je vous adresse ma lettre à Paris.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir, 10 mai 1860.

Madame,

Il y a plusieurs jours que je veux vous écrire et que je ne le fais pas, parce que je souffre de l'estomac et que je suis beaucoup trop *sombre*. Hier je suis allé faire une longue promenade dans les champs, qui m'a fait du bien, et je suis revenu ici avec une petite provision d'air pur dans les poumons. Je suis allé à Bellevue, d'où je suis parti pédestrement, et tantôt dessinant, tantôt regardant les herbes et les insectes, je comptais aller dîner à Versailles, mais il s'est trouvé qu'après quatre ou cinq heures de marche je me suis aperçu que je m'étais égaré complètement, et après avoir encore bien trotté je me suis trouvé dans les bois de Fleury, où j'ai bien dîné, dans le même restaurant que trois étudians ayant chacun son étudiante, qui toutes les trois se sont mises à fumer. Cela m'a fort amusé et rendu jeune pour quelques heures. Ce monde-là vaut mieux, à ce qu'il m'a semblé, que le monde des salons. Je ne prétends pas dire qu'il vaille grand'chose, mais il a moins d'affectation et entre autres n'a pas celle de vouloir avoir l'air de ne pas s'amuser.

Convenez, madame, que les critiques qui nous reprochent, à nous autres, pauvres romanciers, d'écrire des choses invraisemblables, sont des niais, qui ne savent ce qu'ils disent. L'histoire que nous voyons et que nous faisons tous les jours est infiniment moins vraisemblable que les romans de Dumas et de Balzac. L'expédition du comte de Montemolin et celle de Garibaldi appartiennent au moyen âge tout pur, si ce n'est au temps des géans et des princesses errantes. On croit rêver. Le plus drôle c'est qu'on parle encore de civilisation, de droit international, etc. Je ne crois pas que Garibaldi obtienne plus de succès que le comte de Montemolin, mais j'espère qu'il se montrera plus *game* que l'autre. Et puis on nous parle encore d'une croisade contre les Turcs, afin de délivrer les chrétiens d'Orient qui ne valent guère mieux au fond que leurs oppresseurs. Tout cela promet pour cet été, mais j'ai bien peur que ce goût si général des aventures et de l'aventure n'attire à l'Europe un peu plus de tracas que besoin n'est, pour rendre les gazettes intéressantes.

Bien que j'aie joui beaucoup hier du spectacle de la pure nature — je parle des bois et des champs, non des étudians, — je me demande comment vous pouvez passer le temps en Brie par les pluies et les brouillards qu'il fait. Je ne me suis jamais représenté votre vie à la campagne, et comme je ne fais jamais de questions, Édouard ne m'a rien appris à ce sujet. Je vois dans Giraud-Saint-Fargeau que C... a une population de deux cent soixante-huit âmes, et j'en conclus qu'il n'y a pas trop de pauvres, que vous les voyez tous et secourez tous en bien peu de temps. Du reste de votre journée je ne sais que faire, et cela me tracasse quelquefois. Plantez-vous ou bâtissez-vous? Il paraît que c'est un grand bonheur. J'ai un cousin qui y passe toute sa vie, et s'en trouve bien. Il était un peu tourmenté des *blue devils* comme moi, et cela paraît l'avoir entièrement guéri. Pour moi, je crains la propriété, comme une responsabilité et j'évite à présent jusqu'à celle d'un chat.

Je me suis remis à écrivailler, et de l'histoire ancienne. Le moderne n'a jamais eu pour moi beaucoup de charmes. En somme, le reproche que je fais aux modernes c'est de n'avoir jamais eu la franchise, ou, si vous voulez, l'audace des anciens. Dans toute affaire il y a deux côtés : l'officiel et le réel. Alexandre allait en Asie pour conquérir. Aujourd'hui on n'annexe pas un village sans assurer ses contemporains de son désintéressement. Les gouvernemens parlementaires qui ont trouvé ce système établi depuis longtemps l'ont singulièrement perfectionné, comme aussi l'art de mentir. Je lis le soir pour m'endormir les *Lettres* de Cicéron. Quoique parlementaire, il dit les choses plus franchement qu'on

ne les dit aujourd'hui, et, il me semble, plus honnêtement. Si vous avez sous la main les traductions des auteurs latins de Nisard, lisez les *Lettres* de Cicéron, je suis sûr qu'elles vous intéresseront comme Saint-Simon ou les *Mémoires de La Rochefoucauld*. Quand vous les aurez lues, il ne vous restera plus qu'à lire Hérodote, et alors vous deviendrez enthousiaste de l'antiquité. Les C... se meublent. Mme de Circourt est installée à la campagne. Il me semble qu'on commence à s'en aller de Paris; cependant les dîners, les soirées et les concerts ne cessent pas, et j'en sors deux fois plus triste.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 juin 1860.

Madame,

J'étais vraiment trop enrhumé pour oser vous écrire. On est dans un tel état d'abrutissement après une quinte de toux et d'éternuemens, qu'on est incapable de penser. Voilà comme j'étais encore hier. J'ai gagné mon rhume à porter des bas de soie dans les longs et froids corridors de Fontainebleau, où j'ai passé deux semaines, très malade vraiment. Ce qu'il y a de désagréable c'est de penser que l'on mourra d'un rhume, car on ne meurt que de cela, quand on n'a pas la chance des coups de canon. C'est une mort bête et qui ne doit pas être trop douce. Enfin il paraît que ce n'est pas encore pour cette fois.

J'ai trouvé bien peu de soleil, mais de très beaux arbres à Fontainebleau. J'étais logé à deux pas du lieu où Monaldeschi eut tant de désagrément. Je n'ai pas vu son ombre, non plus que le grand veneur, que Sully prétend avoir aperçu, ce qui m'a toujours laissé de grands doutes sur la bonne foi de ce grand financier. Nous avions beaucoup de belles femmes; deux petites Péruviennes ayant des pieds impossibles, une princesse polonaise qui improvisait en français, etc., toutes en crinolines d'une telle envergure que la descente du grand escalier était presque scandaleuse. Bien qu'il soit assez agréable de voir des bas de toutes sortes de couleur, comme on les porte le matin, j'ai passé mon temps assez mélancoliquement. Mon humeur est maintenant beaucoup trop dépendante du soleil et de la pluie. Il me faut absolument un ciel bleu.

J'ai très souvent causé (histoire, archéologie, morale) avec le maître de la maison; et toujours je pensais à vous pendant et après ces conversations. Vous me demanderez pourquoi? Parce que je me

disais que, si vous étiez à ma place, si vous le voyiez, sans opinion arrêtée d'avance, sans convictions ni attachemens antérieurs, il vous plairait infiniment. Vous vous moquerez de moi, si je vous dis que je n'ai jamais rencontré un homme plus *naïf*. Il ne dit jamais rien d'appris. Ses idées sont quelquefois bizarres, étranges, mais bien originales. Il a un talent singulier pour gagner la confiance et mettre les gens à leur aise. C'est l'effet qu'il a produit toujours sur les gens de ma connaissance très intime qui ont eu affaire à lui. Cependant il n'a pas l'air de le chercher. Il est extrêmement poli et bienveillant, mais réservé. Il sait faire parler. La carte des Gaules qu'il fait faire lui a donné le goût des études archéologiques et de l'histoire romaine. Comme je suis coupable de deux gros volumes sur les derniers temps de la République, je suis assez fort sur ce sujet, pas assez pourtant, parce qu'il voudrait savoir ce qu'on ne saura jamais. J'ai bien lu en grec et en latin que César était l'amant de la femme de Pompée et de la sœur de Caton, mais je n'ai jamais pu découvrir quel chapeau, bonnet ou couvre-chef était à son usage. Je disais donc à *Mine host* qu'un des traits les plus extraordinaires de ce César, c'est d'être devenu amoureux fou de Cléopâtre à l'âge de 53 ans. Cela l'avait rendu romantique, et il voulait remonter le Nil avec elle dans une cange pour chercher la source du fleuve, mystérieuse dès cette époque. Cela me mena à raconter comment de cette liaison était né un joli garçon qu'on appelle Césarion, et qui était bien son fils, ajoutai-je, *car* Auguste le fit mourir. L'anecdote qu'il ne savait pas, et peut-être aussi mon *car* lui firent faire une exclamation de surprise et d'indignation, si honnête, que je fus tout honteux de m'être montré plus machiavélique que je ne le suis. Je suis charmé d'apprendre que mes géraniums ont des rejetons présentables. Je suis chanceux en fait de fleurs. Un de mes amis avait donné mon nom à un œillet magnifique, mais dont toutes les marcottes ont produit des fleurs déplorables. J'irai le mois prochain en Angleterre et peut-être en Écosse, et si vous avez quelque commission florale, vous savez que je suis tout à vos ordres. Le pauvre père C... ne va pas trop bien. Il me paraît perdre courage et envie de vivre. Sa fille et son gendre sont ici. La jeune femme a pris toutes les petites manières polonaises, *a little ingenuity and artifice*, comme le veut Mrs. Malaprop pour une demoiselle bien élevée. Le mari m'a plu assez. Il y a un petit garçon fort gentil qui ne parle que polonais.

Il y avait à Fontainebleau des photographies de Palerme prises pendant, ou tout de suite après la bataille. Les barricades sont misérables pour nous autres connaisseurs parisiens. J'ai vu cependant une invention nouvelle. C'est une grande

voile tendue par le haut seulement, à l'entrée d'une grande rue, pour cacher ce qui s'y passe. Il paraît que le bombardement a été sérieux, car on voit quantité de maisons absolument renversées dans les plus beaux quartiers. Capituler honteusement après avoir bombardé, c'est le coup de grâce pour la monarchie napolitaine. Nous vivons dans un drôle de temps et comme il me semble en plein moyen âge. Garibaldi est un vrai Normand, un roi de mer. Lui et ses gens ont tout fait. Les Napolitains d'un côté et les Siciliens de l'autre ont brûlé quantité de poudre à se fusiller hors de portée. Quand ils avaient épuisé leurs cartouches, chacun se sauvait de son côté. Voilà ce que sont devenus les descendans de Timoléon et des Samnites. Je viens de lire le troisième volume de M. Guizot. Il m'a moins intéressé que les précédens. Adieu, madame, ne viendrez-vous pas à Paris un de ces jours voir les hippopotames ? Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Glenquoich, 23 août 1860.

Madame,

J'erre depuis si longtemps que je n'ai pu vous écrire comme j'en avais envie. Les plumes d'auberge sont difficiles à manier, ou quand on est en visite, le déjeuner, le lunch et le dîner prennent tant de temps qu'on n'a jamais celui d'écrire. Je suis en Angleterre depuis six semaines, et en Écosse depuis trois, dans un pays magnifique quand on peut le voir, malheureusement ce n'est pas tous les jours qu'on le peut. La pluie et le brouillard font rage. Ajoutez à cela les *midges*, qui sont des espèces de cousins microscopiques, mais des plus venimeux. Ma figure ressemble en ce moment à une carte en relief de la Suisse. Tout cela ne nous empêche pas de faire de belles promenades à pied, en voiture et en bateau sur les lacs. Nous en avons deux tout auprès de la maison, un d'eau douce, c'est celui de Glenquoich, et un d'eau salée : loch Hourne, c'est-à-dire lac d'enfer. Malgré ce nom lugubre, c'est un très joli lac, enfermé de montagnes couvertes de bruyères et débouchant en face de l'île de Skye. Nous allons y pêcher des harengs et des *truites de mer*, poisson très distingué dont je viens de faire la connaissance et qui est très supérieur à ses cousins terrestres. Nous avons ici assez nombreuse compagnie. En France cela serait ou plus amusant ou plus ennuyeux. Ici on est peu sociable, mais on ne se prend pas en grippe ni on ne se joue de méchans tours comme cela se faisait chez nous au temps de ma jeunesse. Les Anglais ne savent pas causer. Après la demi-heure qui suit la retraite des dames au

dîner, on a épuisé tout ce qu'on avait à dire sur le droit du papier et sur M. Gladstone, et quand on rentre au salon, chacun prend un livre ou un journal et laisse son voisin libre d'en faire autant. Après tout, je ne sais pas si cette manière d'être n'est pas la meilleure de toutes.

J'ai trouvé en Écosse comme en Angleterre la mode du volontairisme. Elle y est même portée beaucoup plus loin. Il y a des gens qui font quinze milles à pied par jour pour se donner le plaisir d'apprendre la charge en douze temps. Je m'attendais à trouver l'organisation des volontaires très aristocratique. Au contraire, il me semble qu'il y a tendance démocratique. Ainsi, les soldats nomment leurs officiers, comme autrefois dans notre garde nationale. En Écosse et dans beaucoup de comtés d'Angleterre, les grands propriétaires ont été nommés colonels, leurs intendans lieutenans, etc. Mais dans d'autres endroits, dans les villes manufacturières, il n'en a pas été de même. Comme on a la prétention de paraître une nation de soldats, il est question d'armer jusqu'aux ouvriers de Manchester et de Birmingham, et il ne manque pas de gens d'esprit pour dire des bêtises à ce sujet, comme, par exemple, lord Elcho qui prétend que les ouvriers, en passant par la discipline militaire, deviendront plus dociles et plus résignés. Pour moi, je ne doute pas que, si l'on met ce projet à exécution au premier *Strike* d'une ville manufacturière, on ne voie une émeute à la carabine remplacer les antiques émeutes à coups de poing. Mais cela n'arrivera pas encore tout de suite, et je crois même que pour quelque temps encore les volontaires seront un appui aux institutions de pays, tout de même que la garde nationale a été un appui pour Louis-Philippe. Ce sont des appuis auxquels il est prudent de ne pas trop se fier.

Que devenez-vous, madame? Je vois par les journaux que le temps n'a pas été moins rigoureux pour vous qu'il ne l'est pour nous. Je crains bien que l'hiver ne soit rude pour les pauvres gens. Ici la récolte est à peu près perdue. Il est vrai qu'on n'a que de l'avoine et çà et là un peu d'orge. Il en est de même en Angleterre. Tous les blés étaient couchés quand je roulais sur la ligne de Londres à Édimbourg. Lorsque la pluie cesse pendant deux heures, il fait tant de vent que les chemins sont secs autour du lac et qu'on peut aller à la promenade. Je dessine quand je puis, mais je ne réussis guère. Le mérite des paysages d'Écosse c'est de changer d'effet à chaque minute. Les montagnes ne gardent pas un instant les mêmes teintes, et je passe mon temps à effacer ce que je viens de faire. Adieu, madame, je serai à Paris presque aussitôt que cette lettre. J'attends un

mien ami qui vient loger chez moi. Je ne vous donne pas d'adresse avant Paris, parce que je crois que je ne m'arrêterai nulle part. Je n'ai pas de nouvelles de M. C.., si ce n'est qu'il se trouvait assez mal du séjour des Eaux-Bonnes. Adieu encore, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 6 septembre 1860.

Madame,

J'ai trouvé votre aimable lettre à mon arrivée, qui m'a remis d'un affreux passage, où j'avais été si trempé par les embruns que mes cheveux étaient couverts de cristallisations salines. Que les Néréides doivent avoir de peine à se friser! J'ai fait hier un croquis de l'île de Skye d'après un autre croquis fait sur place, et je vous l'ai envoyé à Paris. C'est un drôle de pays où l'on vit longtemps, dit-on, mais il me semble que ce n'est guère la peine. Cette île est habitée par les puritains les plus durs à cuire de toute l'Écosse. M. Ellice, chez qui j'étais à Glenquoich, y mena l'évêque d'Oxford, lequel débarqua dans une redingote bien boutonnée qui cachait son tablier (1), et se mit à distribuer des six pence aux mendians. Comme il les avait épuisés, il fut accosté par une vieille femme de cent ans bien comptés, qui lui demanda l'aumône. En faveur de son âge il lui donna une demi-couronne. La vieille se répandait en bénédictions très éloquentes dans sa langue, lorsque Mme Ellice, qui a appris un peu de gaélique, lui dit : « Savez-vous qui vous a fait l'aumône? C'est un évêque anglican. » La vieille fut saisie d'horreur comme si elle avait vu un capucin : pour les puritains, un évêque est un prêtre de Baal. Elle avait bien envie de rengainer ses bénédictions, mais il aurait fallu rendre la demi-couronne. Ramassant tout ce qu'elle savait d'anglais, elle lui dit : *I hope you sh'ant be damned.*

Vous regrettez le beau temps de la chevalerie, madame, mais nous sommes en plein moyen âge. Le droit de l'épée décide de tout comme au temps de la chevalerie. Le chevalier errant d'aujourd'hui, c'est Garibaldi. Sa dame c'est l'Italie. Les chevaliers errans n'avaient pas toujours des belles bien fidèles, mais ils les faisaient valoir à grands coups de sabre. Au fond, tout cela est abominable. C'est de la barbarie toute pure (comme au moyen âge). Mais savez-vous une jolie chose? Don Juan, le frère du comte de Montemolin, s'allie aux républicains d'Espagne et vient de

(1) Sorte d'ornement liturgique (en anglais *apron*) que les évêques anglicans portent, avec la perruque, en officiant.

lancer un petit manifeste qui fait grand bruit. Après les folies de son frère, je dis folies par euphémisme, il a voulu faire mieux. J'ai dîné à Londres chez lord Shaftesbury, très *high churchman* qui a dit au Parlement que les Druses étaient les plus honnêtes gens du monde, très disposés à accueillir les missionnaires protestans, mais qu'ils avaient été poussés à bout parce que l'Empereur leur avait envoyé des missionnaires catholiques. Je lui ai demandé s'il avait lu l'ouvrage de M. de Sacy sur les Druses. Il n'en avait jamais entendu parler. Alors, je lui ai appris que les Druses adoraient le *grim gentleman below* , ce qui l'a un peu épouffé. C'est une chose admirable, comment ce peuple si sensé, je ne parle pas des Druses, mais des Anglais — prend facilement des vessies pour des lanternes — dès que la passion s'en mêle. Je ne crois pas que l'expédition européenne fasse grand bien en Asie. Ce qui me paraît probable, c'est qu'elle fera massacrer les chrétiens à Konieh, à Orfa et à Diarbekir où il est impossible d'aller. Le sultan Abdul Medjid se trouve avoir mangé d'avance ses revenus de 1861. Il est impossible que cela dure. Le mal, c'est qu'il n'y a rien en Orient de prêt à mettre à la place des Turcs. Vous ai-je écrit d'Écosse le grand scandale de lady Grey et de l'amiral Keppel? C'est une histoire qui illustre les mœurs de ce pays si moral. Mais je crains de vous l'avoir déjà contée. J'ai vu hier les C... Le père m'a paru bien mal. Il dit qu'il veut passer l'hiver à Paris, parce qu'il s'ennuierait trop à Pise et qu'il ne sait pas l'italien. Je lui ai offert de le recommander par mes amis, mais il me paraît avoir peu de disposition à changer de place. Son fils l'a mis dans un appartement assez joli, mais qui n'a ni air ni lumière. Pour moi ce serait une prison. Ils m'ont dit que Mme de Circourt allait un peu mieux, cependant elle est obligée de demeurer couchée une partie de la journée. Voici le beau temps revenu, mais toujours froid. J'espère que vous êtes aussi bien traitée que nous par le soleil. Je voulais en repassant par Londres vous rapporter des géraniums, mais lord Ashburton qui a une très belle serre, était parti, et je n'ai trouvé aucun fleuriste à qui m'adresser. Adieu, madame. veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

21 mars 1861.

Madame,

Vous autres poètes vous êtes terribles pour le pauvre monde qui ne possède pas comme vous un vocabulaire d'adjectifs et d'épithètes. Je me suis permis de blâmer les bottes de S. M. Napoli-

taine et son manteau soi-disant catalan. Cela n'empêche pas qu'elle ne se soit fort bien conduite à Gaëte et qu'elle n'ait tiré tout le parti possible de la situation, cela n'empêche pas qu'il ne faille pas mettre des bottes dans une ville où on ne peut aller à cheval, ni se masquer pour soigner des blessés. Oserai-je vous demander si Mme la duchesse de Berry eût fait pareille chose? Pour Ferdinand II quand on a dit qu'il avait fait son devoir trop tard, malheureusement il me semble qu'on parle bien et sérieusement. Si vous lui donnez du héros, etc., que pourrons-nous dire, nous autres pauvres diables de prosateurs, quand nous voudrons parler de Léonidas, de Charles XII, et de quelques autres rois qui avaient encore plus de mérite et autant de courage?

Mon Bulgare est plus ressemblant que l'ours, bien qu'il posât beaucoup moins bien, mais j'ai peu d'habitude avec les ours. Que ferons-nous de ce monde-là, je parle des Bulgares, en Orient? Je suis de ceux qui croient que le malade de l'Empereur Nicolas est pour tout de bon à l'agonie. Il n'y a pas trop à le regretter. Mais ses héritiers ne valent pas mieux que lui.

Je vous demande bien pardon de ne pas m'être rappelé notre visite au Musée de Cluny. Je me rappelais très bien que nous avions fait une expédition ensemble, mais je ne me souvenais plus où nous étions allés. Nous pourrons voir l'École des Beaux-Arts où il y a de nouveaux moulages rapportés par le fils de M. Lenormant, qui est mort en Grèce. Les chinoiseries ne vous auraient pas trop intéressée je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, car je ne les ai pas vues. Mais il y avait la collection d'armures du prince Soltykof que je connaissais et qui sont vraiment belles. Si j'avais su que vous fussiez à Paris, je vous aurais proposé de les voir sans penser que vous pussiez y avoir quelque objection. Je conçois qu'on n'aille pas voir les gens pour lesquels on n'a pas de goût, mais pourquoi ne pas visiter les choses que l'on aime? Nous nous serions querellés sur la chevalerie et les chevaliers qui, malgré toute la poétique ferraille qui les couvrait, ne valaient pas nos militaires modernes sachant braver des dangers beaucoup plus grands qu'autrefois, sans armure défensive et recevant la mort sans la donner. Croyez que le courage a fait quelque progrès depuis la belle invention (quoique bien démocratique) de la poudre.

Comme j'arrive des pays barbares et que je ne me suis pas encore trop mis au courant, je n'ai appris que l'autre jour le mariage prochain de Mme de H... Il me semble que c'est ce qu'on appelle un beau mariage. Je la crois une excellente femme et elle a, à mon avis, presque toutes les bonnes qualités de sa mère, et quelque chose de sa grâce. Je ne connais guère le futur. On ne le dit pas très fort. Si c'est un bon homme, c'est quelque chose.

Je ne sais pas ce qu'est devenue l'autre pauvre sœur depuis la mort de son mari.

Je vais faire une petite course de quelques jours, je pense être à Paris dans les premiers jours d'avril. Je suis horriblement ennuyé de la société cette année, elle me paraît encore plus aigre que l'année dernière et malgré cela guère plus spirituelle. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 11 avril 1862.

Madame,

Il y a huit jours que je suis à Paris, ayant toujours sous les yeux la dernière lettre que vous m'avez adressée à Cannes, qui est pour moi un remords. Mais j'ai trouvé tant d'affaires et de tracas en venant ici que je n'ai pas eu le temps ou la disposition de vous écrire. Je suis toujours horriblement triste en rentrant à Paris. Il faut un courage surhumain pour quitter Cannes en ce moment, lorsque tout fleurit. Si vous pouvez vous figurer des champs entiers d'anémones rouges, bleues, roses et blanches, les unes simples, les autres doubles, des fossés et des lits de torrens tapissés de violettes de Parme, peut-être que cela vous donnera l'envie d'aller à Cannes. Au mois d'octobre prochain, ce sera la chose la plus facile du monde, car le chemin de fer sera ouvert jusqu'au Var, c'est-à-dire jusqu'à une demi-lieue de Nice. A partir de Toulon ce chemin n'est qu'une suite de panoramas charmans. Il faut faire ce voyage, ne fût-ce que pour y passer une semaine.

J'ai trouvé le peu d'amis que j'ai, encore vieillis, et quelques-uns m'ont paru radoter. Peut-être leur ai-je produit le même effet. Tout le monde m'a semblé aussi un peu plus aigre que je l'avais laissé. Quant à cela, moi je suis revenu très doux et moins méchant que je ne l'étais en partant. Je crois que la solitude dans un beau lieu est une bonne médecine pour l'âme. Elle perd ses épines comme font certaines plantes lorsqu'on les met en bonne terre.

Je n'ai pas eu le temps d'aller voir en passant l'évêque de Marseille, mais mes amies anglaises ont été se casser le nez à sa porte. Il était à la campagne avec sa sœur qui, dit-on, se porte remarquablement bien depuis qu'elle est dans le Midi. L'effet de ce climat particulièrement sur les natures du Nord est extraordinaire. Nous avons renvoyé le petit prince anglais engraissé, tanné et guéri. Il avait une drôle de maladie. Sa peau s'écorchait à la

moindre occasion. On dit que cela arrive aux tempéramens ultra-lymphatiques. Le pauvre Édouard a la jaunisse, à ce qu'il m'écrit. Je n'ai pas encore eu le temps d'aller le voir. Les affaires de son pays semblent aller mieux, et voilà le Nord qui a décidément la corde. Je crois que la paix se fera bientôt, et alors Dieu sait quelles misères nous feront les vainqueurs qui auront pris l'habitude de la guerre, très probablement le goût d'icelle, et qui ont *in store* de vieilles rancunes.

Je vais à Londres dans une quinzaine de jours ; on m'a nommé membre du jury international pour les papiers peints. On m'avait d'abord mis à la faïence, qui ne m'allait guère. Très probablement on me donnera la médaille, — je veux dire à ma classe, et je n'en aurai pas pour bien longtemps. Il y en aura toujours assez pour me faire faire du mauvais sang. Nous allons avoir des dîners de quatre heures et des *speeches* au dessert. On m'écrit que l'exposition combine la laideur et l'incommodité, cependant c'est un officier du génie qui l'a faite. La dernière fois c'était un jardinier. Ces Anglais ont toujours des idées à eux. J'ai laissé la duchesse de Vallombrosa mieux portante et la princesse de Beauvau plus mal qu'à mon arrivée. Son mari ne paraît pas se douter de son état, elle encore moins, me dit-on, ce qui est presque toujours le cas avec les maladies de poitrine. Est-il vrai que le pape soit malade et qu'on lui ait déjà nommé ou plutôt désigné un successeur? c'est ce que me disent mes amis Italiens. Ils prétendent qu'en cas grave on se dispense des formes ordinaires d'un conclave. Je n'ai aucune idée là-dessus.

Il y a dans ce moment un tableau de M. Ingres qu'on va voir, c'est *Jésus parmi les docteurs*. Je l'ai vu il y a bien longtemps avant qu'il ne fût terminé, et cela me semblait une magnifique chose. Il avait eu l'idée de mettre l'enfant sur le siège d'une grande personne, les pieds ne touchant pas la terre. Cela caractérisait parfaitement l'âge et faisait le contraste le plus heureux avec les figures des docteurs. Je vais écrire à M. Ingres pour lui demander un billet, et je vous demanderai, s'il me l'envoie, quand vous voudrez vous en servir. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

British Museum,
10 juin au soir 1862.

Madame,

Je reçois votre lettre un peu tard ; elle m'est apportée par un de mes amis qui a eu l'esprit de passer chez moi et de prendre ma

correspondance attardée. Je ne vous croyais pas à Paris par le beau temps qu'il doit y faire. Sous ce rapport nous ne sommes pas gâtés. Je vous écris au coin du feu, et bien qu'il fasse jour jusqu'à neuf heures (il en est sept et demie), c'est à peine si je vois la maison en face de ma fenêtre. Je ne sais si je vous ai dit comme quoi on m'avait chargé de soutenir à Londres les intérêts des papiers peints. Il y a plus d'un mois que je m'acquitte de mes fonctions avec une résignation extraordinaire. Elles n'ont rien de très agréable. C'est une tour de Babel que notre jury et je ne crois pas que nous valions beaucoup mieux que les constructeurs de ladite tour. Nos compatriotes ont encore plus de goût et plus de sentiment des arts que les Anglais, mais la distance qui nous séparait tend à se rétrécir tous les jours. Nous nous laissons gagner de vitesse ; et si nous n'y prenons garde, nous pourrons bien nous trouver un jour distancés, comme l'a été cette année le cheval favori le *Marquis*, battu par un cheval inconnu.

Il y a ici, outre l'exposition qui vous amuserait, peut-être oui, peut-être non, une autre exposition qui vous intéresserait davantage et que vous devriez bien voir. C'est encore une de ces grandes et belles choses que fait l'aristocratie dans ce pays-ci. On a réuni dans le musée du South-Kensington tous les objets de curiosité épars dans deux cents châteaux, et cela remplit plusieurs salles immenses. Il y a depuis des baignoires d'argent du XVIe siècle jusqu'aux bijoux les plus délicats de la Renaissance. Vingt-trois vases de la faïence de Henri II sur trente-six ou trente-sept que l'on connaît dans le monde. On nous a donné l'autre soir une belle fête dans ces salles illuminées au gaz *al giorno* avec accompagnement de belles dames fort décolletées et de très mauvaise musique. Les assiettes de Faenza et de Gubbio faisaient un effet merveilleux à la lumière du gaz. La seule chose drôle c'était le grand nombre de policemen le chapeau sur la tête qui se promenaient dans cette foule d'élite, et non sans raison, car il y avait de quoi tenter les amateurs les plus vertueux. Je dîne en ville tous les jours depuis un mois. Vous n'avez pas d'idée du plaisir que j'aurais à manger une côtelette chez moi. J'en ai pourtant pour une quinzaine de jours encore, après quoi, j'aurai fait mon temps et je reviendrai à Paris. Si vous y étiez encore, madame, nous ferions cette visite au Musée Campana, que je connais très imparfaitement et que j'aurais bien du plaisir à étudier avec vous. Je vais dîner aujourd'hui chez un M. Baring qui a les plus beaux tableaux du monde. Il n'a voulu me les montrer que moyennant que je dînerais avec lui. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 15 octobre 1862.

Madame,

Je pensais qu'il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles, et je me disais qu'aussitôt sorti de mon lit je vous écrirais, lorsqu'on m'a apporté une lettre de vous. Elle me confirme dans cette résolution généreuse d'écrire, qu'il n'est pas toujours facile de mettre à exécution, surtout à Paris. J'y suis depuis fort peu de jours. Vous m'avez laissé, je crois, à Londres, dînant vingt-sept jours de suite en ville, délivrant des *speeches* et faisant des rapports sur les papiers peints. (J'en ai fait un supplémentaire pour annoncer à nos industriels que, s'ils ne se mettent pas à travailler sérieusement, les Anglais leur dameront le pion dans toutes les applications de l'art à l'industrie.) Toute cette prose dite et écrite, je suis parti pour Bagnères-de-Bigorre, en compagnie de mon ami, M. Panizzi, et j'ai pris des eaux, c'est-à-dire que je me suis baigné trente jours de suite et j'ai avalé soixante verres d'une eau chaude pas trop bonne. Cela m'a fait beaucoup de bien d'abord, puis beaucoup de mal, et je m'en suis revenu à Bordeaux assez mal en point. Après nous être restaurés quelques jours dans la capitale de la Gironde, nous sommes allés à Biarritz chez des hôtes très gracieux que je ne vous nommerai pas. Panizzi nous a quittés, et moi je suis resté jusqu'à la fin du séjour, ce qui m'a procuré un petit empoisonnement par le vert-de-gris, dont douze ou quinze personnes ont été plus ou moins atteintes. Je suis ici pour peu de jours. J'irai à Compiègne pour la fête de l'Impératrice, et aussitôt après je partirai pour Cannes. Voilà, madame, l'histoire très complète de mes pérégrinations. Je n'aime pas trop la Suisse, mais j'aime beaucoup le Tyrol, qui est aussi beau que la Suisse et qui a l'avantage de ne pas avoir de Suisses. Les femmes ont des bas verts et baisent la main des voyageurs qui leur donnent un *trinkgeld*. J'ai gardé un tendre souvenir des Tyroliennes, particulièrement d'une musicienne de la grosseur d'un éléphant, ayant le plus beau contralto du monde, qui me chantait toutes les gargouillades de son pays pendant mon dîner. Le seul inconvénient de tous ces beaux pays est qu'il y pleut trop.

J'ai entendu parler du tableau que vous dites. Il paraît que ce n'est pas un Raphaël et que cela ne vaut pas grand'chose. Le *puff* est poussé aujourd'hui aux dernières limites.

Puisque vous vous livrez à l'agriculture, madame, pourquoi ne faites-vous pas venir chez vous M. Daniel? M. Daniel est un Hollandais, ami de l'empereur d'Autriche, qui fait des merveilles. Je l'ai rencontré cette année à Tarbes, chez M. Fould. Il court

le monde pour répandre ses découvertes et les donne *gratis pro deo*. Il tortille les branches d'un arbre fruitier et les abaisse vers la terre selon un certain angle, moyennant quoi il vient énormément de fruits. Semez deux radis : dès que les feuilles d'un de ces radis paraîtront, couchez-les vers la terre au moyen de deux petites pierres; laissez l'autre radis tranquille. Trois jours après, vous trouverez le premier radis grossi du double de son confrère. La sœur de M. Fould a fait arranger son potager de Rocquencourt l'année dernière et elle a eu cette année une récolte surprenante. On fait en ce moment des expériences en grand dans les fermes de l'Empereur. M. Daniel a inventé aussi un petit instrument avec lequel vous grefferez quatre mille arbres en un jour. *E questo e nulla*. Il fait un poêle au milieu d'un champ, et ce champ se trouve fertilisé comme si on y avait apporté cent charettes de fumier. Et encore bien d'autres belles choses que je ne comprends pas, en ma qualité de Parisien, n'ayant jamais cultivé que du chiendent dans un pot pour mes chats. Quant à ce moyen d'augmenter le rapport des arbres en courbant leurs branches, je me suis rappelé qu'à Cannes, où on est bête et où l'on fait de la prose sans le savoir, on attache les branches des rosiers aux tiges voisines de cette manière. Je croyais que c'était pour empêcher les maraudeurs d'entrer dans les champs de roses, mais il paraît que cela a la plus grande influence sur le rapport des rosiers. Convenez, madame, que vous êtes un peu surprise de me trouver si savant. J'en suis moi-même étonné et je me hâte de vous transmettre le résumé de mes connaissances avant que je ne les oublie.

Édouard m'a écrit bien tristement et très philosophiquement au sujet de la guerre civile de son pays. Son gouvernement lui prend 21 pour 100 de son bien et son banquier 31, total: 52 pour 100, et je crains qu'il ne soit pas au bout du compte à payer. C'est son oncle qui commande les confédérés. Il me semble que de part et d'autre on se bat assez mal, mais qu'on se tue beaucoup. Ils me font penser à des singes qui ont volé un rasoir. On dit que l'Angleterre presse beaucoup la France d'intervenir et de reconnaître le Sud, mais je doute que les Yankees d'ailleurs aient assez de bon sens pour écouter des conseils. Ce qui gouverne dans le Nord à présent, c'est une espèce de gens qui, n'ayant rien à perdre, trouve l'état des choses très agréable et rempli d'émotion. Comme d'ailleurs ils sont braves, très coquins et plus qu'à demi sauvages, la guerre leur convient parfaitement, et je n'y vois pas de fin, car c'est un grand préjugé que de croire qu'on ait besoin d'argent pour se battre. Nous avons bien montré, dans la Révolution, que c'était un luxe inutile. D'autres nouvelles, je ne vous en dirai pas, sinon qu'hier soir M. Thouvenel et M. de Per-

signy n'étaient plus ministres, mais trois ou quatre autres voulaient les suivre et on cherchait à les retenir. Je ne me charge pas d'ailleurs d'expliquer ce qui se fait, et encore moins de deviner ce qui se fera. On disait que le pied de Garibaldi n'allait pas trop bien. Que dites-vous des batailles de Hyde-Park? Je regrette de n'avoir pas vu cela. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 28 février 1863.

Madame,

Je reçois ce matin une très aimable lettre de vous, *sans lieu ni date*, comme on décrit certains livres très rares dans les catalogues de vente. Je suppose que vous êtes à Paris, car vous appartenez à l'école mondaine qui passe dans les brouillards les plus beaux jours de l'année. Si vous voyiez nos champs couverts d'anémones, vous les trouveriez, je crois, encore plus beaux que le pavé de votre rue.

J'ai passé mon hiver assez douloureusement, respirant juste assez pour ne pas étouffer, attrapant chaque jour un rhume nouveau, et me guérissant de l'ancien. Si vous aviez pratiqué ce climat, madame, vous comprendriez la chose. Il fait très chaud depuis 10 heures jusqu'à 4 heures, ou plutôt, jusqu'au coucher du soleil. Cette chaleur et le grand air, et le parfum des bois de pins et des buissons de myrtes vous guérissent de vos maux et singulièrement de vos rhumes. On se met à dessiner, et on se laisse prendre au coucher du soleil, qui vous jette sur la tête un air froid et humide qui vous extermine. Aux charmes de la peinture que je pratique avec le succès que vous savez, je joins ceux de l'*archery*. Un médecin anglais m'a conseillé de tirer de l'arc pour donner du jeu et de la force aux muscles de ma poitrine. Je m'en trouve en effet assez bien. Je fais la guerre aux pommes de pin, et je suis devenu assez adroit pour en abattre beaucoup avec un arc chinois qui me donne des cors aux doigts des mains. Le soir, je varie mes plaisirs en écrivant la biographie d'un affreux drôle nommé Chmielnicki, hetman des Cosaques de l'Ukraine, vers le milieu du XVIIe siècle, qui paraît avoir inventé la guerre des nationalités. Voyez comme je prends mes héros à contretemps. Ce grand homme voulait délivrer les Petits-Russiens, ou les Cosaques, ses compatriotes, du joug des Polonais, qui, dans ce temps-là, faisaient toutes les misères possibles aux paysans de leur pays. Aujourd'hui, à ce qu'il me semble, les Polonais ont repris faveur.

Le défaut de mon œuvre, c'est qu'elle manque de diversité. Autant de Cosaques que les Polonais peuvent attraper, autant ils en empalent. Autant de Polonais pris par les Cosaques, autant d'écorchés vifs. Cela est un peu monotone. Je voudrais varier, mais la vérité historique me retient. Cela se publie dans le *Journal des Savans* dont je suis un des rédacteurs, quoique indigne, et à mon retour à Paris je vous demande la permission de vous envoyer cette affaire.

Celles du Mexique me tourmentent beaucoup, j'espère qu'on ne les compliquera pas en les mêlant de celles de Pologne. Bien que les Polonais soient bons catholiques, je ne puis oublier qu'ils ont donné deux fois de la mort aux rats au marquis Wielopolski, et qu'ils ont voulu trois fois l'assassiner, parce qu'il tâche de rendre la Pologne heureuse avec le gouvernement de l'empereur Alexandre. De plus, je me souviens qu'en 1848 j'ai entendu parler polonais sur toutes les barricades.

Quel drôle de temps que le nôtre, et comme il serait amusant d'en lire l'histoire dans deux ou trois siècles! Tout est possible, disait M. de Talleyrand. Voici l'Autriche devenue libérale et les Prussiens marchant grand train à un petit 93. Mon ami, M. Odo Russell, a pris au sérieux une plaisanterie du pape, et lord Russell, son oncle, en a fait une grosse affaire. Que devient celle de la reine de Naples, et qui acceptera la succession ou plutôt la banqueroute du roi Othon? J'ai eu l'honneur d'être le cicerone de son horreur de père, il y a deux mois. C'est un homme de beaucoup d'esprit, très vicieux et de très bonne humeur. J'ai fait des efforts inouïs en lui montrant les lions d'ici, pour le faire parler de deux personnes, que je n'ai jamais nommées, bien entendu, Lola Montes et le roi Othon. Il a très bien vu mon intention et a déjoué toutes mes attaques avec une tactique admirable. C'est pourquoi je n'ai pas eu l'ordre royal du Chien vert, sur lequel je comptais en menant le monarque à l'île Saint-Honorat. Je pense être à Paris dans quelques jours. Je viens de faire des bassesses pour que le chemin de fer, qui n'est pas encore ouvert, daigne me mener à la prochaine station. Je compte ne faire qu'un très court séjour à Paris, et revenir prendre mes amies anglaises à Pâques. Adieu, madame, mille remerciemens de votre aimable et bon souvenir.

Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

L'expédition de Madagascar vient d'attirer encore les regards sur la Légion étrangère (1). On l'avait vue au Tonkin, à Formose, au Dahomey, incarner cet esprit « d'en avant » à outrance, cette endurance, cette impassibilité stoïque devant la misère destructrice, qui donnent la trempe d'un métal de soldats. Ses merveilleuses qualités ont retrouvé leur relief dans cette lugubre campagne de Tananarive, où l'énergie du combattant a dû suppléer toute la préparation absente, et où, pour elle, comme pour les autres volontaires de carrière, la comparaison s'est affirmée si écrasante, au détriment des appelés du service obligatoire. L'on s'est demandé pourquoi les légionnaires, comme l'infanterie de marine, comme aussi les tirailleurs algériens, ont seuls gardé leur ressort intact jusqu'à la fin, seuls fourni l'effort nécessaire à la construction de cette route maudite qui court entre des champs de tombes, qui fut le champ de bataille de cette expédition de souffrance, qui valut aux pelles et aux pioches l'appellation de fusil modèle 1895, et qui se lie au souvenir inexpiable des voitures Lefebvre? Pourquoi nos jeunes troupes de France, parties d'un si bel élan, ont-elles été si vite dévorées par le climat, ruinées d'âme et de corps avant d'avoir pu agir? Et c'étaient les meilleurs, ceux-là, le produit d'une sélection toute particulière, exercée sur toute l'armée, conduits par des officiers éprouvés, dont le choix témoignait d'une valeur peu ordinaire, entre tant de compétitions ardentes! C'est une nouvelle et terrible leçon de choses qui

(1) *Journal de marches et opérations des régimens étrangers. La Légion étrangère*, par le général Grisot et le lieutenant Coulombon. — *Journal de siège de Tuyen-Quan.* — Conférences de garnison faites par le lieutenant Camps sur Son-Tay et Tuyen-Quan.

démontre ce qu'on savait depuis longtemps, que les climats coloniaux ne s'affrontent qu'avec des troupes spéciales, chez qui l'âge et la formation complète sont une condition primordiale; et qui affirmerait par surplus, pour les observateurs attentifs, cette autre vérité, en désaccord avec la loi du nombre, que les foules armées de l'avenir ne vaudront jamais, en qualité militaire, les élites rationnelles du passé.

La Légion se présente avec ce double caractère : on s'y engage jusqu'à quarante ans; elle est composée de soldats de métier, pour qui la carrière des armes est un refuge, le pain assuré, souvent un titre de naturalisation, parfois une réhabilitation, c'est-à-dire, pour un temps au moins, une véritable profession. Dans cet hybride milieu, où l'homme entre masqué, sans papiers d'identité, de nationalité, sans extrait de casier judiciaire, sans rien qui le recommande, rien qui parle de son passé, il y a d'étranges mélanges de bons et de mauvais, d'héroïsmes latens et d'âmes à tout jamais dégradées; mais l'on peut dire que, de cet ensemble indéfinissable, se dégage une énergie de fer, l'instinctive passion des aventures, une étonnante fécondité d'initiatives, un suprême dédain de la mort, toutes les originalités sublimes des vertus guerrières. Et cette impression de l'ensemble se reflète chez le légionnaire isolé, qu'il passe libre dans la rue, la taille bien prise en sa ceinture serrée aux reins, ou qu'il rende les honneurs, figé dans son immobilité de factionnaire : c'est toujours cet air décidé, cette allure dégagée, qui révèlent l'homme, dans la mâle acception d'action, de virilité et de supériorité. Aucun soldat n'a cette tenue irréprochable, ce fier salut, cette discipline d'extérieur impeccable. L'autorité du chef digne de lui commander revêt à ses yeux quelque chose de mystérieux et de grandiose ; il attend tout de cet être supérieur ; il en subit docilement l'influence à l'heure même des pires entraînemens, il lui garde un culte et une tendresse qui se manifestent par une ingéniosité d'attentions touchantes. Vivant, il le suivrait au bout du monde; mort, il n'y a pas d'exemple qu'il l'ait abandonné. Il procure à celui qui l'a conquis la puissance exaltée du commandement. Que le chef se présente à la manœuvre, les armes résonnent, le rang se grandit, l'allure s'affermit, la troupe se fait imposante; mais, qu'il vienne à disparaître, on n'en donne plus aux gradés ordinaires que pour leurs galons; et ce n'est pas beaucoup. Car il n'a rien d'un automate, le légionnaire : si les émulations, les circonstances développent en lui un admirable élan, il répond à la monotonie de la vie de garnison par une indifférence dédaigneuse de perfectionnemens d'instruction, une volonté bien arrêtée de ne pas se fatiguer inutilement, et le sentiment non

dissimulé qu'il n'est pas fait pour les besognes accoutumées du temps de paix.

Aussi, à l'officier nouveau venu cause-t-il une première déception; il apparaît soldat peu instruit, mauvais tireur, médiocre marcheur, et ces infériorités qui résultent de bien des causes que nous exposerons tout à l'heure, on est enclin à l'en rendre seul responsable, sans lui faire honneur de son âme indomptable, qu'il n'appartient qu'aux événemens de mettre en pleine lumière. Il est vrai d'ajouter qu'en dehors de ces circonstances dramatiques, auxquelles elle se sent appelée, qu'elle provoque de toute la fièvre de ses désirs, elle est souvent insaisissable, cette âme, pour qui n'a pas la clé des obscurités de son passé, de ses détresses ambiantes, des déchiremens qui l'ont poussée hors de sa voie naturelle. Au légionnaire qui s'en croit si fermement le maître, n'échappe-t-elle pas plus souvent que de raison, lorsqu'elle flotte entre les fictions embrumées et la réalité décevante, lorsqu'elle le jette aux hasardeuses bordées, aux imaginations des aventures impossibles, aux rêveries mauvaises de l'indépendance des grands chemins? Qui soupçonnera jamais ce qu'il germe d'idées incohérentes ou grandioses, d'idées d'un autre âge surtout, dans ces cerveaux troublés par excès d'ardeur, d'où se dégage, seulement l'élément de toutes les conquêtes : l'énergie?

Le légionnaire vit dans son rêve. Quel est ce rêve? Nul ne le précisera, pas même lui; mais il le rendra responsable de ses mésaventures, il lui a donné un nom, c'est *le cafard ;* et à qui l'interrogera sur le mobile d'une de ses frasques, il ne trouvera pas d'autre explication, il n'inventera pas d'autre réponse : le cafard! Cela suffit, en effet; il en dit long, ce simple mot de son langage imagé. Est-il étonnant que le sombre nuage des trop lourds souvenirs d'un passé en rupture avec son présent pèse parfois, en l'obscurcissant, sur son intelligence; peut-on sourire à la navrante fiction de l'insecte rongeur, enfanté dans les vétustés et les ruines de la vie, promenant sa silhouette d'ombre sur cette âme éteinte au bonheur, s'y attaquant aux dernières espérances? De même que la vie normale n'est pas le fait du légionnaire, il lui répugne d'accepter les événemens dans la monotonie de leur forme et de leur cause ordinaires. Sa tendance est à dramatiser, à tout draper de légende; à la vérité plate qui l'ennuie, il préfère son invention qui l'amuse; il s'y passionne et n'en démord, jusqu'à ce que, pris à son propre roman, il arrive, par une inconscience progressive, à lui attribuer une part de réalité, et non la moindre, dans sa propre histoire. Cela principalement rend l'investigation difficile dans son existence antérieure, qu'il est loin de dissimuler, à moins de raisons très spéciales, et dont, au

contraire, il aimerait à faire parade, en l'enjolivant, pour y gagner du relief. Il a surtout besoin de s'affirmer comme un être pas ordinaire, et, certes, il ne l'est pas; c'est un *outlaw* qui a sauté par-dessus les barrières d'une société où il se sentait mal à l'aise; qui a soif des risques mortels, pour y jouer une vie, seul bien qui lui reste et dont il fait bon marché ; et qui se donne, quand il le faut, avec l'élan du soldat des grandes époques.

D'où viennent-ils, les légionnaires? L'on peut répondre hardiment : De partout. De toutes les classes, de tous les pays, des plus hauts comme des plus bas échelons, savans ou illettrés, rompus à la vie en y essayant leur première adolescence, amoureux des armes ou simplement épaves de nos civilisations vieillissantes. Beaucoup en rupture de famille, échappés du toit paternel pour de futiles motifs, à d'invraisemblables jeunesses, à peine quinze ans d'âge parfois; en fuite des charges d'un ménage trop lourd ou mal assorti, les enfans à la rue, la femme abandonnée à d'autres ou à la faim. Il faut croire que ce lien de famille est le plus fort, car, de l'avoir brisé, certains en meurent par désespérance : c'est l'habituelle cause des suicides à la Légion, et l'on peut dire qu'elle frappe surtout sur des êtres de première jeunesse et de conduite irréprochable. Beaucoup aussi en rupture de nationalité; la désertion après la faute, et, chez les Allemands, principalement par lassitude des mauvais traitemens; ou, pour les natures aventureuses, l'attirance de la grande nation, à qui ne manquent pas les occasions d'utiliser ses soldats, par drainage des petits peuples qui n'ont pas l'emploi des leurs. Et, à côté de ceux-là, beaucoup d'autres, au contraire, par triomphante survivance de patriotisme chevillé au cœur d'une bonne race. Il faut les avoir vus venir, les avoir interrogés, ces petits, très jeunes, pauvrement vêtus, incapables souvent de bégayer une simple parole française, et les avoir entendus vous répondre de leur voix enfantine, leurs yeux clairs pleins d'assurance : « Je suis ici parce que je ne voulais pas servir l'Allemagne. » Et devant l'humble défilé de ces déshérités de la Patrie, revenant en étrangers au drapeau diminué, qui jadis portait leurs droits, et ne flotte plus jusqu'à eux, il y a trop à se souvenir, et l'âme se serre sur la vision douloureuse.

De même que, balayés sous la rage du cyclone, les oiseaux les plus divers se jettent au même abri, la tempête de la vie rassemble à la Légion les passés les plus disparates, les professions les plus variées. Nombreux y sont les anciens officiers français, victimes d'une démission irréfléchie ou involontaire, ou même chassés par réforme, et recommençant, sac au dos, la première étape d'une carrière dont ils avaient déjà franchi les

grades inférieurs. Nombreux surtout les anciens sous-officiers qui, au sortir du régiment et à l'assaut d'une existence civile, ont trouvé le mur trop haut, sans brèche pour y passer, et se sont découragés d'attendre : quelques-uns aussi, et non les moins bons, qui, sortis de l'honneur par un coup de passion, sont venus conquérir, avec la paix de leur conscience, le droit d'échapper à l'anonymat sinistre qui s'abat sur le déserteur. Et des armées étrangères, il en vient aussi de ces officiers, de ces sous-officiers, brisés en cours de route. Les uns avouent leur passé, les autres le cachent; tous gardent, au coin le plus reculé d'eux-mêmes, leur indéfectible rêve en la destinée guerrière, ou simplement la suprême ambition de bien mourir.

A qui se sent perdu, il arrive aussi que cette légion, connue du monde entier, apparaît comme le dernier recours en grâce de la vie. Voici un commissaire de police qui s'échappe d'une sous-préfecture de province; il vient d'abandonner sa femme, quatre enfans, il a pris le train pour aller se tuer; le dégoût lancinant des missions de bassesse et de mensonge, au service de la politique, l'ont amené là. La Légion le sauve pour un temps. Ou bien encore, un nihiliste s'y est jeté, lui demandant d'envelopper de mystère une vie menacée par de sectaires vengeances. Mais celles-ci l'y découvrent, la délation le signale à ses chefs comme anarchiste dangereux; ses papiers sont saisis et révèlent simplement la vérité, dans une curieuse correspondance avec une jeune fille, affiliée, puis réfractaire comme lui, maintenant étroitement unie à son sort, dans un commun besoin de préservation capitale. On l'envoie au Tonkin; le poignard n'atteint pas si loin. Qui expliquera pourquoi ce lettré arabe, professeur de littérature orientale, a échangé sa chaire d'Égypte contre cette rude vie du légionnaire, sa belle science poétique de là-bas pour l'inconnu de ce milieu aux races mélangées d'Europe ? Il a l'air d'un sage pourtant; est-ce le mystère de cette humanité étrange qui l'a tenté? Mais qui ne comprendrait, au contraire, que cet inventeur y soit? Il est fils d'un officier d'artillerie, et il présente un fusil qui tire sans interruption six cents coups, à l'aide d'un chargeur; question d'atavisme probablement. Toute la valeur de l'invention tient dans un explosif dont il a expérimenté les foudroyans effets au Tonkin, en présence d'un certain nombre de camarades; malheureusement tous les témoins qu'il cite affirment catégoriquement n'avoir aucune souvenance de ces expériences. Peu importe, il aura été inventeur, comme il avait été explorateur avec Soleillet, spahi sénégalais, roi nègre, déserteur condamné, disciplinaire, comme il finira légionnaire. Légionnaire ! c'est-à-dire propre à tout, embarrassé de rien, constructeur au Tonkin, pour

se reposer d'une expédition, agriculteur en Afrique, entre deux colonnes, légionnaire enfin, d'après la grande physionomie de son ancêtre, le soldat romain !

II

Ils datent de longtemps en France, les régimens étrangers. Elle en a eu à sa solde d'Écossais, d'Anglais, d'Irlandais, de Suisses, de Polonais, d'Allemands. C'étaient de magnifiques troupes, manœuvrières et guerrières, d'un commandement très recherché. Elles eurent l'honneur de colonels peu ordinaires, qu'on peut citer au hasard : Trivulce, Gondi, Broglie, Rantzau, Lowendahl, Stuart, Berwick, Luckner. Facilement on y eût ajouté le prince Eugène et Marlborough, qui briguèrent sans succès d'y servir ; les ministres de la guerre n'ont pas toujours la décision heureuse.

La fidélité héroïque des régimens suisses est devenue légendaire : l'idée du devoir militaire trouva chez eux sa plus sublime expression. La révolution les avait massacrés sur les marches du trône ; ils se laissent brûler, en 1830, dans le poste du Palais-Royal. Ce fut leur dernier sacrifice, et, de leur suppression naquit l'organisation actuelle de la Légion étrangère. La loi du 9 mars 1831, qui la consacra, admettait des engagés de dix-huit à quarante ans, pour des engagemens de trois et de cinq années ; elle groupait par bataillon les hommes d'une même nationalité. Cette mesure mit en tel péril l'esprit de corps que, dès 1835, on y renonça, pour adopter le mélange absolu des élémens de recrutement, sans distinction d'origine, excellente méthode dont on ne s'est plus départi par la suite.

En cette même année, la Légion qui, depuis sa création, était employée en Afrique, sa place naturelle, se vit tout à coup cédée à l'Espagne, afin d'y soutenir les droits d'Isabelle II, à qui les carlistes disputaient la succession de Ferdinand VII. L'effet de cette cession, aussi imprévue qu'injuste, fut douloureusement ressenti ; tous, officiers et soldats, protestèrent de leur droit de servir le pays, auquel ils s'étaient liés librement, et non toute autre puissance. Mais, menacés de perdre le bénéfice de leur position et de leurs services antérieurs, ils durent se soumettre, et, pendant trois années, ils versèrent, sans compter, leur sang pour l'Espagne, qui ne sut même pas tenir ses promesses à leur égard. Partis 4 100, ils en revinrent 500.

Cependant la disparition de la Légion accusa bientôt un tel vide dans l'armée d'Afrique qu'on dut se préoccuper d'en former une nouvelle. Un bataillon de cette deuxième Légion, commandant Bedeau, eut l'immédiate fortune de la seconde expédition de

Constantine. Après s'être couvert de gloire sur le Coudiat-Aty, en repoussant, dans des mêlées furieuses, les sorties des Kabyles, il fournit, au jour de l'assaut, deux pelotons de cent hommes, capitaines Serviez et de Saint-Arnaud, à la colonne d'attaque du colonel Combe. L'on connaît ce fait de guerre sans précédent. A sept heures, la colonne Lamoricière franchit la brèche, s'engage dans la ville, se heurte à une résistance acharnée et reste ensevelie, presque entière, sous une mine qui éclate et un mur qui s'écroule. A sa suite, la colonne Combe est lancée par détachemens successifs. Au milieu des fougasses qui sautent, des incendies qui s'allument, des terrasses qui s'effondrent, la deuxième colonne, à moitié détruite, aborde la barricade qui a arrêté la première, l'arrache enfin à la rage des Turcs et des Kabyles, en perdant son chef blessé mortellement, se jette sur une deuxième barricade aussi désespérément défendue, s'ouvre un cheminement par les maisons, et refoule dans la Kasbah la résistance brisée.

Jusqu'en 1854, ces soldats uniques le portèrent, sur tous nos champs de bataille d'Afrique, leur bel élan de légionnaire; ils furent les préférés de tous ces victorieux de notre grande conquête, qui semblent d'un autre âge aujourd'hui, tant la gloire s'est éloignée de nous, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'ils étaient dignes de chefs comme Lamoricière, Bugeaud, Changarnier, Pélissier, Canrobert. Sur toutes les pentes insurgées des montagnes kabyles, ils se dressèrent invincibles, comme ils foncèrent à travers les Ksours, aux jardins palissadés, aux impénétrabilités meurtrières: Zaatcha les vit tels qu'à Constantine, effrayans combattans des mêmes luttes sauvages. Il n'est pas de ravin fameux aux rouges flancs des collines de là-bas, où ils n'aient couché de leurs cadavres, pas de blanc marabout, au plus élancé des cimes, qu'ils n'aient atteint, dans leurs bonds invaincus. De l'ouest à l'est, ils allèrent, et partout on les voyait les mêmes, qu'ils fussent de l'unique Légion, ou qu'elle se dédoublât en deux régimens étrangers; on eût dit des hommes de fer, infrangibles aux extrêmes tensions du combat. Et quand la guerre chôma, ils bâtirent des villes, ils défrichèrent des steppes, Bel Abbès fait partie de leur histoire : dans la richesse de sa grande plaine aux denses cultures, il y a bien du courage de légionnaire !

Autant ils ont d'élan, autant ils possèdent de résistance. La faim par les chemins, la soif dans le sud, la misère dans l'inconnu, ne les démoralisent ni ne les arrêtent. La souffrance les met en valeur, comme tout risque à affronter, même les épidémies, s'il s'en trouve. Le choléra ne les avait pas épargnés à Batna.

Aux portes de la Crimée, ils le retrouvèrent à Gallipoli et l'accueillirent avec la même hautaine indifférence, sans que les ravages du fléau pussent ébranler leur insouciance. De ce début cruel, la bataille de l'Alma les récompensa. Ils y parurent en leurs seules compagnies d'élite, formées en un unique bataillon, destiné, dans l'esprit du général Canrobert, à frapper la suprême victoire, à donner le coup de marteau aux colonnes russes. Au moment de l'attaque du plateau, lorsque l'Alma franchie, les troupes ont mis sac à terre et emportées par leur ardeur, par l'exemple affolant des zouaves, roulent vers l'ennemi, dans une fureur de vague, Canrobert, impuissant à maintenir l'ordre, aperçoit un bataillon qui s'avance comme à la parade; il l'a reconnu, et, galopant à lui, il lui crie : « A la bonne heure, servez d'exemple aux autres, braves légionnaires ! » Et lui accolant deux batteries, il le lance pour faire brèche.

La guerre de Crimée ne pouvait que mettre en un relief saisissant la haute valeur militaire d'une troupe telle que la brigade étrangère. Dans cette rude campagne, où l'endurance, les aptitudes variées, la bravoure native de notre armée, se haussèrent au prodige, les légionnaires se taillèrent une réputation d'élite. Il y a quelque part un tableau très simple, où Detaille a campé un légionnaire dans la tranchée, devant Sébastopol, lequel rend, avec une vérité profonde, la physionomie très particulière de ce soldat de race. L'homme est droit; peut-être gagnerait-il à se baisser pour s'abriter davantage, mais c'est sa nature de légionnaire de se présenter debout au danger. Il est enveloppé de sa *criméenne* à pèlerine, un mouchoir serré à la nuque et noué sur la visière; on devine sur le devant sa grande cartouchière d'Afrique; il tient son arme des deux mains, le canon appuyé sur la plongée, attendant l'événement, prêt à mettre en joue. Son visage de vieux soldat s'est immobilisé dans la contention d'une pensée, durci d'une froide résolution. Sous la tristesse du jour d'hiver qui tombe, l'on sent qu'il s'est savamment protégé contre le froid intense, avec son ingéniosité des choses de la guerre, et qu'ainsi rendu indifférent à tout ce qui n'est pas l'ennemi, son âme reste implacablement concentrée dans l'unique préoccupation de bien mourir au poste, dont il a l'honneur et la garde. Après l'avoir regardé, l'on est sûr que rien ne le fera bouger de là.

Quand on a l'expérience d'une pareille troupe, il devient impossible de s'en passer aux heures décisives. A peine s'ouvrait la campagne d'Italie que la brigade étrangère était appelée à Gênes et attribuée au corps du général de Mac-Mahon. Elle y gagna de conquérir le village de Magenta, de s'y implanter et de le garder, dans la simplicité héroïque qui s'inspire de la phrase

célèbre de Malakoff, dont le héros, en cette journée du 4 juin, allait devenir aussi celui de Magenta.

Au moment de l'expédition du Mexique, il n'y a plus qu'un régiment étranger, mais la tradition n'a pas varié. L'on y apprend tout à coup que les zouaves viennent d'être seuls désignés pour marcher. Les officiers s'indignent, adressent directement une pétition à l'empereur, sont réprimandés pour cette infraction à la hiérarchie, mais quelque temps après, leur inspecteur général, le général Deligny, prend en main leur cause et le régiment reçoit l'ordre d'embarquer.

Il eût été vraiment dommage de priver la Légion de l'immortalité de Camaron, et les fastes de l'armée française d'un des plus brillans faits d'armes qu'on ait dressés à sa gloire. L'histoire en est inoubliable (1). C'est le 30 avril 1863 que le capitaine Danjou et les sous-lieutenans Vilain et Maudet, à la tête de la 3e compagnie du 1er bataillon, forte de soixante-deux hommes, se rendirent au-devant de deux convois venant de la Vera-Cruz. L'on partit à une heure du matin; à Palo-Verde on s'arrêta pour le café. Tout à coup, la plaine se peuple de cavaliers mexicains; l'air manque autour du détachement : on renverse les marmites et on se dirige sur le village de Camaron. Il est fouillé, dépassé, mais la route est barrée, les assaillans sortent de toutes parts. Le carré est formé; le feu des faces a raison de la charge; on profite d'un répit pour escalader un talus et gagner un peu de champ. Une seconde charge est encore repoussée. Alors, fonçant à leur tour, les légionnaires font une trouée et gagnent une maison isolée, contiguë à la route. Attenante à cette maison est une cour bordée de hangars ouverts, avec deux grandes portes sur une face. Le capitaine Danjou s'en empare, barricade les portes, mais ne peut occuper qu'une moitié de la maison; l'ennemi a déjà pris l'autre. A neuf heures et demie, le capitaine est sommé de se rendre; il refuse et le feu continue, furieux. A onze heures, le nombre des ennemis ne laisse plus d'illusions; ils sont là plusieurs milliers, on se sent perdu. Danjou fait jurer à ses hommes de se défendre jusqu'à la mort, tous jurent. Quelques instans après, il est tué, et le sous-lieutenant Vilain prend le commandement.

Vers midi, on entend battre et sonner; est-ce le régiment qui arrive? on se croit un moment sauvé. Non, il ne s'agit que de trois nouveaux bataillons mexicains qui apportent leur appoint aux assiégeans. Des brèches sont percées qui donnent des vues sur toute la cour; la situation devient intenable. A deux heures, le sous-lieutenant Vilain est tué, le sous-lieutenant Maudet lui suc-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1878.

cède. La chaleur est accablante, il y a neuf heures qu'on se bat, les hommes n'ont rien mangé depuis la veille; ils chargent et tirent, impassibles, tête nue, la capote ouverte, noirs de poudre, embarrassés dans les cadavres qui encombrent la chambre, silencieux comme des êtres qui vont mourir. L'ennemi met le feu aux hangars, la flamme et la fumée se font intolérables, mais les survivans se cramponnent quand même à leurs créneaux et font feu désespérément. A cinq heures, les Mexicains se concertent, leur chef les exhorte à en finir et ses paroles parviennent jusqu'aux légionnaires, aussitôt traduites par l'un d'entre eux. Ils renouvellent le serment de ne pas se rendre. Alors l'ennemi se rue de toutes ses forces sur la maison, débordant par toutes les ouvertures; les portes cèdent, les rares défenseurs sont pris ou massacrés, la poussée humaine étouffe ces héros. Le sous-lieutenant Maudet lutte encore un quart d'heure, avec cinq légionnaires, au milieu des débris fumans d'un hangar écroulé, puis, la dernière cartouche brûlée, tente de se faire jour. Dès qu'il bondit hors de l'abri, tous les fusils le couchent en joue; le légionnaire Cotteau se jette devant son officier, le couvre et s'abat foudroyé. Maudet reçoit deux balles et tombe, c'est le dernier. Il est six heures du soir et le soleil descend sur cette scène de géans.

Ce fut une belle campagne que celle du Mexique pour la Légion; elle y laissa beaucoup des siens, elle y montra son abnégation inlassable au fond des Terres-Chaudes, où on l'oublia trop longtemps, et quand, après avoir été réduite de moitié par le feu et le *vomito*, on la renforça de son troisième bataillon, elle reparut dans les opérations actives, notamment au siège d'Oajacca, aussi brillante, aussi invincible. Aux pages de son journal de marches, étincelantes de noms connus, sont accrochés de beaux lambeaux de carrière de nos généraux les plus aimés. Ils étaient là, capitaines ou commandans, comme Saussier qui, durant dix-sept ans à la Légion, éprouva des facultés de commandement auxquelles l'avenir réservait une si haute consécration.

De nos luttes douloureuses, la Légion eut aussi sa part. Venue en France dès le commencement d'octobre 1870, elle subit la triste fortune de l'armée de la Loire et ensuite de l'armée de l'Est. En avril 1871, elle campait à Saint-Cloud devant l'insurrection parisienne, elle menait la tête de l'attaque de Neuilly et enlevait, à elle seule, les Buttes-Chaumont. La Commune vaincue, elle quittait la France pour revenir à l'ordinaire théâtre de ses exploits, où la grande insurrection kabyle et le soulèvement du sud Oranais lui gardaient encore des lauriers.

III

Depuis 1883, la Légion, troupe d'Afrique, troupe d'Europe, est entrée en possession d'un troisième rôle : elle est devenue troupe coloniale. C'est assurément beaucoup, et comme elle est seule, dans notre système militaire, à suffire à d'aussi multiples obligations, il n'est pas sans intérêt de rechercher si on l'a créée d'assez robuste constitution pour y répondre. Montrer l'état présent de ses institutions nous permettra de conclure à tout ce qui leur manque pour sauvegarder l'exceptionnelle vitalité qu'elle tient de sa tradition passée, que nécessite encore plus impérieusement son mode d'emploi actuel, et qu'elle est en danger de perdre par l'incohérence d'une réglementation qui n'avait pas envisagé sa dernière transformation. Rien n'est d'ailleurs plus ignoré, même des militaires, que son organisation, son recrutement en hommes et en cadres, l'insuffisance de ses moyens d'instruction et de commandement, sa situation aux colonies. Après l'avoir connue et aimée, et au moment où certains projets d'armée coloniale s'emparent d'elle sans la comprendre, il nous a paru utile à sa cause glorieuse de faire luire la vérité. En ce jour baissant de nos suprématies nationales, il devient urgent de savoir si l'on veut en toutes choses se complaire aux troubles horizons précurseurs de la fin ou si l'on doit revivre en faisant effort vers la lumière?

A dater du 1er janvier 1885, la Légion étrangère a constitué deux régimens étrangers, chacun à cinq bataillons, deux compagnies de dépôt, une section hors rang, une section de discipline.

Sur cette force, chaque régiment détache en permanence deux bataillons au Tonkin, sans liens avec leur corps dont ils ne tirent que leurs relèves, sans liens entre eux, dépendant uniquement du commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine. Des uns aux autres les relations se bornent donc à un va-et-vient perpétuel, le Tonkin absorbant les élémens frais, l'Algérie recueillant les débris fatigués, les détachemens réclamant les combattans formés, les portions centrales vouées à la pérennité des besognes de dépôt. Une seule règle préside à ces mouvemens; l'obligation pour le corps de se sacrifier sans arrière-pensée aux seules considérations de sélection physique et militaire qu'impose une saine entente des conditions coloniales. Les bataillons du Tonkin ne peuvent, par suite, que bénéficier des meilleurs soldats, et ceci est leur droit de troupes en campagne. La règle est sage aussi qui, dans des régimens de volontaires, use du stimulant d'un tel choix comme efficace moyen de commandement. Il n'en résulte pas moins que les bataillons d'Algérie s'allègent périodiquement

de leurs sujets d'élite, s'alourdissent dans une proportion équivalente des déchets du Tonkin, gardent religieusement leurs non-valeurs physiques et morales et finissent par présenter une force douteuse où les recrues, insuffisamment instruites, les incorrigibles de toute nuance, les invalides de toute catégorie usurpent, dans l'effectif, une majorité inquiétante.

Si anormale que soit, en temps de paix, une pareille situation, elle ne se révèle pas aiguë, en raison des habitudes de travail anodines de l'armée d'Afrique, de son instruction sommaire, de sa préparation de mobilisation embryonnaire; mais qu'imaginer si les circonstances exigeaient soudain de la Légion, et simultanément, son maximum d'emploi, qu'elle reparût sur un champ de bataille d'Europe, tout en faisant face à l'insurrection arabe sans quitter son poste avancé d'extrême Orient? Une telle supposition est-elle invraisemblable? C'est celle de la guerre de demain, celle qui enferme tout le but à atteindre, qui marque la limite de l'effort à produire. Or, en l'état actuel, sans aucun doute possible, les troupes étrangères ne la supporteraient pas. Les vices de leur organisation trop peu étudiée y entrent pour quelque chose, et il est loisible d'y remédier, mais le service colonial en est surtout la cause, et de ce côté il n'y a pas d'atténuation possible.

Oui, la part prise par les colonies, et c'est la meilleure, il faudra encore défalquer de ce qui reste, tout ce qui n'aura ni la vigueur, ni l'instruction, ni la discipline d'un combattant d'Europe, éloigner tous les hommes des nationalités suspectes, c'est-à-dire celles dont la coalition nous menacera, et alors, que restera-t-il? Et à quel moment s'opérera cette indispensable sélection? Est-ce à l'heure même de la mobilisation? En ce cas, qu'espérer d'élémens disparates, soudés vaille que vaille, au début de l'acte exceptionnellement grave qui réclame la plus impeccable cohésion, qu'on n'aborde qu'armé de toutes les prévoyances, en règle avec toutes les prévisions? Les choses seront-elles réglées d'avance en incorporant, dans les mêmes compagnies, les seuls hommes mobilisables? Ce sera alors ressusciter les anciens groupemens par nationalité, reconnus si funestes à l'esprit de corps. Cette fois aura-t-on conquis la stabilité de mobilisation requise? Nullement, puisque les conditions des détachemens en Algérie s'opposent à leur permanence, et que leur relève annuelle remettra toujours sur le métier cette trame de Pénélope.

Il vaut donc mieux renoncer à l'appoint d'un ou deux bataillons, le moment venu, que de les obtenir au prix de l'irrémédiable désorganisation du corps qui les fournit; et ce sera une sage mesure de cantonner à l'avenir les régimens étrangers dans leur rôle colonial, en leur laissant toute leur valeur d'occupation

en Algérie, où l'on sera un jour content de les retrouver. De quelque illusion que se flatte un ministre de la guerre, il est, en effet, difficile de se figurer l'Algérie se gardant toute seule, quand s'ouvrira la prochaine guerre européenne.

Il ne l'est pas moins de douter de la gravité de la situation où une pareille éventualité placerait nos nombreuses colonies. Avec leur force armée déjà bien restreinte du temps de paix, elles ne sauraient suffire à faire face aux périls qui peuvent fondre sur elles à l'improviste. Les abandonnera-t-on sans remède quoi qu'il arrive; n'est-il pas plus sage de leur faire une minime part dans les prévisions, en ne disposant pas pour un autre usage des dernières ressources des troupes normalement affectées à leur service?

A une tâche coloniale, comme la nôtre, de jour en jour plus ardue, il y a longtemps qu'il eût fallu répondre par la création d'une armée coloniale : nous n'avons eu jusqu'ici que des moyens de fortune, et il est à craindre que nous n'en ayons jamais d'autres. Ainsi le veulent du moins les temps que nous traversons, dont tout le génie d'invention ne consiste qu'à imiter ou à contrefaire les institutions de voisins qui ne nous ressemblent pas. Hors l'infanterie de marine et la Légion, à moins d'expéditions de toutes pièces, nous n'enverrons personne aux colonies, pas même les tirailleurs algériens dont le recrutement s'en accommoderait mal. C'est pourquoi, si réduits comme troupes coloniales, est-il au moins nécessaire que nous les ayons bonnes, spécialisées pour leur but. Par sa nature, la Légion se trouve merveilleusement appropriée à cet usage; il est la raison d'être de la richesse de son recrutement. Toutefois il reste à mettre celui-ci en rapport avec des exigences auxquelles il ne paraît pas qu'on ait suffisamment songé.

IV

L'engagement au titre étranger est de cinq ans, et se contracte de dix-huit à quarante ans. Ces deux limites sont une erreur.

Depuis que la nécessité a été sagement reconnue de n'envoyer, dans les pays chauds, que des hommes complètement faits, en écartant d'une part les trop jeunes, que leur formation incomplète rendrait vite la proie du climat, et de l'autre les trop vieux que l'excès d'alcool ou de misère a précocement usés, l'usage s'est établi à la Légion de fixer l'âge d'admission aux détachemens coloniaux entre vingt-deux et trente-cinq ans. Outre cette considération supérieure, de quelle valeur pourraient être, dans un corps exclusivement colonial, des enfans de dix-huit ans ou des barbons de quarante?

Lorsque leur âge leur permettra d'être désignés pour les colonies, les premiers n'auront plus une durée suffisante de service à courir. Ils seront donc restés une force perdue sous le rapport colonial, peut-être même bien souvent une non-valeur absolue, si l'on calcule qu'épuisés par la chaleur d'Algérie, vaincus par les marches dans le Sud, anémiés, guettés par le germe typhique, ils n'auront cessé d'encombrer les hôpitaux, pour y traîner, quand ce n'aura pas été pour y mourir. Et que dire de ces engagés de quarante ans et plus, — car aucune pièce ne justifie de leur état civil, et nous verrons que leur acceptation est souvent bien légère, — sinon que leur usure physique ne s'accorde que trop avec leur dégradation morale?

Mélanger ces trop vieux à ces trop jeunes ne peut avoir moralement et militairement que des conséquences désastreuses, par l'ascendant d'expérience qu'exerce l'âge en tous les milieux humains, ici à l'exclusif profit du vice, où s'est formée celle de tous ces *chevaux de retour*.

Pour ces différentes raisons, il serait à souhaiter que les limites d'âge à l'engagement au titre étranger fussent ramenées entre vingt et trente-cinq ans. La composition des régimens étrangers y perdrait en nombre, mais sa valeur y gagnerait; elle deviendrait rationnelle et homogène. L'État de son côté y réaliserait des économies bien entendues. Conçoit-on, en effet, un argent plus mal dépensé que celui qui entretient un noyau d'ivrognes dont la main tremblante est incapable d'ajuster un coup de feu, dont les jambes ruinées refusent le service aux premiers kilomètres, dont la tête ne s'éveille qu'à l'idée de boire et aux mauvais instincts qui lui font cortège? N'est-elle pas incompréhensible, la législation qui permet aux plus détestables sujets, refusés à se rengager au titre français, de s'imposer à l'armée envers et contre tous, par des engagemens successifs au titre étranger, jusqu'à arracher à l'État une pension de retraite, qu'on eût crue réservée à d'autres droits acquis?

D'autre part, il y a beaucoup à dire sur la manière dont les bureaux de recrutement comprennent leurs devoirs, dès qu'il s'agit d'acceptations à délivrer pour la Légion. La fluctuation d'appréciations, ou la facilité d'examen, permet toujours à celui qui se donne la peine de frapper à plusieurs portes de passer au travers des mailles du filet. Si limitée que soit leur tâche à la simple constatation de l'aptitude physique, encore devraient-ils se souvenir que cette aptitude se réclame ici d'un service militaire tout spécial et particulièrement pénible. L'on est forcé de s'avouer que les choses ne se passent pas comme elles le devraient, si l'on en juge par l'étonnante proportion d'infirmes et de ma-

lingres que reçoivent les régimens étrangers, importante à ce point qu'on hésite à prononcer les réformes nécessaires, par crainte d'engager trop de responsabilités, et qu'on laisse ainsi à l'État, comme c'est l'usage, la charge de toutes ces négligences. A leur arrivée au corps, beaucoup d'engagés prétendent couramment qu'ils n'ont subi aucune visite de médecin, ou qu'ils l'ont subie sans se déshabiller. Mais l'incurie ne s'arrête pas là. L'homme examiné, accepté par le recrutement, n'est pour ainsi dire jamais conduit à la sous-intendance, où il doit contracter son engagement; il s'y rend à sa fantaisie, et cette latitude, en permettant aux substitutions de se produire, explique seule que des hommes réformés déjà deux fois à la Légion aient pu y revenir porteurs d'un acte régulier.

A cet état de choses, les remèdes sont élémentaires : ce n'est que question d'ordre, de soin et de limitation des responsabilités. Il importe de décider que les engagemens pour la Légion ne seront reçus qu'en certaines grandes villes, comme Paris, Lille, Mézières, Nancy, Épinal, Besançon, Lyon, Marseille, Nice, et d'armer chacun des bureaux de recrutement de ces villes d'états signalétiques spéciaux, dans la forme des états de mensuration dressés à la préfecture de police, concernant tous les hommes ayant déjà servi à la Légion et qu'il est prudent d'en écarter par la suite, soit pour raison de santé, soit pour raison de conduite. L'on exigerait naturellement que le trajet du bureau de recrutement à la sous-intendance se fît militairement sous la conduite d'un gradé. Enfin l'on stipulerait qu'au moment de l'embarquement à Marseille ou à Port-Vendres une nouvelle visite médicale procéderait à une dernière vérification de l'aptitude physique, avant d'engager l'État dans la dépense d'un voyage outre-mer.

Nous ne saurions cacher que notre but, en excluant le plus possible de la Légion les non-valeurs physiques, se double de l'intention d'y atteindre en même temps les non-valeurs morales. Chacun sait que les deux sujets se touchent étroitement. L'amour-propre excessif du légionnaire le fait tout bon ou tout mauvais : celui qui n'a pas la conscience de sa valeur physique et morale n'accepte pas l'effacement du déshérité; sous les influences perverses qui s'agitent autour de lui, il descend vite l'échelle des déchéances, et croit se relever dans l'opinion générale, en s'abaissant très bas, puisqu'il n'a pas l'étoffe de paraître très haut. Plus la masse des légionnaires est excellente, disciplinée, extraordinaire de vigueur et d'entrain, admirable d'élan, moins on a le droit de la contaminer au contact d'une lie de grands chemins, sans courage et sans honneur. Du bon grain qui a su donner de telles moissons de gloire, il faut résolument séparer l'ivraie. C'est y

tâcher d'abord que de serrer les conditions du recrutement aujourd'hui trop relâchées. Mais la mesure la plus efficace consistera certainement à fermer l'accès des troupes étrangères aux professionnels de conseil de guerre qui, en vertu du système actuel, y font, après chaque condamnation, leur rentrée obligée, en qualité de disciplinaires réintégrés.

Les sections de discipline des régimens étrangers se distinguent des compagnies de discipline destinées aux incorrigibles des régimens de France, mais ce n'est pas à leur avantage. Tandis qu'en effet, chez celles-ci le cadre est fixé et le régime rigoureusement réglé, celles-là changent leurs gradés tous les six mois, et n'exigent, stationnées qu'elles sont intégralement au même point, qu'un travail pour rire de leurs disciplinaires. La section de discipline de chaque régiment étranger s'alimente en principe de tous les condamnés du corps ayant achevé leur peine, et sert en outre de dernière répression, à l'égard des soldats d'un exemple dangereux qu'il importe de retrancher d'un milieu militaire. Malheureusement la ressource de cette épuration salutaire échappe au régiment dont l'effectif disciplinaire dépasse le chiffre réglementaire, ce qui l'expose à une double alternative également fâcheuse : garder ses pires sujets quoi qu'ils fassent; ou niveler, coûte que coûte, la section au-dessous de sa limite imposée, en lui reprenant, sans y regarder de près, tout ce qu'il est possible décemment d'en tirer.

Sans hésiter, l'on peut affirmer que, dans ce système, tout est néfaste, tout est à changer. Comment la section effraierait-elle les légionnaires qui la voient de tout près, qui vivent avec ceux qui en sortent, qui savent qu'on y passe le temps commodément, rétribué sans presque travailler, dans un bon poste, à côté d'anciens camarades complaisans, toujours prêts à procurer l'alcool ou le tabac désirés? L'idée d'une pareille répression trahit son but, puisqu'elle ne prévient pas la faute, en effrayant sur les conséquences. Si l'on songe, en revanche, à ce qu'un pareil milieu a de délétère, l'on s'explique que le disciplinaire réintégré soit devenu la plaie vive des régimens étrangers, et l'on regarde comme indispensable de fermer le cercle de discipline, à de rares exceptions près, sur ceux qui l'auront franchi. C'est une compagnie de discipline, dotée de gradés permanens, qu'il faut attribuer aux deux régimens étrangers, avec un régime de travail approprié à la répression, comme la création ou l'entretien des routes; avec un cadre d'existence en rapport avec l'isolement nécessaire, celle de notre Sud algérien, ou, ce qui vaudrait encore mieux, celle de nos colonies les plus nouvelles, où les rudes besognes ne manquent pas et leur seraient réservées. En rendant

au milieu disciplinaire tout ce qu'une telle sanction aurait de redoutable, on en éloignerait beaucoup de ceux qui y sombrent aujourd'hui avec une regrettable facilité, que ce soit du fait de l'homme lui-même, insouciant de la pente où il glisse, ou du fait de l'autorité, plus encline à user d'une répression, lorsqu'elle ne lui attribue pas une portée irrémédiable.

Les mesures de salubrité morale que nous réclamons en faveur de la Légion ne donneraient que des résultats incomplets, si la porte fermée à l'invasion des élémens dangereux continuait à s'ouvrir toute grande à la sortie des sujets de choix, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. L'admission au rengagement dans l'infanterie de marine donne droit à une prime qui, pour cinq ans, s'élève à six cents francs; elle ne procure aucun avantage pécuniaire s'il est contracté dans les troupes étrangères. L'on conçoit dès lors facilement qu'après leur naturalisation les meilleurs soldats quittent la Légion, quoique à regret, pour bénéficier ailleurs d'une prime qu'on leur refuse où ils sont. Ce que l'on conçoit moins aisément, c'est que des corps participant aux mêmes fatigues, voués aux mêmes risques, ne jouissent pas des mêmes privilèges, et qu'il faille attendre que la valeur de la troupe déshéritée s'en trouve compromise, pour s'apercevoir qu'on ne commet pas impunément de pareilles injustices de traitement.

V

Avoir montré ce que sont les légionnaires, c'est avoir indiqué ce que doivent être leurs officiers: à des soldats d'élite, il est naturel que correspondent des officiers de choix. L'on semble, depuis quelque temps, s'être pénétré de cette vérité au ministère de la guerre, et les nominations de ces dernières années sont pleines de promesses pour l'avenir. Mais il n'en a pas toujours été de même; pendant longtemps la facilité déplorable avec laquelle fut conférée la nomination d'officier au titre étranger encombra les cadres de la Légion d'étrangers dont on eût bien fait de ne pas priver leur pays, et surtout de Français qu'on eût bien dû laisser à leur ornière. Elle permit de réintégrer dans l'armée beaucoup d'anciens officiers qu'elle n'avait pas sujet de regretter et qui parfois l'avaient quittée très peu volontairement; d'entr'ouvrir une porte dérobée à certains officiers de réserve dont l'instruction ou les moyens s'étaient effrayés de la grande porte des écoles militaires; et d'étaler la plaie du favoritisme dans un milieu militaire où il est encore plus haïssable qu'ailleurs.

En vérité, il ne peut y avoir qu'une manière de devenir officier français: c'est la voie légale et normale, qu'elle s'appelle Saint-

Cyr ou Saint-Maixent; et aux étrangers qui nous viennent de tous les pays du monde, pour la première idée qu'ils aient à se former de nous, il serait au moins étrange de leur présenter autre chose que notre beau type d'officier, dans toute sa pureté. En cette matière, le choix s'impose avec une précision d'autant plus rigoureuse, qu'aujourd'hui les officiers passent vite à la Légion. Ils y viennent attirés par l'appât d'un grade à conquérir, d'une expédition à courir, en accident de la vie militaire habituelle, qui se fait de moins en moins nomade, de plus en plus rebelle aux hasards. Il faut reconnaître que si cette pratique n'est pas pour avantager la Légion, elle ne peut avoir que d'excellens résultats généraux. L'exacte tradition de la vie de campagne se perpétue mal dans une armée, où la majorité des chefs n'y est initiée que par ouï-dire: c'est une grande force de commandement, pour un officier, quand il peut enseigner, par expérience personnelle, comment s'affronte le feu; il lui en reste un prestige aux regards du soldat, que toute la science des livres ne lui donnerait pas. Ouvrons donc très large à nos officiers d'avenir l'accès de la Légion, mais qu'ils n'y éternisent pas leur carrière sur la dune d'Aïn Sefra, ou dans la brousse de Cao-Bang; qu'ils reviennent s'instruire à la grande école de guerre de notre VIe corps, après avoir appris, au contact de ces légionnaires, qui sont des hommes dans toute l'acception du terme, la pratique de l'humanité et la science du commandement.

La tâche des officiers à la Légion se complique, non seulement de la nature et du nombre des hommes placés sous leurs ordres, mais aussi de la pauvreté numérique, militaire et morale des gradés dont ils ont l'emploi. Certes, il s'en trouve d'exceptionnellement méritans, parmi ces gradés subalternes; mais, on en consomme tant, et le hasard a souvent une telle part dans leur investiture, qu'ils n'ont pas tous, il faut bien l'avouer, la figure que commande l'autorité qu'ils détiennent et aussi le milieu où ils l'exercent.

Numériquement ils sont insuffisans, parce que, aux compagnies des troupes étrangères qui atteignent à 250 hommes, on mesure les cadres sur le pied des compagnies de France dont l'effectif est de 100 hommes. C'est déjà peu; mais, où la situation devient intolérable, c'est que ces cadres, déjà si réduits, ne peuvent jamais être au complet. Les régimens étrangers ont, en effet, l'obligation de fournir à leurs détachemens coloniaux les relèves de cadres nécessaires, avant qu'il soit procédé au rapatriement des gradés arrivés au terme de leur séjour aux colonies. Toutefois, il leur est interdit de les remplacer dans leurs propres cadres, qui restent ainsi ouverts, pour recevoir les futurs rapatriés; et comme ceux-

ci, en touchant terre, bénéficieront d'un congé de convalescence, les vacances s'éterniseront, durant de longs mois, au grand préjudice des compagnies d'Algérie. A coup sûr, il serait inadmissible d'autoriser ces compagnies à maintenir leurs gradés au complet réglementaire, comme en usent celles du Tonkin, puisque ce serait accepter le double excédent des cadres en route pour l'aller et le retour. Mais ne pourrait-on les doter du complet de guerre, en sous-officiers et caporaux, comme la permanence de leur effectif de guerre le réclame en droit strict? De la sorte, l'écart serait moins choquant entre les moyens d'instruction nécessaires et ceux si cruellement dérisoires dont nos compagnies étrangères sont obligées de s'accommoder.

Quand on songe que des compagnies de dépôt, fortes souvent d'un millier d'hommes, ne sont pas mieux partagées en instructeurs naturels, l'on s'effraie des résultats d'une instruction aussi problématique, ou plutôt on ne trouve pas assez d'admiration à témoigner à ces commandans de compagnie qui, à force de dévouement et d'ingéniosité acharnés, en face des quatre-vingts recrues, la plupart ignorans de notre langue, qui leur viennent chaque semaine, arrivent, avec rien, à en faire des soldats! Nous avons sous les yeux l'état des militaires ayant été affectés, à un titre quelconque et au cours de l'année 1895, à une compagnie de dépôt: les chiffres sont instructifs. La compagnie a compté 1789 hommes de troupe lui ayant appartenu, 2130 subsistans du corps, 207 subsistans étrangers, et 738 prisonniers au titre du gîte et geôlage: c'est un total de 4864 hommes ayant figuré sur ses contrôles, ayant eu part à son administration.

Si l'on parle maintenant de la valeur militaire de ces cadres, on la trouve bien disparate, et l'on aurait mauvaise grâce à s'en étonner, devant la variété de leur recrutement, de leurs aptitudes et de leurs pérégrinations. Le peloton spécial des élèves caporaux, qui est loin d'en être l'unique pépinière, possède une tenue d'instruction ne le cédant en rien à celle des élèves caporaux de nos régimens de France. Malheureusement ses ressources sont toujours inférieures aux besoins, autant par suite des éliminations résultant de l'ignorance de la langue française ou de hautes convenances morales, qu'en raison des hésitations des compagnies à se dégarnir à son profit de leurs meilleurs sujets, dans la crainte d'aliéner tous leurs moyens d'instruction. Ces instructeurs de compagnie, qu'on ne peut dès lors exclure des nominations, concourent donc, avec les élèves du peloton spécial, pour les places de caporaux, et cela n'est pas trop juste ni très réglementaire, attendu que les services qu'ils ont pu rendre ne compensent pas l'infériorité de leur savoir. Quoi qu'il en soit, ils peu-

vent encore compter parmi les choix heureux, quand on se reporte aux caporaux promus aux colonies, au hasard glorieux sans doute, mais aveugle, d'une expédition ou d'un fait de guerre. Il en naît beaucoup de ces surprises, infiniment trop, qui encombrent les cadres d'incapacités incorrigibles.

Si encore ils en restaient là, ils se dissimuleraient dans une pénombre relative, mais le choix colonial est impitoyable et transforme en sous-officiers des sujets chez qui une heure de bravoure compense mal l'absence de valeur de toute une vie. Ils se traînent alors, sans volonté, sans prestige, à la remorque de fonctions qui les écrasent, dominés par l'intelligence de ceux qu'ils devraient commander, obéissans plutôt qu'obéis, et, si la propreté morale leur manque par surcroît, comble d'abaissement, dans leur autorité ridiculisée.

Aussi bien ne peut-il être que néfaste à l'instruction militaire de tous les gradés, le régime des colonies, où l'exercice est inconnu, les théories lettre morte, et où la tactique le plus souvent consiste à cheminer en file indienne, sur une digue, ou au long d'abrupts sentiers par les bois. Les caporaux, venus de la portion centrale, y perdent tôt leur qualité d'instructeurs, et lorsqu'ils regagnent l'Algérie, leur temps terminé, avec d'autres galons bien gagnés, ils ont oublié tout ce qu'ils avaient appris.

Sans doute par permutation ou par changement de corps, la Légion s'enrichit parfois de quelques sous-officiers de France, mais le nombre en est si restreint qu'on ne peut les compter dans l'évaluation de ses ressources. Il y aurait cependant, de ce côté, quelque attention à porter, en attribuant le caractère d'une mesure périodique à ce qui n'est aujourd'hui qu'un accident; ce serait donner satisfaction à la légitime ambition de faire campagne qui tourmente beaucoup de nos sous-officiers en même temps qu'infuser un sang nouveau et très riche à ces cadres subalternes, si appauvris par leurs charges multiples, de nos troupes étrangères. La considération morale qui inspire cette proposition n'échappera à personne, si l'on réfléchit à ce qu'il faut de volonté et de dignité de caractère au sous-officier qui, transplanté dans ce milieu, doit s'y maintenir en perpétuel exemple des vertus militaires. Que lui reste-t-il à cet homme, pour reposer les aspirations de son cœur de la vie bruyante de la caserne, de sa dépense de forces journalières, de la fatigue de l'incessant coudoiement humain? Ira-t-il, comme en nos garnisons de province, accueilli dans une famille de braves gens, même au risque d'un mariage peu fortuné, y retremper son honnêteté native, y retrouver l'illusion des douceurs familiales? Aura-t-il la distraction mouvante des rues flambantes de nos grandes villes, leurs

théâtres attrayans, l'amusant imprévu des quotidiennes rencontres, ou le lien trop prévu d'une tendresse de fortune? Rien de ces choses en Algérie, rien dans les postes du Tonkin.

Beaucoup sombrent, hélas! ils n'étaient pas d'étoffe; l'alcool les prend surtout et les ruine petit à petit. A certains le passé est si lourd à porter! Mieux vaut, qui sait, l'hébétude voulue de la conscience assoupie, que la claire perception de la chute irrémédiable! L'on comprend, si peu qu'il faille insister, que, de toutes les indigences dont souffrent les cadres inférieurs de la Légion, la pauvreté morale ne soit pas la moins préoccupante.

VI

Comme toute situation issue de circonstances pressantes, accommodée hâtivement aux besoins du moment et conservée ensuite dans sa forme provisoire, celle de la Légion au Tonkin pèche par une organisation trop rudimentaire. La faute en remonte à bien des causes, dont la principale sera toujours l'empressement inconsidéré de devancer les événemens, en substituant l'occupation régulière à la conquête, avant que celle-ci soit terminée. Imposées par des considérations budgétaires, les réductions d'effectif ont été prématurées, et nos troupes, incapables d'affirmer numériquement leur supériorité, ne l'ont maintenue qu'à force de mobilité et vivent sur un pied d'expédition perpétuelle.

La Légion a donc gardé ses postes de combat sur la frontière, ce qui condamne les détachemens à un éparpillement préjudiciable à l'action régulière du commandement. Il est certain qu'en l'état actuel, les dures obligations d'un fractionnement excessif laissent parfois les chefs de bataillon inutiles et relégués derrière le rideau sans fin de leurs postes disséminés. Il n'est pas douteux non plus que les quatre bataillons, aujourd'hui livrés à eux-mêmes, gagneraient à être groupés sous le commandement de l'un des colonels des régimens étrangers. A leur administration suffirait un seul conseil éventuel, tandis qu'aujourd'hui chaque bataillon a le sien. L'unité de direction, par la mise en commun des ressources, amènerait, au point de vue de l'instruction et de l'installation, de rapides et nécessaires améliorations. Pour la bonne marche des choses militaires, rien ne compense l'absence d'une autorité suffisamment élevée, proportionnée en prestige au chiffre des combattans à conduire. Elle apporte à la défense des intérêts dont elle a la garde le poids d'une personnalité déjà en vue, d'une expérience justifiée, et l'indépendance d'une carrière déjà faite, sans appréhension d'avenir à compromettre. A tous

ces titres, il y a place au Tonkin pour l'un des colonels des troupes étrangères; il serait non seulement injuste de le leur refuser plus longtemps, mais la bonne entente du service semble faire de cette mesure le point de départ de l'organisation à rechercher, pour nos troupes étrangères détachées en Indo-Chine. Étant de ceux qui croient à l'action personnelle du chef, bien plus qu'à l'influence des réglementations, quelque éclairées qu'elles soient, nous commençons par réclamer instamment ce chef, nous rapportant au commandement supérieur du soin d'en tirer tout le parti désirable, tant en raison des difficultés du moment, qu'en vue des meilleures conditions de stabilité à poursuivre.

Quelles que soient les nécessités de défense d'une colonie et le plan qui leur corresponde, les troupes qui y concourent en permanence ont droit à une répartition logique de leur effectif, qui leur permette d'entretenir leur valeur militaire, de se reposer de leurs fatigues, et de refaire leur cohésion. Le fractionnement par secteurs a l'avantage de répondre à une telle conception : les groupemens s'en allant diminuant du centre à la périphérie, et le groupement principal demeurant dans la main du chef, comme une école d'instruction, où les élémens viendraient à tour de rôle se retremper après leur dispersion. A mesure que les circonstances le permettront, il serait à souhaiter qu'un tel système pût être appliqué à la Légion, qui, dans l'émiettement dont elle souffre, voit les liens hiérarchiques se relâcher, l'action du commandement s'annuler, et s'alanguir sa force vive dans le *farniente* colonial. Sur cette terre d'Extrême-Orient qu'elle a si généreusement arrosée de son sang, il est certain qu'on ne lui marchandera aucune bienveillance de traitement, dans l'intérêt de sa vitalité, de son bien-être et des services qu'elle est encore appelée à rendre à la France. C'est pourquoi il nous semble, en ce qui concerne l'heureuse solution des desiderata que nous formulons pour elle, ne pouvoir plus éloquemment plaider sa cause, en terminant cette étude, qu'en rappelant comment elle se comporta au siège de Tuyen-Quan.

Une colonne composée de deux compagnies de Légion et d'une compagnie et demie d'infanterie de marine, sous les ordres du colonel Duchesne, avait reçu pour mission de dégager Tuyen-Quan trop serré par les Pavillons-Noirs, et d'en relever la petite garnison. C'était fait. Les Chinois, culbutés à Yuoc, avaient aussitôt disparu, le vide s'était fait subit autour du poste, jusqu'en des profondeurs de campagne où depuis longtemps nos reconnaissances n'osaient plus s'aventurer. Devant cette accalmie, la colonne Duchesne n'avait plus qu'à rétrograder, emmenant l'ancienne garnison de Tuyen-Quan; elle partait le 23 novembre. A

cette même date, le commandant Dominé prenait possession d'un commandement dont il allait faire une des illustrations de nos armes.

Le poste dont il va avoir la garde est une vieille citadelle carrée, avec flanquement d'une demi-tour sur chaque face; elle s'adosse par le sud à la Rivière-Claire, dominée dans toutes les autres directions par des hauteurs boisées, dont un mamelon s'approche même à 300 mètres de l'enceinte. Au bord même de la rivière, mais serré peureusement contre l'enceinte, un village annamite encore habité par une centaine d'êtres errans, épaves de cette terre dévastée que la guerre va repousser encore. Telle est la bicoque. Pour la défendre, deux compagnies de Légion, une de tirailleurs tonkinois, trente et un artilleurs de marine, huit sapeurs du génie, et quatre canons de montagne. En outre, la canonnière la *Mitrailleuse*, ancrée devant la porte sud, concourt à la défense de ce côté.

Cependant tout est calme aux environs du poste. Des bruits circulent, des rassemblemens ennemis continuent à être signalés, on ne précise rien, il faut attendre : l'on sent seulement une lourdeur de menaces dans l'air. Le 4 décembre, cinquante Pavillons-Noirs se montrent à 2000 mètres de la redoute. Il devient évident que la ceinture de forêts qui enserre Tuyen-Quan abrite de gros mouvemens de troupes chinoises. Le 7, la prévision se trouve confirmée par une compagnie de Légion lancée en découverte qui bouscule 500 Chinois, à 5 kilomètres vers le sud-ouest. Dominé n'a pas attendu les événemens. Le 24 novembre, il a déclaré l'état de siège, composé le conseil de défense et le comité de surveillance des approvisionnemens. On apporte dans la place les matériaux d'une pagode démolie, on remue la terre, on organise des abris, on blinde les magasins. Devant la menace d'un siège pied à pied, il paraît impossible d'abandonner à l'ennemi ce mamelon qui verrait dans la place à 300 mètres. Le sergent Bobillot reçoit l'ordre d'y construire un blockhaus. L'ouvrage est terminé en cinq jours.

Mais déjà le fer est croisé, les adversaires se tâtent, avant de s'engager à fond. Il devient nécessaire de percer les desseins de l'ennemi, en évaluant ses forces; une grosse reconnaissance est chargée de déchirer le voile. Elle s'aventure à plusieurs kilomètres, engage un véritable combat et a quelque peine à reconquérir sa ligne de retraite.

Maintenant les Chinois ont amorcé leur travail, ils murent la place dans une circonvallation, dont la ligne s'appuie à des villages solidement fortifiés. Le 26 janvier, ils inaugurent le bombardement, en incendiant le village annamite. Le blockhaus est

attaqué par trois colonnes; mais le sergent Léber, de la Légion, les tient à distance. Une autre colonne essaie de se glisser, défilée par les berges de la rivière; la canonnière qui a pris son poste de combat la crible de mitraille. Les Chinois ont échoué partout; cependant leur ligne d'investissement est poussée à 500 mètres de la place, l'attaque pied à pied se dessine de plus en plus, et, pendant plus d'un mois, le bombardement ne se ralentira plus.

Ce fut le 30 janvier que le petit blockhaus fut évacué. L'ennemi en était à sa deuxième parallèle et l'avait poussée à moins de 100 mètres. Il s'y précipita avec des cris de triomphe, aussitôt le dernier légionnaire parti; une grêle de projectiles vint l'en balayer, et, de tout le jour, il n'osa rentrer dans sa conquête.

Toutefois, à partir de ce moment, il avance rapidement, sa ligne gagne toujours, touche presque à la citadelle, vers l'ouest principalement. La banquette de cette face n'est plus tenable; on la protège par une traverse en bois dur, que les Chinois, armés de grappins, s'essaient à tirer bas. De la rive gauche du fleuve, leur feu éprouve singulièrement les marins de la canonnière et les tirailleurs tonkinois; il y a de ce côté plusieurs attaques de vive force énergiquement repoussées. Le bombardement redouble d'intensité : nous sommes obligés de ménager nos munitions, mais nos tireurs de position travaillent juste; tout Chinois qui se montre a de leurs nouvelles.

Sur la plaine flottent les pavillons multicolores qui jalonnent la ligne d'investissement, leurs flammes se rapprochent toujours plus menaçantes, quelques-unes lèchent presque le rempart. L'ennemi remue la terre si près de nous, que nos factionnaires ne peuvent plus voir par-dessus le mur, sans un danger mortel; on ressuscite à leur usage les mâchicoulis d'une autre époque. Malheureusement, dans ce bout-portant continuel, les coups ne pardonnent guère, les blessés sont nombreux; trop souvent le sinistre brancard passe, escorté d'une grêle de balles jusqu'au magasin transformé en ambulance. Sur son toit, la mort crépite encore, et, du dernier asile de leur mince tas de paille, ceux qu'elle a touchés s'en vont, vaincus par ce mal du fer qui les poursuit de sa chaude haleine de poudre, du flagellement de ses éclats sifflans. Tout à l'heure on les couchera dans une fosse hâtive, simplement roulés dans une natte, sans l'honneur d'un cortège, sans autre prêtre que leur capitaine pour murmurer la dernière prière. Néanmoins leurs funérailles auront été grandioses, le canon aura tonné sur eux, ils dormiront à jamais à l'ombre de la citadelle illustre.

Le 10 février, les galeries de mine de l'ennemi sont si avancées, que des ordres, pour le couronnement de la brèche, au cas

d'une explosion, sont donnés à toute la garnison. Bobillot ouvre deux contre-galeries. Le 11, les mineurs chinois et français sont face à face, le Chinois blesse le légionnaire Maury d'un coup de revolver, mais Bobillot comble l'ouverture et inonde la mine. Le 12, une première mine éclate sans faire écrouler le mur, la brèche n'est pas praticable. Le 13, à trois heures du matin, nouvelle explosion : le saillant sud-ouest saute; on court aux armes, un feu terrible s'engage sur la brèche, puis, dans l'obscurité, on se hâte d'élever un retranchement quelconque. Nos pertes sont graves, et l'un de nos morts, précipité par l'explosion, gît, sur le dos, à 10 mètres de l'autre côté du rempart. Le caporal Beulin demande l'autorisation d'aller le chercher; elle lui est accordée. Alors, tandis que le mur se garnit d'une poignée d'hommes qui ouvrent un feu violent sur la tranchée chinoise, Beulin, aidé de quatre légionnaires de bonne volonté, sort, ramasse le corps et rentre, avec son lugubre trophée, devant les Chinois stupéfaits de cet héroïsme, acclamé de tous les défenseurs de Tuyen-Quan.

Cependant, du sud à l'ouest, les galeries de mine se multiplient; le but des Chinois ne s'explique que trop, ils veulent détruire à la fois le rempart sur une longue étendue. Dominé décide d'y répondre par la construction d'une deuxième citadelle, avant que l'enceinte de la première n'ait disparu. En cette imminence de péril, personne ne s'effraie de la grandeur du plan, soixante légionnaires travaillent jour et nuit, le réduit s'élève.

Les événemens se précipitent. Le 17, le capitaine Dia, des tirailleurs tonkinois, est tué. Le 18, Bobillot est blessé. L'on sent que le dénouement est proche. Le 22 février, à six heures du matin, trois mines sautent, une portion de 60 mètres de mur s'écroule. Le capitaine Moulinay s'élance pour garnir la brèche que les Chinois franchissent, lorsqu'une nouvelle explosion se produit. Le capitaine et douze hommes sont tués, le sous-lieutenant Vincent et vingt-cinq hommes blessés. Les assauts se succèdent furieux; l'ennemi attaque en même temps par le nord; toutes ces tentatives échouent, et aussitôt, sous la direction personnelle de Dominé, aussi calme que si la place ne venait pas d'être mise à deux doigts de sa perte, il est procédé à la réfection des brèches. L'âme du chef est passée dans celle des soldats, on comprend la gravité de la situation, on veut vendre chèrement sa vie. Dans la nuit du 24, par une obscurité profonde, les Chinois escaladent les brèches et percent sur plusieurs points la ligne de leurs retranchemens incomplètement terminés. Le sergent-major Hurbaud, de la Légion, se jette à leur rencontre, avec une section de piquet; il est blessé, le sergent Thévenet lui succède et tombe à son tour; la section recule, la citadelle est forcée, quand le ca-

pitaine Cattelin accourt avec la réserve générale, fait sonner la charge et refoule l'ennemi, la baïonnette aux reins. Il est quatre heures, les bombes, les fusées allument la nuit de lueurs de bengale, il y a un vent de balles qui passe, nos clairons sonnent avec rage, les gongs, les tams-tams s'agitent frénétiquement; aux cris sauvages des Chinois répondent les hurrahs des légionnaires, c'est une scène indescriptible, dans son horreur fantastique.

Le 25, une mine saute encore, l'enceinte est une ruine. Enfin le 28, la mine du milieu de la face sud projette, en éclatant, d'énormes masses de maçonnerie à plus de 60 mètres; c'est un signal d'assaut général. Pendant quatre heures, l'on se fusille à bout portant, l'on s'aborde à l'arme blanche, la fureur est inouïe, les Chinois jettent des pétards, des sachets de poudre dans la figure des défenseurs, rien n'y fait : les légionnaires sont inexpugnables et l'attaque brisée perd pied, abandonnant les brèches couvertes de ses morts. Mais déjà s'entendait, dans la direction de Yuoc, le canon de la colonne libératrice, l'espoir rentrait au cœur des assiégés, et la France conservait cette poignée de héros.

Voilà la Légion!

Si on ne compte plus les services qu'elle nous a rendus, on ne peut pas davantage, sans elle, envisager l'avenir. Dans ce mouvement d'expansion lointaine qu'on ne limite plus à sa guise, dès qu'on en a été saisi, et où nous sommes entraînés, elle reste l'assise fondamentale de nos forces coloniales. Déjà le contingent volontaire de l'infanterie de marine baisse d'inquiétante façon. Avec son organisation tout d'une pièce, l'écrasante proportion de ses appelés d'un an, notre armée de terre a perdu l'aptitude aux expéditions outre-mer. Dans notre état militaire qui peut mettre la nation en mouvement, il n'y a plus de soldats pour marcher. Sachons donc garder intacte la rare force combattante, que nous ayons à jeter immédiatement dans tous les hasards, accordons-lui la sollicitude dont elle est digne, les institutions rationnelles qui lui sont nécessaires. Son rôle ne peut que grandir. Est-il impossible de trouver la suffisante prévoyance, pour mettre son organisation en rapport avec ce rôle, sauvegarder sa valeur menacée, l'outiller pour porter toujours plus haut la lourde gloire de son passé, lui rendre enfin ce qu'on lui doit, dans son intérêt et surtout dans le nôtre?

VILLEBOIS MAREUIL.

L'ADMINISTRATION DES POSTES

ET DES TÉLÉGRAPHES

SES ATTRIBUTIONS NOUVELLES

Depuis que les transports sont devenus plus rapides, que les hommes se voient plus souvent et se connaissent mieux, mille besoins nouveaux de correspondance sont nés auxquels ne songeaient guère nos pères, qui s'arrangeaient de passer une vie entière dans l'isolement d'une petite ville ou d'un village. Aux relations devenues plus fréquentes, la lettre et le journal ne suffisent plus, pas même le télégramme. Dans les temps anciens, l'Administration des postes y avait joint le mandat d'article d'argent, si commode pour les petites bourses. On lui a demandé plus encore, et elle l'a accordé comme on va voir. Si les frontières subsistent encore en politique, elles sont bien effacées pour les touristes, pour les négocians, pour les parens et les amis. Dès qu'une administration européenne essaie une innovation quelconque, cela se dit et se répète partout, et pour peu que la chose soit utile, il faut que les autres États l'introduisent chez eux. Et puis tous les États, non seulement ceux d'Europe, mais encore du monde entier, en sont venus à constituer de grandes associations postales et télégraphiques soumises aux mêmes règles en tant que des coutumes ou des institutions nationales ne s'y opposent pas absolument. En dépit de cette entente sur un terrain qui leur est commun, les grandes puissances, qui ont des intérêts à défendre tout autour du globe, conservent la préoccupation de s'assurer les moyens de correspondance les plus sûrs et les plus rapides; de là leur empressement à favoriser les entreprises de

paquebots et de câbles sous-marins. Puis, outre tous ces sujets d'étude dont avait à tenir compte l'Administration des postes et des télégraphes survint tout à coup le merveilleux instrument appelé téléphone, dont on n'aurait pu dire le premier jour que ce fût autre chose qu'un jouet de laboratoire et que l'on fait résonner aujourd'hui, de nuit comme de jour, entre Paris et Londres ou Bruxelles. Ce sont en quelque sorte les nouveautés de l'Administration des postes et télégraphes pendant ces vingt ou trente dernières années dont il va être question.

I. — LES RECOUVREMENS, LA CAISSE D'ÉPARGNE ET LES COLIS POSTAUX

A notre époque, la vente de marchandises à terme est, personne ne l'ignore, beaucoup plus importante que la vente au comptant, et la vente à terme se termine par la présentation au débiteur, le jour de l'échéance, d'une traite à payer. Or, si la négociation et le recouvrement des traites ne présentent pas de difficultés dans les villes où siègent des banques qui ont leurs guichets ouverts et des garçons de recettes, il n'en est plus de même dans les petites localités, dans les communes rurales, ni surtout dans les habitations isolées. En bien des endroits, les banquiers avaient recours à l'intermédiaire des facteurs ruraux, commissionnaires bénévoles des communes qu'ils visitent chaque jour. Un vieux directeur avait coutume de dire que la probité, l'exactitude et la sobriété sont les trois vertus théologales du facteur, et, en fait, le personnel de ces modestes agens est recruté et surveillé avec tant de soin que les défaillances y sont rares. Cependant il était imprudent de leur laisser sans contrôle le maniement de sommes parfois considérables, et puis le recouvrement des effets de commerce n'était que facultatif de leur part.

Le recouvrement des traites par la poste s'effectuait déjà en Allemagne, en Suisse et en Belgique, lorsque M. Cochery, ministre des Postes et des Télégraphes, se fit autoriser, par la loi du 5 avril 1879, à l'établir en France. Ce n'était pas sans hésitation qu'il entreprenait d'ajouter un supplément de travail à ses bureaux qu'il savait déjà surchargés. Aussi le nouveau service était-il restreint dans le principe aux valeurs inférieures à 500 francs et payables sans frais; les grandes villes, où les banquiers ne manquent pas, en étaient exclues. Puis les restrictions locales furent levées peu à peu; les traites furent acceptées jusqu'au maximum de 2000 francs. L'organisation de ce service est en somme très simple; le créancier envoie les traites à recouvrer sous pli recommandé au receveur de la résidence du débiteur;

celui-ci répartit les traites entre ses facteurs; et le soir, le lendemain au plus tard, il renvoie à l'expéditeur les sommes encaissées sous forme d'un mandat d'article d'argent, avec les traites impayées s'il y en a. Il prélève sur le montant les frais du mandat et de plus, une légère rémunération, fixée par décret, tant pour lui que pour les facteurs qui ont opéré l'encaissement. Disons, pour faire apprécier l'importance de ce service, que dès l'année 1890 les effets présentés à l'encaissement dépassaient en nombre 11 millions et en valeur 285 millions de francs.

Cependant des difficultés apparurent lorsqu'on parla de faire recouvrer par la poste les valeurs protestables; on sait en effet que le Code de commerce impose la condition que le protêt soit fait dans les vingt-quatre heures de l'échéance. La législation étrangère des pays où ce service existait déjà ne fournissait aucun renseignement utile. En Allemagne, le délai du protêt s'étend jusqu'au deuxième jour. En Belgique, les percepteurs des postes sont autorisés par la loi à dresser le protêt eux-mêmes à défaut de notaire ou d'huissier dans la localité. Il n'était pas possible d'adopter la même solution en France où la plupart des recettes sont gérées par des femmes, et les facteurs peuvent être âgés de moins de vingt et un ans. Après examen, on reconnut que le nombre était bien réduit des localités où, par défaut de communication rapide, l'effet impayé le jour de l'échéance ne pourrait être remis à un officier ministériel capable d'effectuer le protêt. L'Administration des postes se chargea donc, à partir du 1er juillet 1881, du recouvrement des valeurs protestables, sauf les restrictions que les circonstances locales lui imposaient. Ceci fait voir du reste combien il est parfois embarrassant de soumettre à un régime uniforme tout un territoire aussi vaste que l'est celui de la France, desservi en certaines parties par des routes et des chemins en excellent état, ailleurs par de simples sentiers, dont la population est ici agglomérée, et dispersée ailleurs en quantité de hameaux que le mauvais temps peut rendre inaccessibles. L'humble facteur des postes doit aller partout et tous les jours, et pourtant il y a des intempéries atmosphériques contre lesquelles il n'est pas de force à lutter.

C'est encore à l'étranger que M. Cochery prit, en 1881, l'idée de faire effectuer les abonnemens aux journaux dans les bureaux de poste. Comme pour les recouvremens, c'est un mandat-poste que le receveur établit sur la demande de l'abonné et qu'il expédie lui-même, en sorte que tout bureau de poste est devenu un bureau d'abonnement pour toutes les feuilles publiques en quelque lieu qu'elles soient imprimées, les journaux quotidiens, les recueils

hebdomadaires ou mensuels ayant pris presque tous à leur charge la rétribution minime que l'administration réclame pour ce service.

Des caisses d'épargne s'étaient créées en Angleterre comme en France dès les premières années du siècle. Mais tandis qu'en France la loi intervint de bonne heure pour assujettir les administrateurs de ces établissemens à des règles tutélaires, les Anglais eurent confiance, suivant leur habitude, dans l'initiative privée. Qu'en advint-il? Des malversations se produisirent; une enquête parlementaire révéla des abus regrettables, et, sur la proposition de M. Gladstone, une loi institua en 1861 une caisse d'épargne de l'État qui fut confiée à l'Administration des postes.

Ce ne fut pas le même sentiment de défiance qui prévalut chez nous, car la gestion des caisses d'épargne y a toujours été régulière, sauf les accidens exceptionnels qui se produisent en tous pays et à toute époque lorsque, dans la masse des comptables de deniers publics, il s'en trouve quelques-uns d'infidèles. Mais on se disait que les caisses existantes (il y en a une à peu près dans chaque arrondissement) étaient trop éloignées du public, que leurs guichets s'ouvraient à de trop longs intervalles (la plupart ne recevaient les dépôts qu'une fois la semaine); qu'il faut favoriser l'épargne en lui offrant le moyen de se consolider tous les jours et partout où les petites gens qui économisent se trouvent agglomérés. C'était un vœu si général que le Sénat du second Empire en avait été saisi par des pétitions. Des propositions furent présentées à l'Assemblée constituante de 1871. La question était mûre lorsque M. Cochery fit voter en 1881 une loi instituant une Caisse nationale d'épargne, dont la gestion fut confiée à son administration.

Les institutions nouvelles que le caprice du législateur crée au profit de l'État ont plus ou moins de succès : quelques-unes même avortent dès le début ou ne mènent qu'une vie languissante. Lorsque l'une d'elles réussit pleinement, il est bon de le mettre en évidence. C'est ce qui est arrivé pour la Caisse nationale d'épargne ou Caisse d'épargne postale. Alimentée par un budget spécial qui, depuis la seconde année, s'est toujours soldé en bénéfice, elle n'a jamais rien coûté aux contribuables; elle paie ses dépenses par la différence entre l'intérêt qu'elle sert à ses déposans et le revenu qu'elle retire des placemens de fonds auxquels elle emploie les dépôts qu'on lui confie. En moins de quinze ans, elle est arrivée à grouper deux millions et demi de cliens dont la fortune collective atteint environ 800 millions. C'est peu pour chacun; mais avec un maximum qui fut d'abord de 2 000 francs et qui est aujourd'hui réduit à 1 500 francs, elle ne peut avoir que

des déposans que dédaigneraient les grands établissemens de crédit. Le plus remarquable est que ce développement si rapide n'a nui d'aucune façon aux caisses d'épargne plus anciennes, car celle-ci ont vu leurs opérations s'accroître depuis que leur rivale est en activité. Quelques esprits timorés se sont inquiétés de voir les caisses d'épargne trop prospères; ils redoutaient une prétendue hausse factice sur les fonds publics que produirait l'emploi de ces dépôts toujours placés en rentes de l'État français; ils prétendaient surtout qu'une crise un peu grave, politique ou financière, provoquerait des demandes en remboursement si nombreuses que les caisses d'épargne n'y résisteraient pas. Ils ont obtenu le vote d'une loi restrictive qui est encore trop récente pour que l'on en puisse apprécier toutes les conséquences, mais dont les effets paraissent dès à présent assez limités. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette question qui mériterait un chapitre spécial.

Il existait sous l'ancien régime un monopole des messageries affermé le plus souvent en même temps que le monopole des postes; l'Assemblée constituante conserva le second en en faisant un service d'État, et elle abolit le premier comme contraire au principe de la liberté du commerce et de l'industrie qu'elle venait de proclamer. Il ne paraît pas que le public ait, au début, beaucoup profité de la liberté de l'industrie en ce qui concerne les transports; peut-être était-ce une conséquence de la misère des temps; jusqu'à la fin de l'Empire, il ne semble avoir existé qu'une seule entreprise, dénommée : Service général des messageries. Elle avait son siège à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires; elle a continué son existence sous divers noms jusqu'à une époque relativement récente. Cette entreprise est mentionnée à l'Almanach national de l'an XII avec la rubrique suivante : « Le but de cet établissement est de présenter une « centralité » du service des messageries qui embrasse tous les points de la République, et qui, par sa consistance, sa régularité et son exactitude, offre au gouvernement et au public une sûreté qui puisse lui mériter la confiance qu'avaient les fermes et les régies qui l'ont précédé. Il y a un bureau de recouvrement chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départemens et des départemens sur Paris. » Les services n'étaient ni fréquens ni rapides. Ainsi une diligence partait de Paris pour Lille les jours impairs et restait trois jours et demi en route. Les départs étaient quotidiens pour Bordeaux et Lyon. Ces voitures transportaient, outre les colis de messageries, les voyageurs qui ne pouvaient trouver place dans les malles-poste, par raison d'économie ou

pour tout autre motif. Dès les premières années de la Restauration, de nouvelles voitures publiques se créèrent, la durée du trajet se raccourcit par l'effet de la concurrence et aussi parce que l'état des routes s'améliorait. C'est alors qu'apparurent les entreprises Caillard, Touchard, Ducler, d'autres encore dont les noms ne sont pas tout à fait oubliés dans les villes qu'elles desservaient. Puis arrivèrent les chemins de fer, qui réduisirent toutes ces voitures publiques à ne plus être que des correspondans de petit parcours entre les gares et les localités voisines.

Entreprises de messageries et chemins de fer transportaient les petits colis à des prix variables suivant la distance; ils avaient l'inconvénient de ne desservir que les localités situées sur leur itinéraire. L'administration des postes s'était désintéressée de cette source de trafic pendant plus d'un demi-siècle, quand, en 1856, elle se fit autoriser à recevoir les échantillons de marchandises. C'était d'une faible ressource pour le commerce, car le taux d'affranchissement était assez élevé pour éloigner les objets pesans sans valeur, et il eût été imprudent de faire voyager des objets de valeur par la poste sans aucune garantie de bonne réception. En 1873, une loi étendit la recommandation qui existait déjà pour les lettres à tous autres objets tels qu'imprimés, échantillons, et en même temps elle autorisa l'envoi de valeurs cotées en boîtes jusqu'au maximum de 10 000 francs. Les bijoutiers qui ne savaient jusqu'alors comment expédier leurs marchandises recevaient toute satisfaction; les commerçans d'autres professions, dont les remises ont en général peu de valeur marchande sous un grand poids, n'avaient d'autre ressource que le chemin de fer, dont le tarif restait proportionnel à la distance et par conséquent fort élevé lorsqu'il s'agissait d'une expédition lointaine.

Divers États voisins de la France avaient organisé un service de colis postaux, c'est-à-dire que des colis de faible poids étaient reçus dans les bureaux de poste, transportés par les courriers et distribués par les facteurs en même temps que les lettres. Bien que cette organisation fût une cause de dépense et d'embarras, en raison des frais de manutention et de transport, le public en recueillait un tel profit que, sur la demande de plusieurs administrations étrangères, le bureau international de l'Union postale (on verra plus loin quel est le rôle de ce bureau) provoqua la réunion d'une conférence pour en étendre le bénéfice aux relations internationales. M. Cochery accepta avec empressement que cette conférence fût tenue à Paris. Il ne se dissimulait pas qu'il lui serait impossible d'imposer cette nouvelle charge au service qu'il dirigeait. N'eût-il pas reculé d'ailleurs devant l'accroissement de

dépense en personnel, locaux, moyens de transport, que devait exiger cette attribution, il ne pouvait perdre de vue que les compagnies de chemins de fer, tenues par leur cahier des charges de transporter à titre gratuit les dépêches de la poste, auraient eu lieu de réclamer si les dépêches étaient bondées par des colis dont le port avait été jusqu'alors une de leurs sources légitimes de profit. M. Cochery fit donc insérer dans un protocole de la conférence que tout État avait le droit d'en faire exécuter les clauses par les entreprises de chemins de fer et de navigation lorsqu'il ne voudrait pas les exécuter lui-même. Simultanément, il concluait avec les représentans des grandes compagnies une convention en vertu de laquelle celles-ci se substituaient à l'État pour le transport des colis postaux, dans la limite de leurs moyens d'action. Le tout fut approuvé par la loi du 3 mars 1881, qui réduisait à 10 centimes le droit de timbre des bulletins d'expédition et à 5 centimes l'affranchissement de la lettre d'avis pour le destinataire.

On sait quel a été le succès de ces petits paquets expédiés à prix fixe d'un bout à l'autre du territoire, partout où pénètrent les chemins de fer. C'est par millions qu'on les compte du 1er janvier au 31 décembre. Il est vrai que le colis postal n'a de postal que le nom, puisque l'Administration des postes n'a pas à s'en occuper, et toutes les communes de France n'en ont pas le bénéfice. En notifiant à ses subordonnés les actes constitutifs du nouveau service, M. Cochery les avisait qu'ils pourraient avoir plus tard à y coopérer. Quinze années se sont écoulées, et les colis postaux ne sont encore reçus et distribués que par les gares de chemin de fer et par les courriers qui correspondent aux trains. Cependant, à considérer que les voies ferrées atteignent aujourd'hui toutes les villes populeuses où les petits paquets abondent, il ne semble pas qu'il y aurait d'embarras à les faire recevoir et distribuer par les facteurs ruraux, puisqu'il est admis que ces modestes et utiles fonctionnaires sont les commissionnaires des communes qu'ils visitent chaque jour.

On reproche aux administrations françaises de retenir des attributions qu'elles feraient mieux d'abandonner à l'industrie privée. Ce qui a été fait pour les colis postaux démontre qu'elle savent aussi s'abstenir quelquefois. On prétend aussi que l'Angleterre sait mieux faire la part de l'initiative individuelle. Il est assez curieux d'observer que le *Post-Office* anglais s'est réservé le service des colis postaux que l'on a remis chez nous aux compagnies. Il paie aux chemins de fer 45 pour 100 de la recette pour les colis qu'ils transportent; avec le restant, il fait face à toute

la dépense de magasinage, de transport sur route, de factage. Il est même arrivé ceci que, pour n'avoir pas à partager le gain sur les lignes où le trafic est abondant, il a jugé utile de rétablir des fourgons attelés en poste qui partent le soir et rentrent le matin, de Londres à Brighton (85 kilomètres), de Liverpool à Manchester (60 kilomètres).

II. — LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Les relations entre citoyens d'un même pays ou bien entre les citoyens et les administrations de leur pays sont régies par la loi, et des tribunaux sont institués pour rendre justice à qui serait lésé. Mais la loi n'a de pouvoir qu'à l'intérieur de l'État qui l'a édictée; au delà des frontières personne ne peut s'en prévaloir. Entre citoyens ou entre administrations de pays différens, les relations ne sont plus régies que par des traités ou conventions. L'ancien régime eut déjà des conventions avec l'étranger pour l'échange des correspondances. Ainsi on lit dans l'Almanach royal de 1758 que les lettres pour les villes d'Espagne partent tous les mardis à huit heures du matin, et celles pour les villes d'Angleterre les mercredis et samedis. En général les lettres devaient être affranchies au départ jusqu'à la frontière française ou jusqu'au port d'embarquement pour les correspondances d'outre-mer, en sorte que deux offices voisins, au moment de l'échange des dépêches, n'avaient à se remettre l'un à l'autre aucun compte de taxes, chacun restant libre d'appliquer sur son territoire ses tarifs et ses règles de service.

Pendant les premières années du XIXe siècle, l'Administration conclut un grand nombre de conventions avec les administrations étrangères, mais presque uniquement pour le transport des lettres ordinaires. Ces traités reposaient sur des bases très diverses; quelques-uns admirent l'affranchissement facultatif, puis les lettres recommandées et même les articles d'argent. Les tarifs restaient le plus souvent fort élevés, même lorsque les contractans avaient adopté des taxes uniformes et modérées dans les limites de leur propre territoire. En 1863, sur la proposition du gouvernement des États-Unis, une commission internationale se réunit à Paris pour rechercher les principes généraux d'un accord entre tous les offices postaux. Cette assemblée émit un vœu en faveur d'une taxe uniforme des lettres entre tous les pays du globe. C'était prématuré : les délégués des divers pays qui participaient aux délibérations n'avaient pas qualité pour engager les gouvernemens qu'ils représentaient, et même aucun d'eux n'aurait su dire jusqu'à

quel point la mesure proposée affecterait les recettes du trafic étranger.

Enfin, un congrès postal se réunit à Berne en 1874 avec le programme bien défini d'organiser l'échange des lettres, cartes postales, échantillons et imprimés de toute nature comme si tous les États contractans formaient un seul territoire. En dehors des puissances européennes les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Égypte étaient représentés à ce congrès. Les principes généraux qui furent adoptés peuvent se résumer ainsi : 1° adoption d'une taxe unique avec la même unité de poids, plus une surtaxe pour les parcours maritimes au-dessus de trois cents milles; 2° attribution à l'office d'origine des taxes d'affranchissement, sous réserve de payer aux offices transitaires une indemnité calculée d'après le poids total des lettres ou des autres objets. Ceci était une grave innovation, les administrations correspondantes s'étant jusqu'alors réciproquement décompté les taxes afférentes à chacun des objets qu'elles transportaient. Enfin un bureau international était institué à Berne, à frais communs, pour servir d'intermédiaire et de lien entre les offices contractans, et des congrès périodiques devaient être convoqués lorsqu'il y aurait lieu de réformer ou de compléter le pacte fondamental.

La France, que des désastres récens avaient obligée de relever ses taxes postales intérieures, n'adhéra aux résolutions du traité de Berne qu'à partir du 1er janvier 1876. Depuis, un second congrès fut tenu à Paris en 1878, un troisième à Lisbonne en 1885 et enfin un dernier, dont les actes sont encore en vigueur, à Vienne en 1891. A chaque réunion, le nombre des États adhérens s'augmentait, en même temps que de nouvelles attributions entraient dans l'accord de l'Union postale universelle.

Le congrès de Vienne a conclu six conventions ou arrangemens qu'il est utile d'examiner avec quelques détails, puisque ces actes régissent aujourd'hui la correspondance postale sur presque toute l'étendue du globe. La Chine, la Corée et le Maroc sont, sauf omission, les seuls États constitués qui n'aient pas pris part au congrès ou n'y aient pas adhéré.

Il y a d'abord la convention postale. Elle débute par ces mots, qui semblent annoncer une ère nouvelle où il n'y aura plus ni frontière ni nationalité : « Les pays entre lesquels est conclue la présente convention, ainsi que ceux qui y adhéreront ultérieurement, forment un seul territoire postal pour l'échange réciproque des correspondances entre leurs bureaux de poste. » Le tarif est pour les lettres de 25 centimes par 15 grammes, pour les cartes postales de 10 centimes, pour les imprimés 5 centimes

jusqu'à 50 grammes, pour les papiers d'affaires le même prix avec un minimum de 25 centimes, et pour les échantillons avec un minimum de 10 centimes. Mais les échantillons ne doivent pas avoir de valeur marchande ni dépasser le poids de 250 grammes, sans doute afin que les taxes douanières ne soient pas éludées. De plus, tous ces objets peuvent être envoyés sous recommandation au taux de 25 centimes par envoi, avec faculté d'accusé de réception. L'affranchissement s'opère toujours avec les timbres-poste du pays d'origine. Les objets recommandés peuvent même être expédiés grevés d'un remboursement jusqu'au montant de 500 francs; mais cette disposition n'est valable que dans les pays qui déclarent l'accepter. Sous la même réserve, tout objet peut, à la demande de l'expéditeur, être remis par exprès au destinataire moyennant une surtaxe.

L'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée a eu beaucoup moins d'adhérens que la convention postale. Le transport des valeurs comporte en effet des risques de perte contre lesquels les administrations se sentent diversement protégées, suivant les mœurs ou la législation de leur pays. De même l'arrangement concernant les mandats-poste n'a été accepté que par un petit nombre d'États, quoique par un autre motif. Il y est dit que les contractans se rendent compte mensuellement deux à deux des mandats qu'ils ont échangés, et que celui qui est reconnu débiteur doit payer la différence en monnaie d'or du pays créancier. Or, pour quelques-uns, le change atteint, parfois dépasse même le droit de un pour cent qui est prélevé sur l'expéditeur du mandat. L'arrangement concernant les recouvremens a réuni moins d'adhérens encore, et par le même motif. Le sixième des actes du congrès de Vienne est une convention relative aux colis postaux.

Bien que la poste aux lettres soit de beaucoup antérieure au télégraphe, bien qu'il y ait eu des conventions entre pays limitrophes pour régler le mode d'échange de leurs lettres même sous l'ancien régime, l'Union télégraphique fut instituée avant l'Union postale dont il vient d'être parlé. Elle date de la conférence de Paris, en 1865, qui substitua des tarifs et des règles de service uniformes aux arrangemens particuliers que les divers États de l'Europe avaient jusqu'alors conclus entre eux dès qu'ils soudaient les fils de leur réseau sur leur frontière commune.

Au début de la télégraphie électrique, la taxe avait été, en tous pays, proportionnelle à la distance. Il en résultait une complication extrême des tarifs surtout lorsqu'un télégramme franchissait la frontière, car il pouvait payer plus ou moins suivant

la voie d'acheminement. La conférence de Paris établit une taxe uniforme par télégramme simple de vingt mots; les pays de provenance et de destination recevaient chacun une part à titre de taxe terminale, et les pays intermédiaires dont le territoire était traversé, une taxe de transit. La conférence de Vienne en 1868 réduisit à dix mots le télégramme simple; elle introduisit en outre le principe de la non-concurrence en matière de tarifs télégraphiques, c'est-à-dire que les États contractans, tout en restant libres de conclure entre eux des traités particuliers, s'engageaient à ne pas se faire concurrence, par la voie d'abaissement de tarifs, pour l'échange des correspondances qui empruntent le territoire de plusieurs États. D'autres conférences furent tenues successivement à Rome en 1872, à Saint-Pétersbourg en 1875, à Londres en 1879, à Berlin en 1885 et la dernière à Paris en 1890. Ce n'est pas toutefois que ces réunions fréquentes aient modifié beaucoup les règles primitives. A Berlin, les délégués établirent d'accord une taxe terminale de 10 centimes par mot et une taxe de transit de 8 centimes; encore ces taxes étaient-elles réduites à six et demi et 4 centimes pour les États de faible superficie, Belgique, Danemark, Grèce, etc. En revanche, la Russie et la Turquie, en raison de leur vaste superficie, étaient autorisées à imposer des taxes plus élevées. En outre, des taxes de transit étaient établies, dans chaque cas particulier, pour le parcours des câbles sous-marins.

De même que l'Union postale, l'Union télégraphique s'est constitué un organe central, placé sous la haute autorité du gouvernement suisse; c'est le Bureau international des administrations télégraphiques, dont le siège est à Berne et qui, entretenu à frais communs par tous les États contractans, est chargé de réunir et de publier les renseignemens de toute nature qui intéressent l'Union, d'instruire les demandes de modification, de promulguer les changemens adoptés, de procéder à toutes les études que commande l'intérêt commun.

Le rôle de ce Bureau international est devenu d'autant plus important que le programme des conférences s'est modifié depuis vingt ans d'une façon qu'il importe de faire connaître.

Dans l'administration intérieure d'un État qui n'est pas soumis au pouvoir absolu d'un souverain, la loi votée par les représentans du pays fixe les principes généraux du droit et les obligations auxquelles les citoyens sont assujettis; elle délègue au pouvoir exécutif le soin de régler par décret les détails d'exécution. Par analogie, dans les administrations qui, comme les postes et les télégraphes, étendent les branches de leurs services

au delà des frontières, il y a une distinction à faire entre les droits en quelque sorte régaliens qui ne peuvent être discutés et consentis que par les gouvernemens avec l'appareil diplomatique, et le règlement d'exécution que les administrations doivent arrêter entre elles. Les congrès et conférences où se discutèrent les arrangemens postaux et télégraphiques subirent cette distinction dès le début; ils conclurent d'une part des conventions diplomatiques qui définissaient les principes, et d'autre part des règlemens d'exécution et d'ordre qui précisaient les détails. Un exemple montrera qu'il y a là des questions que l'on ne peut soumettre à la même procédure. Quand on voulut établir pour la première fois un fil télégraphique entre la France et l'Angleterre ou l'Autriche ou la Belgique, il fallut un accord conclu par l'intermédiaire des diplomates. Le fil une fois établi, lorsqu'il s'est agi de savoir par quels appareils il serait desservi, dans quel ordre se ferait l'échange des télégrammes, ce n'était plus qu'affaire à régler entre les administrations. Or, depuis la conférence tenue à Saint-Pétersbourg en 1875, l'accord a paru si bien établi en matière de correspondance télégraphique, que la convention signée à cette époque n'a plus été remaniée. Les conférences suivantes n'ont fait que retoucher le règlement d'exécution, et, s'il a fallu néanmoins le soumettre chaque fois à l'approbation des Chambres, c'est qu'il contenait des modifications de taxe qui ne deviennent valables en France que par la sanction législative.

L'Union postale n'a pas encore amené ses règlemens à ce degré d'avancement, sans doute parce qu'elle a un programme de travaux plus étendu. Mais on peut prévoir que pour elle aussi, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, la législation internationale se trouvera codifiée, et les congrès futurs n'auront plus qu'à discuter des tarifs ou des questions administratives.

Les dernières conférences télégraphiques ont encore eu ceci de remarquable que les compagnies propriétaires de câbles sous-marins y ont été représentées et y ont pris l'engagement de se conformer au règlement. C'était indispensable. De quoi eût servi l'accord entre les États-Unis de l'Amérique du Nord ou le Brésil avec les pays d'Europe si les câbles qui servent seuls d'intermédiaire entre eux n'y eussent souscrit? La situation actuelle des communications télégraphiques autour du globe présente cette singularité que les anneaux essentiels de la chaîne ne sont pas entre les mains des gouvernemens. Le monde télégraphique se compose d'États souverains et, en outre, de compagnies financières qui n'ont d'autre charte qu'un cahier des charges, et ce cahier des charges en général ne les gêne guère. Tous ces coopé-

rateurs d'une même œuvre ont un code qui leur est commun, le règlement édicté par les conférences internationales. Mais quel est le code dont les articles ne comportent pas des différences d'appréciation, et, en cas de désaccord, à qui s'adresser pour faire trancher le différend ? Le bureau international de Berne donne son avis sur le litige quand les parties en désaccord le lui demandent, et cet avis est toujours d'un grand poids. Mais les contractans ne lui ont pas encore conféré le rôle d'arbitre que son indépendance et ses lumières justifieraient, et, quand bien même il serait investi de cet arbitrage par le consentement commun, ses arrrêts seraient dépourvus de sanction. Seule la convention postale conclue à Vienne a institué l'arbitrage en cas de dissentiment entre deux ou plusieurs membres de l'Union soit pour interpréter les articles de la convention, le cas échéant, soit pour prononcer la responsabilité d'un office lorsqu'un objet de valeur est perdu. Si jusqu'à ce jour aucun conflit n'est survenu qui n'ait pas été résolu par un accord amiable, c'est que les litiges de la poste et du télégraphe sont au fond de médiocre importance en comparaison des affaires que les États contractans ont à discuter entre eux. Ceci n'est pas exact, il est vrai, en ce qui concerne les compagnies propriétaires de câbles sous-marins ; car le trafic des télégrammes et le profit qu'elles en retirent sont pour elles la principale affaire. Aussi serait-il souhaitable qu'elles fussent régies par une législation internationale et soumise au contrôle commun de toutes les puissances que leur maintien intéresse.

Une dernière observation est à faire à propos des conventions internationales postales et télégraphiques. Il y est bien réservé qu'elles ne portent pas atteinte à la législation intérieure de chaque Etat et même qu'elles ne font pas obstacle à ce que deux pays voisins concluent des traités particuliers en vue d'améliorer leurs relations. Pourtant, il y a une tendance générale à mettre partout le service intérieur d'accord avec le service international ; le motif en est simple. Personne n'ignore ce qu'il y a de compliqué dans les règles de service, par exemple l'affranchissement des objets que la poste transporte à prix réduit, le compte des mots dans un télégramme. Pour le négociant qui a de fréquentes relations avec l'étranger, c'est une source continuelle d'ennuis et d'hésitations d'avoir deux poids et deux mesures, suivant que le correspondant réside en deçà ou au delà de la frontière. Si l'Union postale n'a pas fait admettre le système métrique par toutes les nations (ce qui, du reste, ne la regardait pas), du moins elle a fait approuver des tableaux d'équivalence, en francs et centimes, de toutes les monnaies des pays civilisés, et d'équivalence,

en grammes, des mesures de poids qu'ils emploient. On en est déjà presque à ce point que tout ce qu'il y a d'essentiel dans la législation des postes et des télégraphes se décide dans les assemblées internationales.

III. — LES PAQUEBOTS ET LES SERVICES MARITIMES

L'acheminement des correspondances d'outre-mer était bien aléatoire au temps de la navigation à voiles. Les départs et les arrivées n'avaient rien de fixe. Un arrêté des consuls, en date du 19 germinal an X, avait donné à l'Administration des postes le droit de faire transporter des sacs de dépêches par les capitaines de navires du commerce, mais nul service régulier n'existait sur aucune mer.

La marine à vapeur modifia cette organisation primitive. En 1833, la France et l'Angleterre s'entendirent pour créer un service régulier entre Douvres et Calais six jours au moins par semaine. Chaque office transportait ses propres lettres et dépêches administratives jusqu'au port de l'office correspondant. Ainsi le directeur général des postes françaises faisait livrer ses dépêches au représentant du *Post Master general* chaque jour à Douvres, à six heures du soir, « ou aussitôt que possible après cette heure ». Celui-ci faisait remettre les siennes au bureau de poste de Calais, à onze heures du matin. Les transports étaient effectués par des paquebots de l'État, considérés et reçus dans les ports des deux pays comme vaisseaux de guerre; ils jouissaient « des honneurs et privilèges que réclament les intérêts et l'importance générale du service qui leur est confié »; ils pouvaient prendre à bord, tant à Douvres qu'à Calais, des passagers de toutes nations, mais le transport des marchandises à titre de frêt leur était interdit. En 1837, le gouvernement français établit encore à ses frais des lignes de paquebots dans la Méditerranée, sur l'Égypte, Constantinople, les Échelles du Levant et la Corse. C'étaient alors des bâtimens de guerre qui desservaient l'Algérie.

L'exploitation directe par l'État était onéreuse pour le budget et ne répondait pas aux besoins du commerce qui, une fois la route frayée, s'était rapidement développé. Aussi une commission instituée en 1850 par le ministre des Finances à l'effet d'examiner la situation des lignes maritimes postales de l'Italie et du Levant déclara-t-elle sans hésitation qu'il valait mieux céder ces lignes à des entreprises privées. Les motifs développés dans son rapport méritent d'être reproduits, ils ont conservé leur valeur : « L'industrie des transports n'est pas une industrie passive; ceux qui

l'exercent doivent travailler et développer les transactions. Ils n'attendent pas que la marchandise leur soit apportée, ils vont la chercher au loin, lui fravent en quelque sorte le passage, et la font arriver par les mille canaux de l'industrie privée. Les soins que réclame la manutention des divers articles, la responsabilité qui incombe à ce roulage des mers, la mobilité indispensable des tarifs, l'étude des convenances propres à chaque commerce, tout cela est une science et demande une complète liberté d'action. » Adoptant cette doctrine, l'État abandonna l'une après l'autre l'exploitation de toutes les lignes postales dont il s'était chargé d'abord, à une époque où l'industrie de la navigation à vapeur manquait encore de ressources. Il n'y a plus aujourd'hui que des compagnies subventionnées sur les parcours où l'Administration des postes fait transporter ses dépêches.

L'Administration des postes est chargée d'organiser les services de transports maritimes. Les subventions allouées aux compagnies qui en sont concessionnaires figurent à son budget pour une somme d'environ 25 millions, en regard de laquelle elle ne peut montrer qu'une très faible recette. Ce n'est pas le seul intérêt postal qui provoque la création et l'entretien des entreprises de paquebots, c'est le souci d'ouvrir de nouveaux débouchés à notre commerce, de développer notre influence dans les mers lointaines par l'apparition périodique de notre pavillon, de rattacher les colonies à la métropole par des échanges de correspondance réguliers. L'intérêt postal n'est donc pas seul en jeu lorsque l'occasion se présente, soit de modifier les parcours en vigueur, soit de substituer de nouvelles lignes à celles que le développement des communications terrestres a rendues superflues. Aussi les projets de l'espèce ont-ils toujours été étudiés par des commissions mixtes où les ministères des Affaires étrangères, des Colonies et du Commerce étaient représentés.

Passons brièvement en revue les entreprises qui sont actuellement en activité.

Entre Calais et Douvres, le service fut remis à l'industrie privée en 1855. Sous le couvert du concessionnaire apparent, un armateur de Dunkerque, la concession fut en réalité donnée à la Compagnie du chemin de fer de Londres à Douvres, qui exécutait déjà le transport des dépêches entre Douvres et Calais pour le compte du gouvernement britannique. Dix-sept ans plus tard, à l'expiration du marché, une compagnie française lui succéda, mais celle-ci ne put s'entendre avec la compagnie anglaise, qui refusa de délivrer, par son intermédiaire, des billets directs aux voyageurs de Paris pour Londres. Les voyageurs prirent presque

tous les paquebots anglais. La compagnie française, privée de l'élément principal de son trafic, réduite à la seule subvention de l'État, fut contrainte de rétrocéder le marché à son concurrent. Au surplus, il ne s'agit, dans ce cas-ci, que d'une petite affaire; la subvention annuelle est maintenant réduite à 100 000 francs.

Le service de la Corse, avec six ordinaires par semaine, figure au budget pour une subvention de 355 000 francs.

C'est en 1851 que les bâtimens de la marine de guerre cessèrent d'effectuer les transports entre la France et l'Algérie. Sur cette ligne, les dépêches étaient un accessoire, les transports de troupe et de matériel étant l'élément essentiel du trafic. Les marchés furent d'abord préparés et conclus par les ministres de la Guerre et de l'Intérieur, et seulement à partir de 1879 par le ministre des Postes et des Télégraphes. Devenue concessionnaire des lignes d'Algérie, à la suite d'une adjudication publique, la Compagnie transatlantique eut souvent à remanier ses parcours, soit à la demande du gouvernement, comme il advint au moment de l'expédition de Tunisie, qui fit créer plusieurs départs hebdomadaires directs entre Marseille et Tunis; soit d'office et comme conséquence du développement considérable que prirent, en ces dernières années, les exportations algériennes. En même temps, la vitesse de marche des paquebots s'accroissait; c'est ainsi que la durée de la traversée entre Marseille et Alger qui dépassait quarante-huit heures, il y a quarante ans, se trouvait réduite d'abord à trente-quatre heures, — le cahier des charges exigeant une vitesse de 12 nœuds et la distance étant de 417 milles, — puis à trente heures, et enfin à vingt-quatre, grâce à la mise en marche de navires à machines plus puissantes. Enfin en 1895, à la veille de l'expiration du marché en cours, l'Administration des postes et la Compagnie transatlantique étaient d'accord pour renouveler un contrat dont les conditions s'étaient progressivement améliorées au profit du public et qui ne coûtait d'ailleurs que 880 000 francs par an au budget de l'État. Mais les représentans de Marseille et ceux de l'Algérie firent valoir qu'il existait plusieurs entreprises de navigation concurrentes, qu'il était contraire au principe de la liberté de l'industrie de donner à l'une d'elles le monopole des transports du gouvernement et que l'Administration des postes ferait mieux de confier ses dépêches à tous les bâtimens en partance, sauf à encourager les parcours les plus rapides au moyen d'une prime de vitesse. C'est le système aujourd'hui en vigueur et dont les résultats ne paraissent pas défavorables quant à présent.

C'est sur New-York, en 1840, que le gouvernement français essaya pour la première fois de créer une ligne de paquebots transatlantiques. La tentative échoua, aucune compagnie ne s'étant présentée. Les conditions en étaient pourtant bien modestes, et peut-être est-il utile de les rappeler ici pour faire voir les progrès que l'industrie navale accomplit en un demi-siècle. On prévoyait que la traversée du Havre à New-York se ferait en seize jours, il en faut aujourd'hui sept ou huit. La loi prescrivait au concessionnaire d'employer des bâtimens de 450 chevaux sans lui imposer l'obligation qu'ils fussent de construction française, les ateliers de notre pays n'ayant fabriqué jusqu'alors que des machines de 250 chevaux au plus ; or, la compagnie actuelle emploie sur cette ligne des bâtimens de 8 000 chevaux qu'elle construit elle-même.

C'est en 1861 que la Compagnie transatlantique créa les lignes du Havre à New-York et de Saint-Nazaire aux Antilles qu'elle exploite encore aujourd'hui. Seulement la ligne de New-York, qui était mensuelle, est devenue hebdomadaire ; la ligne mensuelle unique de Saint-Nazaire aux Antilles a été remplacée par des lignes également mensuelles de Saint-Nazaire à Colon, de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz, du Havre et de Bordeaux à Colon. La Compagnie y a même ajouté les parcours du Havre et de Bordeaux à la Vera-Cruz, de Marseille à Colon et de Marseille à Haïti, en remplacement des annexes entre la Martinique, la Jamaïque et Cuba que le cahier des charges lui imposait. Pourtant la subvention qu'elle reçoit est restée à peu près au même chiffre, à savoir 9 958 000 francs par an. Il faut y ajouter une somme d'environ 1 200 000 francs comme prime de vitesse, qui lui est acquise lorsque ses navires dépassent la vitesse de 15 nœuds. On n'ignore pas combien la concurrence est active entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Les paquebots de Hambourg, de Southampton, de Liverpool, disputent le fret et les voyageurs à ceux du Havre. Il faut aller vite si l'on veut conserver la clientèle qui paie le mieux ou bien abaisser ses prix. La prime de vitesse se justifie bien ici.

En 1835, le gouvernement de Louis-Philippe, jaloux d'étendre son influence dans la Méditerranée orientale, avait obtenu des Chambres un crédit de 6 millions pour construire des paquebots destinés aux lignes du Levant. Ces paquebots étaient assimilés aux bâtimens de la marine royale ; le service fut inauguré en 1837. Une convention conclue vers cette époque avec le gouvernement anglais pour le transit de la Malle des Indes nous apprend quelle en était l'organisation. Les paquebots, de la force

de 160 chevaux, partaient de Marseille trois fois par mois. La durée du trajet, de Marseille à Alexandrie, y compris le temps nécessaire du transbordement des correspondances à Malte, ne devait pas dépasser douze jours et douze heures, à moins d'obstacles de force majeure. La distance entre Calais et Marseille devait être parcourue par les malles-poste de l'Office français en quatre jours et six heures.

En 1851, l'État se substitua, pour l'exécution de ces services de paquebots et avec une subvention annuelle de 3 millions, la Compagnie des Messageries nationales. C'était cette même société qui, au commencement du siècle, possédait des voitures publiques et effectuait seule en France le transport des messageries par héritage de l'ancienne régie, et qui est devenue depuis, abandonnant tout service terrestre, la Compagnie des Messageries maritimes. Ce que l'État lui concédait allait s'amoindrir d'année en année, par suite du progrès des chemins de fer. Ce furent d'abord les escales d'Italie : Civita-Vecchia, Naples, Messine, qui devinrent sans objet. Puis l'Office anglais substitua le parcours Brindisi-Port-Saïd au parcours Marseille-Alexandrie dans l'itinéraire de la Malle de l'Inde. Enfin Constantinople est aussi relié au réseau des chemins de fer européens. La Compagnie ne dessert plus la ligne de Marseille à Constantinople qu'à titre facultatif et sans subvention; mais, par compensation, elle a donné une extension considérable à ses itinéraires dans les mers plus lointaines.

Ce fut d'abord la ligne du Brésil et de la Plata, qui était considérée depuis longtemps comme l'une des plus productives sous le rapport commercial; la Compagnie l'entreprit en 1857 avec une subvention de 4700000 francs pour un départ mensuel. Bordeaux en fut le port d'attache, de même que Saint-Nazaire pour les Antilles, le Havre pour New-York. Le gouvernement trouvait équitable de répartir le réseau postal entre les principales places de notre commerce maritime, et cette règle a toujours été observée depuis. Le trafic de la ligne du Brésil et de la Plata a paru tellement rémunérateur que la Compagnie l'exploite encore, de prorogation en prorogation, avec une subvention réduite à moins d'un million, encore a-t-elle créé un second départ mensuel dont l'administration des postes profite sans autre dépense. C'est cette voie, mais non la seule, qui dessert la colonie du Sénégal.

En 1861 fut concédée à la même Compagnie, avec une forte subvention, une entreprise plus considérable que les précédentes, la ligne de Marseille à Shanghaï, avec embranchemens de Colombo à Calcutta, de Singapore à Batavia, de Shanghaï à Yoko-

hama. D'abord mensuels, les départs eurent lieu de deux en deux semaines, de façon à alterner avec les départs des paquebots anglais dès que le canal de Suez fut ouvert à la navigation. Le développement progressif des intérêts français dans l'extrême Orient a motivé la création de nouvelles lignes concédées à la même Compagnie. Elle a maintenant un départ mensuel de Marseille pour l'Australie et la Nouvelle-Calédonie et aussi un départ mensuel de Marseille pour la côte orientale d'Afrique et Madagascar. Tous ces services d'Extrême-Orient lui valent une subvention d'à peu près 11 millions par an.

Il ne reste à mentionner qu'un service de paquebots de création bien plus récente : c'est la ligne occidentale d'Afrique, desservie mensuellement par des navires qui partent alternativement du Havre et de Marseille et visitent tous les ports du littoral africain, depuis Dakar jusqu'au Congo français. Les correspondances à destination de cette côte n'étaient acheminées, jusqu'en 1889, que sur les paquebots anglais. Entre temps, notre commerce y était devenu tellement actif que l'Administration des postes put s'assurer cette communication mensuelle pour une modique subvention de 500000 francs par an.

Sur chacun de ces paquebots qui naviguent pour son compte, — à l'exception de ceux qui vont, sans escale intermédiaire, d'un port à l'autre, tels ceux d'Algérie et de New-York, — l'Administration des postes entretient un de ses employés, qui constitue en quelque sorte un bureau de poste naviguant, échange des dépêches à chaque relâche avec les offices étrangers ou coloniaux, distribue et prend en mains propres les correspondances des commandans de la marine de l'État, lorsqu'il s'en trouve sur son itinéraire, et même émet et paye des mandats d'articles d'argent au profit des passagers et de l'équipage du bâtiment qui le porte. Pour compléter cette organisation, l'administration française avait créé des bureaux de poste en quelques-unes des localités situées sur l'itinéraire des paquebots, d'abord dans les pays ottomans : à Constantinople, Smyrne, Salonique, Alexandrie, en vertu des capitulations ; puis, plus récemment, à Shanghaï, Tanger et Zanzibar. Des bureaux français de cette sorte ont même été quelque temps en activité à la Vera-Cruz et à Yokohama ; ils ont disparu depuis que le Mexique et le Japon ont adhéré à l'Union postale universelle. Notons encore que les paquebots français ne portent pas seulement les correspondances originaires ou à destination de notre pays ; ils reçoivent et distribuent, depuis leur départ jusqu'à leur retour, tout ce que les offices étrangers jugent utile de transmettre par leur intermédiaire. Nul n'ignore ce que

cause d'émotion l'arrivée d'un courrier dans les colonies lointaines. Le pavillon qui s'y montre à jours fixes et périodiques ne rend pas seulement service au commerce, il accroît l'influence de la nation qu'il représente.

Est-ce acheter ces avantages trop cher que de les payer par 25 millions de subvention annuelle? Le montant en décroîtra du reste à mesure que le trafic commercial donnera de plus gros profits aux compagnies concessionnaires. C'est ainsi qu'il dépassait 27 millions en 1871 quoique les itinéraires fussent beaucoup moins étendus ou les départs moins fréquens. Le service du Brésil et de la Plata coûte cinq fois moins aujourd'hui que dans les années de début. Les services de la Manche, de la Corse, de la Méditerranée n'exigent plus que de faibles subventions.

Il y a près de vingt ans, les contrats qui liaient l'Office anglais aux compagnies pour les transports des dépêches aux États-Unis étant expirés, le *post master general* décida de n'en pas conclure de nouveaux, mais de livrer ses sacs aux armateurs des navires les plus rapides avec une rémunération calculée à raison du poids des lettres ou des imprimés. Il trouva bien, il est vrai, assez de navires en partance pour assurer trois courriers réguliers par semaine entre l'Angleterre et New-York; mais les compagnies qui possédaient les navires les plus rapides ne voulurent pas se prêter à l'expérience. C'est un inconvénient qui n'est pas à craindre chez nous, puisque les lois sur la marine marchande obligent les capitaines de navires français à prendre charge, avant leur départ, des sacs de dépêches que l'administration des postes veut leur confier.

IV. — LES CABLES SOUS-MARINS

A notre époque, la correspondance télégraphique est quotidienne entre tous les pays du globe. Les journaux nous tiennent chaque matin au courant de ce qui s'est passé d'important la veille dans les deux hémisphères, « de Paris à Pékin, du Japon jusqu'à Rome », et même en Océanie et dans les deux Amériques. Les câbles sous-marins gisent sous les flots de tous les océans, sauf l'océan Pacifique, et encore promet-on que cette lacune disparaîtra bientôt. Dans les mers de notre Europe, telle que la Méditerranée ou la mer du Nord, les câbles sont si nombreux que, si l'on a besoin d'en réparer un, on risque d'en endommager deux ou trois autres. On a peut-être oublié que cette industrie ne remonte guère à plus de quarante ans et qu'elle eut tant d'échecs au début qu'on en a presque désespéré.

C'est en 1851 que fut immergé le premier fil télégraphique entre Douvres et Calais ; la distance était courte, et le détroit a tout au plus 50 mètres de profondeur. Il fut encore assez aisé de relier l'Angleterre à la Belgique et à l'Irlande, même Malte à la Sicile et à Corfou. Les difficultés commencèrent lorsque les ingénieurs voulurent descendre leurs câbles dans les mers très profondes, comme la Méditerranée occidentale et l'Atlantique, surtout lorsque cette grande profondeur se rencontrait sur de grands parcours sans atterrissage intermédiaire.

Rappelons d'abord comment est fait un câble sous-marin. Il y a au centre un faisceau de fils de cuivre souple et bon conducteur de l'électricité, et alentour, une gaine de gutta-percha qui empêche la déperdition du fluide. C'est là ce que l'on appelle l'âme du câble. Puis, pour empêcher que cette âme fragile ne se détériore, on l'enveloppe de fils d'acier enroulés en spirale. Le faisceau des fils intérieurs doit être d'autant plus gros, l'enveloppe de gutta-percha doit être d'autant plus épaisse que le câble est plus long, car la résistance au passage de l'électricité croît à proportion de la longueur. L'enveloppe protectrice ne peut non plus être identique pour tous les parcours. A proximité des côtes, surtout s'il y a des fonds de roche ou de corail, il faut une forte armature, d'autant plus que les navires risquent de l'accrocher avec leurs ancres ou les pêcheurs avec leurs filets. Dans les grands fonds il suffit que l'armature ait assez de poids pour protéger le câble en cours de route et le conduire doucement jusqu'au sol sous-marin. Il y a donc dans la fabrication de ces câbles tout un ensemble de conditions, parfois contradictoires, qu'il importe de combiner dans la juste mesure, et surtout il est essentiel d'y éviter toute imperfection. Il n'en va pas là comme d'un édifice où l'on remplace, après achèvement, une pierre qui s'effrite par une autre pierre de même dimension. Le moindre défaut dans un câble immergé ne peut être restauré que par le relèvement, qui est toujours une opération très délicate, surtout lorsque le point fautif est à grande profondeur.

Ajoutons enfin que le passage continuel des effluves électriques use l'âme des câbles, surtout lorsqu'elles sont trop intenses, et que, par l'effet du phénomène connu sous le nom d'induction, l'électricité voyage beaucoup moins vite dans les fils garnis de gutta-percha que dans les fils nus des lignes aériennes ; d'où cette double conclusion que les câbles de grande longueur n'admettent qu'un faible trafic et qu'il est indispensable de ne leur fournir que des courans infiniment petits. On remédie aujourd'hui à ces deux inconvéniens par des procédés ingénieux, fruits de la théorie et

de l'expérience. Pourtant il ne faut pas oublier que les premiers fabricans de câbles sous-marins rencontrèrent des difficultés que rien ne faisait prévoir et que, même encore à notre époque, cette industrie exige des précautions d'une nature toute spéciale.

Il n'est plus besoin que de rappeler, pour marquer les étapes, les dates auxquelles furent immergés avec succès les premiers câbles télégraphiques en eaux profondes. En 1861, c'est Alger qui est rattaché à Port-Vendres et Malte à Alexandrie. En 1865, une ligne continue est établie de Suez à Bombay par Aden. Enfin en 1866, le télégraphe résonne définitivement d'un bout à l'autre de l'Atlantique. Ce qu'il y avait eu d'essais infructueux, de tentatives maladroites jusque-là, il est inutile de le redire. Mais, depuis une trentaine d'années, les ingénieurs ont appris leur métier. Si profond que soit un océan, quelle que soit la distance entre les rivages qui le bordent, ils immergent un câble avec apparemment autant de sécurité que s'ils n'avaient pas affaire au plus perfide des élémens. Ce ne sont pas seulement les continens qui sont reliés entre eux; il n'y a guère d'île qui ne reçoive sa correspondance par télégraphe. Bien plus, les lignes sous-marines se substituent aux lignes terrestres partout où il y a quelque intérêt à s'affranchir du passage à travers un territoire étranger ou même seulement pour rendre la transmission plus rapide par la suppression des intermédiaires. Ainsi les Anglais ont des câbles qui vont de Falmouth à Vigo, Lisbonne, Gibraltar et Malte; un câble de Calais à Fano relie la France et les pays du Nord. Au surplus l'industrie des câbles sous-marins est aujourd'hui tellement certaine de ses résultats, et sa clientèle s'accroît de telle façon que les capitaux ne lui font pas défaut. Dans toutes les directions où s'agitent de grands intérêts commerciaux, les lignes se multiplient. On en compte huit entre l'Angleterre et l'Irlande, cinq entre la France et l'Algérie; dix fils relient l'Europe à l'Amérique du Nord et trois à l'Amérique du Sud.

Bien que la télégraphie soit un monopole réservé à l'État dans presque tous les pays, et en particulier dans l'Europe entière, la fabrication des câbles est restée une industrie libre. Le gouvernement français possède, il est vrai, une usine de ce genre dans la rade de Toulon; mais on ne s'y occupe que des câbles qui rattachent au continent les îles du littoral. C'est surtout en Angleterre que cette industrie se développa tout d'abord, en raison du grand intérêt que présentait pour la nation anglaise la correspondance avec les colonies lointaines. Toutefois l'industrie privée a créé récemment en France plusieurs usines qui ont prouvé, par les entreprises qu'elles ont exécutées avec succès

(lignes de l'Algérie, de la Nouvelle-Calédonie, de Madagascar), qu'elles étaient en état de lutter avec avantage contre leurs concurrens étrangers.

De même qu'ils se réservaient avec un soin jaloux le monopole de leur télégraphie intérieure, les gouvernemens ont aussi voulu, sauf de rares exceptions, rester propriétaires et exploitans des câbles qui les relient à leurs provinces d'outre-mer sans intermédiaire. Ainsi les câbles d'Irlande appartiennent à l'Angleterre, ceux d'Algérie à la France, ceux des présides de la côte d'Afrique à l'Espagne. Même ceux qui rattachent l'Angleterre à la France sont une propriété commune aux deux gouvernemens, de même que ceux qui relient l'Angleterre, à la Belgique, à la Hollande et à l'Allemagne.

Mais lorsque les lignes sous-marines prennent des points d'atterrissage en plusieurs pays, il était à peu près inévitable que l'exploitation, aussi bien que l'établissement en fût concédé à des compagnies. Les correspondances avec les États-Unis se partagent entre cinq compagnies dont une seule est française. Toutes assujetties aux tarifs et aux règles de la Convention internationale, elles ont encore cependant intérêt à se faire concurrence en vue d'augmenter leur trafic. Pour cela, il n'est pas de dépenses qu'elles ne s'imposent. L'une, qui aboutit en Irlande, vient, par un câble annexe, solliciter la clientèle du Havre; une autre qui atterrit à Brest possède un embranchement sur Penzance pour attirer le trafic anglais. Quelques-unes ont-elles des arrangemens secrets en vue de ruiner leurs concurrens? C'est possible et même probable; il est en tout cas difficile que les gouvernemens le sachent et s'y opposent.

Là du moins, il y a concurrence, ce qui n'est pas sans profit pour le public, puisque le meilleur moyen d'attirer la clientèle est encore de la servir avec exactitude et célérité. On a le choix encore entre deux compagnies lorsque l'on a besoin de télégraphier au Brésil. Mais les câbles de l'une et de l'autre aboutissant à Pernambouc, la pointe la plus avancée du Brésil vers le nord-est, les télégrammes qui parviennent jusque-là à destination d'une localité plus éloignée, telle que Rio-de-Janeiro ou Montevideo, doivent emprunter une autre voie. Il y en a deux : le réseau terrestre des républiques brésilienne et argentine dont les transmissions sont assez lentes, et puis des câbles sous-marins allant de port en port et appartenant à une troisième compagnie. Or l'on a quelquefois reproché à celle-ci de favoriser l'une des compagnies sous-marines au détriment de l'autre, ce qui annulerait les effets de la concurrence.

Les explorateurs ont traversé l'Afrique en tous sens; mais le télégraphe n'a suivi leur trace que de loin jusqu'à présent. La sécurité n'y est pas assez complète ; les postes occupés par des Européens sont trop distans. De Ghardaia, point extrême du réseau algérien à Ségou, où s'arrête le réseau sénégalais, il y a bien loin. Il y a plus loin encore du Matabelé à la Nubie. En attendant, des câbles sous-marins s'allongent de port en port tout autour du continent. Le périple de l'Afrique est complet, et lorsque, par exemple, une interruption se produit sur le câble d'Aden à Zanzibar, on a la ressource de télégraphier par la côte occidentale, en passant à Bathurst, le Cap et Mozambique. Il y a du retard alors, comme on peut croire. Nous nous en sommes bien aperçus pendant les campagnes du Dahomey et de Madagascar. Au surplus, on ne peut compter ici sur la concurrence, sauf de Cadix au Sénégal que desservent les deux compagnies du Brésil. Du Cap Vert à Aden par le Cap, les câbles appartiennent à deux ou trois compagnies qui ont chacune leur champ d'action particulier, à part quelques parcours communs de peu de longueur. Quant au trajet d'Aden à Alexandrie, il appartient à la puissante conpagnie d'Extrême-Orient dont il va être question.

En l'état actuel du commerce et de la politique, il n'est pas de communication lointaine qui importe plus que celle de l'Extrême-Orient, après celle de l'Amérique du Nord si l'on veut. Beaucoup de gens trouveraient que quelque chose de grave est dérangé s'ils n'avaient chaque jour des nouvelles de l'Indo-Chine, de Shanghaï et du Japon. Deux lignes bien différentes y pourvoient. L'une, d'achèvement assez récent, emprunte les réseaux terrestres de la Russie et de la Sibérie jusqu'à Wladiwostok et se continue de là par des câbles sous-marins jusqu'à Shanghaï et Hongkong. Ces câbles appartiennent à la compagnie qui nous relie en Europe à la Russie sans autre intermédiaire que le Danemark, au moyen de câbles immergés dans la Baltique et la mer du Nord. L'autre voie passe au sud de l'Asie. Elle est formée d'abord par une compagnie des plus riches et des mieux outillées, — elle possède quatre câbles de Suez à Aden et trois d'Aden à Bombay, — puis, par Malte, Marseille, Gibraltar et Lisbonne, se relie à l'Angleterre et à tous les riverains de la Méditerranée.

Le réseau terrestre de l'Inde assure le parcours de Bombay à Madras. De cette ville, une autre compagnie, en étroite relation avec la précédente, a immergé plusieurs câbles qui vont à Singapour, Saïgon et Hongkong, descendent au sud vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande et remontent au nord jusqu'à Shanghaï. La

première de ces deux compagnies posséderait, dit-on, le monopole des atterrissages en Égypte, en sorte qu'il serait impossible de lui susciter une concurrence dans la Mer-Rouge.

En passant cette revue des grandes entreprises télégraphiques sous-marines, nous n'avons pas fait le tour du globe tout entier puisqu'il y a la lacune de l'océan Pacifique. On parle déjà cependant de deux lignes qui traverseraient bientôt cet immense océan : l'une, à construire par les Américains, irait de San Francisco au Japon avec une coupure intermédiaire aux îles Hawaï ; l'autre, tout anglaise, joindrait l'Australie à l'île de Vancouver.

Presque toutes ces compagnies télégraphiques ont été constituées par des capitaux anglais et sont dirigées par des administrateurs anglais ; presque toutes aussi ont, dit-on, entre elles des conventions plus ou moins secrètes pour se remettre de l'une à l'autre les correspondances à grande distance. Ainsi de nouvelles entreprises n'auraient chance de réussir qu'à condition de se créer avec un réseau de très grande étendue. Il paraît dangereux, en outre, que les puissances continentales soient obligées d'avoir recours à des Anglais pour correspondre avec leurs représentans dans les mers lointaines. Et, ajoute-t-on, qu'adviendrait-il dans le cas où l'une de ces puissances serait en guerre avec la Grande-Bretagne? Une convention internationale a été conclue en 1884 pour la protection des câbles en dehors des eaux territoriales, c'est-à-dire là où la mer n'appartient à personne. Cette convention impose certaines pénalités aux navires du commerce qui viennent à endommager un fil sous-marin avec leurs ancres ou leurs filets; mais elle stipule, en l'un de ses articles, que rien ne porte atteinte à la liberté d'action des belligérans. Au lendemain d'une déclaration de guerre, un croiseur peut aller repêcher tel ou tel câble,— ce qui est devenu de pratique constante en cas de réparation, — et interrompre la correspondance. Ainsi, au premier jour, l'Angleterre ne communiquerait plus avec l'Inde ni avec l'Afrique australe ou la Chine.

Il est douteux qu'une compagnie, guidée avant tout par l'appât des bénéfices, sacrifie par patriotisme le produit que lui assure la correspondance étrangère. Au surplus, ces compagnies de câbles qui ont des attaches sur tous les points du globe, en quoi appartiennent-elles à un pays plutôt qu'à un autre pays? En quoi même la loi du pays où elles atterrissent les régit-elle? Sont-elles en même temps égyptiennes à Alexandrie, françaises à Marseille, espagnoles à Cadix où elles ont des bureaux, et anglaises à Londres, où siègent leurs directeurs? De fait, elles sont à peu près souveraines. Elles ont acquiescé aux résolutions des congrès

télégraphiques parce qu'il faut bien qu'elles se conforment aux règles de service universellement admises pour l'échange des télégrammes. Dans leurs relations entre elles, rien ne les contraint parce qu'il n'y a pas de sanction aux obligations que l'un ou l'autre État leur voudrait imposer, si ce n'est le refus d'atterrissage. Il ne semble pas qu'il y ait d'autre moyen de sortir de cette difficulté qu'une législation internationale qui leur donnerait un code commun, et, par compensation, les neutraliserait en cas de guerre.

V. — LE TÉLÉPHONE

Parmi les inventions nouvelles que les savans ont su tirer de ce fluide subtil qu'ils appellent électricité, il n'en est pas qui surprenne davantage que le téléphone ou le phonographe. N'est-il pas merveilleux en effet de reproduire la parole à distance, avec son timbre, ses intonations ? Lorsque le téléphone apparut, au début de l'année 1878, on s'en amusa d'abord; puis on le substitua, dans l'intérieur des maisons, aux tuyaux acoustiques. Bientôt on en installa d'une maison à l'autre dans la même ville. L'instrument, quoique encore imparfait, ne laissait pas que de se prêter à des conversations à petite distance. L'idée vint alors d'établir dans une ville un réseau téléphonique. Tout abonné à ce réseau est relié par un fil à un bureau central qui le met en correspondance, à volonté, avec tel ou tel autre abonné. Le premier réseau fut créé à Paris en 1880; puis il y en eut l'année suivante à Lyon et à Marseille.

A ce propos, il faut observer que le gouvernement s'est réservé en France, comme en presque tous les autres États civilisés, le monopole des correspondances par télégraphe. Il n'y a guère que la confédération des États-Unis de l'Amérique du nord qui ait respecté, en cette matière, la liberté de l'industrie; et, d'après ce que l'on raconte, ce n'est pas à l'avantage du public que cette liberté s'y exerce. Au début du téléphone, le ministre des Postes et des Télégraphes n'eut pas assez de confiance en ce nouvel outil, encore imparfait, pour risquer les deniers publics dans l'exploitation d'un réseau de ce genre. Des sociétés se présentaient pour l'entreprendre à leurs risques et périls; il leur en accorda l'autorisation, mais pour cinq ans seulement et sans vouloir leur concéder aucun privilège exclusif. En 1884, les autorisations furent renouvelées pour cinq autres années. Cependant, l'engin s'était perfectionné; l'Administration des postes et des télégraphes s'était décidée, elle aussi, à construire des réseaux en quelques villes,

et elle avait reconnu bientôt, au profit du public, que les tarifs d'abonnement demandés jusqu'alors étaient exagérés. Ce n'est pas tout: limité d'abord aux conversations urbaines, le téléphone, de progrès en progrès, en arrivait à se montrer efficace sur de grandes distances. En 1885, on pouvait causer de Rouen au Havre; deux ans après, de Paris à Lille, à Bruxelles et à Marseille. Il était à prévoir que le public réclamerait bientôt ce mode de conversation de ville en ville, comme vingt ans auparavant il réclamait le télégraphe. Le moment était venu de décider sous quel régime se développerait la téléphonie : il ne pouvait plus être question que d'une entreprise unique pour la France entière: fallait-il la concéder à une compagnie ou la réserver à l'administration qui exploite déjà le télégraphe? La réponse ne pouvait être douteuse; le télégraphe et le téléphone se complètent l'un l'autre, s'exploitent avec des engins et par des procédés peu différens. Abandonner à une société financière le nouvel instrument de correspondance, c'était peut-être compromettre les recettes de l'appareil plus ancien qui figurent pour une assez grosse somme au budget de l'État. Puis enfin de nombreuses délibérations des chambres de commerce, c'est-à-dire des plus intéressés à ce que la question fût résolue dans le meilleur sens, ne laissaient aucun doute sur les dispositions du public.

Et voilà comme un nouveau monopole, et non des moindres, est venu s'ajouter à ceux que gère déjà l'Administration des postes et des télégraphes. C'est à l'automne de 1889 que la société concessionnaire des premiers réseaux se vit dépossédée, non sans contestation ni même sans brutalité, car elle ne livra aux représentans de l'État ses locaux et ses appareils que sous menace d'expulsion par la force armée, et les litiges auxquels a donné lieu cette sorte d'expropriation sont encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites.

Qui osera dire ce que deviendra plus tard le téléphone dans l'ensemble de nos moyens de correspondance ? Jusqu'où s'étendra cette industrie qui a pris tant de place dans nos mœurs, à peine sortie de l'enfance? l'avenir nous donnera-t-il la conversation imprimée et non plus parlée? Pourtant il semble dès à présent que le message téléphoné ne remplacera pas le télégramme, pas plus que le télégramme n'a remplacé la lettre. L'écrit autographe a sa valeur propre que les amoureux, aussi bien que les négocians, préféreront toujours aux feuilles bleuâtres du télégraphe, aux transmissions fugitives du téléphone.

VI. — LE PERSONNEL

Le lecteur aura trouvé longue l'énumération des attributs que les lois ont conférés, l'un après l'autre, à l'Administration des postes et des télégraphes, et plus longue encore la série des changemens d'organisation ou de tarif que cette administration introduisait dans ses services, *volens nolens*, tantôt par suite de l'expérience qu'elle avait acquise, tantôt sous la pression de l'opinion publique. Et pourtant la liste que nous en avons donnée est loin d'être complète. Bien des détails d'exécution ont été omis dans cette étude, qui ne peut prétendre à être un guide du public pour les opérations qu'il accomplit au guichet d'un bureau de poste. Le travail de cette administration se chiffre aujourd'hui par des nombres formidables : elle manipule chaque année plus de 2 milliards de correspondances dont un tiers au moins en lettres closes, et 20 millions d'objets recommandés; elle transmet 40 millions de télégrammes; émet ou paye 30 millions de mandats; recouvre à domicile une douzaine de millions de traites; enregistre 4 millions de versemens ou remboursemens de caisse d'épargne. D'une façon générale, on peut dire que son trafic augmente de moitié tous les dix ans. Pour l'accomplissement de ces diverses obligations, ses comptables reçoivent ou payent plusieurs milliards du 1er janvier au 31 décembre, et ils versent au trésor public 216 millions de recettes et n'en retirent que 164 millions pour payer les dépenses de toute nature qu'entraîne cette vaste organisation.

Certains économistes se sont ingéniés à discuter les chiffres de recettes et de dépenses de l'Administration des postes et télégraphes; les uns ont voulu démontrer que le bénéfice apparent de 52 millions qui en ressort est en réalité trop faible, notamment parce que c'est à tort que les 25 millions de subventions aux services maritimes figurent en entier à la charge de cette administration tandis que les paquebots rapides intéressent le commerce, les colonies, la diplomatie, plus encore que la poste aux lettres; et aussi parce que le télégraphe et la poste transportent à titre gratuit toutes les correspondances des administrations françaises. D'autres prétendent, au contraire, que ce bénéfice disparaîtrait si l'on faisait état de ce que les chemins de fer fournissent de transports gratuits, de la dépense en frais d'installation inscrite aux budgets antérieurs et dont l'amortissement n'est pas compté, des pensions de retraite servies aux employés que l'administration congédie chaque année.

D'autres encore ont voulu comparer la gestion financière de l'administration française à celle des administrations étrangères, ou même à celle de l'ancienne ferme des postes d'avant 1789, comme si d'un siècle à l'autre, et même d'un pays à l'autre, les conditions sociales ne variaient pas suivant des règles dont la statistique ne peut tenir aucun compte. Tous les rapprochemens sont vains et illusoires, aussi bien que les calculs des prix de revient dans les diverses industries. Prenons nos administrations françaises pour ce qu'elles sont; demandons-leur d'avoir l'esprit de progrès sans répudier la tradition; pourchassons les abus, s'il en apparaît, mais honorons et encourageons le travail et la probité s'ils s'y trouvent déjà; c'est là l'essentiel d'une bonne gestion.

Le personnel des postes, télégraphes et téléphones forme, par le nombre, une armée. On y compte environ 37 000 sous-agens (facteurs, gardiens de bureau, surveillans, etc.), qui sont chargés de la distribution des correspondances et des travaux manuels, et environ 21 000 agens, qui, du plus bas au plus haut grade, participent aux opérations des bureaux et les dirigent ou les surveillent. Les deux catégories sont distinctes, en ce sens que les conditions d'instruction, d'éducation, de capacité, pour y être admis, ne sont pas les mêmes. Dans chacune, des règles précises déterminent l'avancement de classe en classe, de grade en grade, en sorte que l'arbitraire y ait aussi peu de place que possible. Des examens sont institués pour vérifier l'aptitude de ceux qui aspirent aux grades supérieurs. Dans la catégorie des agens, les femmes sont nombreuses; il y en a des milliers. L'ancienne administration des postes avait coutume de leur confier la gestion de ses petits bureaux, et l'usage s'en est continué. A une époque plus récente, on les introduisit dans les bureaux les plus importans, à titre d'auxiliaires, pour les opérations qui s'accomplissent hors la vue du public; ainsi le bureau central des télégraphes à Paris, où tout le travail consiste à transmettre ou recevoir des télégrammes, a moitié de son effectif féminin. Puis on a osé les préposer aux guichets, en face du public, avec l'espoir que ce public, souvent impatient et fantasque, rencontrerait plus de complaisance et montrerait plus de réserve en présence d'une femme; l'expérience semble avoir confirmé cette prévision.

Peut-être ne tient-on pas assez compte à cette administration de la bonne œuvre qu'elle accomplit en enrôlant chaque année quelques centaines de femmes dans ses divers services. Les emplois qu'elle leur distribue, c'est le gagne-pain de veuves et d'orphelines, le soutien de familles peu fortunées où les enfans sont nombreux. Ce n'est jamais la richesse: de mille francs par an au

début, le traitement peut s'élever jusqu'à 1 800 francs, un peu plus haut en certaines recettes dont la gestion exige beaucoup de travail et une capacité au-dessus de l'ordinaire. Quoi qu'il en soit, ces emplois sont très recherchés. On les réserve de préférence aux veuves et aux enfans des anciens serviteurs de l'État, civils ou militaires; cependant, toutes peuvent y prétendre. Peut-être est-il difficile, à qui ne l'a pas vu de près, d'imaginer ce qu'il y a d'infortunes, et aussi de dévouement, de dignité et de probité professionnelle dans cette modeste classe de fonctionnaires, et celui qui en a été le témoin ne saurait l'oublier.

Se rend-on compte même de ce qu'est le travail intérieur des bureaux de poste et de télégraphe, en dehors du service des guichets que le public fréquente? C'est pendant la nuit que voyagent et travaillent ces nombreux bureaux ambulans qui reçoivent, trient et livrent en chaque gare des sacs de correspondances. Tous les courriers de quelque importance circulent aussi la nuit, réveillant à chaque station les receveurs auxquels ils remettent leurs dépêches. Et puis, pour que les facteurs puissent commencer leur tournée matinale, c'est à 5 ou 6 heures du matin que tous, receveurs, commis, facteurs, commencent l'ouverture des dépêches et préparent le classement des correspondances. Pour le télégraphe, le gros des correspondances s'échange, il est vrai, dans le courant de la journée; mais, quand il est minuit à Paris, heure du repos, il n'est que sept heures du soir à New-York et il est huit heures du matin dans les mers de Chine. Il n'y a donc pas d'interruption dans le transit des correspondances lointaines qui traversent la France. De même, sur les fils qui relient nos grandes villes entre elles et avec les capitales de l'Europe, il n'y a pas un instant de trêve; au cours d'une longue vacation, le préposé doit saisir à chaque instant des signaux fugitifs, et la moindre distraction est une cause d'erreur.

Je disais plus haut que le personnel des postes et des télégraphes forme une armée; cette expression est inexacte en ce sens qu'il y manque la discipline militaire. Le soldat, quel que soit son grade, est lié par un pacte étroit qui va jusqu'à lui prescrire le sacrifice de la vie; ce qui en fait la profession honorable par excellence. Un code pénal très minutieux a mis, en regard des fautes qu'il peut commettre, toute une échelle de peines disciplinaires savamment graduée qui va de la simple consigne jusqu'à la peine de mort. Il n'y a et il ne peut y avoir rien d'analogue dans les services civils. Le Code civil qui régit les rapports des citoyens avec les administrations aussi bien que des citoyens entre eux, dit quelque part : « Toute obligation de faire ou de ne

pas faire se résout en dommages et intérêts. » Quels moyens y a-t-il donc de maintenir la discipline dans un personnel si nombreux? La révocation : on ne l'applique guère qu'en cas d'infidélité ou d'abandon de poste; la retenue pécuniaire : elle a été supprimée il y a longtemps déjà pour les agens des postes et des télégraphes, et c'est peut-être regrettable. Il est vrai que l'on y supplée par le retard d'avancement qui est souvent une peine plus sévère. Il n'y a plus en réalité que les peines morales, la réprimande prononcée avec plus ou moins de solennité, par une autorité plus ou moins élevée. C'est peu, dira-t-on. J'estime que c'est assez lorsque le chef sait appliquer la réprimande avec tact et mesure. Un ancien directeur général des postes écrivait aux directeurs des départemens : « Votre intérêt est engagé à tenir personnellement en mains le personnel sous vos ordres, et vous n'obtiendrez ce résultat que par une attitude à la fois digne et bienveillante, et par un emploi judicieux et discret des moyens de coercition dont vous disposez... C'est en cherchant dans les faits incriminés ou dans la position personnelle de l'agent une idée capable de toucher son intérêt ou sa raison que vous réserverez à la fois à la réprimande toute sa valeur et à votre autorité morale tout son prestige. »

Ce langage n'a pas cessé d'être vrai. Au milieu de cette foule de préposés et d'agens de tous grades, il peut y avoir quelques réfractaires; mais la masse est honnête au fond et ne désire que gagner paisiblement son pain quotidien. Lorsque surviennent des actes d'indiscipline un peu graves, on peut admettre que le chef en est plus ou moins responsable. L'art de conduire les hommes n'est pas des plus simples; peut-être quelques-uns sont-ils incapables de se l'approprier. C'est par là cependant que nos administrations publiques peuvent vivre et prospérer. Il y a quelque chose dans ce monde de supérieur à la science de l'ingénieur, à l'éloquence de l'avocat, c'est cet art de l'administrateur qui sait choisir et entraîner ses collaborateurs, petits ou grands, vers l'accomplissement du devoir, sans hésitation et sans défaillance, par les voies du travail, de la confiance et de l'honnêteté.

H. Blerzy.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE APOCALYPTIQUE

Idéalisme, transcendantalisme, sentimentalisme, mysticisme, symbolisme et prophétisme ont fait, depuis du temps déjà, leur apparition dans la philosophie, dans la poésie et dans le roman. Mais dans la littérature tout se tient et il y a communication entre ses diverses provinces. L'esprit nouveau est en train de se répandre dans la critique elle-même. C'est donc le moment de rechercher quel bienfait elle peut attendre de cette intrusion. Il n'est que trop vrai : la critique, durant ce siècle, a été aux mains des hommes d'étude, des pédans de collège et des cuistres. Ils y ont transporté leurs propres habitudes de travail. Ce sont, comme on sait, gens de pensée réfléchie, d'humeur calme, de labeur appliqué, d'esprit prudent, circonspect et méthodique. Ils se sont efforcés de faire de la critique, non certes une science, attendu qu'entre les conclusions de la science et les jugemens esthétiques il y aura toujours une différence essentielle et irréductible, mais du moins une étude qui ne fût pas abandonnée entièrement aux fantaisies du goût individuel. Ils ont pensé que, mis en présence de la Beauté, nous devons sans doute la sentir, mais que sentir n'est rien si l'on n'est capable en outre de comprendre et de juger; ou, pour mieux dire, ils ont pensé que l'émotion esthétique est elle-même un produit de l'éducation et de l'affinement du goût et qu'elle les suppose. Ils ont recherché s'il n'y aurait pas dans la Beauté certains élémens généraux qui s'imposent à tous les hommes ainsi qu'à tous les temps, et ils ont essayé de les définir. Afin de mieux rendre compte de la formation de l'œuvre d'art, ils se sont aidés de toute sorte de secours; ils ont em-

prunté leurs méthodes à l'histoire, à la psychologie, à la physiologie elle-même et à l'histoire naturelle; ils ont profité des hypothèses les plus récentes de la science. Ils ont suivi le chemin que font les idées à travers le temps, comment un livre se rattache au passé, influe sur l'avenir, développe son principe parmi les générations successives de lecteurs. De cet effort constant, de ce travail de complexité croissante est sorti un genre nouveau, dont la constitution appartient à notre siècle et qui est précisément la critique.—C'est aussi bien cet effort qu'il s'agirait de rendre inutile et ce développement qu'il s'agirait de supprimer par un brusque retour en arrière. Les partisans de ce progrès à rebours se recommandent surtout d'autorités empruntées à l'étranger. L'Allemand Novalis est le saint ou l'ange de l'école; l'Anglais Carlyle en est le prophète; l'Américain Emerson en est l'apôtre. On vient de traduire quelques-unes de leurs œuvres les plus significatives (1). Mais, en outre, ce mouvement compte en France quelques chefs notables. C'est Ernest Hello, dont on a réimprimé le livre sur l'*Homme* et commenté l'œuvre tout entière (2). C'est Barbey d'Aurevilly, dont on édite avec respect et en série imposante « l'œuvre critique (3) ». Remplacer les lenteurs de la préparation par la soudaineté de l'intuition, les précautions de la méthode par la spontanéité du sentiment, et, d'une façon générale, les idées par les grandes phrases, les faits par les grands mots, les appréciations par les grandes lettres et les discussions par les grands gestes, tel est le programme. D'autres écoles ont pu se contenter de dénominations modestes. Pour celle-ci, je n'en vois qu'une seule qui puisse convenir et qui soit en rapport avec la sublimité de ses tendances comme avec l'enthousiasme de ses adeptes et la solennité des oracles qu'elle inspire : c'est la critique apocalyptique.

Le livre de Carlyle sur le *Culte des Héros* est ici la Bible et l'Évangile. Pour Carlyle, l'histoire du monde n'est que la biographie des Grands Hommes. Il se représente le spectacle tout entier de l'histoire à l'image d'une épaisse et longue nuit, entrecoupée de quelques momens lumineux; naturellement il ne distingue que ces traits de lumière et ne tient compte que d'eux seuls. Le genre humain vit pour un petit nombre de privilégiés. Des milliers et des milliers d'êtres, pendant des siècles, se traînent misérablement au ras de la terre. Tout à coup un homme surgit. C'est le Grand Homme, le Héros, celui qu'on appelle, suivant les temps, Dieu, Prophète, Poète ou Roi, Odin, Maho-

(1) Thomas Carlyle : *Les Héros, le Culte des Héros et l'Héroïque dans l'Histoire*, traduction et introduction par J.-B.-J. Izoulet-Loubatières. — Emerson : *Les Sur-Humains* (representative men), traduit par Izoulet, Adrien Baret et Firmin Roz (chez Colin). — Mœterlinck : *Les disciples à Saïs et les Fragmens de Novalis*. — *Le Trésor des Humbles* (Mercure de France).

(2) Ernest Hello : *L'Homme*. — Joseph Serre : *Ernest Hello* (chez Perrin).

(3) J. Barbey d'Aurevilly : *Les Œuvres et les Hommes* (chez Lemerre).

met, Shakspeare, Napoléon. Dès qu'il est apparu, les autres hommes se groupent autour de lui et le suivent. Ils subissent son prestige sans avoir le droit de s'y soustraire ou même de le discuter. Ils ont vis-à-vis de lui un devoir, celui de l'Adoration. Cette adoration du héros, cette admiration ingénue, cette soumission brûlante, ce culte prosterné, c'est, d'après Carlyle, le plus noble sentiment qui puisse habiter dans la poitrine d'un homme. — Emerson a sur plusieurs points corrigé, atténué la doctrine de son maître, et il l'a aidée ainsi à se répandre; mais il est à cet égard pleinement d'accord avec lui. Le génie est parce qu'il est, et mérite, quel qu'il soit, d'être adoré : « J'admire les grands hommes de toutes classes, ceux qui tiennent pour les faits et ceux qui tiennent pour les pensées; j'aime le rugueux et l'uni, les « Fléaux de Dieu » et les « Chéris de la race humaine ». J'aime le premier César et Charles-Quint d'Espagne, et Charles XII de Suède, Richard Plantagenet et Bonaparte en France. » La soumission au génie n'admet ni degrés ni réserves : « Sers les grands hommes. Ne t'arrête à aucune humiliation. Ne marchande aucun service que tu puisses rendre. Sois le membre de leur corps, le souffle de leur bouche. » Comme il explique le passé de l'humanité, le culte des héros nous garantit son avenir. Carlyle y puise un éternel espoir pour la direction du monde. Traditions, croyances, sociétés peuvent périr; il restera toujours la certitude que des héros nous sont envoyés quand nous en avons besoin et qu'il nous faut les révérer quand ils nous sont envoyés. C'est l'étoile polaire brillant au ciel des âges. « Les grands hommes existent pour qu'il puisse y avoir de plus grands hommes. La destinée de la nature organisée est l'amélioration. C'est l'affaire de l'homme de triompher du chaos, de répandre de toutes parts, tant qu'il vit, les semences de science et de poésie pour que le climat, le blé, les animaux, les hommes soient plus doux et que les germes d'amour et de bienfait soient multipliés. » Telle est la conclusion où se repose l'optimisme d'Emerson.

Ce que vaut cette théorie au point de vue de l'histoire générale, je n'ai pas ici à l'examiner. Je remarque seulement combien elle est surannée. L'histoire, se modelant sur les sciences, abandonne de plus en plus l'étude des individus pour celle des collectivités; elle cherche l'explication des faits moins dans l'action de quelques privilégiés que dans la collaboration de la masse anonyme ; elle s'attache non aux accidens et aux soubresauts, mais à l'insensible développement et à la marche continue. L'armée des infiniment petits a mis les héros en déroute. — Généreuse en apparence, la théorie de l'héroïsme dans l'histoire pourrait bien n'être au fond que la reconnaissance du succès et qu'un acte de soumission aveugle devant la force. Car le grand homme est celui dont la grandeur a été manifestée d'abord et consacrée ensuite par le

succès. Mais combien y en a-t-il parmi les grands hommes dont l'action a été néfaste et qui ont fait dévier l'humanité de la voie du progrès, de l'amélioration et de l'adoucissement? — Et enfin ne savons-nous pas où aboutit d'ordinaire l'optimisme, et que les effusions du sentiment ont coutume de se résoudre en un furieux déchaînement de brutalité?

Mais c'est uniquement au point de vue de l'histoire des lettres que je me place. Je demande quel secours les procédés de Carlyle peuvent apporter à la critique. C'est Carlyle qui se charge de répondre; il a soin de nous mettre en main le fil qui doit nous conduire dans cette recherche. Aux premières pages de son livre, il prend violemment à partie ceux qu'il appelle les « petits critiques ». Il est instructif de voir ce qu'il leur reproche, et ce qui leur vaut de sa part un si âpre dédain. « Cet âge, s'écrie-t-il, nie l'existence des grands hommes. Montrez à nos critiques un grand homme, un Luther par exemple; ils commencent par ce qu'ils appellent : « l'expliquer; » non l'adorer, mais prendre ses dimensions — et découvrir que c'est une petite sorte d'homme. Il a été la création du Temps, disent-ils. Le Temps l'a appelé, le Temps a tout fait, lui rien — que nous, les petits critiques, n'eussions pu faire aussi. » Expliquer!... Voilà ce qui est criminel et quasiment impie. Rattacher l'éclosion du génie aux circonstances qui l'ont accompagnée, montrer comment le grand homme est dans la dépendance du temps où il est venu, de l'époque où il s'est développé, du milieu qui a en partie déterminé sa formation, quel égarement d'une fureur iconoclaste! Les critiques s'efforcent de comprendre et de faire comprendre; c'est en quoi éclate la médiocrité de leur esprit. La petite critique est petite en ceci, qu'elle essaie de faire de la clarté. Faire de l'ombre, tel sera donc par contraste l'office de la Grande Critique. Elle s'emploiera à obscurcir les questions, à embrouiller ce qui passait pour être simple, à embrumer ce qui semblait clair, à noyer dans un flot de ténèbres les faibles lueurs dues à l'effort de l'intelligence et de la raison. Obscurcissez! disait le rhéteur antique. On ne peut nier que le système de Carlyle et de ses disciples ne soit merveilleusement approprié à cet effet.

Le mysticisme est au fond même de la doctrine... La nature est surnaturelle. Tout y est miracle. Événemens, êtres, choses, sont des apparitions. Et ce sont des apparences. Rien n'est vrai que le mystère. Rien n'est réel que l'invisible. Parfois une porte s'ouvre sur le mystère, l'invisible se manifeste à nous : ce sont les rares instans, les momens héroïques de la vie. La plupart des hommes se contentent des apparences, s'en tiennent aux semblans et aux formes : l'homme de génie pénètre jusqu'à l'Essence, jusqu'à la pensée divine qui y est incluse. Cela même le caractérise. « Il est, aux termes de Carlyle, celui qui vit

dans la sphère intérieure des choses, dans le Vrai, le Divin et l'Éternel qui existent toujours, inaperçus de la plupart dans le Temporaire et le Trivial: son être est dans cela ; il déclare cela au dehors par acte ou parole selon le cas en se déclarant lui-même au dehors. Sa vie est un lambeau de l'éternel Cœur de la Nature. » Il est *sincère*, en ce sens qu'il s'appuie sur la vérité. Il est *sérieux*, ence sens qu'au lieu de s'arrêter à la frivole apparence il s'installe dans le Cœur des choses. Il est *silencieux*, car toute chose a une harmonie, sans quoi elle ne pourrait maintenir sa cohésion et exister ; tout est chant, tout est musique ; mais cette musique ne s'entend que dans le silence. Sérieux, sincérité, silence, sont les signes dont est marqué le grand homme en littérature aussi bien qu'ailleurs. Car la littérature est une « Apocalypse de la Nature », une « révélation du secret ouvert ». L'homme de lettres est envoyé pour nous manifester cette idée divine du monde.

Le génie procède par intuition, l'homme de génie étant par essence un *voyant*. « Au poète comme à tout autre nous disons avant tout : Vois! » Sans avoir besoin de passer par la série des raisonnemens et par la chaîne des intermédiaires, il atteint directement son but. Vérité, beauté, bonté, il saisit son idéal d'une prise immédiate. Il s'y élance d'un bond par la seule impulsion de l'élan intérieur. Sa démarche est soudaine et sûre tout à la fois. Inconscient à la manière de l'instinct, il ne sait ce qu'il fait, et il le fait infailliblement. Il ignore les hésitations, les tâtonnemens, les reprises et les retouches. Il n'a eu besoin ni d'être éduqué ni d'être développé ou redressé. — Tel est ce procédé de l'intuition, auquel nul autre n'est analogue, dont nulle analyse ne rend compte et dont nous ne pouvons nous faire même une idée, nous tous qui n'y avons point de part, à qui n'a pas été révélé le lien du visible avec l'invisible, à qui il n'a pas été donné d'être des voyans.

Cela contribue déjà à isoler le génie; mais il y a plus. Nous ne connaissons que par comparaison; nous ne saisissons que des ressemblances et des différences. Ce qui nous permet d'apprécier, de juger — et d'admirer — l'homme de génie, c'est que nous croyons qu'avec tout son génie il est encore et tout de même un homme. Nous savons, à n'en pas douter, que dans l'humanité il n'y a pas d'êtres surhumains, que le même sang coule dans toutes les veines, que la même argile a servi à pétrir toutes les chairs. Il n'est de différences que de degrés et non pas de nature. Le grand homme réalise plus complètement ce qui chez les autres n'est qu'à l'état d'ébauche ; il est l'exemplaire, non pas encore achevé, mais moins imparfait, de ce qui ailleurs est à l'état inchoatif et embryonnaire. C'est parce qu'il y a entre les autres hommes et lui une commune mesure, que nous pouvons mesurer la distance qui le sépare des autres hommes. — Mais voilà justement ce qu'on se refuse à admettre entre mystiques. On s'applique à

mettre le grand homme à part et en dehors des conditions de l'humanité générale, tous liens étant rompus, tous points de contact étant supprimés. On fait de lui un enfant du miracle, un ambassadeur céleste, un envoyé de Dieu, créature extraordinaire qui n'a de l'homme que l'enveloppe matérielle, douée d'une essence particulière, comme les démons ou les anges.

Après qu'on a supprimé entre l'homme de génie et nous toute ressemblance, on efface les traits qui peuvent différencier entre eux les grands hommes. Nous avons coutume d'établir une distinction entre l'homme de pensée et l'homme d'action, entre le rêveur et l'homme d'affaires ou l'homme d'État. Nous ne croyons pas que les mêmes facultés fassent le grand conquérant, le grand législateur, le grand artiste. Même nous distinguons entre les qualités qui font l'orateur ou le poète, et le poète lyrique, épique ou dramatique. Nous voyons par maints exemples qu'on peut réussir dans un genre, échouer dans un autre. Et il nous arrive de déplorer que, par une erreur de direction et faute d'avoir connu la nature de son esprit, tel qui eût pu briller ailleurs se soit obstiné à un labeur pour lequel il n'était point propre. — On ne tient pas compte de ces différences dans la théorie de l'héroïsme. Le héros sera prophète, poète, général, mettra en ligne des bataillons ou des vers, fera manœuvrer des soldats ou des acteurs, suivant les circonstances et suivant le temps, mais en appliquant des facultés au fond identiques et toujours les mêmes. Shakspeare a trouvé sous sa main la forme dramatique ; il s'en est servi ; il aurait aussi bien coulé sa pensée dans la forme de l'ode ou de l'épopée. Cromwell aurait pu faire, le cas échéant, de très beaux livres. Napoléon, entre deux batailles, émettait sur la littérature, sur les arts ou sur la médecine des aphorismes mémorables. Pendant l'expédition d'Égypte, comme le corps des savans qui l'accompagnait s'évertuait à démontrer la non-existence d'un Dieu, Bonaparte, levant les yeux vers le ciel étoilé, réfuta d'un mot leur argumentation : « Très ingénieux, messieurs, mais qui a fait tout cela? » Preuve évidente qu'il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école et pâli sur les livres pour en remontrer aux plus subtils métaphysiciens ! « J'imagine, dit Carlyle, qu'il y a dans le Poète, le politique, le penseur, le législateur, le philosophe ; — à l'un ou l'autre degré il aurait pu être, il est tous ces hommes-là. Et de même je ne puis comprendre comment un Mirabeau, comment ce grand cœur brûlant, avec le feu qu'il portait en lui, avec les éclats de larmes qu'il portait en lui, n'aurait pas pu écrire des vers, des tragédies, des poèmes et toucher tous les cœurs de cette façon... Les maréchaux de Louis XIV sont une sorte d'hommes poétiques aussi. Les choses que Turenne dit sont pleines de sagacité et de génialité comme des dits de Samuel Johnson. » C'est le domaine de l'indiscernable et de l'indéterminé. Tout est dans tout.

Ainsi relégué dans son empyrée, et d'autre part affranchi des limites qui auraient servi à le définir, il est clair que le génie échappe à toute compréhension. Il n'y a aucun moyen de le saisir par le dehors. Le seul moyen est de s'installer en lui et de communier avec lui. La méthode la plus usitée en critique consiste à s'avancer par approches successives, et, par une série d'investissemens, à étreindre de plus en plus près l'écrivain qu'on étudie. On recherche ce qu'il doit à ceux qui l'ont précédé, à ses contemporains, à ses maîtres, à ses amis, ce qu'il a emprunté à ses lectures, ou aux spectacles dont il a été le témoin; on a chance alors de découvrir ce qu'il ne doit qu'à lui-même et qu'il a tiré de son fond. S'agit-il du drame de Shakspeare? On n'en dira rien qui ait quelque portée, si on n'a pas montré d'abord comment il se préparait par le drame de Marlowe, de Ben Jonson et de dix autres. S'agit-il de Gœthe? Il faudra établir ce qu'étaient le Faust de la légende, le Faust de Marlowe, le Faust des marionnettes, avant de déterminer comment le poète en a fait son Faust. S'agit-il du scepticisme de Montaigne? Il faudra commencer par démêler les élémens dont il se compose afin de le distinguer de toutes les autres sortes de scepticisme. Mais jamais les grands critiques, ne s'attardent à ce travail. Ils brûlent les étapes. Ils vont droit au génie, bondissent sur ce qu'il y a en lui d'essentiel, sans crainte de faire faux bond et de tomber à droite ou à gauche, en deçà ou au delà. Eux aussi ils sont guidés par un sentiment qui ne se trompe pas, ils s'en remettent à leur instinct qui est infaillible. En somme la démarche de leur critique est pareille à celle du génie. Ne sait-on pas, en effet, que, pour goûter une œuvre d'art, nous mettons en œuvre les mêmes facultés dont l'artiste s'était servi pour l'exécuter? Goûter la Beauté et la réaliser ne sont pas deux opérations différentes. L'amateur d'art est à quelque degré un créateur. C'est donc ainsi que se passent les choses. Le poète se révèle au critique exactement comme la nature se révèle au poète. Le critique lui aussi procède par intuition. Il est lui aussi un voyant. Le Critique est un Héros.

Les voies de cette critique sont mystérieuses comme celles du Seigneur, et ses desseins sont impénétrables. Elle a ses raisons que la raison n'entend pas. Une fois qu'elle a reconnu le génie à des signes lisibles pour les seuls initiés, il lui reste à le célébrer. Cela même est son rôle et elle n'en a plus d'autre. Au reste ce n'est pas une mince affaire, car les ressources du langage humain sont limitées. En contemplation devant son idole, elle en voit avec ravissement se découvrir les perfections qu'elle exalte à mesure en autant de litanies. Emerson, plus il étudie Platon, et plus il en voit les mérites se multiplier jusqu'à l'infini. Afin de donner quelque idée de la structure de son esprit, il la compare aux monumens de Karnak, aux cathédrales

médiévales, aux ruines étrusques. Swedenborg est pour lui un des missouriums et des mastodontes de la littérature. Mais c'est surtout quand ils songent à Shakspeare que les critiques intuitifs perdent tout sang-froid. « Shakspeare est grand comme le monde », dit tout uniment Carlyle. Mais Emerson : « Quel point de morale, de mœurs, de philosophie, de religion, de goût, de conduite de vie n'a-t-il pas réglé ? Quel est le mystère sur lequel il n'ait pas prouvé sa compétence ? De quel office, de quelle fonction, ou de quel département du travail de l'homme n'a-t-il pas fait mémoire ? A quel roi n'a-t-il pas enseigné la majesté comme Talma l'enseignait à Napoléon ? Quelle jeune fille ne l'a trouvé plus fin que sa propre délicatesse ? Quel amant n'a-t-il pas surpassé en amour ? Quel sage n'a-t-il pas surpassé en vision ? Quel gentilhomme n'a-t-il pas éclairé sur la rudesse de sa conduite ?... Il a écrit les airs pour toute notre musique moderne ; il a écrit le texte de la vie moderne ; le texte des mœurs : il a dessiné l'homme d'Angleterre et d'Europe, le père de l'homme d'Amérique : il a dessiné l'homme et décrit le jour et ce qu'on y fait ; il a lu les cœurs des hommes et des femmes, leur probité et leur arrière-pensée et leurs artifices ; les artifices de l'innocence et les transitions glissantes par lesquelles vertus et vices se changent en leurs contraires ; il a su démêler la part de la mère de la part du père dans la face de l'enfant ; ou tracer les fines démarcations de la liberté et du destin ; il a connu les lois de répression qui sont la police de la nature ; et toutes les douceurs et toutes les terreurs... » Mis en présence de son dieu, le dévot tremble, pâlit et délire.

C'est bien de délire qu'il s'agit, du même délire que produit chez la Sibylle antique la révélation du mystère, chez l'initié le coup d'aile de l'Invisible. Pour ceux en effet qui sont capables de ce genre d'émotion, le génie semble d'autant plus admirable qu'il échappe davantage à toute conception. « Shakspeare, dit Emerson, est inconcevablement sage ; les autres concevablement. Un bon lecteur peut en quelque sorte nicher dans le cerveau de Platon et penser de là ; mais non dans celui de Shakspeare. » C'est ce qui fait son incontestable supériorité et l'élève par-dessus tous ses rivaux, plus haut que Dante, plus haut que Gœthe. Ce qui se conçoit le moins est ce qui se sent avec le plus d'intensité. On en arrive à voir la poésie jaillir comme l'arc-en-ciel du fond de l'invisible. Un mot paraît un aérolithe. Un éclair a sillonné le ciel ; maintenant tout n'est plus que ténèbres. On est au bord de l'abîme. On se heurte à ce qui n'a plus de nom dans aucune langue, à ce qu'aucun vocable ne saurait exprimer, à l'Ineffable. On demeure stupide. C'est le ravissement, c'est l'extase, c'est le spasme suprême. Toute pensée s'abolit, tout rêve s'évanouit : la dernière lueur s'est éteinte... On ne comprend plus rien : la critique a mené son œuvre à bonne fin...

La sibylle se démenant sur son trépied ne mettait pas sa coquetterie à parler un langage aisément intelligible à tous. Un style simple, clair, « coulant », où les idées se suivraient logiquement, où les mots traduiraient les idées loyalement et sans les surfaire, serait ici tout à fait déplacé. Mais d'entendre Emerson et Carlyle parler avec simplicité, c'est la seule surprise qu'ils ne nous ménagent pas. Leur style va par bonds comme leur pensée. D'une phrase à l'autre, il n'y a ni suite, ni lien. Les phrases sont lancées, une à une, et chacune valant par elle-même. C'est quand on essaie de les expliquer l'une par l'autre qu'on perd sa peine et son temps. Il faut donc les considérer isolément, tâcher à débrouiller l'énigme sans autre secours qu'elle-même, ou encore implorer le secours d'en haut pour déchiffrer l'oracle. Les tournures les plus bizarres donnent un air compliqué à ce qui de soi irait sans difficulté. Des métaphores inattendues, des images violentes, des façons de parler tourmentées et forcées éclatent à chaque instant. Ce qu'il y a de plus déconcertant, c'est que les mots ne sont jamais pris dans leur sens habituel, ils se réfèrent à un langage conventionnel dont on risque à toute minute d'avoir perdu la clé. Le lecteur secoué, heurté, cahoté, mis à la torture et à la gêne, ne suit qu'avec une extraordinaire tension d'esprit qui se change en une souffrance intolérable pour peu qu'on aime à savoir exactement ce qu'on lit et quand on ne se contente ni des demi-jours crépusculaires ni des clartés obscures. Tout a été dit sur le style exaspéré, forcené, enragé de Carlyle. Celui d'Emerson, d'apparence plus unie, n'est guère moins décevant. Notre témoignage serait ici peu recevable ; mais il est confirmé par celui des lecteurs anglais. John Morley, dans l'*Essai* qu'il consacre à Emerson, ne craint pas d'avouer l'embarras où il s'est trouvé plus d'une fois : « Il en arrive à se mystifier lui-même par des phrases vaines et creuses ; ceux-là mêmes ne peuvent le nier qui ont le plus de sympathie pour son large et généreux enseignement. Il y a telle page qui, pour l'auteur de ces lignes du moins, après une méditation suffisamment sérieuse, demeure du pur grimoire, une chose dépourvue de sens et de valeur. » Et il cite ce bout de dialogue : « Pouvez-vous me dire, demandait à Emerson un de ses auditeurs les plus rapprochés au cours d'une conférence, quel rapport il y a entre cette dernière phrase et la précédente et quel rapport elles ont toutes deux avec Platon? — Aucun, mon ami, sauf en Dieu (1). » De fait, ces bizarreries de forme ne sont pas pure affectation, ornemens de luxe et de surcroît. Elles font partie intégrante du système. Tandis qu'ailleurs on s'efforce à parler avec propriété et précision et qu'on peine pour trouver l'expression

(1) John Morley, *Essais critiques* (trad. Georges Art), p. 236, 204.

adéquate à la pensée, on fait ici exactement le contraire. Le fatras est de l'essence même du genre.

Je vois bien quels sont les avantages de cette sorte de critique. Il est infiniment séduisant de songer qu'on va découvrir la vérité tout d'un coup. Plus les questions sont complexes, et plus il est agréable d'entrer immédiatement en possession du mot qui suffit lui seul à les résoudre. En outre, quand les choses nous sont annoncées d'une certaine manière, avec cette attitude et ce ton qui en font accroire, elles nous trouvent tout prêts à être dupes. Ce sont prestiges contre lesquels nous ne nous défendons qu'au prix d'un effort. C'est presque à contre-cœur et à regret que nous découvrons une banalité sous une énigme ou le néant dans une prédiction. Je ne songe guère à contester ce qu'il y a chez Carlyle de génial, et je n'essaie pas de diminuer la portée de son œuvre. Pourtant quand il m'arrête pour me déclarer qu'il s'élève de Shakspeare un psaume universel, ou quand il proclame que Shakspeare est plus grand que Mahomet, je ne puis m'empêcher de soupçonner que cela ne veut rien dire. De même Emerson nous révèle que Platon fut un philosophe et que Swedenborg était mystique; mais cela avait été déjà dit. Il découvre que Napoléon eut les qualités de l'homme d'action; on s'en doutait bien un peu. Il signale pareillement chez Gœthe les dons de l'écrivain. Une crainte me vient : j'ai peur que le Truisme, fût-il orné d'une majuscule, ne reste le truisme. Et cela, encore une fois, ne m'empêche pas d'admirer comme il convient le livre des *Héros* ou celui des *Sur-Humains*. J'en goûte vivement l'élan lyrique, l'accent d'émotion et de ferveur religieuse; je les mets en bonne place parmi les livres inspirés; je me refuse seulement à y apercevoir quoi que ce soit qui puisse servir de fondement à la critique.

Car il faut d'abord que la critique repose sur un principe. Il lui faut un élément d'appréciation, qui ne varie pas d'un individu à l'autre, mais sur lequel tout le monde puisse s'accorder. Or l'intuition n'est pas seulement le procédé le plus aventureux, échappant à tout contrôle et défiant toute direction; il faut appeler les choses par leur nom et ne pas nous en laisser imposer par la magnificence des termes dont on se sert. Quand on parle d'intuition, ce n'est qu'un autre nom qu'on donne à la fantaisie. On peut bien nier que la critique doive expliquer, classer et juger. Mais on ne peut, quand on fait de la critique, éviter d'expliquer, de classer et de juger. C'est aussi à quoi s'emploient Carlyle et Emerson. Seulement nous n'apercevons pas d'abord ce qui les dirige. Pourquoi ont-ils choisi ces héros plutôt que d'autres, et pourquoi les héros de l'un ne sont-ils pas toujours les surhumains de l'autre? Pourquoi voyons-nous figurer dans cette galerie les noms les plus inattendus? Pourquoi « canoniser » Burns et Johnson à l'égal de Dante et de Gœthe, et pourquoi le seul Rousseau dans toute la littérature française?

Et pourquoi tous deux exaltent-ils par-dessus tous les autres le culte de Shakspeare? Ne serait-ce pas parce qu'ils devinent entre le génie de Shakspeare et leurs propres tendances une sorte de conformité ou d'affinité, parce qu'ils retrouvent en lui leurs propres façons de penser et de sentir, et parce qu'ils lui savent gré d'avoir conçu que le monde est fait de la même étoffe que nos songes? C'est cela même qu'il y a au fond du procédé de l'intuition : il nous mène infailliblement vers ceux dont la nature d'esprit est voisine de la nôtre. Il est un sûr moyen pour nous admirer en autrui.

On ne cesse de nous répéter que la critique est inutile et qu'elle ne sert à rien; c'est donc le moins qu'elle ne devienne pas dangereuse et qu'elle ne contribue pas pour sa part à égarer les écrivains et les gens de goût. Je n'ai garde de médire de l'ancienne critique exclamative. Elle faisait merveille dans la chaire des professeurs et au bas des pages des livres classiques. Elle valait mieux que tant de commentaires savans par lesquels on l'a si maladroitement remplacée. Il n'y a qu'un moyen pour inspirer aux jeunes gens l'admiration des belles choses, c'est de montrer qu'on en est soi-même pénétré. Mais l'enthousiasme est un état d'esprit et c'est même un état violent; ce n'est pas une méthode de découverte et ce serait plutôt le contraire. Victor Hugo réclamait jadis qu'on admirât le génie « comme une bête »; c'est à quoi nous nous refusons. Dans toute médaille humaine, si pur que soit le métal dont elle est faite, il y a une part d'alliage; c'est le rôle de la critique de la séparer. Les écrivains, quel que soit leur mérite, ont une tendance commune à aimer en eux de préférence leurs défauts. Ce sont aussi bien ces défauts que va chercher pour les imiter la foule des disciples. Et enfin le génie, par la toute-puissance de sa séduction, exerce sur les esprits une véritable tyrannie. C'est contre cette tyrannie qu'il appartient à la critique de nous défendre.

En fait, ce à quoi on nous convie, c'est à une tentative pour développer dans la critique justement tous les germes de mort qu'elle enferme. Car nous savons bien que nous sommes enveloppés de tous côtés par l'inconnaissable et que le mystère est le dernier terme auquel il nous faudra aboutir. Quand elle a la prétention d'exorciser le mystère, la science nous semble ridiculement infatuée d'elle-même. Il n'en reste pas moins que chacun des progrès de la science consiste à refouler ce mystère et à réduire une part nouvelle de cet inconnaissable sous les lois de notre raison. Il y aura toujours dans la démarche du génie quelque chose d'irréductible, un acte primitif que nous serons réduits à constater. Mais l'effort doit consister à reculer toujours davantage ces frontières dans lesquelles le génie nous devient inaccessible, et à décrire exactement toutes les autres parties du domaine. Nous savons bien qu'il y a dans le jugement

de goût une part d'instinct; mais c'est en diminuant cette part que nous diminuons à proportion les chances d'erreur. Il est facile encore de céder à son plaisir et nous ne demanderions pas mieux que de nous abandonner à nos préférences personnelles; la difficulté commence quand il faut s'en affranchir. L'enthousiasme irréfléchi n'a pas plus de signification et de portée que le dénigrement passionné. L'admiration n'a de vertu qu'autant qu'elle s'appuie sur des motifs et qu'elle est éclairée par la raison. Remettre la critique à la merci de l'intuition et de l'instinct, c'est le bon moyen pour qu'elle cesse d'être cela même sans quoi elle n'a plus de raison d'être : un instrument de précision ayant sa valeur en soi. La critique prophétique vaut ce que vaut le prophète. C'est bien pourquoi il est fâcheux qu'elle se recommande de l'exemple d'un Carlyle et d'un Emerson; le danger serait moins grand si elle n'avait pour elle que l'autorité d'Ernest Hello, ou peut-être aurait-il suffi pour la discréditer du costume dont notre Barbey l'a fantastiquement accoutrée. Aujourd'hui ce n'est pas d'hiérophantes que nous manquons; la foule n'a pas cessé de se rendre à l'appel de tous les thaumaturges; elle court chez la dernière qui s'est donnée pour voyante. Ce dont nous avons besoin c'est d'esprits équilibrés, amis du vrai, fuyant comme la peste l'outrance, la prétention et les contorsions, c'est d'hommes sensés et prudens faisant modestement une tâche limitée. Pour ce qui est de la critique, si elle est soucieuse de son lendemain, désireuse de pousser sa marche en avant, ou tout au moins de conserver les positions acquises, c'est donc qu'elle continuera de mettre sa confiance dans les « petits critiques » et qu'elle se refusera énergiquement à suivre dans leurs voies périlleuses les Grands Critiques, — assembleurs de nuages.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Les Concerts de l'Opéra.

Un jour, à propos de jeunes poètes, M. Jules Lemaitre s'écriait : « Eh bien ! non ! je ne parlerai pas d'eux parce que je n'y comprends rien et que cela m'ennuie. » Puis il parla d'eux, longuement. De jeunes musiciens nous jettent aujourd'hui dans le même désespoir, ou le même dépit. Mais nous non plus nous n'y céderons pas. Ils nous ont souvent ennuyé ; nous ne les avons pas compris toujours. Nous parlerons d'eux cependant.

Pour eux, durant tout l'hiver qui s'achève, l'Opéra s'est mis en frais et en fête. On a recruté, stylé pour eux un orchestre plein de zèle, qu'ils ont eux-mêmes conduit. On a clos la vaste scène et prolongé par un décor somptueux la somptueuse architecture de la salle. Pour eux ce furent de belles journées ; un peu rudes pour nous, et quelquefois de quatre heures. Afin d'en atténuer la rigueur, on eut recours à la chorégraphie. Agréables à voir une fois, les « danses anciennes », à revoir cinq ou six fois, devinrent à peu près odieuses. Je me souviens surtout que la sereine pantomime des Champs-Élysées, de l'*Orphée* de Gluck, parut, en menuet Louis XVI, travestie et profanée. Je m'accuse également d'avoir pris un plaisir décroissant à certain passe-pied de Rameau, que dansèrent deux fois par dimanche les quatre pieds, gracieux pourtant en leurs passes légères, de nos deux plus charmantes ballerines.

Jeunes, les musiciens joués à l'Opéra ne le sont pas tous par les années. Du moins le sont-ils presque tous. Quelques-uns pourraient passer encore pour des écoliers. Et de cœur surtout, d'ambition, de désirs, ils sont jeunes, ou modernes, ou nouveaux. Ils rêvent de faire autre chose que les anciens, et que leurs anciens ; le contraire peut-être. Cela s'est bien vu par l'opposition de leurs tendances, de leur es-

prit, de leur idéal, avec l'idéal d'autrefois ou seulement d'hier. Chacun des programmes de l'Opéra, faisant une part aux œuvres du passé, comportait un rapprochement ou une antithèse intéressante, et ménageait aux œuvres contemporaines un voisinage dont je n'oserais dire s'il fut pour celles-ci plus flatteur ou plus dangereux. Quoi qu'il en soit, et si peu qu'ait produit ou révélé cette série de concerts, n'allons pas en tirer des conclusions trop étendues ou trop sévères. Avertir la jeunesse n'est point en désespérer, et nous ne croirions pas, surtout nous ne crierions pas à la perte de la patrie, alors même que l'année, comme disait Périclès sur la tombe des jeunes guerriers morts, aurait perdu son printemps.

Une chose est d'abord apparue : c'est, dans la jeune école, la suprématie de la musique dramatique ou lyrique, de la musique chantée enfin, sur la musique pure et, comme disait Hegel, indépendante. Cela est très français, cela est un signe caractéristique et permanent du génie de notre race. Nous sommes au fond des musiciens littéraires, et littéraires à ce point, qu'en nos symphonies et jusqu'en nos pièces instrumentales, un élément descriptif, une intention poétique, une idée enfin extra-musicale s'est presque toujours insinuée. On en pourrait attester, à cent ans d'intervalle, deux de nos plus grands maîtres, Rameau et Berlioz. Un siècle avant les symphonies à programme du compositeur d'*Harold en Italie* et de *Lelio*, des morceaux de clavecin tels que les *Tourbillons*, les *Cyclopes*, l'*Entretien des Muses*, sans parler de la *Poule* ou des *Niais de Sologne*, témoignaient déjà de notre goût pour la musique à sujet. Aujourd'hui encore nous ne comptons parmi les vivans qu'un grand symphoniste, un seul maître de la musique de chambre. Il est vrai qu'il est de premier ordre : c'est M. Saint-Saëns, et fût-ce parmi les morts — les nôtres — je ne lui trouve pas d'égal, ou de voisin seulement.

Des quelques symphonies jouées à l'Opéra, il n'y en a qu'une qui s'appelle simplement symphonie. M. Widor en est l'auteur. Les autres portent un titre, ont un sujet. Ce sont des tableaux, comme les *Temps de guerre*, de M. Le Borne, et la *Suite carnavalesque* de M. Silver ; des poèmes descriptifs ou des impressions : telle la *Rapsodie cambodgienne* de M. Bourgault-Ducoudray, ou bien : *A la villa Médicis*, de M. Busser. L'œuvre de M. Busser — un enfant qui revient à peine de Rome — est ingénue, et je lui sais gré de l'être. Juvénile et frêle, elle n'a rien de prétentieux ni d'obscur. On voit tout de suite et toujours ce que veut dire cette musique. Peu de chose encore, mais on le voit et elle le dit. Carnavalesque ou guerrière, la musique de MM. Silver et Le Borne a plus d'apparence et de plus brillans dehors. Le premier morceau (*Choral*) des *Temps de guerre* est même d'un style assez sérieux et soutenu. Le reste a paru plutôt « amusant », comme disent les

peintres quand ils clignent de l'œil devant le papillotement des couleurs et des taches heureuses. Tout cela papillote en effet ; tout cela n'est que taches sonores. Il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer aux « suites » ou aux « scènes » de M. Silver et de M. Le Borne les *Scènes alsaciennes* composées par M. Massenet, à la fleur aussi de son âge. Comme elles étaient, celles-ci, plus sobres, plus solides également, sans être moins pittoresques ! L'instrumentation n'était pas alors ce que de jour en jour elle devient davantage : sa propre fin à elle-même. Oui, c'est bien le défaut de telles symphonies : symphoniques par les sonorités, par les timbres seulement, c'est-à-dire par l'extérieur et par la matière ou le matériel de l'art, elles ne le sont pas assez par le fond et les développemens. Pas un instrument qui ne s'y fasse entendre et n'y prétende jouer son rôle. On compte quatre harpes dans le premier morceau des *Temps de guerre*, et l'avant-dernier (*Carillon*) ressemble un peu, en fait d'orchestration, à la boîte aux cent joujoux ; on y trouverait, je crois, jusqu'à des mirlitons. Et les cloches ! La vogue en fut inquiétante cette année à l'Opéra. Elles ont sonné chaque dimanche, et maintes fois, il faut le reconnaître, dans le *Noël* de M. Pierné comme dans le *Saint Julien* de M. Erlanger, l'effet de leurs sonneries ou de leurs tintemens fut heureux et nouveau. C'est également un feu d'artifice pour l'oreille que la *Suite carnavalesque* de M. Silver, et j'ai pris quelque plaisir au concert encore inouï d'un saxophone et de nombreuses mandolines, dont pinçait allégrement une famille italienne, MM. et Mlles Mezzacapo. Mais le moindre grain de mil, la moindre « idée » eût fait bien mieux notre affaire.

Ici peut-être on nous arrêtera, pour demander avec Henri Heine : « Qu'est-ce qu'une idée ? Avant tout, avez-vous l'idée d'une idée ? » Une idée musicale surtout, il est certain que cela se définit mal ; mais cela peut s'entendre assez bien. Wagner, dans une page célèbre, a paru croire que tout en musique doit être idée, mélodie ; ou plutôt que l'idée, la mélodie, est un tout. Il a comparé l'impression qu'elle doit produire à l'impression complexe et multiple que produit une belle forêt, au soleil couchant, sur le promeneur taciturne. « Celui-ci distingue avec une netteté croissante les voix d'une variété infinie qui s'éveillent pour lui dans la forêt. Elles vont se diversifiant sans cesse ; il en entend qu'il croit n'avoir jamais entendues. Avec leur nombre s'accroît aussi d'une façon étrange leur intensité ; les sons deviennent toujours plus retentissans ; à mesure qu'il entend un plus grand nombre de voix distinctes, de modes divers, il reconnaît pourtant, dans ces sons qui s'éclaircissent, s'enflent et le dominent, la grande, l'unique mélodie de la forêt (1). »

(1) Wagner, *Lettre sur la musique* (*Préface aux quatre poèmes d'opéra*).

Eh bien, non. Si belle et poétique qu'elle paraisse, jamais comparaison ne fut moins raison que celle-là. La mélodie ainsi entendue, la « mélodie de la forêt », n'a rien de commun, que dis-je? elle est en contradiction avec la mélodie qui peut, qui doit servir de fond et de matière à l'œuvre musicale. Wagner, en faisant de la polyphonie l'antécédent, la cause et non la suite de la mélodie, intervertit l'ordre des facteurs. La mélodie n'est pas une résultante et une somme. Ce n'est pas au nombre à produire l'unité; c'est de l'unité au contraire que doit sortir le nombre. L'unité, ou, si vous le préférez, l'individualité préexiste au nombre et l'engendre. Gounod semble avoir, mieux que Wagner, compris et formulé cette loi. Il a mieux défini la mélodie ou l'idée. Parlant des quatre notes d'attaque du premier morceau de la symphonie en *ut* mineur, il disait : « C'est bien peu; mais avec quel empire soudain ces quatre notes s'emparent de l'auditeur! Avec quelle puissance et quelle autorité elles le captivent, le dominent et l'étreignent jusqu'à la fin de ce morceau incomparable. — Mais, me dira-t-on, comment appelez-vous cela? Est-ce de la mélodie? — Je n'en sais rien; je vous le demande. Ce que je sais, c'est que c'est une *idée*, c'est-à-dire une forme musicale *précise*... et, de plus, une forme *féconde*... Et ce qui prouve d'une façon péremptoire que c'est bien l'idée qui fait les frais de cette merveilleuse composition, c'est que, si symphonique, si concertante, si dialoguée qu'elle soit, on peut presque en donner l'impression exacte en la fredonnant avec la voix (qui ne peut cependant produire qu'un son à la fois), tant la pensée fondamentale, principe du morceau, circule toujours nette à travers le canevas instrumental dont elle fournit le tissu même (1). »

A la bonne heure, et cette définition, ou ce commentaire vaut mieux. Personnelle et une, existant en soi et par soi, élément premier et irréductible, voilà bien l'idée musicale au sens classique, et, je crois, au sens éternel du mot. La voilà aussi telle que le plus souvent elle manque aux jeunes symphonistes d'aujourd'hui. Il en est un pourtant — mais ce n'est point un jouvenceau — dont les œuvres ont paru beaucoup moins que les autres inconsistantes et vides. C'est une chose charmante que l'*Enterrement d'Ophélie*, de M. Bourgault-Ducoudray, et quant à sa *Rapsodie cambodgienne*, sous l'orchestration prestigieuse, à travers les tonalités et les modes exotiques, il est aisé d'y reconnaître, dans la première partie surtout, un fond de sérieuse, de vraie et substantielle musique. Là préexistent à la mise en œuvre, à la coloration par les harmonies et les timbres, quelques thèmes formels et plastiques. Ils ne représentent ni sans puissance ni sans grandeur le conflit entre les forces naturelles, entre le Génie de la terre et celui des

(1) Gounod, *Notes inédites*.

eaux, que le musicien a pris pour sujet de son poème symphonique.

La *Rapsodie cambodgienne* avait été déjà exécutée il y a quelques années aux concerts Lamoureux. Mais l'auteur alors n'en conduisit pas l'exécution. On n'avait pas vu « le monstre lui-même ». On l'a vu cette fois, et voir M. Bourgault dans l'action double le plaisir de l'entendre. A l'Opéra tous ces messieurs ont dirigé leurs œuvres respectives. L'un fut sérieux et presque sinistre; un autre sec, avec les lèvres serrées. Celui-ci parut ingénument ravi; celui-là, rayonnant, avait les yeux humides. Mais à M. Bourgault-Ducoudray nul ne fut comparable. Je verrai toujours ce geste impérieux et cette main souveraine. Que dis-je, ces deux mains, car, tandis que la droite étreignait le bâton de commandement, la gauche, frémissante et crispée derrière le dos du chef, commandait aussi. Vibrantes ainsi que les branches d'un diapason, les jambes elles-mêmes semblaient coopérer. Cependant le bras de M. Bourgault se multipliait. Fouillant l'orchestre, et le frappant sans relâche tantôt sur les sommets, tantôt jusqu'au fond des abîmes, il enlevait un trait de violons, faisait jaillir l'éclair d'une trompette, ou déchaînait en carillon toute une horlogerie éperdue. Alors vraiment ce fut très beau. Quelque chose de cet homme, de cette âme avait passé en nous; quelque chose comme la flamme, comme la vie, comme la joie, et la foule, gagnée par l'enthousiasme, acclama d'une seule voix l'artiste qu'elle venait de voir en proie à son démon, ou à son dieu.

Nul dieu ne possède M. Widor. Il conduisit froidement une froide symphonie pour orchestre et orgue; et l'orgue, dont il est un des maîtres, ne l'a pas inspiré cette fois. La symphonie de M. Widor ressemble beaucoup à l'admirable symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns; elle en diffère encore davantage, et dans l'une et l'autre, des moyens analogues ont produit des effets inégaux. L'orgue d'abord — et nous n'insisterons que sur ce point — l'orgue, tel que M. Widor l'a employé, loin d'élever et d'élargir le style de l'œuvre, en a plutôt compromis l'unité. Jamais il ne se fond, il ne concerte, et quand il intervient, il semble que ce soit pour interrompre. S'il dialogue avec l'orchestre, c'est par répliques hachées; s'ils s'unissent ensemble, leur union souvent a quelque chose de boiteux et pour ainsi dire d'incompatible, comme en certain passage où s'acharnent contre l'orgue de trop violentes timbales. Enfin le caractère général de l'instrument, sa physionomie ou sa psychologie m'a semblé méconnue. Sa première apparition manque de grandeur et d'autorité. L'orgue n'entre dans cette symphonie que comme une voix surnuméraire et sans dignité supérieure. Quelle entrée grandiose au contraire lui avait ménagée M. Saint-Saëns, à la fin d'un premier morceau vivant, passionné! Tout à la fin de cette fin dans le silence, et sur une note si profonde, si mystérieuse, qu'elle découvrait soudain, comme un abîme, l'infini de

l'âme apaisée et contemplative. Action et contemplation, voilà bien les deux aspects, les deux états de l'esprit humain, et le propre ou l'idéal de la symphonie doit être d'en marquer nettement l'alternative et l'antithèse. Mais la netteté, l'ordonnance et l'opposition des plans, l'économie et la logique, tout cela ne se rencontre guère dans les œuvres que nous étudions aujourd'hui, et c'est pour cela que ces œuvres sont d'imparfaites symphonies.

Les compositions dramatiques et lyriques de nos jeunes musiciens nous ont-elles au moins donné plus de joie ? Une seule exceptée, elles ont paru les produits et les signes d'un art terriblement pénible, d'un art surchargé et d'un art maussade. On a fait le plus favorable accueil — et ce fut justice — à quelques pages de M. Pierné. D'aucuns en ont pris ombrage. « Eh quoi, disaient-ils, tant de bruit — car le succès fut bruyant — pour un rien, ou pour si peu de chose ! Pour deux cantiques échangés par nos avant-postes et ceux de l'ennemi dans la plus triste nuit de Noël qui soit jamais descendue sur la terre de France ! » Il est vrai, cette œuvre n'est qu'une esquisse et ne prétend pas davantage. Qu'elle en soit bénie. Qu'elle soit la bienvenue, sobre, délicate et brève, en notre temps d'exagération et d'outrance. Le danger pour elle était dans l'émotion facile, et un peu vulgaire, du mélodrame — je veux dire de la déclamation accompagnée par l'orchestre — et du mélodrame patriotique. Elle y a échappé. M. Pierné l'en a sauvée par la discrétion et la finesse, par l'emploi judicieux de ressources volontairement restreintes. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien le musicien ici, ou la musique, qui a triomphé. C'est elle et non la poésie un peu emphatique du livret ; c'est l'orchestration distinguée, ce sont les violoncelles du début, c'est une exquise combinaison de flûtes et de cloches de Noël, c'est le talent enfin plus que le sujet ou la situation, qui a fait une chose charmante de ce pacifique et pieux intermède d'une nuit de combat.

Et maintenant... Oh ! c'est maintenant que je serais tenté de suivre le conseil donné par le P. Gratry dans les *Sources :* « Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, n'écrivez pas, taisez-vous. » Quelque chose pourtant est visible, sensible, dans les œuvres qui nous restent à signaler, et ce quelque chose étant un péril, on ne le doit point taire. Il est certain, n'est-ce pas, que la musique de théâtre ou le drame musical ne consiste que dans un double rapport : celui de la parole avec la note et celui de la voix avec l'orchestre. C'est ce rapport que les diverses écoles, aux différens âges, se flattent de déterminer, chaque fois pour toujours, et que nos jeunes musiciens paraissent en train de gravement altérer. L'équilibre est détruit par eux au profit de l'orchestre autant qu'il put l'être par l'école italienne, en ses plus mauvais jours, au profit de la voix. Nous souffrons de Wagner

comme jadis nous avons souffert de Rossini. Nous périssons — ou plutôt nous péririons si l'art était périssable — par l'excès et la pléthore de la polyphonie, après avoir failli quelquefois périr par la faiblesse et l'anémie mélodique. En des œuvres telles que *le Duc de Ferrare*, de M. Marty, et le *Saint Julien l'Hospitalier*, de M. Erlanger, tout surabonde et déborde. L'orchestre tel que Wagner nous l'a fait, tel que seul il était capable de le dominer, écrase en retombant sur eux, ceux qui le soulèvent sans être de force à le soutenir. *Habentur, non habent.* Ils ne possèdent point, ils sont possédés. Leur pensée est inégale à leurs ressources. Les élémens, les moyens, toutes les puissances enfin de leur art et de leur métier leur commandent au lieu de leur obéir. Ils luttent pourtant et se raidissent. Ils prennent quelquefois de courtes revanches et remportent un avantage éphémère. Il peut arriver qu'ils viennent à bout de ce terrible orchestre, qu'ils l'assouplissent et le domptent un instant. Ce qu'ils en obtiennent alors, ce sont des sonorités intéressantes, des effets de timbres, c'est-à-dire de couleur beaucoup plus que de dessin et de lignes. A cet égard la *Chasse fantastique*, extraite du *Saint Julien* de M. Erlanger, n'est point indifférente. Une cloche — naturellement — y donne, si j'ai bonne mémoire, un *ré*, puis un *mi*, sur un *fa* aigu de violon et sur bien d'autres choses que nous ne vous expliquerons pas. Et cette combinaison parut à l'oreille d'un agrément non encore éprouvé. Il semble d'ailleurs que de tous ces jeunes gens, M. Erlanger possède le plus vigoureux tempérament de « sonoriste », si vous permettez un néologisme que cette musique rend nécessaire. L'auteur de *Saint Julien* procède moins de Wagner peut-être que de Berlioz. Plutôt wagnérien serait au contraire M. Marty, l'auteur du *Duc de Ferrare*, dont un duo d'amour évoque inévitablement par l'élan, par la poussée finale de l'orchestre, le souvenir des péroraisons grandioses du maître de *Tristan*. Plus encore que la fin de ce duo, j'en aimai le début, véritablement délicieux : entr'acte ou prélude, fait de syncopes de cor balancées de deux en deux, et sur lesquelles une phrase flottante, en écharpe, était mollement jetée.

Mais bientôt les voix s'unirent à l'orchestre, et toute musique alors, celle de M. Marty comme celle de M. Erlanger, parut déséquilibrée. Alors il fut évident que de plus en plus nous perdons le sens de la note appropriée au mot et du chant approprié à l'accompagnement ou à la symphonie. Alors apparut, béant, le vide, l'abîme, que dans le drame lyrique la plupart des jeunes musiciens creusent de plus en plus profond. Dans les fragmens — cependant considérables — du *Duc de Ferrare* ou de *Saint Julien l'Hospitalier*, pas un accent n'a jailli d'une parole chantée, pas un mot n'a porté, frappé sur la note juste, la note nécessaire; sur la note unique et prédestinée, pour laquelle est fait le mot et qui est faite pour lui. Pas une fois l'émotion n'a été humaine,

je veux dire communiquée directement par l'être vivant à l'être vivant, par une âme qui chante à une âme qui écoute. Oui, c'est bien d'humanité que manque un art pareil, en ce sens que la parole chantée, l'élément humain y semble étouffé par les instrumens, c'est-à-dire par la matière ou le monde extérieur. Quelle ne parut point à cet égard, et chaque dimanche, la supériorité des maîtres anciens ! Et non seulement des maîtres du premier rang, d'un Gluck par exemple, mais d'un Sacchini, d'un Spontini, d'un Ambroise Thomas. Dans les récitatifs et la déclamation, je ne dirai pas même d'*Alceste*, mais de la *Vestale*, mais du noble prologue de *Françoise de Rimini*, c'est là qu'on a cru trouver ou retrouver la voie, la vérité et la vie. Peut-être est-ce là, de ce côté du moins et dans cette direction, qu'il va falloir chercher la prochaine solution — provisoire d'ailleurs, comme toutes les autres — de l'éternel problème qu'est le drame musical. La solution wagnérienne, la solution par la polyphonie instrumentale et le nombre, a peut-être fait son temps. Les imitateurs du maître l'ont poussée à l'extrême rigueur; ils l'ont en quelque sorte épuisée; on n'en saurait plus rien attendre. Le grand homme de demain sera probablement un grand homme simple. Il rassemblera dans la synthèse et l'unité les éléments divisés, émiettés par notre infinitésimale analyse. Il brisera le prisme qui depuis trop longtemps a décomposé la lumière et il reconstituera le rayon.

Ce grand homme-là ne sera certainement pas M. Vincent d'Indy. Notre dessein était de le montrer en finissant, à propos des fragmens, entendus à l'Opéra, de *Fervaal*. Mais puisqu'on nous annonce pour la saison prochaine la représentation de l'œuvre entière à Bruxelles, il est préférable d'attendre et de ne pas crier sitôt avant le coup.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Nous piétinons sur place, et depuis quinze jours, il serait difficile de relever, soit au dedans, soit au dehors, des changemens considérables; les traits essentiels de la situation se sont maintenus tels quels; mais, à l'intérieur au moins, le malaise a augmenté. On se demande de tous les côtés, non pas si elle se maintiendra longtemps encore, mais comment et dans quel délai elle se dénouera. Les vacances parlementaires sont arrivées juste à point pour sauver d'une chute imminente le ministère de M. Bourgeois : ministère de conflit, comme on l'a fort bien nommé. Il a mis en opposition les uns contre les autres tous les pouvoirs publics, sans parler du parti républicain qu'il a coupé en deux et dont il a formé deux partis désormais irréconciliables. Ce n'est d'ailleurs pas ce dernier résultat que nous lui reprochons le plus. Il fallait bien, la république n'étant plus aujourd'hui sérieusement contestée, que ses partisans se divisassent les uns en modérés et en libéraux, les autres en radicaux et en socialistes. C'était là le terme d'une évolution inévitable, et s'il a été atteint plus vite qu'on ne l'espérait il y a peu de temps encore, nous ne nous en plaindrons pas. Un régime politique ne vit d'une vie pleine et normale que lorsque ces deux partis, en quelque sorte classiques, se sont nettement dessinés et se sont séparés l'un de l'autre. Mais il n'était pas nécessaire du tout de mêler les pouvoirs publics à cette querelle, de les mettre en opposition les uns contre les autres, ni de faire naître entre eux une situation presque révolutionnaire. La Chambre vote dans un sens, le Sénat aussitôt vote dans l'autre. Le Président de la République, manifestement embarrassé pour prendre parti entre les deux assemblées, se cantonne dans une abstention que les modérés lui reprochent et que les socialistes approuvent avec un enthousiasme compromettant. Sans examiner pour le moment s'il a tort ou raison, et même s'il lui est facile de tenir une autre conduite, comment ne pas constater et ne pas regretter qu'un nouveau rouage de la constitution, et non le moins important, se trouve faussé, immobilisé, mis hors d'usage, par le maintien au pou-

voir du cabinet actuel? On cherche comment sortir d'une situation qui inquiète et effraie tout le monde, sauf les radicaux et les socialistes qu'une vague odeur de violence et d'inconstitutionnalité a toujours agréablement grisés. Les uns parlent de la dissolution de la Chambre et d'un appel au pays; les autres de la revision de la constitution et de la suppression ou de l'annulation du Sénat. D'autres encore poursuivent contre l'Élysée une campagne sourde, destinée à éclater tout d'un coup en tempête, sans ménagemens ni merci. Voilà où nous en sommes après cinq mois de ministère radical. Que ce ministère disparaisse, et tout rentrera dans l'ordre. Parmi les solutions proposées, c'est la plus simple, et c'est aussi la seule efficace. Il faut appliquer le remède là où est le mal.

Le bruit a couru, il y a quelques jours, que le cabinet serait remanié. Certains de ses élémens paraissaient décidément trop faibles ou trop compromettans. Le bruit a été démenti, puis confirmé, puis démenti encore. Ce n'était peut-être qu'un bruit d'essai : on voulait savoir comment il serait accueilli. Il l'a été généralement fort mal. Les radicaux ont été d'avis que le système des éliminations successives n'avait jamais profité à un ministère, et à celui-ci moins qu'à tout autre. Si on avait espéré que la retraite de M. Berthelot serait pour ses collègues un allégement de responsabilité et qu'il leur donnerait un renouveau de force, on s'est complètement trompé. Il serait plus dangereux qu'utile de persévérer dans cette voie. Les radicaux demandent qu'on pratique l'épuration dans l'administration, mais non pas dans le gouvernement. Ils tremblent à la pensée que les collègues dont M. Bourgeois se débarrasserait pourraient être ceux qui leur sont le plus chers. Ils professent la solidarité des ministres entre eux : embarqués ensemble, ils doivent continuer la traversée en commun, au risque de chavirer et de sombrer tous à la fois. Cette doctrine est excellente ; ce n'est que nous qui la combattrons. Nous ne verrions pas un remaniement ministériel de meilleur œil que les radicaux. Il faut que chacun soit ce qu'il est. Le ministère actuel, s'il n'a pas d'autre mérite, a du moins celui de ne pas tromper son monde, et nous déplorerions qu'il le perdît. Dans l'état où il est parvenu, après les coups qu'il a reçus et qui l'ont si profondément ébranlé, secoué et endolori, il supporterait d'ailleurs très difficilement une ou plusieurs amputations. Les greffes nouvelles n'y prendraient pas. Il doit rester tel qu'il est jusqu'au jour où il jugera à propos de disparaître, puisqu'il semble établi que lui seul est juge de cette opportunité. Ce jour, bon gré mal gré, ne saurait plus se faire attendre longtemps.

Après la grande bataille parlementaire de l'impôt sur le revenu, la session d'hiver semblait finie, et elle a failli être close par surprise. Les radicaux, profitant de la lassitude générale, avaient demandé que la Chambre se mît en congé jusqu'au 19 mai : le vote allait se

produire lorsqu'un membre du centre, M. de Lasteyrie, a fait remarquer que le gouvernement avait déposé une demande de crédits pour l'entretien de nos troupes à Madagascar. Le gouvernement paraissait avoir oublié ces crédits; la Chambre s'en est souvenue à propos, et elle a décidé de tenir encore quelques séances qui n'ont pas été sans intérêt. La retraite de M. Berthelot, — n'aurait-il pas été plus adroit de l'ajourner jusqu'après la séparation du parlement? — avait attiré l'attention sur notre politique extérieure. Pourquoi M. Berthelot avait-il donné sa démission? Les motifs qu'on présentait ne paraissaient pas sérieux; il fallait en trouver d'autres, et l'opinion n'a pas tardé à s'établir que des difficultés d'un ordre assez délicat s'étaient produites au dehors. L'affaire d'Égypte avait beaucoup ému. La décision prise par la Commission de la dette, malgré l'opposition des Commissaires français et russes, constituait pour nous un échec, et comme cet échec était facile à prévoir, on reprochait au gouvernement de s'y être exposé avec une véritable étourderie. Son attitude au premier moment témoignait, en effet, de beaucoup d'ignorance ou de beaucoup de légèreté. Une note communiquée aux journaux par M. Bourgeois, note qu'il a fallu désavouer le lendemain, nous faisait prendre vis-à-vis de l'Angleterre une attitude comminatoire que, dans l'isolement relatif où nous nous trouvions, il était difficile de soutenir.

Cet incident n'avait pas une très grande importance en lui-même, mais il donnait une indication fâcheuse sur la hâte inconsidérée avec laquelle notre gouvernement se laissait entraîner à des manifestations plus ou moins déplacées, sans avoir suffisamment réfléchi lui-même, et sans s'être enquis des dispositions des autres puissances, sans en excepter la Russie. Le Sénat s'en est préoccupé. M. Bardoux, au nom des trois principaux groupes républicains de la haute assemblée, a posé à ce sujet une question à M. Bourgeois, devenu ministre des affaires étrangères. Il ne s'est pas borné à l'Égypte; il a passé rapidement en revue les autres questions qui, en Orient et en Extrême-Orient, nous intéressent d'une manière plus ou moins étroite. Son discours, simple, précis, bien ordonné, prononcé d'ailleurs sur le ton d'une modération parfaite, n'en exprimait pas moins le sentiment que notre influence avait baissé au dehors depuis quelques mois, et que notre situation n'était plus la même qu'au moment où le cabinet radical était arrivé au pouvoir. A Madagascar, — il était impossible de ne pas en dire un mot, — notre politique contradictoire, restée à moitié chemin de la prise de possession et du protectorat, avait créé une situation si confuse qu'elle en était devenue presque inextricable. Qu'allait faire le gouvernement? Quels étaient ses projets? Les avait-il définitivement fixés? Toutes ces questions demandaient des réponses aussi nettes qu'elles l'étaient elles-mêmes. Bien qu'elles eussent été d'avance communiquées par écrit à M. Léon Bourgeois, et que celui-ci eût pris la

précaution d'écrire également son discours, le Sénat avait rarement entendu quelque chose de plus embarrassé, de moins satisfaisant que ce morceau. A mesure que M. le Président du Conseil en donnait lecture, l'étonnement devenait plus manifeste, et l'accueil plus glacial. Mais le trait final a provoqué une surprise telle que l'assemblée, il faut bien le dire, en a éprouvé une sorte de saisissement : pendant quelques minutes, le trouble de ses idées a suspendu l'exercice de sa volonté. M. Bourgeois a déclaré qu'il avait besoin de l'adhésion de la haute assemblée pour continuer avec une autorité suffisante ses négociations avec les puissances. C'était la question de confiance posée devant le Sénat.

Celui-ci ne s'y attendait pas. Quelques semaines auparavant, à propos de la question Rempler-Le Poittevin, il avait mis le ministère en minorité, non pas une, mais plusieurs fois de suite, avec une obstination qui marquait de sa part une défiance désormais irréductible. Le ministère, constitutionnellement, aurait dû se retirer; il n'en avait rien fait, et ses amis dans la presse avaient soutenu l'opinion que la confiance de la Chambre le dispensait d'obtenir celle du Sénat. Ils avaient érigé en principe que le Sénat n'avait pas le droit de renverser les ministères, bien que la constitution n'établisse à ce point de vue aucune différence entre les deux assemblées, et qu'elle ait, au surplus, donné aussi bien à l'une qu'à l'autre le moyen pratique de mettre un gouvernement dans l'impossibilité de vivre, en lui refusant les crédits indispensables pour cela. En bonne doctrine constitutionnelle, une assemblée qui a un pouvoir a un droit corrélatif, et lorsqu'il conviendra au Sénat d'exercer son droit et de refuser certains crédits, on verra bien que son pouvoir est effectif. C'est probablement ce qui arrivera demain, mais nous en sommes à raconter ce qui s'est passé hier. Le ministère ayant donc refusé de se retirer devant plusieurs votes hostiles de la majorité sénatoriale, rien ne faisait prévoir qu'il prendrait subitement à son égard une attitude toute différente. Peut-être M. Bourgeois a-t-il pensé que, s'il pouvait se passer du concours du Sénat pour sa politique intérieure, il ne le pouvait pas pour sa politique extérieure, distinction un peu subtile, mais qui, par cela même, est de nature à s'être présentée à l'esprit de M. le Président du Conseil. Quelques personnes ont cru plus simplement que M. Bourgeois, se sentant à bout de forces, voulait se faire renverser, et qu'il aimait mieux tomber au Luxembourg qu'au Palais-Bourbon. Demander sa confiance à une assemblée, alors qu'on sait parfaitement bien qu'on ne l'a pas, ressemble, en effet, à un suicide. Le Sénat, pris de court, ne s'est pas prêté à suicider M. Bourgeois. On aurait dû le prévenir d'avance; il aurait arrêté ses dispositions en conséquence. Ne s'attendant à rien de pareil, il a eu un moment d'hésitation, et le cabinet a été sauvé. Il suffisait, pour le renverser, de transformer

en interpellation la question de M. Bardoux, et de déposer un ordre du jour, qui aurait été voté à une majorité considérable. Rien de pareil n'a eu lieu. M. le président Loubet a attendu un moment, puis il a prononcé les paroles sacramentelles : « L'incident est clos. » Alors, mais trop tard, le Sénat a compris la faute qu'il avait commise. Tout le monde s'est levé ; on s'est précipité dans les couloirs ; l'amer regret de l'occasion perdue a été bientôt à son comble ; jamais l'agitation de la haute assemblée n'avait été plus grande ; de nombreux députés qui étaient venus assister à la séance partageaient l'émotion générale ; les modérés étaient consternés, les radicaux ricanaient. Quant à M. Léon Bourgeois, il avouait avec simplicité son étonnement d'être encore en vie ; mais, à la manière de ceux qui se jettent à l'eau et qui en réchappent, il ne manifestait plus aucune intention de mourir.

Le Sénat, au contraire, n'avait pas d'autre préoccupation que de réparer l'inadvertance d'un moment. Il y était encouragé à la fois par la déception des libéraux, et aussi par l'imprudence des radicaux et des socialistes qui affectaient de regarder son silence comme une adhésion ; à les entendre, le ministère avait le droit de dire qu'il avait la majorité dans les deux Chambres. La majorité au Sénat ! C'est ce que celui-ci ne pouvait pas laisser avancer sans protestation. Sa dignité même y était intéressée. Après avoir pris une attitude d'hostilité aussi résolue, il y aurait eu de sa part une véritable abdication à renoncer à la lutte pour se ranger docilement derrière le cabinet. On aurait été en droit de ne plus tenir compte de son opposition, et les libéraux qui avaient mis en lui leur confiance seraient tombés dans le découragement. A la Chambre, une interpellation avait été déposée sur la politique extérieure par M. André Lebon et par l'auteur de cette chronique. Elle devait être développée très prochainement, mais tout le monde annonçait déjà qu'elle serait retirée. Il était évident, en effet, que les interpellateurs de la Chambre se trouvaient très affaiblis par le défaut de sanction donnée à la discussion du Sénat. Il y avait intérêt à mettre, ou du moins à essayer de mettre le gouvernement en minorité à la Chambre, s'il y avait été mis déjà au Sénat : dans le cas contraire, et si le gouvernement pouvait se targuer d'avoir désarmé l'opposition sénatoriale, la situation n'était plus la même, et la campagne engagée au Palais-Bourbon se trouvait très compromise. Les trois principaux groupes républicains du Sénat l'ont compris. Ils se sont réunis le lendemain même de la discussion qui s'était si lamentablement terminée, ou plutôt qui ne s'était pas terminée du tout, et ils ont résolu de déposer, cette fois, une interpellation formelle, qui serait nécessairement suivie d'un ordre du jour. Ah ! le gouvernement laissait, ou faisait dire que le Sénat approuvait sa politique étrangère ; on verrait bien le contraire, et la situation serait rétablie dans sa vérité. Cette reprise d'hostilité de la part de la Chambre haute ne pouvait pourtant

réparer qu'en partie la faute première. Il est bien rare qu'on retrouve intégralement l'occasion qu'on a laissée échapper. Les esprits, d'ailleurs, restaient hésitans et troublés. Pourtant, il faut savoir grand gré au Sénat de sa résolution. Grâce à elle, la session ne s'est pas terminée, comme elle a failli le faire, par un triomphe que le ministère aurait eu l'air d'avoir remporté sur toute la ligne, et qui, à la veille des vacances, l'aurait singulièrement consolidé.

Il aurait été désirable que l'interpellation du Sénat fût discutée avant celle de la Chambre, mais le gouvernement n'a pas été de cet avis. Comptant, non sans motifs, sur la majorité au Palais-Bourbon, c'est là qu'il a voulu d'abord engager la lutte. S'il avait eu un moment la velléité de se faire renverser, l'instinct de conservation avait décidément repris le dessus chez lui. La discussion au Palais-Bourbon a été ce qu'elle pouvait être. Il n'était que trop facile de montrer les fautes commises dans la direction de notre politique extérieure, et ces fautes ne pouvaient pas sans injustice être attribuées à M. Berthelot seul. Tout le monde avait que M. le Président du Conseil y avait pris une part personnelle considérable. La politique suivie n'avait pas réussi; il fallait trouver une tête pour en rejeter sur elle la responsabilité; on a choisi M. Berthelot. Mais, aux yeux de tous, la démission de celui-ci, loin de remédier au mal accompli, en constituait seulement l'aveu, et cet aveu était significatif. Les Chambres ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, en quoi le plus souvent elles ont tort. Lorsqu'il s'agit surtout de politique extérieure, elles éprouvent une crainte d'ailleurs honorable de compromettre des intérêts qui ne leur sont pas très familiers, et elles ont une tendance généralement louable à voter avec le gouvernement, afin de ne pas l'affaiblir aux yeux de l'étranger. Les auteurs de l'interpellation ont eu à lutter contre ce sentiment qui, pour n'être pas toujours bien raisonné, n'en est pas moins très tenace. Au fond, la Chambre savait fort bien qu'il y avait eu des imprudences graves et qu'il faudrait longtemps pour les réparer. Que notre situation au dehors ne fût plus la même que quelques mois auparavant, elle n'en doutait pas. L'incident d'Égypte avait révélé un fait dont elle avait une intuition secrète, à savoir que nos rapports avec les autres puissances s'étaient en quelque sorte ralentis depuis quelque temps, que nous étions moins au courant de ce qui se passait dans le monde, et que dès lors on pouvait plus facilement nous mettre par une brusque surprise en face d'un acte déjà définitif. La politique du gouvernement péchait moins par des fautes précises que par cet état général de relâchement où nous nous étions laissés aller. Le mot de malaise est celui qui convient le mieux pour caractériser l'impression de la Chambre. Elle éprouvait du mécontentement et de l'anxiété. Toutefois, c'était à ses yeux une responsabilité bien lourde que de renverser un ministère sur la politique étrangère; mieux va-

lait peut-être, elle le croyait du moins, attendre une autre occasion, choisir un autre terrain, pour se débarrasser de lui. Les radicaux et les socialistes ont habilement profité de ces dispositions. Il fallait voir l'ardeur patriotique des derniers! C'était à ne plus les reconnaître. Ils poussaient des cris d'indignation contre les orateurs modérés qui, en attaquant le ministère, compromettaient, disaient-ils, la patrie elle-même. En vain leur rappelait-on que, dans tous les autres pays, les adversaires du gouvernement n'hésitaient pas à signaler ses défaillances, aussi bien dans la politique extérieure que dans la politique intérieure, ils ne voulaient rien entendre. Si cette comédie pouvait être prise au sérieux, il faudrait en conclure qu'un gouvernement a le droit, en France du moins, de commettre toutes les fautes au dehors sans qu'on ait celui de les critiquer, fût-ce même pour y mettre un terme. Étrange susceptibilité, qui ne s'était jamais manifestée d'une manière plus intolérante! M. Goblet a couvert le ministère de toute la majesté de la France, alors que c'est la France qui aurait dû être couverte par la responsabilité du ministère. Cette interversion des rôles, à laquelle M. Bourgeois n'a pas manqué de se prêter avec beaucoup de complaisance, lui a d'ailleurs réussi. Toucher au gouvernement, toucher à M. Bourgeois, du moins en tant que ministre des affaires étrangères, c'était toucher au pays, et se livrer presque à un attentat contre sa sécurité. On comprend que le jeu parlementaire soit singulièrement gêné, sinon même empêché, dès qu'on y introduit obligatoirement le respect de fictions d'ailleurs aussi peu vraisemblables. Sans doute, il faut apporter une réserve plus grande dans la discussion des affaires étrangères, et aucun orateur n'a manqué à cette réserve; mais elle ne suffit pas aux radicaux et aux socialistes; c'est l'abstention de la Chambre qu'ils veulent, c'est la renonciation à son contrôle entre les mains d'un ministre. Il s'agit du drapeau, répétaient-ils; tous les bons citoyens doivent se ranger sous ses plis sans regarder à la main qui le porte. En temps de guerre, oui, sans doute; mais en temps de paix, et alors que nos intérêts sont mal servis, il convient de distinguer. C'est ce qu'ont pensé plus de 240 députés qui ont voté l'ordre du jour pur et simple, auquel une signification de défiance avait été nettement attachée. Le gouvernement a gardé une majorité d'environ 70 voix, ce qui est peu dans une question de ce genre, et ce qui est devenu moins encore lorsque, le lendemain, le Sénat a développé sa propre interpellation.

Pour parler plus exactement, le Sénat n'a pas développé son interpellation : cela était inutile après la discussion qu'il avait eue quelques jours auparavant. Il restait peu de chose à dire soit d'un côté, soit de l'autre; il fallait seulement donner une conclusion à ce qui avait été dit. Au reste, M. le Président du Conseil a annoncé, dès le début, qu'il n'avait rien à ajouter à ses explications précédentes, et il a invité l'as-

semblée à se rallier à une motion d'ajournement que les radicaux avaient présentée. Les modérés s'y sont opposés par l'organe de M. Franck-Chauveau, et ils ont eu gain de cause. C'est à peine si quelques paroles ont été échangées. M. Milliard, au nom des groupes libéraux du Sénat, a déclaré en termes très nets que la politique extérieure du gouvernement n'avait pas la confiance de l'assemblée, et une majorité considérable s'est prononcée dans ce sens. Si cette majorité s'était produite quelques jours plus tôt, c'en était fait du ministère ; mais, même tardive, elle lui a porté un coup dont il aura de la peine à se relever. M. Bourgeois avait cru sans doute que le vote de la Chambre entraînerait, commanderait pour ainsi dire celui du Sénat, et que la session se terminerait pour le ministère dans une apothéose patriotique. Assurément, sa conduite antérieure ne méritait pas une pareille marque de satisfaction. Rien n'a troublé dans son impassibilité le jugement du Sénat. Voici le texte de l'ordre du jour voté par lui : « Le Sénat, prenant acte des déclarations faites hier à la Chambre auxquelles le président du conseil a dit ne pouvoir rien ajouter et les jugeant insuffisantes, déclare ne pouvoir lui accorder sa confiance. » Il y a là quelque chose de sec et de péremptoire, qui indique une résolution définitivement arrêtée. Une émotion prolongée a suivi ce vote. Le Président du Conseil a quitté immédiatement la salle des séances. Allait-il donner sa démission ? On se l'est demandé. Les paroles qu'il avait prononcées quelques jours auparavant donnaient à le croire. S'il avait besoin alors de l'adhésion du Sénat pour continuer avec autorité ses négociations au dehors, il est évident qu'il n'en avait pas un moindre besoin quatre jours plus tard.

L'adhésion de la Chambre, surtout dans les conditions où elle lui avait été donnée, ne pouvait plus lui suffire. Néanmoins les ministres ont pris la résolution de rester. Ils n'auront pas d'autorité au dehors, voilà tout. Ils en auront même fort peu au dedans, ce qui est moins grave. Ils se sont réunis au ministère des affaires étrangères en conseil de cabinet, et après une délibération qui n'a pas été longue, bien qu'elle ait été plusieurs fois interrompue par des députations de radicaux venus pour conseiller la patience, M. Bourgeois est allé à l'Élysée où il a fait savoir à M. le Président de la République que ses collègues et lui étaient d'avis de conserver leurs portefeuilles. M. Félix Faure a tenu à faire publier une note dans les journaux pour dire qu'il n'avait pas été consulté sur une résolution dont on s'était borné à lui faire part.

La situation qui ressort de tous ces incidens est intolérable. Les modérés de la Chambre peuvent mesurer aujourd'hui la faute qu'ils ont commise en n'attaquant pas plus tôt le ministère. S'ils lui avaient déclaré dès l'origine la guerre qu'ils ne lui font que depuis six semaines, il aurait vécu depuis longtemps. Les radicaux se plaignent qu'on l'ait

sans cesse harcelé d'interpellations : la vérité est que pendant près de quatre mois, le ministère Bourgeois a eu la vie la plus douce que jamais gouvernement ait eue chez nous. On voulait le voir à l'œuvre ; on semblait craindre de le renverser trop vite, et encore plus d'en montrer l'intention sans être sûr de pouvoir la réaliser. Il déjouait avec une facilité élégante les très timides manœuvres parlementaires que quelques indépendans esquissaient contre lui. Il donnait par là une illusion de solidité dont il profite encore. Pourtant, il sentait de plus en plus le terrain manquer sous ses pas, et, au dernier moment, il a laissé paraître une impatience fébrile de voir les Chambres se mettre en congé le plus tôt et le plus longtemps possible. Il était évident, pour lui comme pour tout le monde, que si la session durait huit jours de plus, il était perdu. Ses adversaires l'avaient entamé par tous les côtés et ne le lâchaient plus. Une première fois, nous l'avons dit, la Chambre a été sur le point de clore sa session sans que le gouvernement se souvînt des crédits de Madagascar. Après les interpellations sur la politique extérieure, il a fait voter ces crédits par la Chambre au pied levé, mais il a complètement oublié que le Sénat devait les voter à son tour, et il a pris part lui-même au scrutin par lequel la Chambre s'ajournait au 19 mai. Le Sénat a vu là un nouveau manque d'égards. Il semblait que le gouvernement escomptât son vote, ou qu'il eût une fois de plus l'intention de s'en passer. Qu'adviendra-t-il pourtant si le Sénat ne vote pas les crédits ? Qu'adviendra-t-il si même il les diminue ? On peut être certain qu'il fera l'un ou l'autre, et nous lui conseillons de prendre sans hésiter le premier parti. En attendant, il s'est mis en vacances, mais au lieu de décider, comme la Chambre, qu'il reviendrait le 19 mai, il a choisi la date plus rapprochée du 21 avril. On verra une situation sans précédent, le Sénat réuni et fonctionnant en l'absence de la Chambre. Pendant près d'un mois, le Sénat occupera seul la scène ; il pourra interpeller le gouvernement à son gré, et celui-ci, s'il est battu au Luxembourg, n'aura plus la ressource de courir au Palais-Bourbon pour faire répandre du baume sur ses blessures et se déclarer miraculeusement guéri. Le Sénat enfin pourra refuser les crédits de Madagascar. De même que le canon est la dernière raison des rois, le refus des crédits est la dernière raison des assemblées dont les autres votes sont tenus pour négligeables. C'est le seul moyen qu'elles ont de se faire respecter, mais il est efficace.

On assure que les crédits de Madagascar ne sont pas immédiatement indispensables et que le gouvernement peut s'en passer pendant quelques jours encore. Tant mieux ! Cela mettra le Sénat plus à l'aise pour déclarer tout de suite sa volonté, et laisser à M. Bourgeois le temps de prendre ses propres résolutions en conséquence. Si le ministère a un éclair de bon sens politique, de désintéressement personnel et de patriotisme, il comprendra ce qu'il doit faire. Il a tendu et faussé assez

longtemps tous les ressorts de la constitution. Il a créé un conflit artificiel, mais qui devient chaque jour plus dangereux entre la Chambre et le Sénat. Il a compromis la situation de M. le Président de la République. Le maintien au pouvoir de M. Bourgeois et de ses collègues ne vaut certainement pas ce qu'il nous coûte. Et nous ne parlons pas des intérêts vitaux du pays, qu'il a insuffisamment garantis au dehors.

Croit-on qu'à l'étranger ce ministère ait l'autorité qu'il jugeait lui-même ne pas pouvoir survivre à un vote du Sénat contre sa politique extérieure? Il a parlé plusieurs fois de négociations en cours : on ne voit pas très bien quelles négociations il pourrait poursuivre actuellement, mais à supposer que le moment vienne, que l'occasion se présente où il y aurait lieu d'en entamer, qui donc voudrait s'engager complètement avec lui? Ne sait-on pas que sa vie tient à un fil, et que ce fil sera bientôt rompu? On attendra, mais, en attendant, qui sait si nous ne perdrons pas une fois de plus des occasions propices? Si nous espérons le contraire, c'est parce qu'il ne faudra pas en somme attendre bien longtemps, et que l'heure ne paraît pas encore avoir sonné où nous pourrons échanger utilement des vues avec d'autres puissances à propos de l'Égypte. Les journaux officieux eux-mêmes défendent le cabinet en disant que, du moins jusqu'à ce jour, il n'y a eu rien à faire. Le monde politique anglais était dispersé. Lord Salisbury était à Beaulieu; lord Dufferin était à Cannes. Pour compléter ces alibis, M. de Courcel, notre ambassadeur à Londres, était à Paris. Il est vrai que, depuis lors, la situation s'est modifiée; lord Dufferin est rentré à Paris et il a eu une première entrevue avec M. Bourgeois. Nous ignorons naturellement ce qu'ils ont pu se dire; mais à supposer que l'ambassadeur de la reine ait montré une confiance absolue à notre nouveau ministre des affaires étrangères, peut-être a-t-il été un peu embarrassé lui-même pour définir avec certitude la politique de son gouvernement dans la vallée du Nil.

Les incidens qui se sont passés de ce côté depuis quinze jours sont en effet de nature à tenir les esprits en suspens plutôt qu'à les fixer. L'expédition sur Dongola, qui avait été annoncée avec tant d'éclat, paraît subir quelque ralentissement dans son exécution. Nous n'en sommes pas surpris. La saison est vraiment contre-indiquée pour se lancer à travers les plaines brûlées du Soudan, et ceux qui savent de quel degré de confortable ont besoin les officiers et les soldats anglais dans une expédition africaine se demandent si les rigueurs d'un climat torride permettront d'y atteindre dans les mois qui vont s'ouvrir. Évidemment, c'est pour des raisons purement politiques et non pas du tout pour des raisons militaires que le gouvernement anglais a annoncé fin mars l'intention de reconquérir le Soudan. La tranquillité de la frontière était d'ailleurs parfaite : nous n'en voulons pour preuve que

les termes du rapport annuel que lord Cromer adresse à son gouvernement, et qui a été publié quelques jours avant que l'expédition fût décidée. On a dit que lord Cromer était contraire à cette entreprise : incontestablement il ne s'y attendait pas, car, dans le cas contraire, il n'aurait pas parlé de la situation du Soudan avec la parfaite tranquillité d'esprit qu'il a mise à le faire. « Il n'y a rien, disait-il, de particulièrement intéressant à signaler en ce qui concerne l'administration militaire pendant l'année écoulée. A l'exception d'une petite incursion hostile dans un village du district de Wady-Halfa et d'une autre insignifiante dans le delta de Tokar, les forces derviches dans le voisinage immédiat des postes avancés égyptiens, quoique d'une puissance considérable, ont maintenu une attitude strictement défensive. » Lord Cromer prévoit que des incursions semblables à celles qui ont eu lieu l'année dernière se renouvelleront de temps en temps, mais il ne s'en préoccupe en aucune manière. Voici d'ailleurs sa conclusion : « Tout ce que j'ai besoin de dire pour conclure, c'est que la tranquillité politique qui a régné en Égypte durant l'année écoulée, et qui présente un contraste assez remarquable avec le malaise général des années immédiatement précédentes, a permis aux autorités gouvernementales, soit égyptiennes, soit européennes, de consacrer uniquement leur attention aux diverses mesures qui ont pour but le développement matériel et moral du pays. Il en résulte que, bien qu'aucune mesure remarquable de réforme n'ait été introduite récemment, je suis à même de soumettre à Votre Seigneurie un rapport qui, je l'espère, sera considéré comme un compte rendu satisfaisant de progrès soutenus et effectués sans ostentation. » On croirait lire le rapport d'un de nos préfets à son Conseil général. L'ordre en Égypte est complet ; la tranquillité est absolue ; la frontière est en paix. Après avoir entendu cet air de résonance tout administrative, il y avait lieu d'être doublement surpris du coup de clairon strident par lequel on a annoncé, non plus du Caire, mais de Londres, la marche imminente sur Dongola.

Et pourquoi cette marche ? Le gouvernement anglais en a donné une autre raison encore que l'état de l'Égypte et du Soudan, à savoir la triste situation des Italiens à Kassala. Les Anglais sont de bons amis : ils ont voulu, à leurs risques et périls, débarrasser les Italiens des forces mahdistes et attirer celles-ci sur eux. On a fait remarquer tout de suite que Kassala était bien loin de Wady-Halfa et que la diversion tentée par le major Kitchener, à supposer qu'elle fût poussée à fond, ne pourrait l'être que lorsque des événemens décisifs se seraient passés au sud-est. On a exprimé la crainte que la manière si décidée dont l'Angleterre promettait et imposait son concours n'eût d'autre résultat que de rendre des forces à M. Crispi et à ses partisans, et d'augmenter par là les embarras du nouveau cabinet. Le voyage en Italie de l'empereur

d'Allemagne, bien qu'il ait apporté aux Italiens malheureux un témoignage de sympathie beaucoup plus discret, aurait pu dans une certaine mesure produire un effet analogue si Guillaume II n'avait pas refusé de recevoir M. Crispi à Naples. Les journaux crispiniens n'en ont pas moins poussé des cris très belliqueux : mais le gouvernement ne s'en est pas ému. Il a même accentué sa note pacifique, et il s'est mis à parler de Kassala avec une sorte d'indifférence. Nous relevions déjà, il y a quinze jours, un discours dans lequel le duc de Sermoneta disait que les Italiens occupaient Kassala au compte des Anglais, entre les mains desquels ils auraient probablement à le remettre un jour, et nous exprimions dès lors des doutes sur leur résolution de s'y maintenir à tout prix. Depuis, les faits nous ont donné raison. Le colonel italien Stevani, chargé d'escorter un convoi à Kassala, où il réussit à le faire entrer, s'est mis à guerroyer autour de la place avec des chances diverses. Il a éprouvé des pertes que les dépêches officieuses ont qualifiées de sensibles et de douloureuses, et le général Baldissera lui a intimé l'ordre de se replier sur Agordat. On a appris le lendemain que les derviches avaient encore plus souffert que le colonel Stevani, qu'ils avaient levé le siège de Kassala, et qu'ils s'étaient retirés vers Osabri, en passant par Atbara, abandonnant leurs blessés, des mulets, et d'abondantes provisions de blé. Il y a, évidemment, quelque incertitude dans les nouvelles qui arrivent de ce point de l'Afrique : il semble bien que, du moins sur le premier moment, on se soit cru battu des deux côtés. Il y aurait plus que de la témérité à chercher à prévoir le dénouement de l'aventure. Si les Italiens veulent sérieusement se maintenir à Kassala, les moyens ne leur en manqueront pas; mais la facilité avec laquelle ils se sont montrés disposés à évacuer la place est un symptôme très digne d'attention, et un autre symptôme qui ne l'est pas moins, c'est la facilité encore plus grande avec laquelle on a cru tout de suite, en Angleterre, qu'elle était déjà abandonnée. Tous les journaux anglais, le *Times* en tête, ont annoncé que la garnison de Kassala avait suivi le colonel Stevani dans sa retraite, et que la ville était tombée entre les mains des derviches. Les journaux italiens ont retrouvé une demi-assurance après avoir reçu les dernières nouvelles. Ils disent maintenant qu'aucune décision n'est prise au sujet de Kassala : le général Baldissera reste libre de continuer l'occupation s'il la juge possible sans de trop grands efforts, ou d'y mettre fin s'il la juge dangereuse et onéreuse. La plus complète obscurité règne donc sur le sort qui attend Kassala, et les Italiens paraissent se soucier assez médiocrement de la dissiper. Mais alors, à quoi servira l'expédition anglaise sur Dongola? Si la tranquillité règne sur la frontière égyptienne; si les Italiens se désintéressent de plus en plus de Kassala; s'ils sont sur le point de l'évacuer; ou, inver-

sement, s'ils ont repoussé les derviches et sont maîtres de la situation, dans toutes les hypothèses, même les plus contraires, les motifs qui avaient été donnés à l'expédition sur Dongola disparaissent l'un après l'autre, et on ne comprend plus très bien à quel but elle tend.

Elle aura lieu pourtant, nous ne nous faisons pas d'illusion à cet égard : toutefois, on commence à se rendre compte en Angleterre des difficultés qu'elle rencontrera sur sa route et qui ne seront peut-être pas jusqu'au bout des difficultés purement locales. L'opposition avouée de la France et de la Russie est un embarras, et pourrait devenir quelque chose de plus ; mais on ne paraît pas assuré que l'adhésion de l'Allemagne, sur laquelle on avait le droit de compter lorsqu'il s'agissait de secourir l'Italie, sera maintenue et restera solide et sincère le jour où l'Italie se trouverait hors de cause. A ce moment, la manière dont les diverses puissances envisagent la situation de l'Égypte pourrait se modifier assez sensiblement, parce qu'elle se dégagerait de préoccupations que l'on peut considérer comme étrangères au sujet. L'occupation britannique de la basse Égypte n'inquiétait après tout que la Porte et la France : d'autres puissances encore, sans en excepter l'Italie elle-même, éprouveront à leur tour quelque inquiétude si la question est déplacée et si l'occupation anglaise remonte tout le cours du Nil, avec l'intention de réaliser un jour les rêves d'hégémonie africaine que l'on a attribués à certains chauvins, depuis le Caire jusqu'au Cap. Avant même d'aller si loin, on se heurterait à des intérêts qui paraissent devoir être défendus avec quelque énergie. C'est alors que nous aurions besoin d'un gouvernement qui n'eût pas son éducation politique à faire, et qui offrît aux yeux de tous certaines chances de durée. Un ministère placé entre la Chambre qui le soutient à peine et le Sénat qui le poursuit avec acharnement de ses ordres du jour de défiance serait peu en état de préparer les bonnes occasions, ou même d'en profiter si elles se présentaient spontanément.

FRANÇOIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIe ANNÉE

MARS — AVRIL 1896

Livraison du 1er Mars.

Pages.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, première partie. . . 5

Le Mécanisme de la Vie moderne. — VIII. Les Grandes compagnies de navigation, par M. le vicomte George d'AVENEL. 41

L'Œuvre historique de Fustel de Coulanges, par M. Paul GUIRAUD. . 73

Cœurs meurtris, quatrième partie, par M. André THEURIET 112

La Question de l'annexion de Nice en 1860, par M. G. GIACOMETTI. . . 144

Essai de Paléontologie philosophique. — II. Progrès de l'Activité, de la Sensibilité et de l'Intelligence, par M. Albert GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 174

Le docteur Samuel Johnson et les Femmes, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT. 205

Revues russes. — Le Caractère et l'Œuvre de Nicolas Gogol, par M. T. de WYZEWA. 217

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 228

Livraison du 15 Mars.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, deuxième partie. . . 241

Le Mouvement idéaliste en France, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 276

Bessie, première partie, par Mme Humphry WARD. 305

Le Régime directorial d'après des documens inédits, par M. George DURUY. 337

Cœurs meurtris, dernière partie, par M. André THEURIET. 364

Les Italiens dans l'Érythrée, par M. ROUIRE. 391

Pages.

La Cour d'assises de la Seine. — III. Le Président des assises. — Le Duel oratoire, par M. Jean CRUPPI. 414

Revue littéraire. — L'Histoire diplomatique et les livres de M. le duc de Broglie, par M. René DOUMIC. 445

Revue musicale. — Les Origines italiennes de l'*Orphée* de Gluck, par M. Camille BELLAIGUE. 457

Revue dramatique. — Théatre de la Renaissance : *la Figurante*, de M. François de CUREL. 465

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 469

Livraison du 1er Avril.

Le 18 Fructidor. — Fragment des *Mémoires inédits de Barras*. 481

L'Essor, première partie, par M. Paul MARGUERITTE. 496

Rome et la Renaissance. — *Le Jeu de ce monde* (1509-1512), par M. Julian KLACZKO. 534

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, troisième partie. . . 565

De l'Organisation du suffrage universel. — V. La Représentation réelle du pays, par M. Charles BENOIST. 593

Bessie, dernière partie, par Mme Humphry WARD 616

Le Péril prochain. — L'Europe et ses rivaux, par M. Paul d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, député. 651

Le dernier voyage d'exploration du prince Henri d'Orléans, par M. G. VALBERT. 687

Les Revues hollandaises, par M. T. de WYZEWA. 699

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Avril.

La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV. — — I. Préliminaires et négociation du mariage, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 721

L'Essor, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 757

Le Règne de l'argent. — VI. La Finance, la Haute Banque, le Cosmopolitisme financier, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 804

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, dernière partie. . . . 831

La Légion étrangère, par M. le comte de VILLEBOIS MAREUIL. 869

L'Administration des Postes et Télégraphes, ses attributions nouvelles, par M. H. BLERZY. 895

Revue littéraire. — La Critique apocalyptique, par M. René DOUMIC. 926

Revue musicale. — Les Concerts de l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 938

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 33574.